

## PAR COURRIEL

Québec, le 21 novembre 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-09-68 – Lettre de réponse

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant tout document concernant les dépôts noirs et le *Baudouinia compniacensis* à Valleyfield et toute autorisation émise par le ministère à la distillerie Diageo.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Compte rendu tel. 2000-07-10, 1 page;
2. Compte rendu tel. 2000-07-10 (2), 1 page;
3. Rapport inspection 2000-07-11, 5 pages;
4. Compte rendu tel. 2000-08-28, 1 page;
5. Rapport inspection programme eaux 2000-09-07, 4 pages;
6. Compte rendu tel. 2000-10-31, 1 page;
7. Compte rendu tel. 2001-04-10, 2 pages;
8. Compte rendu tel 2001-05-01, 1 page;
9. Note 2001-05-01(2), 1 page;
10. Bordereau transmission 2001-05-02 (2), 3 pages;
11. Notes manuscrites plaignant 2001-05-02, 2 pages;
12. Avis d'infraction 2001-05-03, 2 pages;
13. Accusé de réception 2001-05-03, 1 page;
14. Compte rendu tel. 2001-05-04, 1 page;
15. Rapport d'inspection 2001-05-09, 19 pages;
16. Compte rendu tel. 2001-05-10, 1 page;
17. Lettres plaignants au ministère 2001-06-06, 77 pages;
18. Lettre plainte 2001-06-08, 1 page;
19. Compte rendu tel. 2001-06-11, 1 page;
20. Courriel 2001-06-12, 1 page;
21. Compte rendu tel. 2001-06-14, 1 page;
22. Bordereau transmission 2001-06-27, 7 pages;

... 2

23. Lettre du ministère 2001-07-03, 2 pages;
24. Lettre du ministère 2001-07-05, 1 page;
25. Certificats d'analyse 2001-07-09, 5 pages;
26. Dossier direction régionale 2001-09 à 2002-07, 16 pages;
27. Compte rendu tel. 2001-09-06, 2 pages;
28. Rapport inspection 2001-09-13, 4 pages;
29. Chaîne courriels 2001-09-19, 2 pages;
30. Certificat d'analyse 2001-09-20, 5 pages;
31. Lettre du ministère 2001-09-27, 9 pages;
32. Lettre du ministère 2001-09-27, 1 page;
33. Compte rendu tel. 2001-10-23, 1 page;
34. Certificat d'analyse 2001-11-26, 2 pages;
35. Compte rendu tel. 2001-12-06, 2 pages;
36. Courriel 2001-12-12, 1 page;
37. Compte rendu tel. 2001-12-12, 1 page;
38. Note au dossier 2002, 2 pages;
39. Compte rendu tel. 2002-01-14, 1 page;
40. Rapport inspection 2002-01-16, 4 pages;
41. Compte rendu tel. 2002-01-18, 1 page;
42. Compte rendu tel. 2002-01-23, 1 page;
43. Lettre du ministère 2002-02-01, 1 page;
44. Lettre du ministère 2002-02-01, 14 pages;
45. Compte rendu tel. 2002-02-01, 1 page;
46. Compte rendu tel. 2002-02-14, 1 page;
47. Notes manuscrites, 2 pages;
48. Courriel 2002-02-24, 1 page;
49. Compte rendu tel. 2002-02-28, 1 page;
50. Compte rendu tel. 2002-03-05, 1 page;
51. Certificat d'analyse 2002-03-08, 4 pages;
52. Compte rendu tel. 2002-03-15, 1 page;
53. Compte rendu tel. 2002-03-19, 1 page;
54. Note au dossier 2002-03-26, 2 pages;
55. Courriel 2002-03-26, 1 page;
56. Courriel 2002-03-26, 1 page;
57. Compte rendu tel. 2002-03-29, 1 page;
58. Article de presse 2002-04-06, 1 page;
59. Compte rendu te. 2002-04-11, 1 page;
60. Courriel 2002-04-12, 1 page;
61. Compte rendu el. 2002-04-12, 1 page;
62. Article de presse 2002-04-16, 1 page;
63. Courriel 2002-04-18, 1 page;
64. Courriel 2002-04-19, 4 pages;
65. Rapport d'inspection 2002-04-19, 3 pages;
66. Bordereau transmission fax UL, 7 pages;

67. Note 2002-05-06, 11 pages;
68. Articles de presse 2002-05-06, 2 pages;
69. Note 2002-05-13, 2 pages;
70. Courriel 2002-05-12, 1 page;
71. Photos 2002-05-14 4 pages;
72. Notes et échantillons 2002-05-21, 11 pages;
73. Bordereau transmission et observations 2002-05-22, 2 pages;
74. Note et échantillons, 9 pages;
75. Notes 2002-06, 1 page;
76. Notes et échantillons 2002-06-03, 11 pages;
77. Bordereau et observations 2002-06-03, 2 pages;
78. Courriel 2002-06-04, 1 page;
79. Note 2002-06-04, 3 pages;
80. Courriel 2002-06-05, 1 page;
81. Courriel 2002-06-06, 2 pages;
82. Compte rendu rencontre 2002-06-06 (2), 2 pages;
83. Proposition 2002-06-06 (3), 1 page;
84. Courriel 2002-06-07, 2 pages;
85. 2002-06-07, 2 pages;
86. Courriel 2002-06-07, 2 pages;
87. Note 2002-06-10, 11 pages;
88. Courriel 2002-06-11, 1 page;
89. Note 2002-06-11, 2 pages;
90. Courriel 2002-06-12, 1 page;
91. Courriel 2002-06-12(2), 1 page;
92. Courriel 2002-06-12(4), 3 pages;
93. Rapport inspection 2002-06-12, 2 pages;
94. Note 2002-06-14, 3 pages;
95. Note 2002-06-17(2), 11 pages;
96. Note 2002-06-17, 2 pages;
97. Chaîne courriels 2002-06-18(2), 2 pages;
98. Note au dossier 2002-06-19(2), 8 pages;
99. Note 2002-06-19, 5 pages;
100. Bordereau et analyses 2002-06-20, 7 pages;
101. Courriel 2002-06-25, 1 page;
102. Bordereau et observations 2002-06-26, 2 pages;
103. Note 2002-07-02, 27 pages;
104. Courriel 2002-07-03, 1 page;
105. Courriel 2002-07-03 (2), 1 page;
106. Communiqué 2002-07-03, 6 pages;
107. Bordereau et observations 2002-07-03, 3 pages;
108. Courriel 2002-07-05, 1 page;
109. Courriel 2002-07-05 (2), 1 page;
110. Rapport d'inspection 2002-07-09, 2 pages;

111. Courriel 2002-07-10, 1 page;
112. Bordereau et résultats analyse 2002-07-10, 5 pages;
113. Note et résultats analyse 2002-07-11, 13 pages;
114. Courriel 2002-07-12, 7 pages;
115. Courriel 2002-07-12, 1 page;
116. Demande d'analyse 2002-07-22, 15 pages;
117. Bordereau et observations 2002-07-25 (2), 2 pages;
118. Courriel 2002-07-29, 3 pages;
119. Courriel 2002-07-30, 1 page;
120. Certificat analyse 2002-08-07, 11 pages;
121. Bordereau et observations 2002-08-09, 2 pages;
122. Bordereau et observations 2002-09-02, 3 pages;
123. Communiqué 2002-09-09, 1 page;
124. Communiqué 2022-09-09, 1 page;
125. Bordereau et résultats analyse 2002-09-16, 13 pages;
126. Certificat d'analyse 2002-09-23, 3 pages;
127. Certificat d'analyse 2002-09-23, 3 pages;
128. Certificat d'analyse 2002-09-23, 9 pages;
129. Note résultats analyse 2002-10-11, 3 pages;
130. Tableau analyse 2003, 1 page;
131. Tableau inspection 2003, 1 page;
132. Résultats 2003-01-23, 5 pages;
133. Résultats échantillons 2003-01-24, 9 pages;
134. Courriel 2003-01-29, 2 pages;
135. Bordereau et observations 2003-02-20, 2 pages;
136. Bordereau et observations 2003-03-04, 2 pages;
137. Échantillonneurs 2003-03-06, 16 pages;
138. Échantillonneurs 2003-04-02, 18 pages;
139. Demande d'analyse 2003-04-03, 1 page;
140. Bordereau et observations 2003-04-11, 2 pages;
141. Bordereau et article de presse, 2 pages;
142. Demande d'analyse 2003-05-12, 16 pages;
143. Note et résultats analyse 2003-06-02, 9 pages;
144. Note et résultats analyse 2003-07-15, 2 pages;
145. Courriel 2005-01-24, 2 pages;
146. Courriel 2005-02-22, 2 pages;
147. Compte rendu réunion 2005-03-02, 7 pages;
148. Article de presse 2005-04-16, 1 page;
149. Compte rendu tel. 2005-06-13, 1 page;
150. Courriel 2005-08-16, 2 pages;
151. Compte rendu tel 2006-08-18, 1 page;
152. Courriel 2014-02-17, 3 pages;
153. Rapport inspection 2014-03-27, 16 pages;
154. Courriel 2015-12-07, 1 page;

- 155. Courriel 2016-06-17, 5 pages;
- 156. Rapport inspection 2021-11-30, 26 pages;
- 157. CA du 1994-09-26, 2 pages;
- 158. CA du 2016-12-16, 4 pages;
- 159. CA 2 du 2016-12-16, 3 pages;
- 160. CA du 2017-10-10, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23,24,48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que certains documents relèvent davantage de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Kim Dumouchel  
Directrice du Service du greffe et des affaires juridiques et greffière  
61, rue Sainte-Cécile Salaberry-de-Valleyfield (QC) J6T 1L8  
Tél. : 450 370-4770 #4302 Téléc. : 450 370-4388  
kim.dumouchel@ville.valleyfield.qc.ca

De plus, nous vous informons que nous ne pouvons pas vous remettre certains documents demandés. Notre décision s'appuie sur l'article 34 de la Loi.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Caroline Huot analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [caroline.huot@environnement.gouv.qc.ca](mailto:caroline.huot@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 163



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

Nom de la compagnie: CITOYEN

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 10 juillet 2000

Heure de l'appel: 15 hrs

Dossier: PLAINTÉ D'UN CITOYEN À VALLEYFIELD

Compte rendu de l'appel:

SE PLAINT DE SUIE SUR SA MAISON, GOUTTIÈRE  
+ VERS VENT DOMINANT  
ÇA FAIT QUELQUES ANNÉE, ÇA EMPÏRE D'ANNÉE EN ANNÉE  
IL FAUT QU'IL NETTOYE RÉGULIÈREMENT SA  
MAISON, AUTO.



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

Nom de la compagnie: RÉSIDENTE art. 53-54

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 10 juillet 2000

Heure de l'appel: 16 h 25

Dossier: PLAINTÉ SUR STEPLEY

Compte rendu de l'appel:

45 ANS QUELLE DEMEURE LÀ, CA FAIT  
5 À 6 ANS QUELLE CONSTATE QU'IL Y A BEAUCOUP  
DE SUIE SUR SA MAISON. ELLE EST AGÉE  
ET LE NETOYAGE DE SA MAISON LUI CÔUTE CHER  
(IL FAUT QUELLE ENGAGE QUELQU'UN) TÉLÉPHONE  
À SON ASSURANCE, VILLE → NOUS, DERNIER RECOURS

+ PLAINTÉ 2000-08-16 10h30

art. 53-54

art. 53-54

IDEM (SET DE PATIO, MAISON)

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2000/07/12

N/INTERVENTION : 16000 et 16000

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2000/07/11

HEURE : 9h45 et 10h10

INSPECTÉ PAR : Véronique Levesque,  
Tech.

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

art. 53-54

Valleyfield

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [NON]

Nom : art. 53-54

Téléphone : art. 53-54

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : art. 53-54

Téléphone : art. 53-54

PHOTOS ANNEXÉES : oui (5)

BUTS : Vérifier le bien fondé de deux plaintes concernant la présence de poussière noire sur la résidence des plaignants.

**2. DESCRIPTION**

Les plaignants ci haut mentionnés, se plaignent de poussière noire sur le revêtement aggloméré de leur résidence. Cette poussière noir est présente sur les surfaces qui sont exposée aux vents dominants. Celle-ci reste incrustée sur le revêtement aggloméré, les gouttières, rebords de fenêtre, piscine, bancs à fleur, ensemble de patio, chaise.....

Lors de l'inspection, j'ai remarqué qu'effectivement dans le sens des vents dominants les surfaces sont très souillées. J'ai également constaté que la poussière noire s'apparente à de la suie. (Noir de fumée mêlé d'impuretés, que produisent les combustibles qui ne brûlent qu'incomplètement) À quelques endroits, les gouttières sont particulièrement très noire. À chaque année, les plaignants doivent laver et même vont jusqu'à peindre leur résidence. Cette suie ne s'enlève pas facilement, ça nécessite un produit fort et lors du nettoyage, les plaignants passent plusieurs heures à essayer de faire partir ces tâches noirâtre même qu'il ait impossible que tout disparaît. Ça empire d'année en année. Les résidents sont très tanné de cette situation, Il faut toujours tout nettoyer, ça prends du temps et de l'argent. Ceux-ci aime la propreté et veulent que leur maison reste propre. Ce n'est pas beau esthétiquement et les plaignants se demande (à voir se qui tombe sur leur maison) ce qu'il peuvent recevoir sur leur tête et respirer. « Imagine se que je peux retrouver dans mon jardin » exclame une plaignante.

**3. CONCLUSION**

On note la présence de poussière noir incrusté sur les surfaces des résidences qui sont exposées au vents dominants. On peut voir que ceci n'est pas tellement esthétique et occasionne préjudice aux résidents (argent, temps) Si on regarde vers les vents dominants, on pourrait conclure que cette poussière noir proviendrait des activités de l'industrie «Les distillateurs unis du Canada inc. »

INFRACTION : [NON]

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

#### 4. RECOMMANDATIONS

- Prévoir une inspection de contrôle avec l'industrie «Les distillateurs unis» afin de vérifier l'entretien de la bouilloir.
- Maintenir les plaignants informés des démarches effectuées

INSPECTÉ PAR :

Véronique Levesque  
Véronique Levesque

2000 / 07 / 12

VÉRIFIÉ PAR :

Ronald Robillard  
Ronald Robillard

2000 / 07 / 24

COMMENTAIRES :

*La pelle Valleyfield a reçu une plainte et transféré au M.E.  
VÉRIFIER DANS DOSSIER DE LES DISTILLATEURS UNIS si fourni un rapport émissions  
atmosphérique.*

N/Référence : 7610-16-01-\_\_\_\_\_

Date: 2000-07-11

N/Intervention : 16000

Art. 53-54

Art. 53-54

N/Référence : 7610-16-01-\_\_\_\_\_

Date: 2000-07-11

N/Intervention : 16 000

Art. 53-54

N/Référence : 7610-16-01-\_\_\_\_\_  
N/Intervention : 11000

Date: 2000-07-11

Art. 53-54



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: \_\_\_\_\_

MME. Guiguère

Nom de la compagnie: \_\_\_\_\_

PLAIGNANTE

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

373-4234

Date de l'appel: \_\_\_\_\_

28 AOUT 2000

Heure de l'appel: \_\_\_\_\_

14h30

Dossier: \_\_\_\_\_

7610-16-01-0286900

Compte rendu de l'appel:

MME. Guiguère m'informe qu'elle a communiqué avec l'entreprise. Elle a discuté avec M. Brodeur. Elle a expliqué la situation et il lui a dit que ce n'était pas la première fois qu'il avait une plainte à ce sujet (suie noir sur maison). Il lui a transmis que ceci était des champignons les l'odeur qui fait engendrer ceci. Ils ont étudié la question mais ils ne sont arrivés à aucune conclusion (alternative)

Véronique

## RAPPORT D'INSPECTION DE CONTRÔLE DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

### 1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Référence : 7610-16-01-0286800  
No. d'intervention : 160006486  
Date de la Visite : 2000/09/07  
Inspecté par : Michel Paquin, tech.  
Accompagné de : Nil  
Lieu inspecté : Les Distilleries Schenley inc.  
Adresse : 1, rue Salaberry  
Municipalité : Salaberry-de-Valleyfield  
Code postal : J6T 2G9  
Personne contact / fonction : Michel Brodeur  
Personne rencontrée / fonction : Michel Brodeur  
Téléphone : (450) 373-3230

### 2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Début des opérations de l'usine : 1945  
Secteurs d'activités : Alimentation  
Liste des produits finis : Alcool et spiritueux

Liste des matières premières utilisées : Maïs (220 tonnes métrique/ jour), orge malté, saigle,  
mélasse

Description du procédé de production: Fermentation, meulage, séchage, distillation,  
embouteillage, mise en baril

Taux de Production / an : 12 millions de litres par année  
Horaire de production : 7 jours/sem., 24 hres/jour, 8.5 mois./an  
Autres (lavage, etc.) :  
Nombres d'employés : production 150 bureau 40

Approvisionnement en eau / procédé :  Aqueduc  Puits  Autres: Canal  
Débit Utilisé : 1 800 000 m<sup>3</sup>/an

Approvisionnement en eau / potable :  Aqueduc  Puits  Autres \_\_\_\_\_  
Débit Utilisé : 110 000 m<sup>3</sup>/an

### 3. ACTES STATUTAIRES - TRAITEMENT DE L'EAU

➤ PAE, Certificat d'autorisation, Autorisation

Date d'émission

Objet : Ségrégation des eaux

1981-09-04

Objet : Aménagement d'un réseau d'égout pluvial

1980-07-28

### 4. CONTRÔLE - ASSAINISSEMENT DE L'EAU

➤ Nature et disposition des rejets des effluents liquides

<u>SOURCE</u> (Exemple : procédé, sanitaire pluvial, refroidissement)	<u>TRAITEMENT</u> (Exemple : physico-chimique, trappe à graisse)	<u>ÉMISSAIRE</u> (Ex : sanitaire, pluvial, fossé)	<u>DÉBIT</u> m <sup>3</sup> /jour
Domestique	Nil	sanitaire	
Procédé et lavage	Nil	sanitaire	
Refroidissement et ruissellement	Nil	pluvial	

➤ Nature des déchets générés suite aux traitements des eaux (Quantité, mode de gestion et lieu de disposition): N/A

➤ **Autres déchets :** *Les résidus de la fermentation sont séchés et vendus pour la fabrication de nourriture pour animaux. Les autres déchets sont constitués de déchets solide (boite de carton, bouteille de verre brisée et déchets domestiques) qui sont éliminés à l'enfouissement ou recyclés lorsque possible.*

➤ Équipement de mesure

Alimentation en eau / compteur :  oui      3 compteurs

non

Rejets de l'effluent liquide

canal de mesure

débitmètre

échantillonneur

enregistrement de pH

autres \_\_\_\_\_

**Commentaires :** la municipalité échantillonne et analyse les M.E.S., D.C.O., Sulfate, Phosphore et Chlorure pour fin de facturation.

5. CONTRÔLE - ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Équipement ou procédé producteur d'émission :

- 3 Chaudières fonctionnant au gaz naturel ou à l'huile
- le procédé de fermentation

➤ Nature des émissions

Particulaires :  oui  
 non

Gazeuse :  oui  
 non

Présence d'odeurs :  oui  
 non

Équipement de traitement

Chambre de sédimentation

Cyclone

Filtre à manches

Electrofiltre

Absorption (laveurs)

Absorption (charbon activé)

Rideaux d'eaux (peinture)

Combustion

➤ Commentaires : *Les chaudières ont été calibrées à plusieurs reprises depuis octobre 1999*

*Chaudière no 1: octobre 1999, 23 janvier 2000, 17 février 2000*

*Chaudière no 3 et 4: 31 janvier 2000*

*Un suivi d'entretien avec maintien de registre est également réalisé sur ces équipements. L'entreprise consomme 70 000 mètres cubes de gaz naturel par jour, elle a donc avantage à calibrer adéquatement les chaudières. De plus l'entreprise a acquis un analyseurs de combustion fonctionnant en continu.*

*L'entreprise possède deux séchoirs rotatifs dont un est muni d'un filtre de type cyclone et l'autre d'un filtre à manche*

6. CONTRÔLE - SOL CONTAMINÉ

Présence de sol contaminé :  oui  
 non

Contaminant(s) impliqué(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Superficie contaminée (m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

Volume de sol contaminé (m<sup>3</sup>) : \_\_\_\_\_

➤ Commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 7. CONCLUSION DE L'INSPECTION

Lors de la visite j'ai discuté avec monsieur Brodeur en ce qui a trait à un dépôt noirâtre qui se retrouve sur les surface des bâtiments et autres structures environnantes de l'usine. Monsieur Brodeur a procédé l'hiver dernier à l'analyse de ce dépôt (sur les bâtiments de l'usine et sur une résidence touchée), selon les résultats obtenus il s'agirait de moisissures présentes dans l'air ambiant mais qui apprécieraient davantage les alentours de l'usine à cause des vapeurs d'alcool qui s'y retrouvent.

Monsieur Brodeur dit avoir vérifié auprès des usines de distillations situées aux États-Unis il semblerait qu'il s'agit d'un phénomène normale qui se retrouve à chaque fois qu'un procédé émet des vapeurs d'alcool.

Monsieur Brodeur m'a remis le rapport du laboratoire qui avait été mandaté pour caractériser le produit noirâtre en question.

De plus j'ai informé monsieur Brodeur des exigences concernant l'entreposage des matières dangereuses résiduelles. Il m'a demandé de lui faire parvenir celle-ci par écrit.

## 8. RECOMMANDATIONS

Faire part des problèmes de moisissures à notre service d'analyse afin de vérifier si des solutions peuvent être apportés à ce phénomène.

Envoyer par écrit les informations demandées par monsieur Brodeur.

## 9. VÉRIFICATION

▪ **RÉDIGÉ PAR :**

  
Michel Paquin, tech.

le : 2000/09/12

▪ **VÉRIFIER PAR :**

  
Ronald Robillard, chef d'équipe

le : 2000/09/13

➤ **Commentaires du vérificateur :**

*Applique tes recommandations*



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

Nom de la compagnie: art. 53-54

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 2000-10-31

Heure de l'appel: 14h00

Dossier: \_\_\_\_\_

Compte rendu de l'appel:

AUTRE PLAINTE AU SUJET DE  
PRÉSENCE DU SUIE SUR SA MAISON ET  
ACCESSOIRES ÇA FAIT ENVIRON 3 ANS  
QUE LE PROBLÈME EST PRÉSENT.

*Vivien*

COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

(plaignant)

Nom de la compagnie: art. 53-54

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 01/04/10

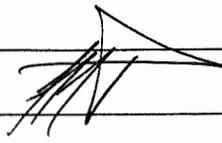
Heure de l'appel: 9h05

Dossier: 7610-16-01-0

(schenby)

Compte rendu de l'appel:

M. art. 53-54 se plaint de la présence de suie sur les bâtiments et autres. Il a nettoyé son ensemble de patio à l'automne et au printemps il est malpropre. Il apprécierait qu'on réalise une visite et qu'on prélève un échantillon pour fin d'analyse (suie ou champignon)

 01/04/10

COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

Nom de la compagnie: art. 53-54

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 00/12/01

Heure de l'appel: 11h10

Dossier: Noir sur les fumées

Compte rendu de l'appel:

Selon M. art. 53-54 le Noir provient DE LA CHEMINÉE qui selon les informations d'employés dans leur mode d'opération envoi de la pression pour nettoyer l'accumulation à l'intérieur de la cheminée. Il a rencontré un responsable de la Cie Distillateurs Unis qui lui parle de champignons et au de moisissures qui se développent

R.B.

N.B. Il faudrait prélever un échantillon et faire analyser



## COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

COMPAGNIE : Les Distillateurs Schenley  
MUNICIPALITÉ : Salaberry-de-Valleyfield  
INTERLOCUTEUR : Michel Brodeur, directeur  
NO. TÉLÉPHONE : (450) 373-3230 poste 3210  
DATE DE L'APPEL : Le 1<sup>er</sup> mai 2001 HEURE : 8:00 hres  
OBJET : Émission de fumée noire en provenance de la cheminée  
de l'usine  
N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Le 1<sup>er</sup> mai 2001 de 7 hres 45 à 7 hres 56, un panache épais de fumée noire s'échappait de la cheminée de l'usine de Distillateurs Schenley. Cette fumée était bien au-delà des normes du Q-2, r-20, pour l'opacité. La température était ensoleillée sans un seul nuage dans le ciel tout partout ailleurs sauf sur la route 132 où on distinguait plus rien.

J'ai avisé M. Brodeur, de la compagnie Distillateurs Schenley, de cet état de fait en laissant un message dans sa boîte vocale à 8 hres.

Il m'a rappelé à 8 hres 42. Il m'a expliqué que lors du remplacement d'un appareil contrôlant les émissions de gaz, la combustion s'est dégradée, suite à une erreur de manipulation. La situation s'est rétablie dès que l'erreur a été réparée.

M. Brodeur m'a rappelé à 11 hres. Il m'a ré expliqué le problème survenu ce matin. Je lui ai demandé s'il avait appelé l'Urgence du MENV. Ce n'est pas prévu dans sa procédure. Je lui ai expliqué que tout déversement dans l'environnement doit être mentionné dans les meilleurs délais au Menv. Je lui ai donné le numéro de téléphone. Je lui ai aussi demandé un rapport sur l'incident ainsi que les mesures que la compagnie entend prendre pour éviter ce genre d'incident.

Je lui ai aussi demandé de nous prévenir lors des travaux d'ajustement sur la chaudière afin de pouvoir répondre si des plaintes étaient faites dans le cadre de ces ajustements.

DL/dl



**NOTE**

DESTINATAIRE : Ronald Robillard , chef d'équipe contrôle

EXPÉDITEUR : Diane Lafortune, analyste industriel

DATE : Le 1<sup>er</sup> mai 2001

OBJET : Émission de fumée noire

N/Réf.: 7610-16-01-0286800

---

Je te fais parvenir un compte-rendu de communications téléphoniques entre Michel Brodeur de la compagnie Les Distillateurs Schenley, et moi-même concernant une émission de fumée noire en provenance de la cheminée de l'usine ce matin, selon ma connaissance de 7hres 45 à 7 hres 56.

Il faudrait vérifier si la compagnie a appelé Urgence Environnement, dans les meilleurs délais. Le panache a dépassé de très loin les normes du règlement sur la qualité de l'atmosphère.

/



## BORDEREAU DE TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

Date 02/05/01	Heure	Nombre de pages transmises (Incluant celle-ci) 3
------------------	-------	-----------------------------------------------------

### 1- Identification du destinataire

Nom LEDUC	Prénom JOHANNE	Téléphone au bureau
Adresse VALLEY FIELD		Télécopieur

### 2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom GOUDREAU	Prénom LOUISE	Téléphone au bureau (450) 928-7607 poste 264
Adresse Direction régionale de la Montérégie 201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage Longueuil (Québec) J4K 2T5		Télécopieur (450) 928-7625

### 3- Objet

PLAINTÉ POUR VOTRE RÉGION
---------------------------

### 4- Commentaires

<p>BONJOUR JOHANNE, EST-CE QUE TU PEUX REMETTRE CETTE PLAINTÉ À LA PERSONNE CONCERNÉE. MERCI !</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5- Avis relatif à cette télécopie

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :		
Nom	Prénom	Téléphone au bureau (450) 928-7607 poste

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.



Art. 53-54

Art. 53-54

2001-05-02

DISCUSSION AVEC

art. 53-54

, RAIGNANT

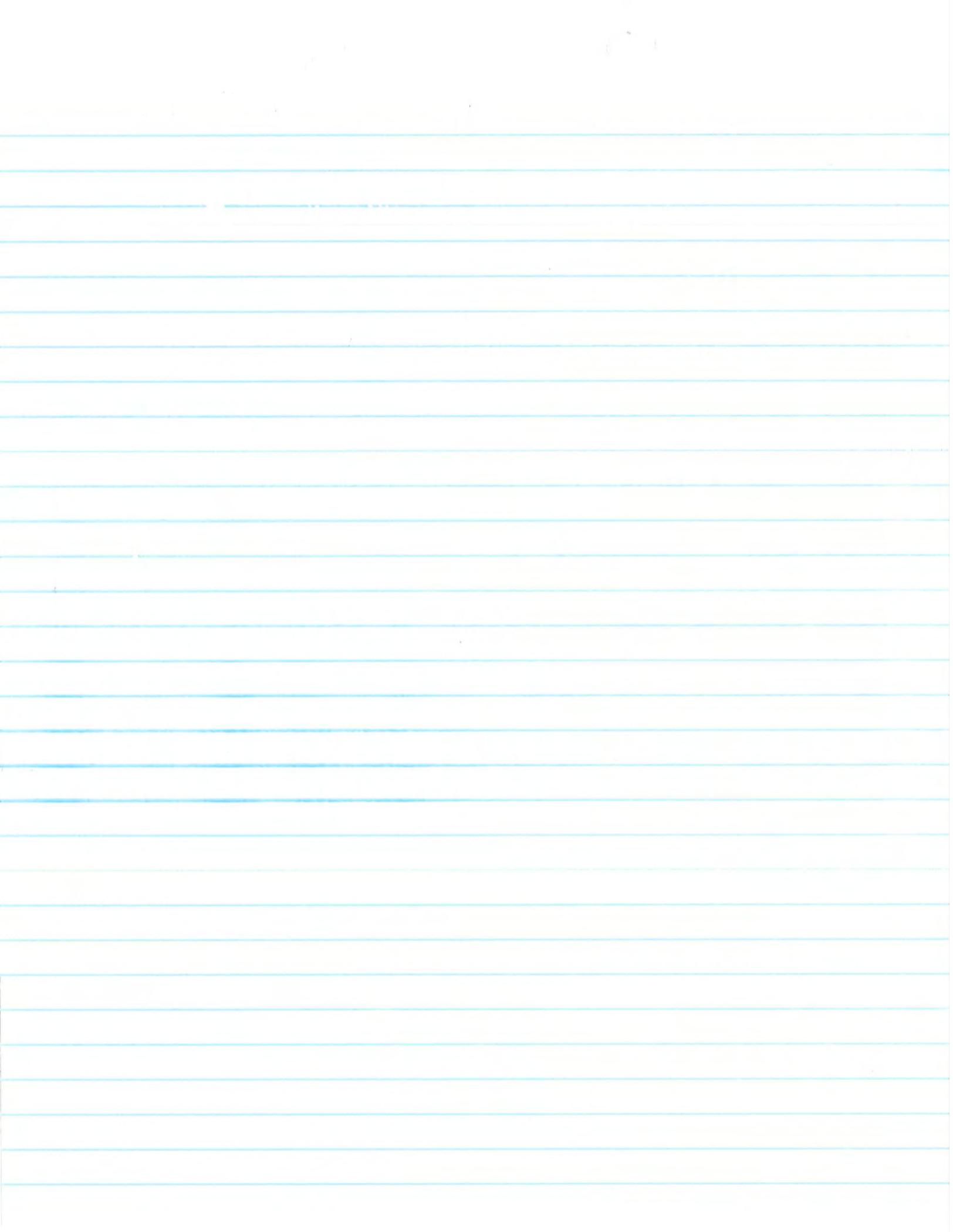
JE L'AI INFORMÉ QUE PROCHAINEMENT (ENVIRON  
DANS UNE À DEUX SEMAINES) NOUS ALLONS  
PROCÉDER À UNE CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE.  
DES PRÉLÈVEMENTS VONT S'EFFECTUER SUR  
QUELQUES MAISONS.

D'AUTRES ACTIONS SERONT À PRÉVOIR SELON LES  
RÉSULTATS OBTENUS.

LE TENIR AU COURANT DE NOS ACTIONS.

Verny Luf

2001-05-03'



CERTIFIÉ

Le 3 mai 2001

AVIS D'INFRACTION

Les Distilleries Schenley inc  
1, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9

N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Objet : Émission de fumée noire

---

Mesdames, Messieurs,

À la suite du contrôle effectuée le 1<sup>er</sup> mai 2001 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi :

1. Avoir omis d'aviser le ministre sans délai de la présence d'un contaminant dans l'environnement.  
- *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2  
. article 21

Nous vous demandons donc de nous présenter, d'ici le 18 mai 2001, un rapport d'incident ainsi que les mesures que vous entendez prendre pour éviter ce genre d'incident.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Michel Paquin au (450) 370-3085, poste 224.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Direction régionale de la Montérégie  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil QC J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bureau 1.08  
Bromont QC J2L 2X4  
Téléphone : (450) 534-5424  
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
30, avenue du Centenaire, bureau 205  
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4  
Téléphone : (450) 370-3085  
Télécopieur : (450) 370-308



AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf.: 7610-16-01-0286800

Le 3 mai 2001

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le chef de la division contrôle  
au Service industriel,

RR/MP/jl

  
Ronald Robillard, t.d.

Le 3 mai 2001

Monsieur Michel Brodeur, ing.  
Les Distilleries Schenley inc.  
1, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9

Objet : Rapport concernant un déversement atmosphérique survenu le 1<sup>er</sup> mai  
2001

---

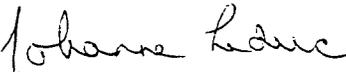
Monsieur,

Nous accusons réception de votre rapport tel que cité en rubrique.

Il a été transmis à madame Diane Lafortune que vous pouvez rejoindre au  
(450) 370-3085, poste 228.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JL/

  
Johanne Leduc, secrétaire



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: art. 53-54 \_\_\_\_\_

Nom de la compagnie: CITOYENNE \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: art. 53-54 \_\_\_\_\_

Date de l'appel: 2001-05-04 à 9h15 \_\_\_\_\_

Heure de l'appel: \_\_\_\_\_

Dossier: \_\_\_\_\_

Compte rendu de l'appel:

PLAIGNANTE

PRÉSENCE DE SAIE DANS SON  
ENTOURAGE IMMÉDIAT.

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800  
N/INTERVENTION : 160013463-160013865-  
160013867-160013868-160013869-160013863

DATE DE RÉDACTION : 2001/05/29

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2001/05/09

HEURE : 13h30 à 17 h

INSPECTÉ PAR : Véronique Levesque,  
Tech.

ACCOMPAGNÉ DE : Michel Paquin, tech.

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

Quartier situé à l'est de l'entreprise  
« Les distilleries Schenley inc. »  
(voir annexe 1 et 2)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [ OUI ]

Nom : Voir annexe 2

Téléphone : [ ]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : Voir annexe 2

Téléphone : [ ]

PLAN ANNEXÉS : oui (2) voir annexe 1

PHOTOS ANNEXÉES : oui (20) voir annexe 3

BUTS :

Vérifier les allégations contenus dans les plaintes soit présence de substances noirâtres sur les résidences des plaignants.

### 2. DESCRIPTION

Suite à l'incident survenu le 1<sup>er</sup> mai 2001 soit déversement atmosphérique (fumée noirâtre) provenant de l'entreprise « Les distilleries Schenley inc. » les résidents du quartier situé à l'est de celle-ci, ont décidé d'exprimer leur mécontentement face à cette situation. Plusieurs appels ont été acheminés au bureau pour la même raison soit la présence de substances noirâtres sur les résidences, meubles de jardin... Les plaignants nous communiquent que cette saleté reste incrusté, qu'il est nécessaire d'utiliser un produit très fort, de consacrer plusieurs temps et argent au nettoyage, même que plusieurs ont recours à des compagnies spécialisés. « Cette situation persiste depuis 3 à 4 ans. L'incident survenu le 1<sup>er</sup> mai a fait déborder le vase » me disent-ils. Donc, nous avons procédé à une campagne d'échantillonnage. Nous avons visité quelques résidences de personne qui se sont plaint et qu'ils n'avaient pas procédé encore à aucun nettoyage.

Pour débiter, nous nous sommes rendu chez art. 53-54. Nous avons constaté que ses auvents en plastique de couleur jaune étaient incrustés de substances noires. À cet endroit, nous n'avons pas pu effectuer un prélèvement. art. 53-54 nous mentionne, que selon lui, cette situation existe depuis que l'entreprise a modifié la conduite d'évacuation des gaz. Par la suite, nous avons transféré au art. 53-54 chez art. 53-54. Celle-ci s'était plaint l'an passé. Celle-ci a fait nettoyer sa maison l'an dernier. Celle-ci a utilisé du Tuilex. Présentement, aucune trace de dépôt noirâtre. Après, nous nous sommes rendu chez art. 53-54 art. 53-54. Celui-ci était absent. Nous avons effectué le tour de sa résidence. Aucune présence de dépôt noirâtre sur sa maison, gouttières ou sur autres surfaces planes et blanches tel que les bordures de fenêtre.

Les résidents s'étant rassemblé au parc, ceux-ci sont venu nous rencontrer au art. 53-54 à la résidence de Mme. art. 53-54. Plusieurs personnes étaient présentes dont de nouveaux plaignants. nous a montré sa balançoire. Nous avons pu constaté qu'il y avait dépôt noirâtre, la balançoire a été nettoyée l'an passé. Cette situation se répète continuellement. Michel Paquin a procédé à deux prélèvements. Les prélèvements ont été effectués par frottis sur la balançoire. Pour l'analyse de champignon, le prélèvement n'a pu être entrepris à l'aide de spatule tel que demandé donc la méthode de frottis a aussi été utilisée. art. 53-54 nous a montré ses coussins de sa balançoire qui étaient à l'intérieur versus son toit de balançoire en toile qui lui était à l'extérieur (photo # 8)

Ensuite, nous avons été au art. 53-54 chez art. 53-54 On retrouve des dépôts noirâtres un peu partout soit sur la rampe de balcon, gouttières ... Michel Paquin a prélevé un échantillon pour chaque paramètre analysé. Par la suite, nous avons visité la résidence de Mme. Picciuto, une plaignante rencontré lors de notre visite dans le quartier. La présence de dépôt noirâtre était présent à plusieurs endroits soit sur la maison, patio qui a été repeint en 1999, gouttières, clôture, plongeon et la glissade de la piscine creusée. Michel a prélevé un échantillon à cet endroit. Nous avons terminé notre visite chez art. 53-54 où on a constaté la présence de points noirâtres sur la remise de celle-ci. Un échantillon a été prélevé toujours par frottis.

Par la suite, nous avons effectué une visite au cimetière. Nous pouvions apercevoir à cet endroit le mur que l'entreprise « Les distilleries Schenley inc. » a refait. Nous pouvions constaté la nouvelle brique de l'ancienne. (photo # 2) Le phénomène est présent aussi à cet endroit.

### 3. CONCLUSION

Cette campagne d'échantillonnage nous a permis de constater la situation dont ce plaint les résidents du quartier situé à l'est de l'entreprise « Les distilleries Schenley inc. » Ceux-ci nous ont communiqué que ça fait quelques années que cette situation persiste. Quelques-uns mentionnent aussi que l'entreprise laisse s'échapper de telles fumées durant la nuit.

Suite à l'incident survenu le 1<sup>er</sup> mai, un avis d'infraction a été acheminé à l'entreprise pour avoir omis d'aviser le ministre de la présence d'un contaminant dans l'environnement. La compagnie nous a fait parvenir une lettre ainsi que les mesures que la compagnie entend prendre pour éviter de telle situation.

INFRACTION : [NON]

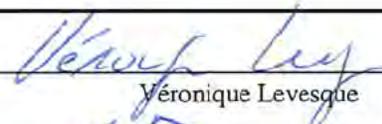
LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATIONS

- Attendre les résultats des analyses pour ensuite prévoir d'autres actions si nécessaire
- Informer les résidents des résultats obtenus et des actions projetées, s'il y a lieu.
- Effectuer suivi

INSPECTÉ PAR :

  
Veronique Levesque

2001/ 06/08

  
Michel Paquin

2001/ 06/08

VÉRIFIÉ PAR :

  
Ronald Robillard

2001/ 06/11

COMMENTAIRES : *Suite à la réception des résultats, rencontre analyses - contrôle pour discussion du dossier et des interventions à faire.*

# **ANNEXE 1**

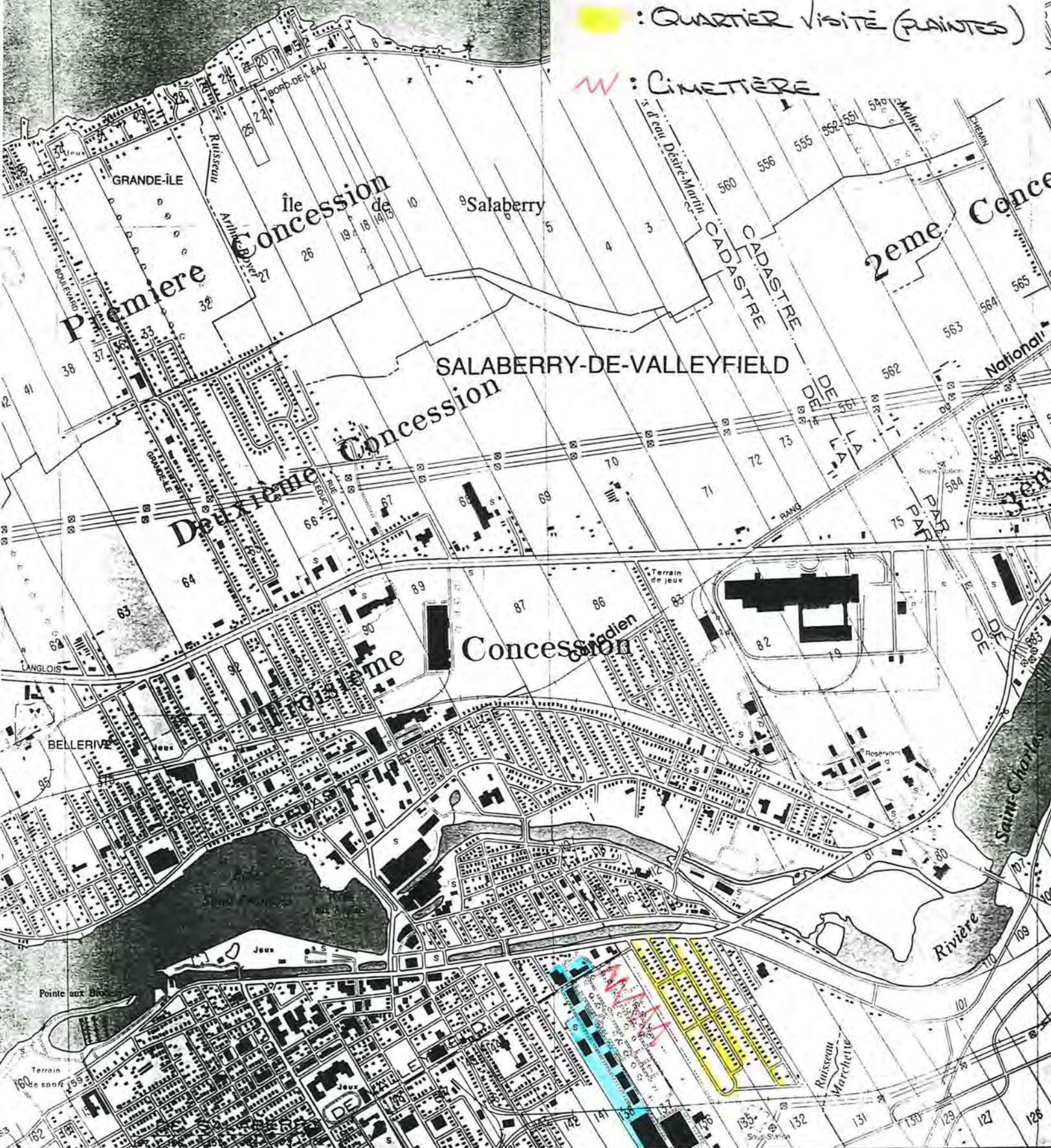
## **LOCALISATION DU QUARTIER**

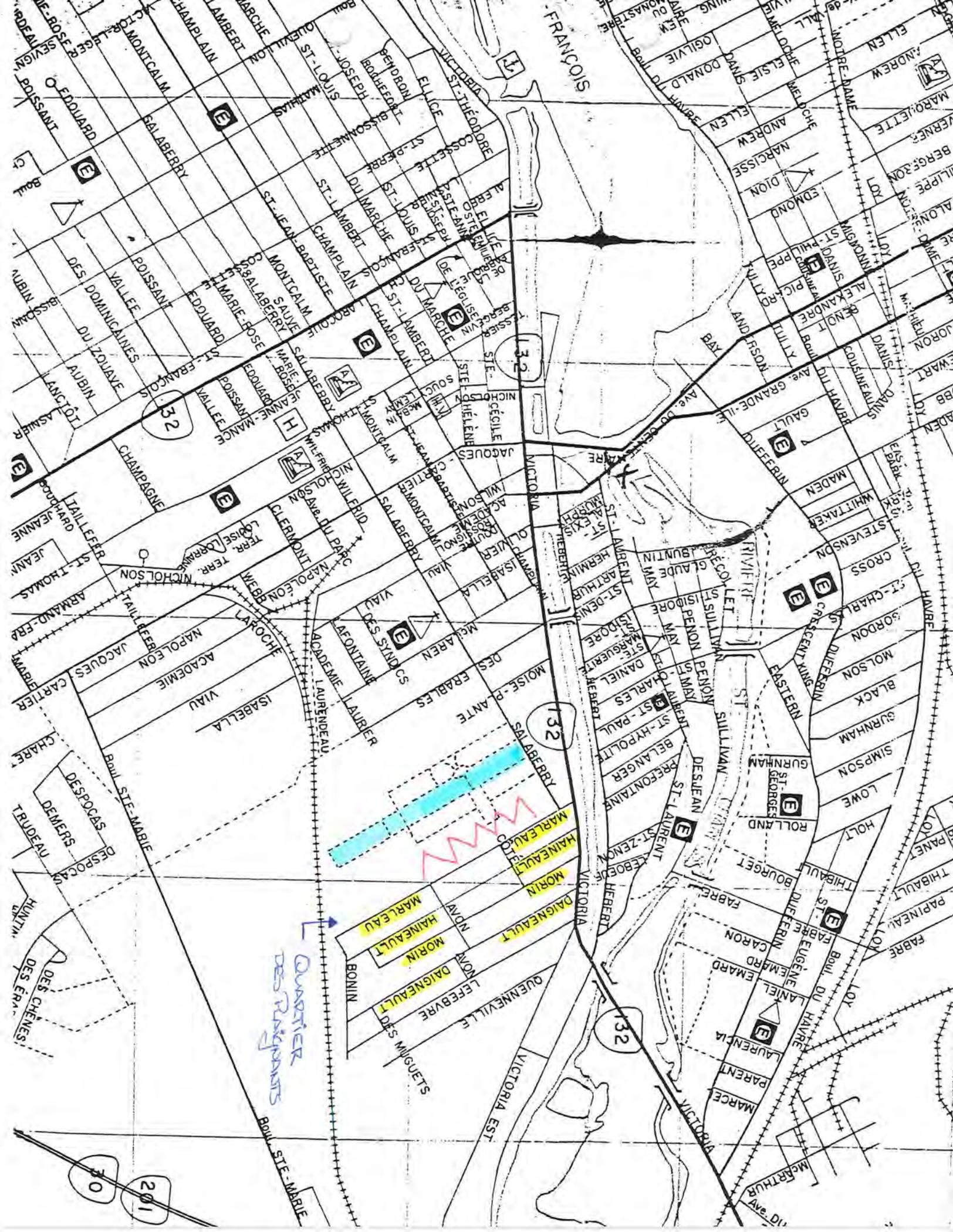
Fleuve

 : LES DISTILLATEURS UNIS DU CANADA

 : QUARTIER VISITE (PLAINTE)

 : CIMETIERE





Quartier  
Des Rapports

BONIN  
LEFEBVRE  
DAIGNEAULT  
MORIN  
HAINEAULT  
MARÉCHAL

201

20

## **ANNEXE 2**

NOM ET ADRESSE DES  
PLAIGNANTS

**LISTE DES PLAIGNANTS**

Art. 53-54

Art. 53-54

# **ANNEXE 3**

PHOTOS



Date : 01 / 05 / 09

Référence : #1

Nom : DISTILLATEURS UNIS DU CANADA (SCHEWLEY)

Municipalité : SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Notes : L'ENTREPRISE "DISTILLATEURS UNIS DU CANADA"



Date : 01 / 05 / 09

Référence : #2

Nom : DISTILLATEURS UNIS DU CANADA (SCHEWLEY)

Municipalité : SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Notes : BATIMENT APPARTENANT À L'ENTREPRISE où ils ONT REFAIT LE MUR DE BRIQUE.

art. 53-54

COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur : Madame art. 53-54

Nom de la compagnie : art. 53-54

Numéro de téléphone : maison : art. 53-54

Date et heure de l'appel : 2001-05-10 à 14h 20

Numéro de dossier : 7610-16-01-0286888

Compte rendu de l'appel :

Madame art. 53-54 voulait avoir un compte rendu de ce qui s'est passé hier dans l'après-midi. Elle avait entendue qu'un journaliste était présent et voulait savoir si on lui avait donné de l'information.

Par le fait même, elle veut porter plainte art. 53-54

pour la présence du suie sur sa maison.

Elle veut être au courant de tous les développements qui vont avoir lieu dans les prochains mois.

*Veronique Levesque*  
2001-05-10



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

06 JUIN 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Bonjour voisin et voisine du bassin,

Comme vous l'avez sûrement constaté ces dernières semaines, nous sommes aux prises avec une détérioration de nos propriétés par la saleté. Depuis plus de deux ans, nous avons fait des représentations auprès de nos autorités provinciale et municipale.

La semaine dernière, le Ministère de l'Environnement a procédé à la prise d'échantillon dans notre quartier. Les résultats seront connus vers la fin du mois de juin.

Si vous vivez le même problème que nous, nous voudrions compléter notre dossier en ajoutant votre nom à nos démarches.

Nous désirons, par cette démarche qui se veut positive, apporter une correction à cette situation.

Veuillez, s'il vous plaît, faire parvenir copie de la lettre ci-jointe ou vos commentaires à l'adresse ci-dessous pour ou avant le 5 juin prochain (2001).

BIEN A VOUS, 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

CIDREQ :	_____
SAGIR	_____
Demande :	200008499
Intervenant :	_____
Intervention :	_____
Lieu d'intervention :	_____

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résident à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS.

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

Alexandre Charrier  
patier, tout ce qui est  
de bas, même malade

partie: On assure, ont là les marchandises sont gris, ils sont  
Téléphone: 53-54 rendre nous

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, <sup>résidant à</sup> 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

Balmevici + Della + Côté  
de maison avec  
Poussières (mois) Très Dur  
à la main  
Téléphone: 53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

---

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, 53-54 au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

---

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

Objet: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous,

Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résident à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous sommes de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE**  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54, résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup> \_\_\_\_\_,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup>  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup> résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

—  
—  
—  
Téléphone

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, <sup>53-54</sup> au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive *et pourrions être informés*  
*des résultats des tests environnementaux effectués dans*  
BIEN A VOUS, *notre quartier.*

53-54

53-54

Téléphone:

53-54

1°

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_, <sup>53-54</sup>  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, *Salaberry-de-Valleyfield*, au *53-54* résidant à *53-54*  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

*Cela nous engendre des coûts de \$250.00*  
BIEN A VOUS, *annuellement pour nettoyer notre*  
*résidence*

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés  
53-54

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au " 53-54 résidant à 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à Salaberry-de-valleyfield, au 14 - MORIN, tenons à vous souligner que nous subissons de façon régulière une détérioration de nos propriétés par la saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-valleyfield, au 53-54 résidant à 53-54 tenons à vous souligner que nous subissons de façon régulière une détérioration de nos propriétés par la saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphoné:

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN À VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés  
53-54

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN À VOUS

53-54

Téléphone

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

résidant à

53-54

Salaberry-de-Valleyfield, au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés  
53-54

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

JE DOIS LAVER LA MAISON  
ANNUELLEMENT ET TU LA  
RE PEINDRE

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*Salété de nos propriétés*

Monsieur.

53-54

Nous, Salaberry-de-valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

06/04/01 18:57

001

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Auto M. B. Blanche - Dalles - gouttières - Chaises, portes  
Monsieur, Château bloche-

Nous, 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*(gouttières)*  
*Maison, dalle, petit puits - P. O. Cantoux, patios*  
*53-54*  
Monsieur *Antoine*

Nous, *53-54* *président*  
Salaberry-de-Valleyfield, au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,  
*53-54*

*53-54*

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à Salaberry-de-Valleyfield, au 97 Morin, tenons à vous souligner que nous subissons de façon régulière une détérioration de nos propriétés par la saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphoné

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résident à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN À VOUS /   
53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Président à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous sommes de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone: \_

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, 53-54 au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, <sup>résidant à</sup>  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup>  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

53-54

Nous, résident à  
Salaberry-de-valleyfield, / au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*Clôture, merci, mais plusieurs après notre maison, l'air est  
souvent nos voitures le matin ont plusieurs fois patiné sur le  
Monsieur, très désolé il faut toujours passer son temps sur nos  
chaises avant de le passer.*

Nous, 53-54 résidant à *Chaudière*  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS.

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

53-54

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, <sup>53-54</sup> résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup>  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidents à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous Salaberry-de-Valleyfield, au résidant à 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur.

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

---

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

*j'ai des photos qu'il  
faudrait que se recherche  
de notre clôture blanche qui  
est noire et qu'on a fait  
nettoyé mais qui est revenue  
noire.*

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

---

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: \_

53-54

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S. M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> résident à  
Salaberry-de-Valleyfield, <sup>53-54</sup> au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> /  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup> résidants à  
tenons à vous souligner que nous savons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés, par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*retombées des cheminées de la Scheuley inc.*

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone:

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL**

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, <sup>le</sup> ~~le~~ résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

—  
—  
—  
—

Téléphone: 53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Beaucoup de tâches noires sur notre tabanon,  
trampoline, etc.

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, 53-54 au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,  
53-54

Téléphone: 53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
sauté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

—  
—  
—

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, \_\_\_\_\_ 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: \_\_\_\_\_ 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

53-54

Téléphone: \_\_\_\_\_ 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

GOUTTIÈRES ET DÉCLIN ?

Monsieur,

53-54

Nous, ~~l'industriel~~ résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE**  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup>  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup> résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,  
<sup>53-54</sup>

<sup>53-54</sup>  
Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*Les dalles de la balustrade rouge blanche*

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, Québec résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN À VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*Clabond dalle, finasal, chaises de bonterre patio de ciment  
balnéaire, en plus de l'air vicié que l'on respire.*  
Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-valleyfield, 53-54 au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield au 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54 résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur. . . 53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54, résidant à 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,  
53-54

Téléphone 53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, <sup>53-54</sup> <sup>53-54</sup>, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup>,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
salleté.

Cette salleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS.  
<sup>53-54</sup>

Téléphone

<sup>53-54</sup>

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

---

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

---

Monsieur,

53-54

Nous, Salaberry-de-Valleyfield, au <sup>53-54</sup> résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

---

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGLIE**  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Telephone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur, 53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

~~BIEN A VOUS,~~

Téléphone: 53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

~~MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT~~  
~~DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉAL~~  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, ~~Salaberry-de-Valleyfield~~, au ~~53-54~~ résidant à  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
M/S. M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, Québec 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

*Dépôt noir*

Monsieur,

53-54

Nous, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN À VOUS,

53-54

Téléphone:

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement



Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résident à  
Salaberry-de-valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54  
tenons à vous souligner que nous sommes de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

- CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale
- CC: Serge DESLIÈRES, député provincial
- CC: Serge MARCIL, député fédéral
- CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
M/SC M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Patio "Coeverture," Toiture, Effluvia

Monsieur, *PAC*

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

53-54

Téléphone:

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

Nous, \_\_\_\_\_ 53-54 résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54,  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
sauté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

53-54

Téléphone:

53-54

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Le 5 juin 2001

53-54

Objet : Plainte concernant de la saleté d'une source inconnue sur votre propriété 53-54

---

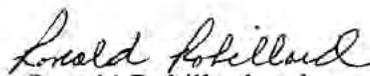
Madame,

Nous accusons réception de votre plainte du 4 juin 2001 concernant l'objet mentionné en rubrique.

Votre demande a été confiée à monsieur Michel Paquin que vous pouvez rejoindre au (450) 370-3085, poste 224. Le nécessaire sera fait pour répondre à votre demande dans les meilleurs délais.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

RR/jl

  
Ronald Robillard, t.d.  
Chef de division



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

04 JUIN 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Salaberry-de-Valleyfield,  
le 5 juin 2001

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTIVE RÉGIONALE MONTÉRÉGIE  
A/S M. PIERRE ROBERT  
CHEF SERVICE INDUSTRIEL

re: Détérioration de nos propriétés

Monsieur,

53-54

Nous, \_\_\_\_\_, résidant à  
Salaberry-de-Valleyfield, au \_\_\_\_\_ 53-54  
tenons à vous souligner que nous subissons de façon  
régulière une détérioration de nos propriétés par la  
saleté.

Cette saleté d'une source inconnue brime notre qualité  
de vie. Par la présente, nous sollicitons de votre part  
une action positive.

BIEN A VOUS,

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ 53-54 \_\_\_\_\_

CIDREQ :	_____
SAGIR	_____
Demande :	20000 8237
Intervenant :	_____
Intervention :	1600/4285
Lieu d'intervention :	_____

CC: Madeleine LEFEBVRE, conseillère municipale  
CC: Serge DESLIÈRES, député provincial  
CC: Serge MARCIL, député fédéral  
CC: Ministère de l'Environnement

Le 8 juin 2001

Monsieur art. 53-54

Objet : Plainte concernant de la saleté de source inconnue qui détériorerait les propriétés des résidents du secteur dit «Du Bassin» à Salaberry-de-Valleyfield - Pétition de citoyens de 75 résidences

---

Monsieur,

Nous accusons réception de votre plainte du 6 juin 2001 concernant l'objet mentionné en rubrique et reçue par télécopieur.

Votre demande a été confiée à monsieur Michel Paquin que vous pouvez rejoindre au (450) 370-3085, poste 224. Le nécessaire sera fait pour répondre à votre demande dans les meilleurs délais.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

RR/jl

  
Ronald Robillard, t.d.  
Chef de division





COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: Mme art. 53-54

Nom de la compagnie: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_ art. 53-54

Date de l'appel: 01/06/11

Heure de l'appel: 17h17

Dossier: Déput de Noiraube

Compte rendu de l'appel:

J'ai informé Mme art. 53-54 que nous étions au courant du dossier, que des échantillons ont été prélevés il y a quelques semaines et que nous sommes dans l'attente des résultats et suite à ces résultats nous allons élaborer un plan d'action en commençant par une rencontre possible avec l'entreprise.

 01/06/11

## Paquin, Michel

---

**De:** Delisle, Réal  
**Envoyé:** 12 juin, 2001 10:26  
**À:** Robillard, Ronald  
**Cc:** Lafortune, Diane; Paquin, Michel; Robert, Pierre; St-Martin, Luc  
**Objet:** Dossier Schenley

Bonjour Ronald,

Comme convenu, j'ai discuté du dossier Schenley avec Pierre la semaine dernière. Il est d'accord pour proposer aux citoyens de se constituer un comité et planifier une rencontre à laquelle seraient invités en plus des représentants du comité des citoyens et du Menv., **des représentants de la Municipalité, du bureau du député, et de la RRSSS**. Il faudrait aussi **prévoir rencontrer la Cie avec les représentant de la RRSSS avant la réunion avec les citoyens** pour faire le point avec eux sur le sujet et établir un plan d'action avec échéancier visant notamment à déterminer sur la nature du problème, évaluer la situation dans les industries similaires, déterminer et évaluer les solutions possibles, mettre en place la ( les ) solution retenue et enfin prévoir leur participation à un comité de concertation entreprise-citoyens.

En conséquence, il faudrait **dès à présent informer l'entreprise de notre démarche et planifier la première rencontre** qui devrait se tenir quelque temps après le retour des vacances de Diane de façon à lui permettre de faire certaines vérifications sur ce qui se passe ailleurs dans ce type d'industrie. Comme Diane revient le 25 juin, la rencontre de Schenley pourrait avoir lieu en début juillet et celle des citoyens quelques jours après.

Il y aurait donc lieu dès à présent de **demander des propositions de date pour la rencontre**. Il faudrait aussi contacter **la RRSSS pour les informer de ce dossier et solliciter leur implication et leur participation**. Pierre me mentionnait avec raison qu'il était étonnant que les citoyens ne se questionnent pas sur l'aspect santé dans ce dossier eu égard aux émissions produites vs la croissance de champignons en plus des odeurs.

Bonne journée

Pierre, si tu as d'autres commentaires, suggestions etc. svp. m'en informer.

*Réal Delisle*

**Direction Régionale de la Montérégie**  
30 ave. du Centenaire  
Salaberry de Valleyfield  
450-370-3085 poste 222

oui, il y a QUESTIONNEMENT  
SUR CET ASPECT  
↳ QUESTIONS qu'il retienne  
DANS LEUR JARDIN...



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: \_\_\_\_\_ art. 53-54

~~Nom de la compagnie:~~ Presence d'un dépôt narrative

Noméro de téléphone: \_\_\_\_\_

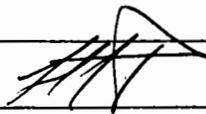
Date de l'appel: 14 juin 2001

Heure de l'appel: 11h11

Dossier: 7610-16-01-0

Compte rendu de l'appel:

M. \_\_\_\_\_ art. 53-54 désire que nous lui  
écrivions sur les démarches qui seront  
entrepris par le ministère car il  
voudrait être en mesure d'informer  
adéquatement les près de 100 plaignants  
Je lui ai dit que j'allais vérifier  
ce que nous pouvons faire en ce sens.

 01/06/14



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

**BORDEREAU DE TRANSMISSION**

**DESTINATAIRE**

Nom : <b>LAFORTUNE</b>	Prénom : <b>DIANE</b>	Téléphone au bureau : <b>(450) 370 - 3085 poste 228</b>
Organisme :		Télocopieur : <b>(450) 370 - 3088</b>

**EXPÉDITEUR OU EXPÉDITRICE**

Nom : <b>GAGNON</b>	Prénom : <b>MICHELLE</b>	Téléphone au bureau : <b>(418) 643 - 8225 poste</b>
Adresse : Service d'analyse et d'étude de la qualité du milieu 2700 rue Einstein, bureau E-1-215, Ste-Foy (Québec) G1P 3W8		Télocopieur <b>(418) 643 - 9023</b>

DATE <b>27/06/01</b>	HEURE <b>15h38</b>	NOMBRE DE PAGES <b>7</b> (inclus celle-ci)
----------------------	--------------------	-----------------------------------------------

**COMMENTAIRES**


Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :

Nom :	Téléphone :	poste :
-------	-------------	---------

L'information incluse dans ce document est CONFIDENTIELLE et elle est adressée uniquement au destinataire. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez S.V.P. nous en aviser immédiatement et nous retourner la transmission originale par la poste à l'adresse ci-dessous.



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

LABORATOIRE DE LA QUALITÉ DU MILIEU  
2700, Einstein, Ste-Foy (Qué) G1P 3W8  
TÉL: (418) 643-8225 FAX: (418) 643-9023

CERTIFICAT D'ANALYSE  
BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95984

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Surface de balançoire  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 18-M

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT (S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

CERTIFICAT D'ANALYSE  
BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

LABORATOIRE DE LA QUALITÉ DU MILIEU  
2700, Einstein, Ste-Foy (Qué) G1P 3W8  
TÉL: (418) 643-8225 FAX: (418) 643-9023

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95985

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Glissoire de piscine  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 101-M

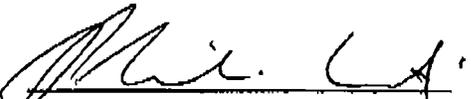
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

CERTIFICAT D'ANALYSE  
BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

LABORATOIRE DE LA QUALITÉ DU MILIEU  
2700, Einstein, Ste-Foy (Qué) G1P 3W8  
TÉL: (418) 643-8225 FAX: (418) 643-9023

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95986

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Balcon  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 96-M

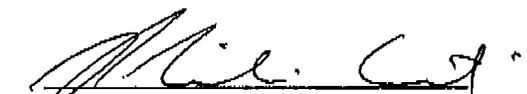
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

## Annexe aux certificats d'analyse

Numéros de laboratoire 95984, 95985 et 95986

Date d'émission : 27 juin 2001

### Contexte

Le 11 mai 2001, notre laboratoire a reçu de M. Michel Paquin trois échantillons de résidus solides aux fins de réaliser une analyse des champignons. Ces trois échantillons ont été numérotés 95984, 95985 et 95986.

En parallèle à cette demande, M. Michel Paquin nous transmis une copie d'un certificat d'analyse émis par le laboratoire SM et identifié « Distilleries Schenley 06 décembre 1999 ».

### Objectif de l'analyse

Notre laboratoire possède l'expertise pour vérifier la présence de moisissures dans des échantillons. Nous avons convenu avec M. Paquin de réaliser des observations microscopiques des échantillons et de tenter de cultiver ces moisissures sur un milieu de culture qui permet leur croissance, dans le but de vérifier la présence de moisissures.

### Résultat - Observation microscopique des échantillons

À cette étape de l'analyse, il n'a pas été possible de voir clairement des structures typiques de moisissure.

### Résultat - Culture sur le milieu Rose-Bengal suivi d'une observation microscopique des cultures

Les échantillons solides ont été mis en suspension dans de l'eau tamponnée, puis ces suspensions ont été étalées sur le milieu de culture Rose-Bengal. Après quelques jours de croissance, des colonies typiques de moisissures (mycélium), certaines blanches, d'autres noires et d'autres jaunes, se sont développées. Ces colonies ont été observées au microscope. On distinguait clairement des structures typiques de moisissures (mycélium et hyphes). Donc, les trois échantillons contenaient des moisissures.

### Conclusion

Notre analyse confirme que les trois échantillons contenaient des moisissures. Notre analyse ne permet cependant pas d'identifier ces moisissures à l'espèce ni de déterminer leur origine. Nous ne possédons ni l'expertise ni l'équipement pour effectuer ce travail. Notre analyse ne permet pas non plus de tirer des conclusions différentes des conclusions obtenues par le laboratoire SM.



---

Philippe Cantin, Ph.D., *microbiologiste*



Centre d'expertise  
en analyse environnementale  
du Québec

Date de réception

N° demande

0511 95984

**DEMANDE D'ANALYSE**

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Présence de substances noires		Code projet 2001-7616-162
Responsable Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. régional de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Code postal J6S 5X4	Télé. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		
Prélevé par Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques) conservé à 4		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	95984	18-M	1	2001-05-09	15h06	fr	I	Surface de balançoire
1	95985	101-M	1	2001-05-09	16h38	fr	I	glissoire de piscine
1	95986	96-M	1	2001-05-09	15h41	fr	I	balcon
1								

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	Analyse de champignons

Remarque :

Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

N.B. : Les sections ombragées sont réservées au Centre d'expertise

Le 3 juillet 2001

Art. 53-54

Objet: Pétition de 75 propriétaires du secteur dit «Du Bassin» à Salaberry-de-Valleyfield

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre conversation téléphonique du 14 juin 2001 avec monsieur Michel Paquin relativement au suivi accordé par le ministère de l'Environnement dans le dossier des dépôts noirâtres qui s'accumulent sur les résidences et les meubles de jardins du quartier adjacent à l'entreprise Les Distilleries Schenley inc.

Mentionnons que, dans un premier temps, il serait difficile pour quiconque de nier les émissions survenues le 1<sup>er</sup> mai dernier. Toutefois, l'entreprise soutient, sur la base de résultats d'échantillonnages qu'elle a réalisés antérieurement sur sa propriété, que les dépôts noirâtres habituellement constatés sont plutôt constitués de moisissures.

Dans ce contexte, nous prévoyons dans une première étape rencontrer les représentants de l'usine pour discuter de la problématique et proposer une démarche visant à confirmer la nature et les concentrations des émissions atmosphériques en provenance de l'usine dès que nous aurons obtenu copie des résultats des prélèvements réalisés par les techniciens du MENV le 9 mai dernier.

...2/

- |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Direction régionale de la Montérégie<br>201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage<br>Longueuil QC J4K 2T5<br>Téléphone : (450) 928-7607<br>Télécopieur : (450) 928-7625 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont<br>101, rue du Ciel, bur. 1.08<br>Bromont QC J2L 2X4<br>Téléphone : (450) 534-5424<br>Télécopieur : (450) 534-5479 | <input checked="" type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield<br>30, avenue du Centenaire, bur. 2.05<br>Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4<br>Téléphone : (450) 370-3085<br>Télécopieur : (450) 370-3088 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Sur réception de ces précisions, nous serons en mesure de rencontrer par la suite les représentants des citoyens pour faire le point sur la situation. À cet effet, nous invitons les citoyens à former un comité qui pourrait représenter les propriétaires touchés par le problème lors de cette rencontre.

Seront également invités à participer à cette rencontre, la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, un représentant du bureau du député et de la Régie régionale de la santé et des services Sociaux (RRSSS).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter M. Michel Paquin au [450] 370-3085, poste 224.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Adjoint du Service industriel et  
Responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/MP/jl

Cc : Monsieur Claude Tremblay  
Régie régionale de la santé et des services sociaux

Le 5 juillet 2001

Monsieur Claude Tremblay  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

Objet : 7610-16-01-0286800  
Les Distilleries Schenley inc.

---

Monsieur,

À la suite de notre conversation téléphonique d'hier, je vous transmets copie des résultats d'analyses effectuées par la compagnie Les Distilleries Schenley inc. en décembre 1999, une partie des résultats de notre échantillonnage réalisé le 9 mai dernier et le rapport de l'inspection réalisée. Les autres résultats vous seront transmis dès que disponibles.

Comme convenu, je vous enverrai aussi ultérieurement, les résultats de caractérisation des émissions atmosphériques que nous nous apprêtons à demander dans le cadre de leur demande de certificat d'autorisation.

Sur réception de ces informations supplémentaires, j'apprécierais obtenir un avis de votre part sur le volet santé relié aux émissions atmosphériques des Distilleries Schenley inc.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Adjoint du Service industriel et  
Responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/jl



Direction régionale de la Montérégie  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil QC J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bur. 1.08  
Bromont QC J2L 2X4  
Téléphone : (450) 534-5424  
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
30, avenue du Centenaire, bur. 2.05  
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4  
Téléphone : (450) 370-3085  
Télécopieur : (450) 370-3088

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95984

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Surface de balançoire  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 18-M

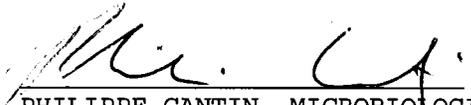
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

09 JUIL. 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95985

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Glissoire de piscine  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 101-M

PARAMÈTRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

09 JUIL. 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95986

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Balcon  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41

BOUTEILLE NO.: 96-M

PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
R E C U L É

09 JUL. 2001

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

09 JUL. 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELDContexte

Le 11 mai 2001, notre laboratoire a reçu de M. Michel Paquin trois échantillons de résidus solides aux fins de réaliser une analyse des champignons. Ces trois échantillons ont été numérotés 95984, 95985 et 95986.

En parallèle à cette demande, M. Michel Paquin nous transmis une copie d'un certificat d'analyse émis par le laboratoire SM et identifié « Distilleries Schenley 06 décembre 1999 ».

Objectif de l'analyse

Notre laboratoire possède l'expertise pour vérifier la présence de moisissures dans des échantillons. Nous avons convenu avec M. Paquin de réaliser des observations microscopiques des échantillons et de tenter de cultiver ces moisissures sur un milieu de culture qui permet leur croissance, dans le but de vérifier la présence de moisissures.

Résultat - Observation microscopique des échantillons

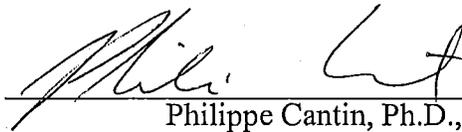
À cette étape de l'analyse, il n'a pas été possible de voir clairement des structures typiques de moisissure.

Résultat - Culture sur le milieu Rose-Bengal suivi d'une observation microscopique des cultures

Les échantillons solides ont été mis en suspension dans de l'eau tamponnée, puis ces suspensions ont été étalées sur le milieu de culture Rose-Bengal. Après quelques jours de croissance, des colonies typiques de moisissures (mycélium), certaines blanches, d'autres noires et d'autres jaunes, se sont développées. Ces colonies ont été observées au microscope. On distinguait clairement des structures typiques de moisissures (mycélium et hyphes). Donc, les trois échantillons contenaient des moisissures.

## Conclusion

Notre analyse confirme que les trois échantillons contenaient des moisissures. Notre analyse ne permet cependant pas d'identifier ces moisissures à l'espèce ni de déterminer leur origine. Nous ne possédons ni l'expertise ni l'équipement pour effectuer ce travail. Notre analyse ne permet pas non plus de tirer des conclusions différentes des conclusions obtenues par le laboratoire SM.



---

Philippe Cantin, Ph.D., *microbiologiste*

7 610 16-01-0778100-V2

Volume : 1 2001

PRÉSENCE D'UN DÉPÔT NOIR (FUMAGINE)  
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD  
SEPT 2001 À JUILLET 2002

MDDEP

Direction régionale de la Montérégie -  
Bureau de Valleyfield

P

## Contacts

consultant pour CA :

Art. 53-54

USINE :

M. Michel Brodeur

Tel: 450 - 373 - 3230 poste 3210

ou

art. 53 - 54

fax: 450 - 373 - 6319

# Bureau St-Himothée (450) 370-3085

RRSSS :

Dr François Levac

Tel: 450 - 928 - 6777 (4061)

Fax: 450 - 928 - 3760

courriel: F. Levac@rrsss16.gouv.qc.ca

projet: 514 204 2644

Mme Madeleine Lefebvre : conseillère municipale

Tel: 450 - 371 - 0943

ou 601 - 0735

Après discussion avec Jean Dubé de la faune  
il me donne un nom de spécialiste  
en pucerons à l'insectarium.

André Payette  
872-0663

Peumpe usproa se par adentillanage air

M. René Leblanc : Inspec. Sol-CRN  
514 - 933 - 7271

Labo de la Lézard:

Jacques Boulerice 450 664 1750 (223)  
commun Jacques.

MRN: pucerons

M. Piene Thérien

(418) 643-9538

piene.therien@mrn.

gouv.qc.ca

Ministère des Ressources naturelles

Direction de la conservation des forêts

Division des relevés et diagnostics

2100 rue Einstein

local D.2.310A

Ste-Foy, QC

G1P 3W8

C. Fayens : échantillon 10 juin 2002

Art. 53-54

## Facts importants

6 mai 2002

- Je joins M. Brodeur et le Dr Levac pour confirmer une rencontre et une visite à Valleyfield le 14 mai prochain

depart 8h00  
rencontre M. Brodeur 13h30

Veronique <sup>Levesque</sup> sera avec nous pour la visite

14 mai 2002

Visite de la Schenley avec Dr Levac et Veronique Levesque  
toute la journée

28 mai 2002

Discussion avec Pierre Thérien du MAN (QC)

Nous discutons de la problématique des dépôts noirs  
il est prêt à faire des analyses  
à observer et/ou faire

- insecte visible

- t'en sucre

- photo numérique Avec Echantillon
- échantillon surtout sur arbre
- Mueuse d'arbre ou section d'écorce
- gratter dalle.
- lui faire parvenir les échantillons à QC
- quant max (Bouteille)

### Discussion avec Veronique Levesque

Je lui demande de me donner des informations et des confirmations de la discussion avec Roal →

Elle me confirme

- dépôt noir plus grand Mardi matin 2/3 Jov
- dépôt identique dans les 2 quartiers

Je lui demande

- o délimitation de la zone noire
  - o direction du vent
  - o éventail des compagnes et contaminants
  - o préparation pour éch. du 10
- M AU / HAPCC et vous

### Discussion avec M. Bouletice (Labo Laval)

Demander échantillon aux gens pour test complet pour indicateur pour et comparaison aux jltis

Soie → HAP → indicateur

5 juin 2002

- note à Michèle et Véronique pour beland dossiers et échantillonnage de lundi
- organisation de l'échantillonnage du 10 juin. Echange
- A. Mme Lefebvre (conseillère municipale) (Message) pour comité de citoyens (de l'usage message).

10 juin 2002

Une visite a été effectuée, le 10 juin dernier, avec le Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons discuté et statué, tous les trois, de la stratégie à adopter pour bien cerner le problème des dépôts noirs et du plan d'échantillonnage. Michel Paquin avait fait une liste des usines susceptibles de générer des dépôts dans les quartiers environnants (annexe 1).

Dans un premier temps, nous avons visité les zones environnantes des autres usines qui sont susceptibles d'émettre des particules. Voici les différentes zones identifiées (voir carte jointe - annexe 2):

- Zone 1 : près de la compagnie Good Year Canada inc. (fabrique des pneus - possibilité de noir de carbone utilisé pour les pneus);
- Zone 2 : près de Grace Canada inc. (usine de silicate - possibilité de poussière blanche);
- Zone 3 : près de CEZinc (usine de zinc - possibilité de poussière rouge de jarosite).

Pour certaines zones, des sous sections ont été redessinée afin d'affiner nos observations. Ainsi, nous aurons 2a), 3a)b)c).

- Zone 1 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2a) : cette zone est celle du garage municipal. Les arbres sont légèrement noirs (donc léger dépôt);
- Zone 3 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 3a) : cette zone est la section du boulevard Sainte-Marie près des entrepôts de la distillerie. Les arbres sont légèrement noirs (donc dépôt léger);
- Zone 3b) : cette zone couvre l'intercection du boulevard Sainte-Marie et la rue Viau. Ici encore il y a un léger dépôt sur les arbres;
- Zone 3c) : cette zone couvre les rues Napoléon, Académie et Viau entre Sainte-Marie et Laroche. Les arbres sont légèrement noirs ainsi que les gouttières.

Suite à l'observation des zones environnantes des autres entreprises, nous avons refait le trajet parcourant le quartier d'où nous provient les plaintes. Sur la rue Saint-Laurent, qui est près de la rivière, nous avons observé que les arbres étaient noirs plus que près du garage municipal mais moins que dans le reste du quartier. Les maisons n'étaient pas noires sur cette rue.

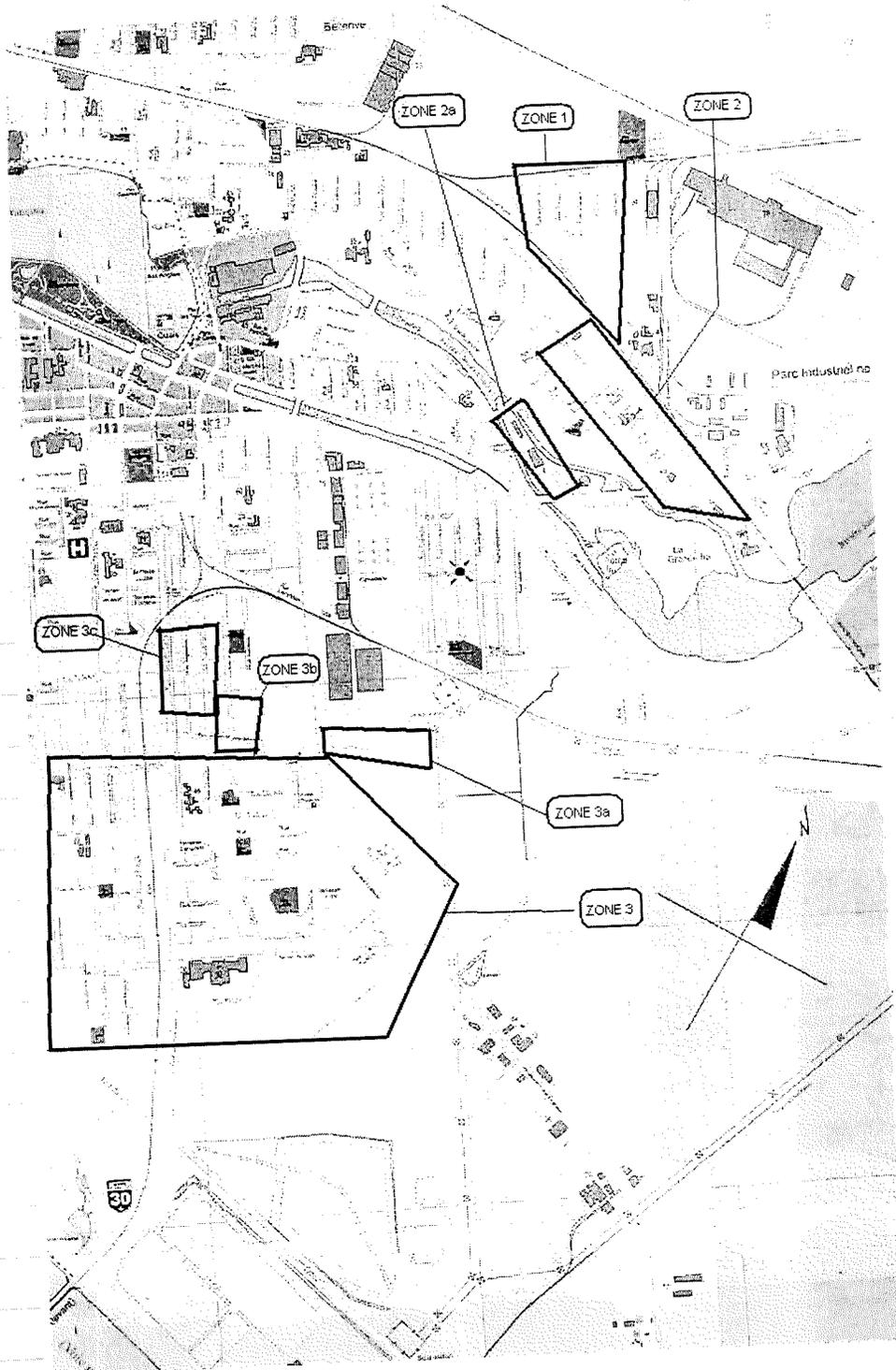
En général, plus nous appochons du cimetièrre et plus les arbres noircissent et qu'il y a augmentation du dépôt noir sur les maisons. Le maximun est observé à entre les rues Côté et Avon.

Suite à notre visite complète, nous avons recueilli neuf échantillons qui sont décrit en annexe 3. Les téléphones des citoyens rencontrés sont les suivants :

## Annexe 1

#	ENTREPRISE	ÉLOIGNE- MENT (km)	ACTIVITÉS
75	Les Distilleries Schenley	000	Distillerie
88	Plastiques Qualiplast inc.	0 01	
79	Grace Canada inc.	0 01	Catalyseurs pour industries pétrolières (zone 2 : silicate - dépôt blanc)
99	Van Waters & Rogers Ltée.	0 01	Entreposage de matière première
85	Macco organiques inc.	0 01	Produits de conservations alimentaires
69	Léger inc.	0 01	
100	Vêtements sports Gildan inc.	0 01	Textile
94	Silicate National Ltée	0 02	Silicate de sodium
78	Good Year Canada inc.	0 02	Caoutchou (zone 1 : noir de carbone)
72	Canbro	0 02	
84	M & J Moules inc.	0 02	
83	J.R. Mécanique ltée	0 02	
89	PolyOne	0 02	Plastique
70	Meloche inc.	0 02	Atelier d'usinage
73	C.A.T 2000	0 02	Transporteur
96	Trial Design	0 02	Ébénisterie architecturale sur mesure
74	Diésels Dion ltée.	0 02	Réparation de compresseur
76	Eka Chimie Canada inc.	0 02	Chlorate de sodium
91	QUSAC Décaf inc.	0 02	Décaféination
77	Fibrex Canada inc.	0 03	Entreprise fermé
80	Industries d'acier Gevrey inc.	0 03	
86	Noranda-CEZinc	0 03	Métallurgie (zone 3 : jarosite - dépôt rouge)
66	Ali Excavation inc.	0 03	Asphalte

# Annexe 2



### Annexe 3

Voici la liste des échantillons prélevés lors de la visite du 10 juin 2002. Étaient présents : Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons prélevé des échantillons à l'usine même, dans le cimetière situé à proximité et chez deux citoyens. Voici les coordonnées des échantillons :

- Échantillon #1: Prélevé sur le « mur nord de la centrale thermique ». Photos #002 de loin, #003 et #004 de près. Photos #005 et #006 montrent le noir sur le tuyau nord de la centrale thermique.
- Échantillon #2: Prélevé de « drêche » sans photo.
- Échantillon #3: Prélevé sur le « mur sud-est de l'entrepôt C ». Photos #007 de loin, #008 de près et #009 très grossit.
- Échantillon #4: Prélevé sur le toit de l'entrepôt 112.
- Échantillon #5: Échantillon d'un bouleau près de l'entrepôt C  
Photo #010 de loin et #011 de près.
- Échantillon #6: Échantillon d'un érable près de l'entrepôt C (voisin de l'échantillon 5).  
Photos # 012 de loin et #013 de près.
- Échantillon #7: Prélevé sur la pierre tombale de [art. 53-54](#) en face de l'entrepôt C.  
Photos #014 de loin et #015 de près.
- Échantillon #8: Prélevé chez
- Échantillon #9: Prélevé chez

Entre le 10 juin et le 26 juin plusieurs contacts ont eu lieu entre la DR et la ville afin de mettre sur pied un comité de concertation et de tenir une réunion avant le 5 juillet - sans succès

Echange avec le laboratoire de Laval entre 28 juin et le 5 juillet.

M. Boulerice m'indique que visuellement les échantillons sont de la suie et que le rapport sera dans ce sens. Je lui explique que selon le MRN nous avons affaire à des champignons uniquement (fumagine). Je lui demande donc une analyse "quantitative" chimique.

M. Boulerice fera des analyses de HAP sur les échantillons de l'entrepôt 3 /

26 juin 2002

Visite privée du site avec M. Pierre thérèse de MAN (Sc)

substrat: { protéines / sucre / vitamines (minéraux)  
acides aminés  
Δ Vivant = source →

Entre 2 juillet et 5 juillet

Beaucoup d'échange pour organiser une  
réunion chez ce contact de contact  
1<sup>re</sup> date possible et seule d'ici  
début sept est le 1<sup>er</sup> août

9 juillet 2002

- Discussion avec Dr Levac qui m'indique qu'il a  
découvert que certains des champignons

Piero La France D.G.  
P

Reunion 23 Juin 2003

Reunion contre contamination

→ Faire parvenir copie ad. te  
à M.

Sab 6 012

adh. 18 avr 1<sup>er</sup> mai →  
pete →

Reçu de netty

Par petite operon

→ Sylvain → M. Seyoum

↳ petit MRC

qu'on a pas

premier d'implantation

4 onnada rie /

Travail à la source

avec l'ops →

→ fin avec p. MRC

→ revenir à venir - MRC



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: art. 53-54

Nom de la compagnie: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: art. 53-54

Date de l'appel: 01/09/06

Heure de l'appel: 11h00

Dossier: 7610-16-01-

Compte rendu de l'appel:

J'ai informé art. 53-54 des démarches effectuées - échantillonnage et analyse

- Discussion avec le BRSSS sur le point de vue toxicologique

- demande de caractérisation des émissions atmosphériques par iontraps

- possiblement une analyse avec ident. f. cat. in des moisissures à venir par un labo privé

- Nouvel échantillonnage réalisé la semaine prochaine

Je l'ai également informé que les bactéries (moisissures) retrouvées sont des moisissures présentes normalement dans l'air mais que dans des conditions idéales vont se reproduire et c'est pour ça qu'elles se développent aux alentours de la distillerie qui leur fournis la nourriture nécessaire (vapeurs d'alcool). Ils m'a mentionné qu'ils ont également réalisés des analyse qui confirme qu'il s'agit de moisissures

Pour ce qui est de la pressière James, selon ce qu'il m'a dit il semble fort probable qu'il s'agisse de polène. Il dit partir en vacance pour une semaine et qu'il rencontrera les autres plaignants pour les informer des développements. Il désire savoir quand nous pourrions obtenir les résultats de la caractérisation des émissions atmosphériques de la distillerie. Je lui ai répondu que nous avons fait cette enquête au cours de l'été.

En ce qui concerne la ~~part~~ possible provenance d'ailleurs que de la distillerie il aurait été informé par la personne qui a prélevé les moisissures qu'elle pourrait provenir de toute autre usine (Good Year, Zinc, Chromasol). Sur ce je lui ai répondu que même si les moisissures sont davantage présentes sur le côté Est des résidences il s'agit de conditions idéales privilégiées par les moisissures.

MAP 02/09/06

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2001-09-20

# D'INTERVENTION : ??????

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2001-09-13

INSPECTEUR : Michel Paquin, tech.

Accompagné de : Véronique Levesque

**LIEU INSPECTÉ**Quartier situé à l'est de l'entreprise  
« Les distilleries Schenley inc.»**ADRESSE POSTALE (si différente)**Les Distilleries Schenley inc.  
1 rue Salaberry  
Valleyfield (Québec)  
J6T 2G9

PLAIGNANT(E) : N/A ( x )

Rencontré : oui ( ) non ( )

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

**PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :**

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

Monsieur art. 53-54  
Madame**PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :**

PHOTO(S) ( ) Nombre : ( ) CROQUIS ( ) PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

**BUT(S) :** À la demande de Réal Delisle, responsable de bureau, procéder à des prélèvements de dépôt noir qui s'est déposé sur les résidences du quartier situé à proximité de l'entreprise Schenley tel que ca été réalisé ce printemps.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2001-09-20

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

En premier lieu on se rend chez monsieur art. 53-54 . Arrivé sur place le propriétaire nous explique qu'il a fait nettoyer sa résidence ainsi que les meubles de patio. On ne peut donc prélevé d'échantillon à cet endroit.

Le second lieu visité est le : art. 53-54 où on prélève tel que prévue deux échantillons pour analyse de moisissure et un pour analyse de suie. Les prélèvement sont effectués sur la gouttière à l'arrière de la résidence et porte le numéro :

Ensuite on se rends au art. 53-54 mais cette dernière est absente et la cour arrière est non accessible. On ne prélève donc pas d'échantillon à cet endroit.

En quatrième lieu on se rends chez art. 53-54 1. Ce dernier est absent cependant la cour arrière est accessible et on prélève trois échantillons art.53-54 sur la rampe du balcon. Dans ce prélèvement n est forcé de prélevé quelques toiles d'araignée.

Pour terminer on prélève sur la remise à jardin trois autres échantillons au art. 53-54 . Ces échantillons porte l'identification art. 53-54

## **RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2001-09-20

### **3. CONCLUSION DE L'INSPECTION**

Des échantillons ont été prélevé sur trois propriétés différentes situées sur les rues Haineault et Morin. Chaque échantillon comporte trois prélèvements, 2 pour analyse de moisissure et 1 pour analyse de suie.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2001-09-20

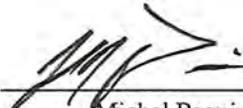
### 4. RECOMMANDATION

Demander les analyses prévues et informer le représentants des plaignants.

---

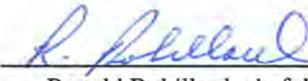
### 5. IDENTIFICATION

▪ RÉDIGÉ PAR :

  
Michel Paquin, tech.

le : 2000/09/20

▪ VÉRIFIER PAR :

  
Ronald Robillard, chef d'équipe

le : 2000/09/21

▪ COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

*o.k*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Paquin, Michel

---

**De:** Cantin, Philippe  
**Envoyé:** 19 septembre, 2001 11:32  
**À:** Paquin, Michel; 'caroline.duchaine@bcm.ulaval.ca'  
**Objet:** RE: identification des moisissures

Bonjour M. Paquin, Bonjour Mme Duchaine,

Nous allons tenter d'isoler sur le milieu Rose-Bengal les moisissures qui pourraient se trouver dans les échantillons que vous nous avez fait parvenir au début de la semaine. J'irai ensuite les porter la semaine prochaine ou dans deux semaines à Mme Duchaine qui fera l'identification.

N'hésitez pas à me contacter

Philippe Cantin, Ph.D., microbiologiste

Biologie et Microbiologie  
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec  
Ministère de l'environnement  
Complexe scientifique (boîte 46)  
2700, rue Einstein  
Sainte-Foy (Québec)  
G1P 3W8

(418) 643-8225 poste 228 →  
> fax : (418) 643-9023  
philippe.cantin@menv.gouv.qc.ca  
<http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq/index.htm>

> -----Message d'origine-----

> De: Paquin, Michel  
> Date: 17 septembre, 2001 14:14  
> À: Cantin, Philippe  
> Objet: TR: identification des moisissures

>  
>  
>  
>  
>

> Michel Paquin,  
> <mailto:michel.paquin@menv.gouv.qc.ca>

>  
>  
>  
>

> -----Message d'origine-----

> De: Caroline Duchaine [<mailto:caroline.duchaine@bcm.ulaval.ca>]  
> Date: 17 septembre, 2001 12:37  
> À: [michel.paquin@menv.gouv.qc.ca](mailto:michel.paquin@menv.gouv.qc.ca)  
> Objet: identification des moisissures

>  
>

> Bonjour Monsieur Paquin;  
> Tel que mentionné lors de notre conversation téléphonique, je vous  
> envoie les procédures concernant les identifications fongiques. Étant  
> spécialisée dans les moisissures de l'air, je ne peux pas garantir  
> une identification de toutes les souches. Si l'observation en menait  
> à aucune identification, il n'y aura aucune charge pour votre  
> laboratoire. Autrement, les frais sont de 25\$/souche.

>  
> SVP, faire parvenir les isolats purs sur des boîtes de SDA ou Rose  
> bengale si possible. Si vous utilisez d'autres milieux, faites-le moi  
> savoir à l'envoi.  
>  
> Vous pouvez venir porter les souches ici-même (appelez au laboratoire  
> si vous ne savez pas où il se trouve). Nous sommes à l'Hôpital Laval  
> sur le chemin Ste-Foy.

>  
> À bientôt  
> Caroline

> --  
> \*\*\*\*\*

> Caroline Duchaine, Ph.D.  
> Professeure adjointe de biochimie-microbiologie  
> Centre de Recherche  
> Hôpital Laval  
> 2725 Chemin Ste-Foy  
> Ste-Foy (Québec)  
> Canada  
> G1V 4G5

>  
> bureau: 418 656-8711 poste 5837  
> fax: 418 656-4509  
> Caroline.Duchaine@bcm.ulaval.ca  
>

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7743

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Glissoire de piscine.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 101-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP 2001

DIRECTION INTERRÉGIONALE  
DE LA MONTÉRÉGIE  
VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

**CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7742

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Balcon.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 96-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP 2001

**CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7741

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Remise.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 36-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP. 2001

DIRECTION MONTEGEGIE  
BUREAU REGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7740

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Surface de balançoire.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 18-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP 2001

REGIE  
REGIONAL  
VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## ANNEXE

Projet : 2001-7616-161 - Présence de substances noires.

Dans le cadre du projet 2001-7616-161 – Présences de substances noires, quatre échantillons portant les numéros de laboratoire 7740 à 7743 ont été reçus au laboratoire le 11 mai 2001. Une vérification microscopique a été faite dans le but de vérifier s'il y a présence de suie.

L'examen microscopique révèle la présence de suie sur ces 4 frottis; soit le n° 7740 (surface de balançoire), le n° 7741 (remise), le n° 7742 (balcon) et le n° 7743 (glissoire de piscine).



Hélène Supper, Chim. B. Sc.  
Division chimie inorganique

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP. 2001

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Le 27 septembre 2001

Docteur François Levac  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Objet : Présence d'un dépôt noir - Les Distillateurs Schenley inc.

---

Monsieur,

Comme convenu nous vous transmettons copie des certificats d'analyse visant à révéler la présence de suie dans les échantillons prélevés à proximité de la distillerie le 9 mai dernier.

Nous vous informons en outre qu'afin d'identifier les moisissures retrouvées sur les surfaces des bâtiments et autres, nous avons réalisé le 20 septembre 2001 de nouveaux prélèvements qui ont été acheminés au laboratoire de l'hôpital Laval de Québec pour observation microscopique. Les résultats vous seront transmis dès que possible de même que le rapport de caractérisation des émissions atmosphérique que doit réaliser l'entreprise.

Pour toute information complémentaire n'hésiter pas à communiquer avec le soussigné au [450] 370-3085 poste 222

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Adjoint du service industriel et  
Responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/MP/jl

Direction régionale de la Montérégie  
Bureau régional de Valleyfield  
Service industriel  
30, avenue du Centenaire, bureau 205  
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4

Téléphone : (450) 370-3085, poste 224  
Télécopieur : (450) 370-3088

Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel : [michel.piquin@menv.gouv.qc.ca](mailto:michel.piquin@menv.gouv.qc.ca)





0. 0914 47714

## DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° :            de

Nom du projet Présence de substances noires		Code projet 2001-7616-161
Responsable Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire		
Code postal J6S 5X4	Télé. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin	Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire	
Remarques	
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	<b>47714</b>	18-M	1	2001-09-13	10h36	mb	I	Sur la remise
2	<b>47715</b>	96-m	1	2001-09-13	10h20	mb	I	sur la rampe du balcon
3	<b>47716</b>	36-h	1	2001-09-13	10h00	mb		Coin de la maison sur dalle et gouttières

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1 à 3	Observation microscopique (moisissure)

Remarque :
Rejet d'échantillon (raison, no labo.,paramètre) :

**Client :**  
**Ministère de l'environnement**  
**(Attention de Philippe Cantin)**

Ste-Foy, le 23 janvier 2002

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

29 JAN. 2002

**Objet : rapport no 020104**  
**Identification de moisissures**

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Monsieur Paquin,

Vous trouverez ci-joint le rapport d'identification de moisissures apportées par Monsieur Philippe Cantin à notre laboratoire.

Comme nous le disons dans le rapport, ces résultats ne sont pas représentatifs des surfaces prélevées, les boîtes apportées étant trop vieilles et trop confluentes pour être analysées de façon fiable.

Nous restons à votre disposition pour toute analyse ultérieure.

Bien à vous



Anne Mériaux  
Centre de recherche de l'hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5759

Pour: Caroline Duchaine, PhD  
Centre de Recherche de l'Hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5837

Ste-Foy, le 04 janvier 2002

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
RÉGULÉ

Client :  
**Ministère de l'environnement**  
**(Attention de Philippe Cantin)**

29 JAN. 2002

**Identification de moisissures**  
**Rapport no 020104**

DIRECTION MONTEREGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

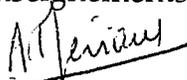
**Identification au groupe, genre ou à l'espèce des colonies ayant produit des structures suffisamment complètes pour identification.**

Échantillon	Milieu de culture	Nombre de colonies sur la boîte	Identification
47714/1	RBA	3 1 1	Levure <i>Cladosporium</i> sp. <i>Aspergillus</i> sp. <i>Chaetomium</i> sp.
47714/2	RBA	14 3 1	<i>Aureobasidium</i> sp. <i>Cladosporium</i> sp. Levure
47716	RBA	Boîte très confluente	<i>Cladosporium</i> sp. Mycelium stérile
47715	RBA	Boîte très confluente	Impossible à analyser

Les identifications ont été effectuées par prélèvement « scotch tape ». Cependant les boîtes qui nous sont parvenues étaient beaucoup trop vieilles et trop confluentes pour être représentatives des surfaces prélevées. Pour cette raison, aucune facture ne vous sera envoyée.

Il aurait été intéressant de reprendre ces prélèvements et de les étaler selon la technique dont nous avons discuté avec Monsieur Philippe Cantin.

Nous sommes toujours à votre disposition pour toute analyse ultérieure et tous renseignements complémentaires.

  
Anne Mériaux  
Centre de recherche de l'hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5759

Pour: Caroline Duchaine, PhD  
Centre de Recherche de l'Hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5837

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47714

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Sur la remise  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 18-M

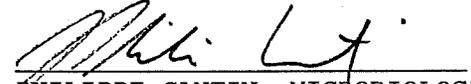
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47715

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Sur la rampe du balcon  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 96-M

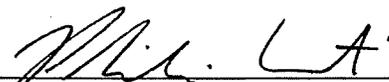
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47716

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Coin de la maison sur dalle et gouttières  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 36-h

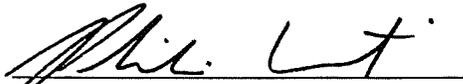
PARAMETRE (S)	RÉSULTAT (S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1



## DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° : / de /

Nom du projet Présence de substances noires		Code projet 2001-7616-161
Responsable Michel Paquin		Tél. : (450) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire		
Code postal J6S 5X4	Télé. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin		Tél. : (450) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	010715	18-M	1	2001-09-13	10h36	fr	I	Sur la remise
2	010716	96-m	1	2001-09-13	10h20	fr	I	sur la rampe du balcon
3	010717	36-h	1	2001-09-13	10h00	fr		Coin de la maison sur dalle et gouttières

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1 à 3	Analyse de suie
<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b> <b>REÇU LE</b> <b>26 SEP. 2001</b> <b>DIRECTION MONTÉRÉGIE</b> <b>BUREAU RÉGIONAL</b> <b>DE VALLEYFIELD</b>	

Remarque :
Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :



**1 IDENTIFICATION**

Numéro du dossier	7610-16-01-028600
Nom du dossier	Dépot de substance noire

**2 PRÉLÈVEMENT**

Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire	Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire
18-M	E001934	010715			
26-M		010716			
36-M		010717			

Date du prélèvement	Nom du préleveur	Signature
A M J 01 09 13	En lettres mouées Michel Paquin	

**3 EXPÉDITION**

Les échantillons ont été acheminés au Laboratoire de Laval - BL Vanier  
(indiquer le laboratoire)

**4 RÉCEPTION AU LABORATOIRE**

J'ai reçu les échantillons mentionnés au point 2 en bon état

Les échantillons sont scellés et les scellés sont intacts

Les numéros de scellés sont ceux mentionnés au point 2

Je leur ai attribué les numéros de laboratoire mentionnés au point 2

Remarques : Reçu de Sucom (#250-355-674)

---

Date de réception	Heure	Nom	Signature
A M J 2001 09 14	9:45	En lettres mouées JACQUES BOULÉRIE	

Le 27 septembre 2001

Docteur François Levac  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Objet : Présence d'un dépôt noir - Les Distillateurs Schenley inc.

---

Monsieur,

Comme convenu nous vous transmettons copie des certificats d'analyse visant à révéler la présence de suie dans les échantillons prélevés à proximité de la distillerie le 9 mai dernier.

Nous vous informons en outre qu'afin d'identifier les moisissures retrouvées sur les surfaces des bâtiments et autres, nous avons réalisé le 20 septembre 2001 de nouveaux prélèvements qui ont été acheminés au laboratoire de l'hôpital Laval de Québec pour observation microscopique. Les résultats vous seront transmis dès que possible de même que le rapport de caractérisation des émissions atmosphérique que doit réaliser l'entreprise.

Pour toute information complémentaire n'hésiter pas à communiquer avec le soussigné au [450] 370-3085 poste 222

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Adjoint du service industriel et  
Responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/MP/jl

Direction régionale de la Montérégie  
Bureau régional de Valleyfield  
Service industriel  
30, avenue du Centenaire, bureau 205  
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4

Téléphone : (450) 370-3085, poste 224  
Télécopieur : (450) 370-3088  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel : [michel.paquin@menv.gouv.qc.ca](mailto:michel.paquin@menv.gouv.qc.ca)





COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



art. 53-54

Nom de l'interlocuteur: \_\_\_\_\_

Nom de la compagnie: des distillateurs Schenley

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

art. 53-54

Retour  
~~Date~~ de l'appel: \_\_\_\_\_

01/10/23

Heure de l'appel: \_\_\_\_\_

10h05

Dossier: \_\_\_\_\_

Compte rendu de l'appel:

J'ai informé M. \_\_\_\_\_ art. 53-54 \_\_\_\_\_ des prélèvements réalisés en sept. dernier et que ceux-ci avaient été envoyés au labo de l'hôpital Laval pour identifier le type de moisissures et que les résultats sont en attente et dès que nous serons en possession de ceux-ci nous les acheminerons à la RRSSS afin de connaître s'il peut y avoir des problèmes de santé liés à la présence des moisissures. Je l'ai informé également que des dépoussières étaient prévues sur certaines conduites d'évacuation de la Schenley. M. Moogehin a mentionné que les résidents sont sur le point de réaliser un recours collectif contre l'entreprise.

MA 01/10/23

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

26 NOV. 2001

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
NATURE: Frottis  
PARAMÈTRE: Identification  
MÉTHODE:

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

NUMÉRO LABO.	NUMÉRO ÉCH.	DATE DE RÉCEPTION	DATE DE PRÉLEVEMENT	RÉSULTATS	LDM
10715	18-M	2001/09/14	2001/09/13	H/V	NA
10716	96-m	2001/09/14	2001/09/13	H/V	NA
10717	36-h	2001/09/14	2001/09/13	H/V	NA

H/V: Voir annexe

REMARQUE(S): H/V: Voir annexe.

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2001/11/16

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

## ANNEXE

Projet : 2001-7616-161 - Présence de substances noires.

Dans le cadre du projet 2001-7616-161 – Présences de substances noires, trois échantillons portant les numéros de laboratoire 10715 à 10717 ont été reçus au laboratoire le 14 septembre 2001. Une vérification microscopique a été faite dans le but de vérifier s'il y a présence de suie.

L'examen microscopique révèle la présence de suie sur ces 3 frottis; soit le n° 10715 (sur la remise), le n° 10716 (sur la rampe du balcon) et le n° 10717 (coin de la maison sur dalle et gouttières).

Émis le 14 novembre 2001.

  
Hélène Supper, Chim. B. Sc.  
Division chimie inorganique



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: M. art. 53-54

Nom de la compagnie: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_ art. 53-54

Date de l'appel: 01-12-06

Heure de l'appel: PM 13h44

Dossier: \_\_\_\_\_

Compte rendu de l'appel:

M. art. 53-54 veut connaître les recherches qui sont réalisées dans le dossier. Je l'informe que nous sommes en attente des résultats d'analyse de moisissure mais que la responsable de ces analyses m'a informé que ne pourra tirer de conclusions de l'analyse de moisissures car il y aurait trop de type de moisissure par échantillon. Par ce qui est de la caractérisation des effluents atmosphérique l'analyste au dossier dit rencontrer l'ontopneure en janvier je l'informe qu'il est également possible que nous demandions à l'ontopneure d'installer un échantillonneur à grand débit pour évaluer les retombées de poussières. Selon lui ils ont réalisé l'échantillonnage des poussières et il s'agit de bauxite et de charbon, cela provenirait toujours selon lui

de la zinc électrolytique lors du  
debranchement des wagons et la période d'hiver  
serait la pie.

## Guay, France

---

**De:** Delisle, Réal  
**Envoyé:** 12 décembre, 2001 11:22  
**À:** Paquin, Michel  
**Cc:** Guay, France; Robillard, Ronald  
**Objet:** TR: dossier Schenley

Bonjour Michel,

Relativement au point 8 France m'informe qu'elle a déjà eu plusieurs conversations avec André Grondin sur le sujet et qu'elle peut te fournir toutes les informations utiles sur le sujet. Par ailleurs, France m'a aussi parlé de la hauteur de la cheminée qui aurait été haussée depuis 2 ans et aussi de d'autres interrogations qu'elle a sur le dossier et qui pourraient être vérifiées lors de la prochaine inspection. Il serait donc souhaitable que tu communique avec France pour discuter du dossier plus en détail avant de réaliser la prochaine inspection.

Merci

—Message d'origine—

**De:** Delisle, Réal  
**Date:** mardi 11 décembre 2001 10:24  
**À:** Paquin, Michel  
**Cc:** Robillard, Ronald; Robert, Pierre; Guay, France  
**Objet:** dossier Schenley

Comme suite à notre rencontre de ce matin qui fait suite aux discussions que j'ai eues avec Pierre Robert et France Guay sur le dossier cité en objet, il y a lieu de retenir les points suivants:

- 1- Une inspection doit avoir lieu rapidement pour confirmer l'absence de canalisation et de traitement des odeurs conforme aux dispositions de l'article 16 de RQA et émettre l'avis d'infraction requis le cas échéant.
- 2- Cette inspection devra aussi permettre de faire le point sur les différentes chaudières en place et utilisées
- 3- Contacter M.Henri Durocher pour vérifier s'il y a ou s'il y a déjà eu des échantillonneurs à grand débit installés à Valleyfield et le cas échéant à quel endroit. Demander les rapports sur les échantillonnages réalisés. Vérifier la possibilité d'obtenir un ou deux appareils pour installer et les modalités et ententes requises pour procéder.
- 4- Vérifier les sites potentiels pour l'installation d'un ou 2 appareils d'échantillonnage pour 3 à 6 mois. ( en fonction des vents dominants et des sources potentielles de poussières )
- 5- **TRÈS IMPORTANT** rencontrer le plaignant pour l'informer de nos démarches et lui donner un suivi régulier de l'évolution du dossier ( 1 fois par mois minimum ) même s'il n'y a pas grand changement **et me tenir personnellement informé des suivis réalisés auprès du plaignant et de l'évolution de ce dossier.**
- 6- T'assurer d'obtenir rapidement les résultats d'échantillonnage des moisissures transmis pour l'identification.
- 7- **Planifier une nouvelle campagne d'échantillonnage à des endroits pré déterminés pour échantillonner les poussières et vérifier la présence de suie. Il va de soi que ces endroits devront être nettoyés après le premier échantillonnage si on veut vérifier ou déterminer des éventuelles émissions de suie.**
- 8- Vérifier auprès de André Grondin du SQA quels sont les traitements habituellement utilisés dans les distilleries pour traiter les émissions en provenances des distilleries notamment les émissions de vapeurs contenant des levures et de l'alcool favorisant la croissance de moisissures.

Merci

**Réal Delisle**  
**Direction Régionale de la Montérégie**  
30 ave. du Centenaire  
Salaberry de Valleyfield  
450-370-3085 poste 222



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: Philippe Coulin

Nom de la compagnie: Robo Québec

Numéro de téléphone: —

Date de l'appel: 12 décembre 2001

Heure de l'appel: PM

Dossier: Schenley

Compte rendu de l'appel:

M. Coulin n'a pas encore reçu le rapport de Mme Mercant. Je lui ai dit que je préférerais que Mme Mercant lui envoie le rapport (question de connaissance du domaine) et pour qu'il puisse peut-être s'entendre avec pour une façon adéquate et appropriée d'échantillonner les surfaces des propriétés. Il va me rappeler dès qu'il aura le rapport et il va également discuter avec Mme Mercant.

01-12-12

novise

sup. copie à Michel Paquin

France Guay

en surlignant ce qui  
l'est sur l'original.



Merçi

**NOTE AU  
DOSSIER**

Rencontres avec Monsieur Serge Deslières, Député de Salaberry-Soulanges (et membre de la Commission parlementaire sur l'environnement)

La présente note se veut un bref rappel des sujets et des principales suites discutés avec Monsieur Deslières en présence de Monsieur André Daoust, son attaché politique, et de Réal Delisle, de la Direction régionale, le vendredi, 15 février 2002 (voir Ordre du jour annexé à la présente).

**1- Traitement des dossiers environnementaux : délais dans la région**

Nous avons informé Monsieur Deslières de l'état d'avancement des principaux dossiers dans son comté qui étaient, à ce moment-là, fort peu nombreux, mais nous l'avons également informé de ceux que nous avons dans le comté voisin de Vaudreuil. Sans entrer dans les détails, Monsieur Deslières a pu constater que notre « case load » avait diminué depuis les derniers six mois et que les délais s'étaient améliorés.

**2- Les Distilleries Schenley – émanations de poussières et polluants**

En raison, d'une part, de plaintes venant de certains citoyens prétendant recevoir des poussières de cette entreprise et, d'autre part, pour éviter que les démarches entreprises par la Direction régionale avec l'entreprise passent sous silence, il a été convenu que le Service industriel organiserait, en collaboration avec une conseillère municipale de Valleyfield, une rencontre d'information à l'intention des citoyens habitant le quartier qui avoisine immédiatement cette entreprise.

date prévue 24 avril  
en soirée

**3- Fossé / ruisseau Dempsey / Les Coteaux**

Pour ce dossier, nous avons rencontré des représentants de la Ville ainsi que des promoteurs immobiliers qui ont obtenu, il y a quelques années, une autorisation pour la réalisation d'un développement domiciliaire qui risque d'affecter un cours d'eau que la Direction régionale considère comme un ruisseau et que la Ville et les promoteurs considèrent comme un fossé.

Après discussions et examen des principaux aspects du dossier, il a été convenu que la Direction régionale délèguerait Nicole Trépanier, du Service municipal, à une visite d'observation sur le terrain en compagnie des principaux intéressés, incluant Monsieur Deslières lui-même, qui désire se familiariser avec ce coin de son territoire.

Les hypothèses de solution avancées, mais sous réserve des vérifications à faire sur le terrain, pourraient viser une mise en valeur de ce ruisseau ou d'un autre tronçon dans le but de l'intégrer et d'en faire un élément de valeur du développement domiciliaire en question.

#### **4- Débordements de la rivière Delisle**

Ce sujet a été discuté très brièvement car nous avons informé le député et son attaché politique que les promoteurs d'aménagements, visant à réduire les inondations observées presque chaque année dans cette rivière, avaient rencontré la Direction régionale et que celle-ci attendait des renseignements additionnels pour des travaux qui pourraient apparaître en soi justifiés et acceptables, à la condition surtout d'opter pour des méthodes de réalisation respectueuses de l'environnement ainsi que des méthodes de restauration des lieux après avoir réalisé le dégagement de la rivière en question.

Ce dossier est également sous la responsabilité de Nicole Trépanier, du Service municipal.

JR/cjb

CC : Réal Delisle ✓  
Pierre Paquin



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: Henri Durocher

Nom de la compagnie: MENU (DPSI)

Numéro de téléphone: 418-521-3890 # 4565

Date de l'appel: 02/01/11

Heure de l'appel: PM

Dossier: Schenley

Compte rendu de l'appel:

M. Durocher me mentionne que la personne qui peut m'informer est Michel Bissot. Pour obtenir des échantillons c'est également lui qui m'informerait de ça. M. Durocher m'informe que E. Canada compte installer des échantillonneurs pour les poussières respirables d'ici 4 ans. car

maintenant ces les poussières respirables (PM 2.5) qui font l'objet d'évaluation. Monsieur Bissot doit me contacter à ce sujet.

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0286800

DATE DE RÉDACTION : 2002-01-25

# D'INTERVENTION : 160014344

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2002-01-16

INSPECTEUR : Michel Paquin, tech.

Accompagné de: *Ronald Robillard* **LIEU INSPECTÉ****ADRESSE POSTALE (si différente)**Les Distilleries Schenley inc.  
1, rue Salaberry  
Valleyfield Québec J6T 2G9

Idem

PLAIGNANT(E) : N/A ( X )

Rencontré : oui ( ) non ( )

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

**PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :**

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

Michel Brodeur

Dir., ingénierie

450-373-3230  
poste 3210

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : plan de masse de l'usine

PHOTO(S) ( ) Nombre : ( ) CROQUIS ( ) PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

**BUT(S) :**

- Vérifier la conformité des activités de l'entreprise
- Vérification des chaudières: nombre, puissance, combustibles utilisés
- Vérifier la provenance des odeurs
- Vérifier si la canalisation des odeurs est réalisée
- Vérifier les points d'émission des vapeurs d'alcool

# RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0

DATE DE RÉDACTION : 2002-

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Dans un premier temps nous avons visité le bâtiment qui abrite les six silos d'entreposage du maïs, les autoclaves utilisés pour la cuisson du maïs, la meunerie, la salle des mouts, la distillerie, les cuves de fermentation, la salle des alambics et l'entrepôt des réservoirs.

La distillerie utilise        tonnes métriques de maïs par jour qui sont reçus principalement par camion. Après l'étape de fermentation, le tiers de cette quantité est transformé en alcool, le second tiers est transformé en CO<sub>2</sub> qui est évacué à l'extérieur et le dernier tiers produit un résidu qui après être séché est vendu pour fabrication de nourriture animal.

Tout au long de l'inspection de ce bâtiment nous percevions diverses odeurs dépendamment des endroits où nous nous trouvions. Nous nous sommes également rendus sur le toit du bâtiment où se trouvent les sorties des dépoussiéreurs et des ventilateurs. À cet endroit l'émission d'odeurs était relativement minime.

Monsieur Brodeur nous explique que la majeure partie des odeurs émises et perçues aux alentours de la distillerie proviennent du bâtiment situé juste au côté qui abrite les opérations de séchage du résidu de fermentation.

En fin d'avant midi on procède à l'inspection d'un deuxième bâtiment qui abrite la salle de séchage et la chaufferie.

La salle des chaudières est composée de trois chaudières pouvant fonctionner aussi bien au gaz naturel qu'au mazout. La chaudière principale soit la plus récente a une capacité de        lbs/hre de production de vapeur. Les deux autres qui ne servent qu'en cas de panne de la première ont une capacité de        lbs/hre chacune. Le principal combustible utilisé est le gaz naturel à raison de        mètres cubes par jour incluant les deux séchoirs.

Ces derniers fonctionnent également au gaz propane en plus du gaz naturel. L'opération de séchage du résidu de maïs produit surtout de la vapeur qui est évacuée sur la toiture du bâtiment via deux conduites. Ce procédé est également responsable de la majeure partie des émissions d'odeurs à rejeter à l'atmosphère.

Au retour du dîner on visite l'embouteillage et les aires d'entreposage des produits finis. À ces endroits il n'y a pas ou peu d'émission à l'atmosphère.

Par la suite on visite les entrepôts d'entreposage en barrique. Selon monsieur Brodeur les principales émissions de vapeur d'alcool proviennent de ces entrepôts. Ce sont ces vapeurs qui alimentent le développement accru de moisissure présente sur les surfaces des propriétés.

L'émission d'éthanol provient de l'échange entre l'alcool, le bois du baril et l'atmosphère. C'est cette étape du vieillissement qui est responsable de la plus grande perte d'alcool pour l'entreprise.

De plus l'entreposage extérieur des barils vides contribue à l'émission d'éthanol dans l'atmosphère ainsi que les événements localisés sur les réservoirs d'entreposage de l'alcool.

En terminant nous discutons avec monsieur Brodeur qui nous mentionne que les travaux de canalisations et traitement des odeurs pour la distillerie et l'étape du séchage du résidu de fermentation débuteront dès que les autorisations auront été délivrées. Il nous a également remis un plan de masse de l'usine.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0

DATE DE RÉDACTION : 2002-

### 3. CONCLUSION DE L'INSPECTION

Les installations de l'entreprise en ce qui a trait à la canalisation et le traitement des odeurs ne respecte pas l'article 16 du Règlement sur la qualité de l'atmosphère.

Nous avons actuellement en étude la demande de certificat pour la totalité des activités de l'usine (datée du 1er juin 2001, reçue le 8 juin 2001, attribuée initialement à Diane Lafortune) Le 8 août 2001, la demande fut transférée au bureau de Longueuil et a été attribué à France Guay.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0

DATE DE RÉDACTION : 2002-

### 4. RECOMMANDATION

Informé le chargé de dossier des constatations effectuées lors de l'inspection

Agir conjointement avec le secteur analyse pour s'assurer de l'avancement du dossier

### 5. IDENTIFICATION

▪ RÉDIGÉ PAR :

  
Michel Paquin, tech.

le : 2002/01/30

▪ VÉRIFIER PAR :

  
Ronald Robillard, chef d'équipe

le : 2002/02/04

▪ COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

O.K.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: Philippe Contin

Nom de la compagnie: Menvu-

Numéro de téléphone: 418-643-8225 #228

Date de l'appel: 2002/01/18

Heure de l'appel: PM

Dossier: 0778150

Compte rendu de l'appel:

M. Contin m'informe qu'il n'a pas reçu de rapport concernant l'analyse des moississures. Pour ce qui est des conseils ou méthodes de prélèvement possible il me recommande de communiquer avec l'IRSST (Geneviève Marchand).

[Signature] 02/01/18



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: Benoëtière Marchand

Nom de la compagnie: IRSSST

Numéro de téléphone: 514-288 1551 #431 (IRSSST)  
art. 53-54 Résidence

Date de l'appel: 22 janvier 2002

Heure de l'appel: PM

Dossier: Poussière Noire (0778100)

Compte rendu de l'appel:

Mme Marchand a retourné mon appel du 18 janvier. Elle semerait savoir quelle genre de prob. ils ont rencontrée lors de l'analyse des moisissures après d'établir la meilleure façon de prélever et de développer les moisissures en question. Étant peu familière en microbe je lui ai demandé ~~si~~ si elle pourrait discuter avec M. Contin qui la rappellera aussitôt qu'il aura plus connaissance du rapport de Mme Mercant de l'Hôpital Laral.

AA 02/01/22

Le 1<sup>er</sup> février 2002

Docteur François Levac  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Objet : Présence d'un dépôt noir - Les Distillateurs Schenley inc.

---

Monsieur,

Comme convenu nous vous transmettons copie du rapport d'identification de moisissures. Comme vous pourrez le constater, il a été impossible d'obtenir une identification complète des moisissures en raison de la présence d'un trop grand nombre de moisissures. De nouveaux échantillons seront donc prélevés l'été prochain pour compléter le dossier.

Sur réception des présentes informations, j'apprécierais obtenir, si possible, un avis préliminaire de votre part.

Le rapport de caractérisation des émissions atmosphériques que doit réaliser l'entreprise ne nous a pas encore été fourni et vous sera également transmis dès que possible.

Pour toute information complémentaire n'hésiter pas à communiquer avec le soussigné au [450] 370-3085 poste 222

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Adjoint du service industriel et  
responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/MP/jl

P. J.

Direction régionale de la Montérégie  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil QC J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bur. 1.08  
Bromont QC J2L 2X4  
Téléphone : (450) 534-5424  
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
900, rue Léger  
Saint-Timothée QC J6S 5A3  
Téléphone : (450) 370-3085  
Télécopieur : (450) 370-3088

Le 1<sup>er</sup> février 2002

Docteur François Levac  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

N/Réf. : 7610-16-01-0286800

Objet : Présence d'un dépôt noir - Les Distillateurs Schenley inc.

---

Monsieur,

Comme convenu nous vous transmettons copie du rapport d'identification de moisissures. Comme vous pourrez le constater, il a été impossible d'obtenir une identification complète des moisissures en raison de la présence d'un trop grand nombre de moisissures. De nouveaux échantillons seront donc prélevés l'été prochain pour compléter le dossier.

Sur réception des présentes informations, j'apprécierais obtenir, si possible, un avis préliminaire de votre part.

Le rapport de caractérisation des émissions atmosphériques que doit réaliser l'entreprise ne nous a pas encore été fourni et vous sera également transmis dès que possible.

Pour toute information complémentaire n'hésiter pas à communiquer avec le soussigné au [450] 370-3085 poste 222

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Adjoint du service industriel et  
responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/MP/jl

p.j.

- |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Direction régionale de la Montérégie<br>201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage<br>Longueuil QC J4K 2T5<br>Téléphone : (450) 928-7607<br>Télécopieur : (450) 928-7625 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont<br>101, rue du Ciel, bur. 1.08<br>Bromont QC J2L 2X4<br>Téléphone : (450) 534-5424<br>Télécopieur : (450) 534-5479 | <input checked="" type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield<br>900, rue Léger<br>Saint-Timothée QC J6S 5A3<br>Téléphone : (450) 370-3085<br>Télécopieur : (450) 370-3088 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

01 0511 95984

## DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Présence de substances noires		Code projet 2001-7616-162
Responsable Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. régional de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Code postal J6S 5X4	Télé. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques) conservé à 4		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	95984	18-M	1	2001-05-09	15h06	fr	I	Surface de balançoire
1	95985	101-M	1	2001-05-09	16h38	fr	I	glissoire de piscine
1	95986	96-M	1	2001-05-09	15h41	fr	I	balcon
1								

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	Analyse de champignons

Remarque :
Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95986

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Balcon  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 96-M

PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
RÉC U L É

0 9 JUIL. 2001

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95985

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Glissoire de piscine  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 101-M

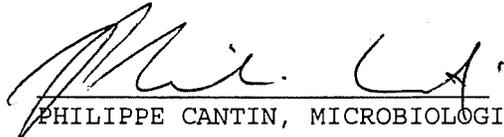
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

09 JUIL. 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 95984

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-162 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Surface de balançoire  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre) 1,41 BOUTEILLE NO.: 18-M

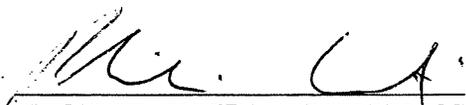
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Observation microscopique	VR	2001/05/11	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Résultat sur le document annexé à ce certificat d'analyse

Certificat émis le: 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

09 JUIL. 2001

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Le 5 juillet 2001

Monsieur Claude Tremblay  
Régie régionale de la santé et des services sociaux  
1255, rue Beauregard  
Longueuil (Québec) J4K 2M3

Objet : 7610-16-01-0286800  
Les Distilleries Schenley inc.

---

Monsieur,

À la suite de notre conversation téléphonique d'hier, je vous transmets copie des résultats d'analyses effectuées par la compagnie Les Distilleries Schenley inc. en décembre 1999, une partie des résultats de notre échantillonnage réalisé le 9 mai dernier et le rapport de l'inspection réalisée. Les autres résultats vous seront transmis dès que disponibles.

Comme convenu, je vous enverrai aussi ultérieurement, les résultats de caractérisation des émissions atmosphériques que nous nous apprêtons à demander dans le cadre de leur demande de certificat d'autorisation.

Sur réception de ces informations supplémentaires, j'apprécierais obtenir un avis de votre part sur le volet santé relié aux émissions atmosphériques des Distilleries Schenley inc.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Adjoint du Service industriel et  
Responsable du bureau de Valleyfield



Réal Delisle

RD/jl



- |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Direction régionale de la Montérégie<br>201, place Charles-Le Moyne, 2 <sup>e</sup> étage<br>Longueuil QC J4K 2T5<br>Téléphone : (450) 928-7607<br>Télécopieur : (450) 928-7625 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont<br>101, rue du Ciel, bur. 1.08<br>Bromont QC J2L 2X4<br>Téléphone : (450) 534-5424<br>Télécopieur : (450) 534-5479 | <input checked="" type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield<br>30, avenue du Centenaire, bur. 2.05<br>Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4<br>Téléphone : (450) 370-3085<br>Télécopieur : (450) 370-3088 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Contexte

Le 11 mai 2001, notre laboratoire a reçu de M. Michel Paquin trois échantillons de résidus solides aux fins de réaliser une analyse des champignons. Ces trois échantillons ont été numérotés 95984, 95985 et 95986.

En parallèle à cette demande, M. Michel Paquin nous transmis une copie d'un certificat d'analyse émis par le laboratoire SM et identifié « Distilleries Schenley 06 décembre 1999 ».

## Objectif de l'analyse

Notre laboratoire possède l'expertise pour vérifier la présence de moisissures dans des échantillons. Nous avons convenu avec M. Paquin de réaliser des observations microscopiques des échantillons et de tenter de cultiver ces moisissures sur un milieu de culture qui permet leur croissance, dans le but de vérifier la présence de moisissures.

## Résultat - Observation microscopique des échantillons

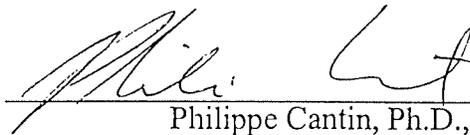
À cette étape de l'analyse, il n'a pas été possible de voir clairement des structures typiques de moisissure.

## Résultat - Culture sur le milieu Rose-Bengal suivi d'une observation microscopique des cultures

Les échantillons solides ont été mis en suspension dans de l'eau tamponnée, puis ces suspensions ont été étalées sur le milieu de culture Rose-Bengal. Après quelques jours de croissance, des colonies typiques de moisissures (mycélium), certaines blanches, d'autres noires et d'autres jaunes, se sont développées. Ces colonies ont été observées au microscope. On distinguait clairement des structures typiques de moisissures (mycélium et hyphes). Donc, les trois échantillons contenaient des moisissures.

## Conclusion

Notre analyse confirme que les trois échantillons contenaient des moisissures. Notre analyse ne permet cependant pas d'identifier ces moisissures à l'espèce ni de déterminer leur origine. Nous ne possédons ni l'expertise ni l'équipement pour effectuer ce travail. Notre analyse ne permet pas non plus de tirer des conclusions différentes des conclusions obtenues par le laboratoire SM.



---

Philippe Cantin, Ph.D., *microbiologiste*

MAI 11 01 007740

## DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Présence de substances noires		Code projet 2001-7616-161
Responsable Michel Paquin		Tél. : (450) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. régional de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Code postal J6S 5X4	Télec. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin		Tél. : (450) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire, bureau 205, Valleyfield		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	007740	18-M	1	2001-05-09	15h06	fr	I	Surface de balançoire
2	007741	36-M	1	2001-05-09	16h38	fr	I	Remise
3	007742	96-M	1	2001-05-09	15h41	fr	I	balcon
4	007743	101-M	1	2001-05-09	16h10	fr	I	glissoire de piscine

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1 2 4	Analyse de suie

Remarque :

Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7740

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Surface de balançoire.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 18-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
RECU LE

20 SEP. 2001

DIRECTION RÉGIONALE  
DE LA MONTÉRÉGIE  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7741

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Remise.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 36-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP. 2001

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7742

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Balcon.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 96-M

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP 2001

LABORATOIRE  
D'ANALYSE  
DU VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 7743

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/05/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/05/11  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Glissoire de piscine.  
NATURE: Frottis  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 101-M

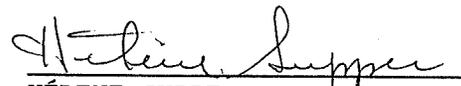
PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2001/09/14

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP. 2001

D. EXP. MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## ANNEXE

Projet : 2001-7616-161 - Présence de substances noires.

Dans le cadre du projet 2001-7616-161 – Présences de substances noires, quatre échantillons portant les numéros de laboratoire 7740 à 7743 ont été reçus au laboratoire le 11 mai 2001. Une vérification microscopique a été faite dans le but de vérifier s'il y a présence de suie.

L'examen microscopique révèle la présence de suie sur ces 4 frottis; soit le n° 7740 (surface de balançoire), le n° 7741 (remise), le n° 7742 (balcon) et le n° 7743 (glissoire de piscine).



Hélène Supper, Chim. B. Sc.  
Division chimie inorganique

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

20 SEP. 2001

DIRECTION INTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: \_\_\_\_\_

Philippe Cantin

Nom de la compagnie: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

418-643 8225 # 228

Date de l'appel: \_\_\_\_\_

01 février 2002

Heure de l'appel: \_\_\_\_\_

11h 40

Dossier: \_\_\_\_\_

Depot noir

Compte rendu de l'appel:

J'ai informé M. Cantin que j'avais discuté avec Mme Marchand et que j'étais par lui demandé de discuter avec elle pour réussir à établir un protocole d'échant. Hommage et l'analyse a léguit. Il me suggère de demandé a IRSOT de valier les prelevement et analyses. Il va discuter avec Mme Marchand et me contacter.

MP



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: Stéphane Jacques

Nom de la compagnie: MENV

Numéro de téléphone: 418 521 3820 # 4569

Date de l'appel: 14 fév. 2002

Heure de l'appel: PM.

Dossier: Poussière et/ou dépôt noir

Compte rendu de l'appel:

M. Jacques a pris note du projet d'installation des échantillonneurs. Selon lui il est préférable de procéder à l'installation après le dégel pour éviter des installations permanente facilement installables. Il propose que les échantillonneurs soit en rotation par rapport aux journées pour ne pas avoir toujours les mêmes jours. ~~Le~~ le 1<sup>er</sup> avril (mardi) serait acceptable comme date de départ. Il va parler au coordonnateur M. Julien Hottin qui communiquera avec nous.

02/02/14

J'ai discuté avec M. Philippe Cantin qui  
a communiqué avec Geneviève Marchand de l'IKSST  
celle-ci est en charge de maternité pour une période minimale  
de 1 an et ~~est~~ l'est via pas d'autre personnes de  
ce domaine. Nous travaillons avec l'équipe  
de l'Hôpital parvul à Qc. (Caroline Duchesne et  
Anne Meriault).

Ceux-ci sont intéressés à poursuivre mais désire  
avoir une rencontre avec nous afin d'avoir un mandat  
clair et vérifier nos attentes. ~~Il~~ Voir si ces attentes  
sont réalisables (Identification des moisissures? provenance  
de celle-ci? influence sur la santé? etc....) et pour  
discuter des méthodes de prélèvements

MP 02/02/18



## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 24 février 2003 11:09  
**À:** Delisle, Réal; 'Levac François (Dr - RRSSS)'; Paquin, Michel; 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'  
**Cc:** St-Martin, Luc  
**Objet:** Réunion "Fumagine"

Bonjour,

Je ne sais pas si vous avez reçu une confirmation, mais je viens d'apprendre, que la réunion concernant le cas de "fumagine" du quartier de Valleyfield se tiendra le 23 avril prochain au club nautique de Valleyfield (410 rue Victoria)! Une confirmation de la ville devrait suivre incluant un ordre du jour.

Une réunion préparatoire devrait être prévue, dans l'après-midi du 23, aux bureaux de St-Timothée. Une confirmation suivra. Merci à tous de votre collaboration et à bientôt.

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: Gyslain Jacques

Nom de la compagnie: Mowu

Numéro de téléphone: 418-521-3820 #4569

Date de l'appel: 28 fev. 2002

Heure de l'appel: AM

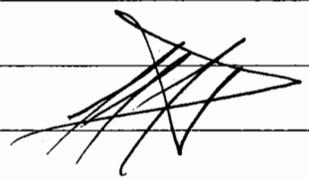
Dossier: Poussière Noire

Compte rendu de l'appel:

M. Jacques me mentionne que M Hotton travaille sur une demande du ministre à Charge (Entreprise Alex Couture) dès que terminé, il devrait nous contacter. Il serait déjà au courant du dossier.

Julien Hotton

cell: art. 53-54

 02/02/28



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

Nom de l'interlocuteur: Pierre Walsh

Nom de la compagnie: Direction du suivi de l'état de l'environnement

Numéro de téléphone: 418-521-3820

Date de l'appel: 5 mars 2002

Heure de l'appel: AM

Dossier: Poussière et/ou dépôt noire

Compte rendu de l'appel:

M. Walsh me mentionne qu'il veut venir effectuer une visite de terrain pour évaluer l'implacement des échantillonneurs. Il va me recontacter le 11 mars (lundi prochain) pour céder la visite durant cette semaine.

 02/03/05

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47714

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Sur la remise  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 18-M

PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47715

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Sur la rampe du balcon  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 96-M

PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 1

## CERTIFICAT D'ANALYSE BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 47716

CLIENT: Bureau régional de Valleyfield  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2001-7616-161 Présence de substances noires  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7616  
PRÉLEVEUR: Michel Paquin  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/09/13  
DATE DE RÉCEPTION: 2001/09/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Coin de la maison sur dalle et goutières  
NATURE: Eau potable  
TEMPS (hre) 0,20 BOUTEILLE NO.: 36-h

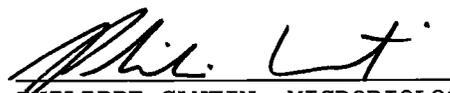
PARAMETRE(S)	RÉSULTAT(S)	ANALYSE	MÉTHODE
Moississures - dénombrement présumé	VR UFC/100 mL	2001/09/13	

VR: Voir remarque

REMARQUE(S): Voir résultat sur le rapport de l'Hôpital Laval qui est annexé.

Certificat émis le: 2002/02/20

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
PHILIPPE CANTIN, MICROBIOLOGISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ste-Foy, le 04 janvier 2002

**Client :**  
**Ministère de l'environnement**  
**(Attention de Philippe Cantin)**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

**Identification de moisissures**  
**Rapport no 020104**

08 MAR. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

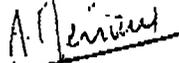
**Identification au groupe, genre ou à l'espèce des colonies ayant produit des structures suffisamment complètes pour identification.**

Échantillon	Milieu de culture	Nombre de colonies sur la boîte	Identification
47714/1	RBA	3 1 1	Levure <i>Cladosporium</i> sp. <i>Aspergillus</i> sp. <i>Chaetomium</i> sp.
47714/2	RBA	14 3 1	<i>Aureobasidium</i> sp. <i>Cladosporium</i> sp. Levure
47716	RBA	Boîte très confluente	<i>Cladosporium</i> sp. Mycélium stérile
47715	RBA	Boîte très confluente	Impossible à analyser

Les identifications ont été effectuées par prélèvement « scotch tape ». Cependant les boîtes qui nous sont parvenues étaient beaucoup trop vieilles et trop confluentes pour être représentatives des surfaces prélevées. Pour cette raison, aucune facture ne vous sera envoyée.

Il aurait été intéressant de reprendre ces prélèvements et de les étaler selon la technique dont nous avons discuté avec Monsieur Philippe Cantin.

Nous sommes toujours à votre disposition pour toute analyse ultérieure et tous renseignements complémentaires.

  
Anne Mériaux  
Centre de recherche de l'hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5759

Pour: Caroline Duchaine, PhD  
Centre de Recherche de l'Hôpital  
Laval  
tel : 418 656 8711 ext 5837

020104

1



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: M. Michel Brodeur

Nom de la compagnie: Schenley inc

Numéro de téléphone: —

Date de l'appel: 15 mars 2002

Heure de l'appel: PM

Dossier: → 0778100-

Compte rendu de l'appel:

J'ai informé M. Brodeur que nous allons installer 2 échantillonneurs à grand débit et que jeudi prochain les gens du central à Q. allait venir visiter les endroits ~~susceptibles~~ où il serait possible d'installer les échantillonneurs et que durant la journée nous allons effectuer une visite à l'entreprise. Il a dit que nous pourrions lui présenter à l'occasion et se demander à la voir car il est à l'usine toute la journée. jeudi le 21 mars.

02/03/05



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: Philippe Cantin

Nom de la compagnie: MENV.

Numéro de téléphone: —

Date de l'appel: 19 mars 2002

Heure de l'appel: 14h 40

Dossier: — 077 8100 —

Compte rendu de l'appel:

M. Cantin me conseille discuté  
directement avec Mme Héroult ou Mme  
Duchesne du Centre hospitalier car  
il ne pouvait nous aider davantage  
dans son cas. Étant donné la complexité  
du domaine il maintient qu'une rencontre  
serait favorable.

 02/03/19

houise

Sup - Copie à Michel Paquin

France Guay

en soulignant ce qui  
l'est sur l'original.

Ministère  
de l'Environnement  
Québec



Merçi

26  
12/02/02  
fl

**NOTE AU  
DOSSIER**

Rencontres avec Monsieur Serge Deslières, Député de Salaberry-Soulanges (et membre de la Commission parlementaire sur l'environnement)

La présente note se veut un bref rappel des sujets et des principales suites discutés avec Monsieur Deslières en présence de Monsieur André Daoust, son attaché politique, et de Réal Delisle, de la Direction régionale, le vendredi, 15 février 2002 (voir Ordre du jour annexé à la présente).

**1- Traitement des dossiers environnementaux : délais dans la région**

Nous avons informé Monsieur Deslières de l'état d'avancement des principaux dossiers dans son comté qui étaient, à ce moment-là, fort peu nombreux, mais nous l'avons également informé de ceux que nous avons dans le comté voisin de Vaudreuil. Sans entrer dans les détails, Monsieur Deslières a pu constater que notre « case load » avait diminué depuis les derniers six mois et que les délais s'étaient améliorés.

**2- Les Distilleries Schenley – émanations de poussières et polluants**

En raison, d'une part, de plaintes venant de certains citoyens prétendant recevoir des poussières de cette entreprise et, d'autre part, pour éviter que les démarches entreprises par la Direction régionale avec l'entreprise passent sous silence, il a été convenu que le Service industriel organiserait, en collaboration avec une conseillère municipale de Valleyfield, une rencontre d'information à l'intention des citoyens habitant le quartier qui avoisine immédiatement cette entreprise.

date prévue 24 avril  
en soirée

**3- Fossé / ruisseau Dempsey / Les Coteaux**

Pour ce dossier, nous avons rencontré des représentants de la Ville ainsi que des promoteurs immobiliers qui ont obtenu, il y a quelques années, une autorisation pour la réalisation d'un développement domiciliaire qui risque d'affecter un cours d'eau que la Direction régionale considère comme un ruisseau et que la Ville et les promoteurs considèrent comme un fossé.

Après discussions et examen des principaux aspects du dossier, il a été convenu que la Direction régionale délèguerait Nicole Trépanier, du Service municipal, à une visite d'observation sur le terrain en compagnie des principaux intéressés, incluant Monsieur Deslières lui-même, qui désire se familiariser avec ce coin de son territoire.

Les hypothèses de solution avancées, mais sous réserve des vérifications à faire sur le terrain, pourraient viser une mise en valeur de ce ruisseau ou d'un autre tronçon dans le but de l'intégrer et d'en faire un élément de valeur du développement domiciliaire en question.

#### **4- Débordements de la rivière Delisle**

Ce sujet a été discuté très brièvement car nous avons informé le député et son attaché politique que les promoteurs d'aménagements, visant à réduire les inondations observées presque chaque année dans cette rivière, avaient rencontré la Direction régionale et que celle-ci attendait des renseignements additionnels pour des travaux qui pourraient apparaître en soi justifiés et acceptables, à la condition surtout d'opter pour des méthodes de réalisation respectueuses de l'environnement ainsi que des méthodes de restauration des lieux après avoir réalisé le dégagement de la rivière en question.

Ce dossier est également sous la responsabilité de Nicole Trépanier, du Service municipal.

JR/cjb

CC : Réal Delisle ✓  
Pierre Paquin

## Guay, France

---

**De:** Paquin, Michel  
**Envoyé:** 26 mars, 2002 14:42  
**À:** Delisle, Réal  
**Cc:** Guay, France; Robillard, Ronald

Bonjour monsieur Delisle,

Je viens de discuter avec madame Anne Meriaux du Centre de recherche de l'Hopital Laval. Je lui ai expliqué nos besoins en ce qui a trait à l'échantillonnage et identification de moisissures. Elle me mentionne que dans ce domaine il n'y a jamais rien de très claire et m'explique qu'ils fonctionnent habituellement par comparaison.

Elle m'a donné comme exemple tu prélève un échantillon intérieur d'une résidence et un extérieur par la suite tu peux savoir si un problème existe à l'intérieur en comparant ces deux prélèvements (type et nombre de moisissure).

Elle va donc nous préparer un proposition d'échantillonnage qui devrait comprendre des prélèvement d'air et de surface en amont et en aval de l'usine selon les vents dominants, à l'extérieur des résidences et à l'intérieur des résidences.

Pour les prélèvements de l'air ils ont un appareil et vont devoir réaliser eux-mêmes ces prélèvements. Pour les surfaces il est toujours possible que nous les réalisons nous mêmes.

Elles discute avec madame Caroline Duchaine qui est responsable du département et va nous informer de la proposition en question.

Michel Paquin,

<mailto:michel.paquin@menv.gouv.qc.ca>

## Paquin, Michel

---

À: Réal Delisle  
Cc: France Guay; Ronald Robillard

Bonjour monsieur Delisle,

Je viens de discuter avec madame Anne Meriaux du Centre de recherche de l'Hopital Laval. Je lui ai expliqué nos besoins en ce qui a trait à l'échantillonnage et identification de moisissures. Elle me mentionne que dans ce domaine il n'y a jamais rien de très claire et m'explique qu'ils fonctionnent habituellement par comparaison.

Elle m'a donné comme exemple tu prélève un échantillon intérieur d'une résidence et un extérieur par la suite tu peux savoir si un problème existe à l'intérieur en comparant ces deux prélèvements (type et nombre de moisissure).

Elle va donc nous préparer un proposition d'échantillonnage qui devrait comprendre des prélèvement d'air et de surface en amont et en aval de l'usine selon les vents dominants, à l'extérieur des résidences et à l'intérieur des résidences.

Pour les prélèvements de l'air ils ont un appareil et vont devoir réaliser eux-mêmes ces prélèvements. Pour les surfaces il est toujours possible que nous les réalisons nous mêmes.

Elles discute avec madame Caroline Duchaine qui est responsable du département et va nous informer de la proposition en question.

Duchaine

Michel Paquin,  
<mailto:michel.paquin@menv.gouv.qc.ca>

02/03/26  
MP

14h + 2



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: M. Jacques Duval

Nom de la compagnie: Munic. Valleyfield

Numéro de téléphone: 370-4770 #4846

Date de l'appel: ~~02~~ 02/03/20

Heure de l'appel: AM

Dossier: 0778100

Compte rendu de l'appel:

> laisser mess. à 15h02 le 19/03  
En matinée M. Duval me retourne l'appel d'hier  
je lui explique en gros le projet  
d'installation des échantillonneurs il me  
dit qu'il n'y a pas de problème selon  
certaines conditions car la toiture du bâtiment  
dans le parc Morin est neuve et n'est  
pas concave pour pouvoir y grimper. il  
me mentionne deux autres endroits  
possibles soit le jardin communautaire  
et la station Victoria (station de pompage des  
H<sub>2</sub>O usées)

~~MA~~ 02/03/20

# Les citoyens du « Bassin » pourront avoir l'heure juste concernant leur problème de poussière noire

Mario Pitre

● **VALLEYFIELD** - Confrontés depuis plusieurs mois à des émissions atmosphériques qui endommagent leur propriété, les citoyens du secteur du « Bassin » pourront obtenir plus de détails à ce sujet lors d'une prochaine rencontre organisée par des représentants du ministère de l'Environnement.

Cette rencontre se tiendra le mercredi 17 avril prochain à compter de 19 h au Club nautique de Valleyfield et différents porte-parole du ministère y prendront part, dont le responsable du bureau local, Réal Delisle, qui agit aussi comme directeur adjoint du service industriel au bureau régional de Longueuil.

C'est depuis le mois de mai 2001, que des citoyens du secteur ont commencé à déposer des plaintes auprès du bureau local du ministère de l'Environnement, à la suite d'émissions de poussière noire provenant de l'usine Schenley.

Ces émanations ponctuelles avaient été causées par un problème mécanique qu'avait confirmé la direction de Schenley. Toutefois, les soupçons ont également pointé vers d'autres sources potentielles de pollution, puisque ces problèmes de poussière perdurent depuis longtemps, souffrent les citoyens.

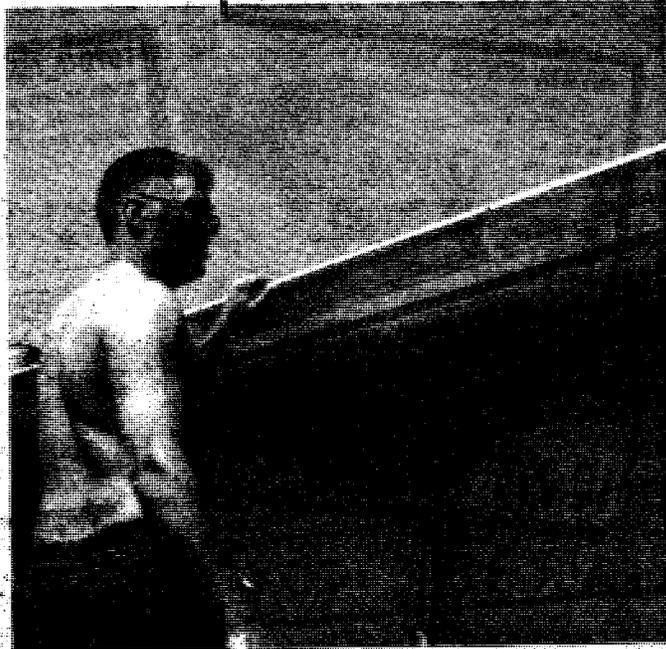
Selon le porte-parole des quelque 217 citoyens du Bassin, l'ex-maire Martinus Mooijekind, les

échantillonnages menés par Schenley sur les dépôts noirs que ceux-ci retrouvent sur le revêtement extérieur de leur maison, leurs meubles de patio et leurs vêtements seraient constitués de moisissures.

Toutefois, le directeur Réal Delisle confiait mercredi dernier qu'on ne possédait pas encore suffisamment d'information pour déterminer l'origine de ces moisissures.

D'autres analyses seront effectuées au cours des prochaines semaines, après que le ministère aura installé des capteurs de grande capacité dans le secteur.

Les porte-parole du ministère auront donc l'opportunité de dresser le bilan de la situation lors de cette rencontre prévue la semaine prochaine.



Plusieurs citoyens du « Bassin », tel celui-ci photographié l'été dernier, subissent les effets d'émissions nocives dont on ignore toujours la provenance. (Photo d'archives)



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: France Goy

Nom de la compagnie: MENV.

Numéro de téléphone: Longueuil

Date de l'appel: 02/04/11

Heure de l'appel: AM

Dossier: 0778100

Compte rendu de l'appel:

France ne mentionne avoir parlé avec Pierre Walsh et il semblerait qu'une cause possible à la présence de moisissure serait la formation de spores dans l'air libre qui serait transporté sous l'effet du vent sur les résidence avoisant. Les champignons se développent d'abord sur le béton humide contenant certains types d'éthanol et ils produisent des spores, qui par la suite sont transportés tel que décrit plus haut. Une solution envisageable serait le lavage des entrepôts et/ou l'application de fongicides.

 . 02/04/11

## Guay, France

---

De: Delisle, Réal  
Envoyé: 12 avril, 2002 15:52  
À: Paquin, Michel  
Cc: Guay, France; Walsh, Pierre  
Objet: Schenley

Bonjour Michel,

Comme discuté hier, je compte sur toi pour te préparer pour la rencontre du 17 avril avec les citoyens. Plus particulièrement, je souhaite que tu prépares :

- 1- **Un plan du secteur affecté par la problématique de prolifération de poussières noires ( champignons ) avec une rose des vents et des indications des vents dominants**
- 2- **Indiquer aussi sur le plan les endroits où des échantillonnages ont été réalisés**
- 3- **Un tableau récapitulatif des résultats de l'ensemble des analyses effectuées incluant date, localisation, interprétation**
- 4- **Noms des contacts des laboratoires qui ont effectué les analyses ou interprété les résultats incluant leurs titres professionnels**
- 5- **Mise à jour de la fiche synthèse incluant une bonne historique du dossier et des démarches faites jusqu'à maintenant**
- 6- **Travaux à venir incluant les objectifs, description des travaux, appareils, durée, localisation, échéanciers des démarches etc**

Pour France je compte sur elle pour se préparer à commenter la visite qu'elle a réalisé chez Schenley incluant ses constats sur la situation ( sources potentielles odeurs et poussières, moisissures.....) ses contacts avec la cie les engagements de l'entreprises pour leur demande de CA

Pour Pierre Walsh il pourra apporter des photographies d'équipements d'échantillonnage et sera comme support et porra commenter en fonction de son expertise.

*Réal Delisle*  
Dir. adjoint / intérim  
Service industriel  
Direction Régionale de la Montérégie  
201 Place Charles- Le Moyne 2 ième étage  
Longueuil ( Québec) J4K- 2T5



COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE



Nom de l'interlocuteur: Pierre Walsh

Nom de la compagnie: MENV.

Numéro de téléphone: 418-5213820 # 4574

Date de l'appel: 02/04/12

Heure de l'appel: 11h02

Dossier: 0778150

Compte rendu de l'appel:

Fai discuté avec M. Walsh concernant l'échantillonnage des spores il mentionne qu'il aura le temps d'étudier cet aspect du dossier après le 23 & 24 mai. Pour ce qui est de l'installation des High-Vol il n'est pas en faveur de cette démarche. Je lui ai dit que nous avions choisi cette approche pour démontrer la présence ou non de poussières. Suite il me dit qu'il rencontre l'équipe de tech. le 19 avril il qu'il va inclure ce projet dans la planification <sup>avant</sup>. Je lui ai parlé des gens de l'hôpital naval qui doivent nous présenter une proposition pour le prêt de moisissures il connaît madame Duchaine et dit vouloir la contacter aujourd'hui pour en discuter et qu'il me rappelle aujourd'hui ou lundi

  
02/04/12

**Le ministère de l'Environnement surveille le dossier**

# Les résidants du Bassin ne veulent plus manger de poussière

Une centaine de résidants du district Robert-Cauchon domiciliés dans le secteur du «Bassin» ont participé à une soirée d'échange portant sur l'émission de particules atmosphériques qui endommagent leur propriété, mercredi soir dernier au Club nautique de Valleyfield.

Pendant près de trois heures, les citoyens ont fait connaître leurs doléances relativement au problème de poussière qui persistent depuis plusieurs années.

Sur l'invitation de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, les propriétaires mécontents ont pu expliquer la nature de ce problème environnemental à des représentants régionaux du ministère de l'Environnement et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

La rencontre s'est déroulée en présence du maire Denis Lapointe et de la conseillère Madeleine Lefebvre, qui suivent ce dossier de juridiction provinciale afin de soutenir les citoyens dans leurs démarches.

## Chaise finie

Houleuse par moments, la réunion visait à répondre aux nombreuses questions des citoyens qui en ont assez de vivre avec la présence constante de poussière dans leur quartier. Les résidants croient que les émanations proviennent des cheminées de la distillerie Schenley et ils demandent au ministère de l'Environnement d'agir dans les plus brefs délais.

L'ex-maire Mar-Tinus Mooijekind, qui habite dans le secteur du «Bassin», a notamment fait la démonstration que la poussière était domageable en exhibant une chaise de parterre dont le plastique de couleur blanche a toupé au gris foncé. Ce fut un exemple des nombreux inconvénients que les résidants ont eu à subir au cours des dernières années.

«Le ministère devait installer des capteurs à haute puissance en novembre et rien n'a encore été fait. Il promet maintenant d'adopter un échéancier pour le 5 juin et s'il tarde à s'exécuter, nous allons intenter un recours collectif» a déclaré M. Mooijekind au nom des 247 propriétaires concernés.

«Nous avons l'impression que les gens du ministère savent de choses et qu'ils ne veulent pas parler» a-t-il soutenu.

L'équipe du ministère de l'Environnement dit effectivement posséder un bon portrait de la situation et serait prête à entreprendre, dès les prochaines semaines, les démarches pour déterminer la nature exacte et l'origine



La conseillère du district Robert-Cauchon, Madeleine Lefebvre, s'est adressée aux quelques 100 citoyens présents au Club nautique. Les résidants du «Bassin» avaient plusieurs questions à poser aux représentants du ministère de l'Environnement et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

(Photo: Pierre Langevin)



L'ex-maire Mar-Tinus Mooijekind a démontré l'ampleur de la situation en exhibant une chaise de parterre noircie par la poussière.

(Photo: Pierre Langevin)

des problèmes.

Le ministère s'est engagé à procéder à une évaluation qualitative et quantitative des poussières présentes dans le secteur du Bassin. À l'issue de la rencontre, il a été établi que les fonctionnaires du ministère installent des échantillonneurs à grand débit au cours de la semaine du 22 avril.

Les échantillonnages seront réalisés tous les jours sur une période approximative de quatre mois, ce qui est considérée comme une référence acceptable. «En fonction des résultats obtenus, les correctifs nécessaires seront demandés au besoin. Un délai pour la mise en place desdits correctifs pourrait être permis selon l'ampleur. Pendant ce temps, les démarches d'analyses industrielles se poursuivront afin de s'assurer que les normes établies par la loi sont respectées» a certifié Réal Delisle, directeur-adjoint du Service industriel au ministère de l'Environnement.

## Moisissures

Des citoyens se sont adressés aux fonctionnaires pour clamer l'urgence de vérifier si la présence de moisissures constitue un danger pour leur santé. A ce sujet, le docteur Claude Prévost a signifié qu'il est difficile de fournir une réponse actuellement car son ministère ne possède pas les résultats des tests prévus dans les prochaines semaines.

Des échantillons seront prélevés sous peu et acheminés au Centre hospitalier de l'université Laval ou à un autre centre spécialisé dans l'identification de moisissures où des analyses seront effectuées. Un rapport et des recommandations seront par la suite émis par la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Le docteur Prévost a précisé également que la Régie régionale de la santé n'a jamais reçu de plaintes de citoyens en regard de ce

problème. Selon ce dernier, les résultats obtenus jusqu'à maintenant confirment que les moisissures s'apparentent à celles qu'on retrouve habituellement sur nos propriétés, autour des bacs de compostage, dans les jardins où il y a de la tourbe, du fumier, etc.

A ce stade-ci, les espèces de moisissures retracées dans le secteur seraient banales et courantes.

Notons qu'un plan d'action et un échéancier ont été présentés par les représentants du ministère de l'Environnement aux citoyens et aux élus municipaux. Il a par ailleurs été proposé de former un comité de concertation composé de citoyens du secteur, fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de représentants industriels afin d'échanger «de façon transparente et respectueuse pour faciliter la circulation de l'information entre les parties».



La rencontre a été parfois houleuse alors que des citoyens demeurant dans le secteur du Bassin se sont dits exaspérés par le problème de poussière qui persiste depuis trop longtemps.

(Photo: Pierre Langevin)

17 avril 2002

## Guay, France

---

**De:** Delisle, Réal  
**Envoyé:** 18 avril, 2002 10:33  
**À:** Guay, France; Paquin, Michel; Walsh, Pierre  
**Cc:** Leroux, Marc; St-Martin, Luc; Robillard, Ronald  
**Objet:** Schenley

Bonjour France, Michel et Pierre,

D'abord un mot pour vous remercier encore pour votre excellente collaboration dans le dossier et vous féliciter pour votre prestation lors de la rencontre d'hier soir. Malgré le caractère un peu houleux à l'occasion de la rencontre je crois que ce fut très positif et que les gens sont malgré tout conscient que les choses avancent ( pas aussi vite qu'ils le souhaitent mais elles avancent...) Les autorités municipales et politiques m'ont semblé avoir bien apprécié la rencontre et aussi notre ouverture sur la mise en place d'un comité de concertation.

Comme suite à cette rencontre et tel que mentionné dans mes messages téléphoniques de ce matin, je voudrais vous confirmer mes attentes par rapport à vos démarches dans le dossier.

**Pour France;** Je souhaite que tu te charges de contacter Schenley pour leur demander d'adhérer au comité de concertation. Il faudra aussi recontacter Mme Lefebvre ( 450-371-0943 ) pour lui faire part de notre vision sur la composition du comité qui à mon avis devrait être constitué d'un maximum de 2 personnes de chacun des groupes concernée ( Municipalité, Schenley, Menv. et citoyens ) chacun étant chargé de diffuser l'information à ses vis à vis par la suite. Il faudra aussi préparer pour la première rencontre les objectifs et modalités de fonctionnement du comité de même que la fréquence des rencontres. Je te suggère de consulter Odette ( Perkins et Recochem ), Lionel ( Perkins ) ou Danielle Poulin ( Kanawake ) qui ont des expériences dans des comités existants et qui pourront te donner ce qui a été établi pour les comités auxquels ils participent.

De plus, comme discuté hier, je voudrais que tu examine le dossier des chaudières et au besoin que tu ailles vérifier sur place ou que Michel réalise au besoin une inspection spécifique pour demander les informations nécessaires.

**Pour Michel,** je souhaite que tu mette à jour la fiche synthèse en fonction des derniers développements ( rencontre d'hier et engagements sur les caractérisations ) et que tu rendes la fiche disponible sur le X de Valleyfield.

Il faudrait aussi t'assurer d'informer Véronique pour la cueillette des filtres pendant la période du mois de mai où tu seras occupé par la campagne d'échantillonnage de l'eau potable.

Il faudrait aussi finaliser la préparation du devis d'échantillonnage des moisissures avec la RRSSS. Il faudrait t'assurer que le Dr. Levac ait en main une copie du devis de l'hôpital de Laval qu'il transmettra au centre de recherche en santé environnementale ( je crois que c'est ça le nom ) et nous retransmettre une proposition bonifiée de cet organisme qui selon la RRSSS est la meilleure en la matière. Il sera important de consulter aussi France et Pierre pour l'acceptation du devis final.

Finalement, je souhaite que tu finalises les démarches avec Catherine Beauchemin pour les contrats avec les propriétaires pour l'installation des échantillonneurs et les contrats avec un contracteur pour les aménagements nécessaires. Il serait souhaitable que ces équipements soient opérationnels le plus tôt possible idéalement avant la fin avril.

**Pour Pierre,** Évidemment je souhaite obtenir ton expertise sur les analyses qu'il y aura à faire sur les filtres des échantillonneurs et les autres démarches de caractérisation.

Voilà, je crois que ça fait le tour. Encore une fois merci de votre collaboration

*Réal Delisle*

Dir. adjoint / intérim

Service industriel

Direction Régionale de la Montérégie

201 Place Charles- Le Moyne 2 ième étage

Longueuil ( Québec) J4K- 2T5

## Guay, France

---

**De:** Delisle, Réal  
**Envoyé:** 19 avril, 2002 09:18  
**À:** Guay, France; Paquin, Michel; Walsh, Pierre  
**Objet:** TR: Ville de Salaberry-de-Valleyfield - Validation communiqué de presse

**Importance:** Haute



Séance d'information

Bassin - ...

À titre d'info. je vous transmet le communiqué que j'ai modifié et que Marielle a épuré selon les règles de communications habituelles au Menv.

-----Message d'origine-----

**De:** Marchand, Marielle  
**Date:** jeudi 18 avril 2002 16:58  
**À:** Delisle, Réal  
**Objet:** TR: Ville de Salaberry-de-Valleyfield - Validation communiqué de presse  
**Importance:** Haute

Voici mes corrections.

Marielle

-----Message d'origine-----

**De:** Delisle, Réal  
**Date:** 18 avril, 2002 16:33  
**À:** Marchand, Marielle  
**Objet:** TR: Ville de Salaberry-de-Valleyfield - Validation communiqué de presse  
**Importance:** Haute

Voici le document grandement modifié pour commentaires

Art. 48

Art. 48

Art. 48

**RAPPORT D'INSPECTION**N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046832

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/23

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2002/04/19

HEURE : AM

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Salaberry-de-Valleyfield

ADRESSE POSTALE :

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : Luc Vinet

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES :

BUTS :

Rencontrer le responsable municipal (M. Luc Vinet) pour discuter de l'aménagement d'une plate-forme servant à l'installation d'un échantillonneur dans le parc Morin

**2. DESCRIPTION**

J'ai rencontré monsieur Vinet et je lui ai remis les croquis que madame Catherine Beauchemin m'a fait parvenir spécifiant nos besoin. Ces croquis ont été utilisé auparavant pour la construction d'une plate-forme similaire dans la municipalité de Delson. Monsieur Vinet tentera de trouver un contracteur ou un menuisier pour la construction de cette plate-forme.

**3. CONCLUSION**

INFRACTION : [NON]

LA MUNICIPALITÉ S'OCCUPERA DE DONNER LE CONTRACT POUR LA CONSTRUCTION DE LA PLATE-FORME

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

**4. RECOMMANDATION**

Avis d'infraction requis : [NON]

Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

S'assurer de la construction de cette plate-forme.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 10 / 23

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 20

COMMENTAIRES : *du RK*

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046960

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/23

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002/04/17 et 18

HEURE : AM

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE : Pierre Walsh

LIEU INSPECTÉ :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Salaberry-de-Valleyfield

ADRESSE POSTALE :

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : Nil

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES :

BUTS :

Accompagné M. Pierre Walsh de La Direction de l'État du suivi de l'environnement pour une inspection du secteur le Bassin à Valleyfield concernant la présence d'une substance noire

### 2. DESCRIPTION

**17 avril 2002:** Nous avons réalisé une tournée du secteur du bassin afin de choisir un endroit pour l'emplacement de l'échantillonneur. Nous devions vérifier trois endroits possible étaient soit le bâtiment parc Morin, soit le bâtiment du jardin communautaire ou le bâtiment de l'une des stations de pompage municipale. Notre choix a été le parc Morin car c'est l'endroit le plus centré par rapport aux émissions et aux résidences affectées.

**18 avril 2002:** On s'est rendu en amont de la distillerie où nous avons cherché un site pour un échantillonneur servant de témoin. En tenant compte des vents dominants nous avons choisi la toiture de l'école N.-D.-du-St-Esprit.

### 3. CONCLUSION

LES SITE POUR L'AMÉNAGEMENT DES DEUX ÉCHANTILLONNEURS ONT ÉTÉ CHOISI.

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction requis : [NON]

Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

S'assurer de réaliser les installations pour l'aménagement des échantillonneurs et d'avoir les autorisations nécessaires.

INSPECTÉ PAR :

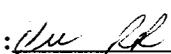
  
Michel Paquin

2002/10/23

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/11/28

COMMENTAIRES : 

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046827

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/23

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002/04/18

HEURE : <sup>4:45</sup>PM

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Salaberry-de-Valleyfield

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : André Compte

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES :

BUTS :

Rencontrer les responsables de l'école Notre-Dame-du-St-Esprit afin de vérifier la possibilité de procéder à l'installation d'un échantillonneur à grand débit

### 2. DESCRIPTION

J'ai rencontré monsieur André Compte, régisseur pour la commission scolaire, nous nous sommes entendus sur l'endroit pour installer notre échantillonneur. Soit sur la toiture la plus élevée à proximité d'une petite antenne radio. Pour l'instant il n'y a pas de courant électrique à cet endroit mais monsieur Compte se charge de faire venir un électricien pour l'installation électrique qui bien sûre sera au frais du MENV.

### 3. CONCLUSION

ON POURRA DONC INSTALLER NOTRE ÉCHANTILLONNEUR SUR LA TOITURE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU ST-ESPRIT. CELUI-CI SERVIRA DE TÉMOIN EN AMONT DE LA SOURCE POSSIBLE.

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction requis : [NON]

Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

S'assurer d'avoir une installation électrique conforme.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 10 / 23

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 28

COMMENTAIRES : *du RK*

## Bordereau de télécopie

Date :	2002-04-29	Nombre total de pages :	7
Destinataire	Nom :	Organisme :	
	France Guay		
Adresse :			
Téléphone :	Télécopieur :		
Expéditeur	Nom :	Unité administrative :	Direction régionale de la Montérégie
	Michel Paquin		
Téléphone :	(450) 370-3085, poste	Télécopieur :	(450) 370-3088

## Message :

Tel que demandé

- Coordonnées des diverses personnes impliquées
- Copie de la proposition d'échantillonnage de l'hôpital Laval

Pour ce qui est de la demande de CA. des la centrale Thermique de l'usine, je l'ai placée dans le courrier

 02/04/29

*Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.*

900, rue Léger  
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3

HÔPITAL LAVAL  
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE  
PNEUMOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
2725, CHEMIN STE-FOY  
SAINTE-FOY (QUÉBEC) G1V 4G5  
CANADA

TÉL : (418) 656-4760  
FAX : (418) 656-4509



# Fax

À / To

Michel Piquin

De / From

Caroline Dubois

Fax :

450 370 3088

Fax : (418) 656-4509

Tél. / Tel.

450 370 3085

Tél. / Tel.

656 8711 poste 5837

- Urgent
- Pour révision
- Urgent
- For review

- Commentaires
- S.V.P. répondre
- Please comment
- Please reply

• Message :

Tel que discuté!  
Bientôt  
*[Signature]*

Nombre de page(s) incluant celle-ci : 3 Number of page(s) including this one : \_\_\_\_\_

Date : 15/04/02



Hôpital Laval

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

Ste-Foy, le 16 avril 2002

Monsieur Michel Paquin  
Ministère de l'environnement  
900 rue Léger  
St-Thimothée  
J6S 5A3

<input checked="" type="checkbox"/> Par télécopieur	Date 1 <sup>er</sup> mai	Nombre de pages 2
A Dr François Leuac	De France Gouy	
Cle/Service RSSS	Cle/Service MENV	
N° de tél. 928 6777 (4061)	N° de tél. 928 7603 (268)	
N° de télécopieur 928 3760	N° de télécopieur 928 7625	

**Objet : analyse environnementale, problématique de la distillerie, direction régionale de la Montérégie**

Monsieur Paquin;

Suite aux renseignements que vous nous avez fournis concernant une problématique de moisissures extérieures de certaines résidences établies près d'une distillerie de la Montérégie, nous vous soumettons un plan d'étude. Puisque vous désirez déterminer la responsabilité de cette usine dans cette problématique de moisissures et de vérifier un éventuel impact sur l'exposition des personnes habitant ces résidences, nous vous proposons de faire la lumière sur certains aspects de ce problème.

Nous proposons d'effectuer 3 types d'échantillonnages aux endroits suivants :

- Deux échantillons d'air à l'intérieur de l'usine (1 dans l'entrepôt et 1 dans la distillerie). Ces échantillons serviront à **quantifier et qualifier** la microflore (moisissures et bactéries) dans l'air de l'usine. Plusieurs milieux de culture seront utilisés afin de recouvrir les moisissures, bactéries et levures.
- Un échantillon témoin extérieur (en amont de l'usine p/r au vents dominants).
- Des échantillons de surfaces extérieures (3 maisons, jusqu'à 3 surfaces/maison). Ces échantillons permettront de décrire **qualitativement**, les types de moisissures qui semblent se retrouver sur les maisons en aval de l'usine.
- Des échantillons d'air intérieur de ces 3 mêmes maisons (1 site/maison). Ces échantillons serviront à **quantifier et qualifier** la microflore (moisissures et bactéries) dans l'air et de la comparer (qualitativement) à celle de l'usine.

À partir de ces échantillons, nous pourrions être en mesure de poser des hypothèses concernant les points ci-haut mentionnés. Il est important de noter qu'il se peut que, dans certaines circonstances, l'étude ne soit pas concluante et que la limite et la valeur des échantillons ne permettent pas d'apporter des éléments de réponse.

Les coûts des analyses proposées sont de 4911,06\$

- Le tarif n'inclut pas les frais de déplacement (voiture etc.) et de subsistance.

2725, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 4G5

- Le tarif inclut les frais indirects payés à l'Hôpital Laval
- Un tarif fixe de 500\$ fut appliqué pour l'analyse des échantillons de surface (peu importe le nombre d'espèces qui s'y retrouveront et qui devront être identifiées).

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez des informations supplémentaires ou si vous voulez discuter le plan d'étude proposé. Vous pouvez aussi contacter Mme Anne Mériaux (418 656-8711 poste 5759).

Sincères salutations



Caroline Duchaine, Ph.D.  
Professeure adjointe de biochimie-microbiologie  
Centre de Recherche  
Hôpital Laval  
2725 Chemin Ste-Foy  
Ste-Foy (Québec)  
Canada  
G1V 4G5

bureau: 418 656-8711 poste 5837  
fax: 418 656-4509  
Caroline.Duchaine@bcm.ulaval.ca

1

Echantillonneur en amont

▷ Ecole <sup>du</sup> ST-Esprit, 92 Des Syndinca, JGT 2R3

Contact: Andre Comte, régisseur

tél: cell [450] 644-3257

Bur [450] 225-2700 # 355

Monique Fournier, directrice

tél: [450] 373-2450

Richard Bergain, dir de la commission scola  
des Missisquoiens

tél: [450] 225-2700 #350

Electricien mandaté

- les Entreprises d'électricité Jean-Guy  
Lafontaine inc

FAX: [450] 377-2634

Echantillonneur en aval

▷ Parc Morin, rue Bonin

Contact: Vale de Valleyfield

- Luc Vinet

tél: 370-4820

cell: 644-1415

- Alide Lalou

tél: 370-4821

2

Pour M. Jacques Boulerice [450] 664-1750 # 223

Code de projet 2002-7611-160  
Nom du projet Présence d'un dépôt noir  
Responsable Michel Paquin

Echantillonnage : en amont

# Station : 06685

Identification : Valleyfield - Ecole <sup>N-D du</sup> ST-Esprit

Echantillonnage en aval

# Station : 06684

Identification : Valleyfield - Parc Morin

Démarrage

Date : vendredi 26 avril 8h30

\* Besoin de charte

## Installation des échantillonneurs

Responsable → Pierre Walsh [418] 521-3820 45  
Tech. pour l'installateur → Martin Bouchard [418] 643-4785

Responsable pour direction des vents

↳ Roger Gagné 1-418-521-3820 #4579  
demande rapport au début et au milieu du

## Projet d'échantillonnage des moisissures

Hopital Laval, 2725 ch. Ste-Foy, Ste-Foy, (Quebec)  
Centre de Recherche 514 456

→ Caroline Duchaine

Tel: [418] 656-8711 poste 5837

Email: caroline.duchaine@bcm.ulaval.ca

→ Anne Mériaux

tél: [418] 656-8711 poste 5759

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale  
du Québec  
09 MAI 2002

**NOTE**

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Véronique Levesque  
DATE : Le 6 mai 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc.»  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 28 avril au 2 mai 2002. Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

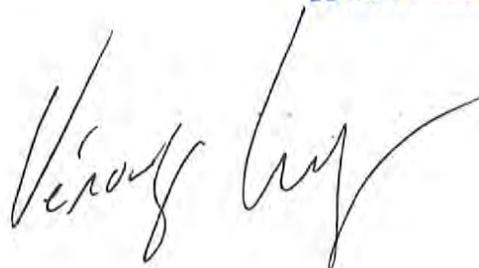
Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit

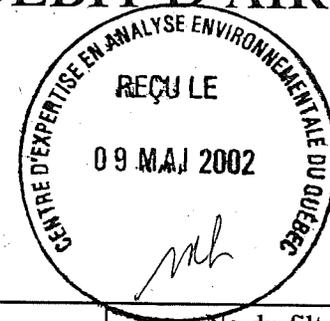
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

15 MAI 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Salutations!

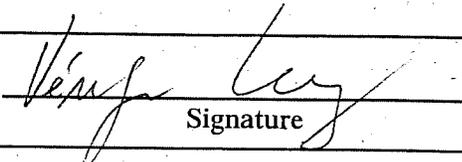




Localité Salaberry-de-Valleyfield
Poste (Nom) Parc Morin

Poste No. 06684	Date An Mois Jour 0   2   0   4   2   8	No du filtre 156602
--------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,4496 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

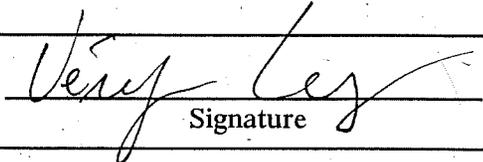
Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084 B: 3.0
 Signature	



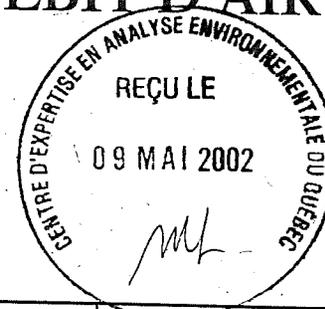
Localité <i>Salaberry-de-Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   4   2   9</i>	No du filtre <i>156603</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4697</i> g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖ 3,0</i>
 Signature	

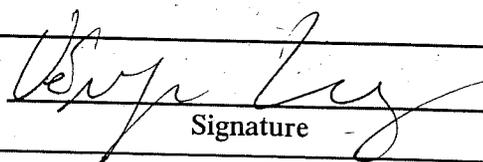
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



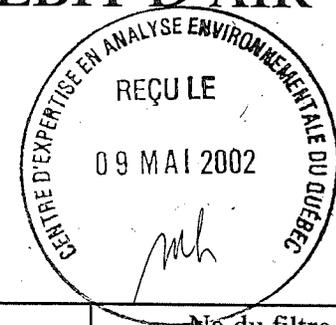
Localité <b>VALLEXFELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>01 20 04 13 10</b>	No du filtre <b>156605</b>
--------------------------	-----------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,5022</u> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.1084</u> B: <u>(-) 3.1</u>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

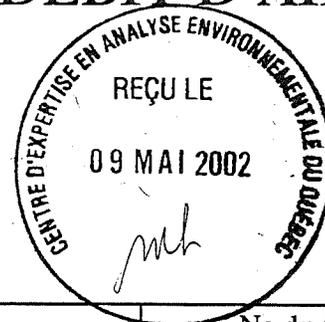


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An    Mois    Jour <i>02   05   01</i>	No du filtre <i>156607</i>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3.5270</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

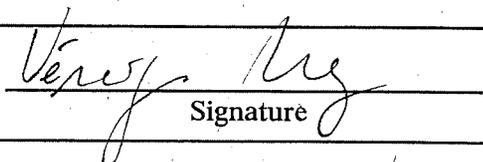
Remarques:	Facteurs de calibration: M: <del>1.06</del> <i>1.1084</i> B: <i>3.1</i>
<i>Véray Luy</i> Signature	



Localité VALLEYFIELD
Poste (Nom) PARC MORIN

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0 2 0 5 0 2	No du filtre 156609
-------------------	-------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,5540 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084 B: -3.1
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FI



Localité  
 Salaberry de Valleyfield

Poste (Nom)  
 École M-D du St-Esprit

Poste No	Date	No du filtre
06685	An Mois Jour 0   2   0   1   1   2   8	156601

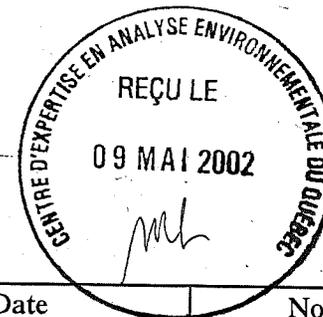
Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,4535 _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: 1.0619 B: 2.0

\_\_\_\_\_  
 Signature

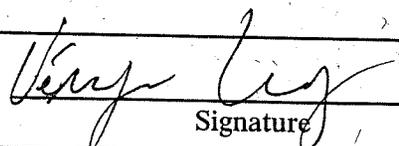
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

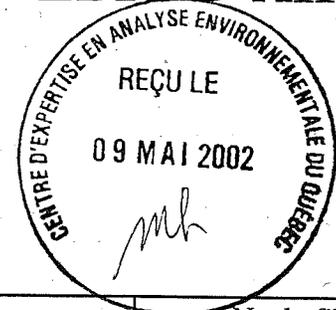


Localité <i>Salaberry-de-Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École ND du St-Esprit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0 2   0 5   2 9</i>	No du filtre <i>156604</i>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4809</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 Signature	



Localité

Valley Field

Poste (Nom)

École N-D du St-  
Esprit

Poste No

06685

Date

An Mois Jour

0 2 0 4 3 0

No du filtre

156606

Poids du filtre

Après

g

Avant

3,5097

g

Poids brut

g

Correction

g

Poids réel

g

Temps exposition (hre)

Facteur de correction

Débit (pi3 par mois)

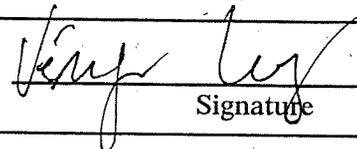
Concentration (ug/m3)

Remarques:

Facteurs de calibration:

M: 1.0619

B: 2.0

  
Signature

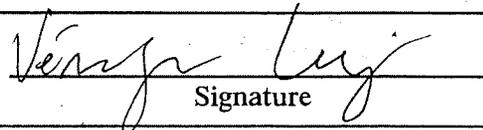
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   0   1</b>	No du filtre <b>156608</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,5444</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.0619</u> B: <u>2.0</u>
 Signature	

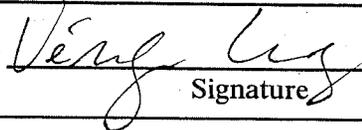
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valley Field</i>
Poste (Nom) <i>École N-D du ST-ESPRIT</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   5   0   2</i>	No du filtre <i>156610</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5686</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

Par télécopieur

Date: 02/05/02    Nombre de pages: 2

FRANCE GUAY    VERONIQUE L.

Cie/Service    Cie/Service

N° du tél.    N° du tél.

N° de télécopieur    N° de télécopieur

SALABERRY!

# Les citoyens du Bassin songent à entreprendre un recours collectif

Martin Pitre

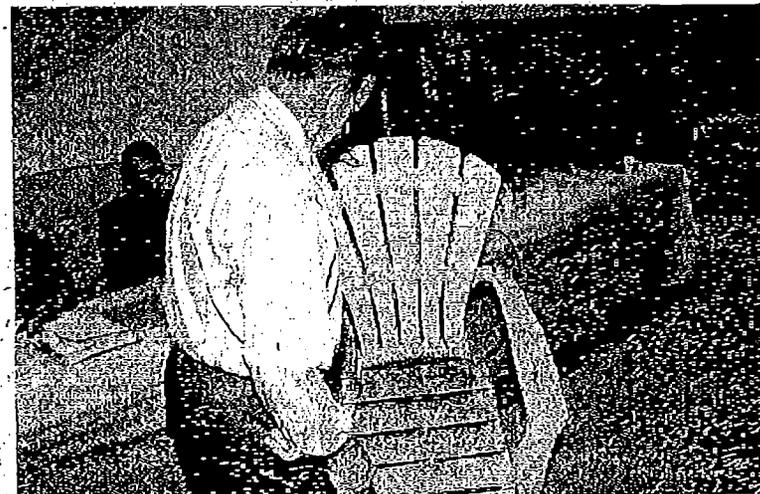
●VALLEYFIELD - Insatisfaits des échéanciers présentés par les porte-parole du ministère de l'Environnement pour leur fournir des réponses sur la teneur des poudres noires qui affectent leur secteur, des citoyens du Bassin songent à entreprendre un recours col-

lectif qui viserait la compagnie Schenley et impliquerait aussi le ministère.

Selon le porte-parole des citoyens, l'ex-maire Martinus Mooijekind, ce recours collectif pourrait représenter une somme de 250 \$ par année pour chaque propriété touchée par ce problème de poudre noire.

Cette mesure fait suite à l'assemblée d'information organisée à l'initiative de la con-

Les citoyens du Bassin se sont présentés en grand nombre pour en savoir davantage sur le problème dont ils sont affectés. (Photo Le Soleil - Dennis Morin)



Le porte-parole des citoyens, Martinus Mooijekind, avait apporté une chaise tachée de suie noire pour démontrer les prétentions des citoyens. (Photo Le Soleil - Dennis Morin)

**Souper Dansant**  
**Samedi 4 mai à 18h**  
 présenté par l'Ensemble vocal du Québec,  
 sous la direction de Mme Lucille Boucher

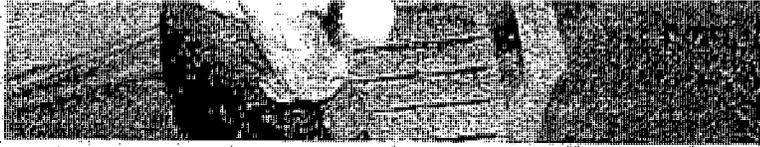
Avec la participation de **Joël Denis**  
 Réservez vos billets **30\$**

Venez pratiquer vos cours de danse!

**RESTO BAR**  
**Le Verseau**  
 MARINA MELOCHEVILLE  
 4, RUE BOURCIER, MELOCHEVILLE  
 225-9016 • 429-7952

SOUPER DANSANT tous les JEUDIS  
 ORCHESTRE COUNTRY  
 tous les DIMANCHES 15 h à 20 h  
 Souper servi vers 17 h

A venir: SOUPER DE HOMARD  
 Vendredi 24 mai 2002  
 Salle de Repas - Service de l'Asaor disponible  
 RÉSERVATION 450-225-9016

VILLE  
VILLE

(Photo Le  
Soleil -  
Dennis Morin)

# ue le St-Zotique 2 mai 2002



Chrysler", commanditaire majeur du festin  
de la marque Bobby Haché et Pier Béland.  
deuxième édition.

## Je Chrysler

au Canada

### DE L'ÉVÈNEMENT

## er, Vaudreuil

:(450) 455-5996

reception

seillère Madeleine Lefebvre et du maire Denis Lapointe, la semaine dernière au club nautique, en présence des experts du ministère, dont le directeur des services industriels, Réal Delisle. Plus de 70 citoyens y ont pris part.

À cette occasion, le Dr Claude Prévost a fait savoir que « présentement, il est difficile d'évaluer si la présence des moisissures dans ce secteur est nuisible pour la santé tant que nous ne connaissons pas les résultats de l'échantillonnage prévu dans les prochaines semaines. »

Jusqu'à présent, les résultats obtenus indiquent que ces moisissures s'apparentent à celles qui apparaissent autour des bacs de compostage et dans les jardins.

Des analyses seront effectuées sous peu au Centre hospitalier de l'Université Laval, sur des échantillons prélevés jusqu'à présent, pour recommandations à la Régie régionale de la santé.

Les représentants du ministère ont aussi procédé à l'installation d'échantillonneurs à grand débit cette semaine dans le quartier, et des échantillonnages seront effectués quotidiennement durant quatre mois afin de déterminer les mesures à entreprendre.

Cependant, cet échéancier de quatre mois ne correspond pas aux attentes des citoyens qui, eux, auront encore à subir ces inconforts durant toute la saison estivale.

Par ailleurs, plusieurs d'entre eux, affirme M. Mooijekind, éprouvent des doutes quant à l'attitude rassurante manifestée par les porte-parole du ministère, et pensent que ceux-ci en savent davantage que ce qu'ils laissent entendre.

« On parle de champignons inoffensifs, mais je n'ai jamais vu des champignons créer une poudre noire comme celle qu'on voit sur nos meubles de patio et nos propriétés », a-t-il fait valoir au Soleil.

APPORTEZ  
VOTRE VIN !



### AUX PIGNONS GOURMANDS

C'est la fête des Mères  
C'est un moment à souligner

Quelle bonne idée  
De l'amener déguster

Un brunch ou un  
Souper gastronomique

Dans un décor romantique

Diane Côté, propriétaire  
Éric Archambault, chef

355, boulevard Maple-Grove  
Maple-Grove

Réservations (450) 429 7210

1218020102

**NOTE**

DESTINATAIRE : Réal Delisle  
Directeur adjoint par intérim au service industriel

EXPÉDITEUR : France Guay  
Chimiste, Ph.D.

DATE : Le 13 mai 2002

OBJET : Proposition pour un comité de concertation  
Dossier des dépôts noirs près de la distillerie Schenley

N/Réf.: 7610-16-01-0286800

---

Bonjour Réal,

Voici, comme prévue, une proposition pour la formation du comité de concertation concernant le dossier en objet. J'aimerais avoir ton accord sur les bases proposées avant de faire parvenir cette proposition à Mme Lefebvre de la ville de Valleyfield et aux autres futurs participants.

L'objectif premier du comité sera de résoudre les problèmes de nuisance causés par les dépôts noirs dans le quartier environnant la Distillerie Schenley de Valleyfield. Tu trouveras ci-dessous une proposition pour la formation de ce comité :

- a) Formation du comité (maximum)
- Deux représentants de la ville de Valleyfield;
  - Deux représentants du MENV;
  - Un représentant de la RRSSS;
  - Deux représentants des citoyens;
  - Deux représentants de la distillerie Schenley.
- b) But du comité
- Résoudre la problématique des dépôts noirs;
  - Permettre l'échange d'information.

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste 268  
Télécopieur: (450)928-7625  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel: [france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)

c) Règles de fonctionnement

- Le comité sera chapeauté par la ville de Valleyfield (convocation, compte rendu, etc.);
- Le comité sera basé sur la collaboration à la résolution du problème et non un « tribunal d'accusation »;
- Le nombre de réunion sera déterminé selon les besoins et demandes de chacun des participants.

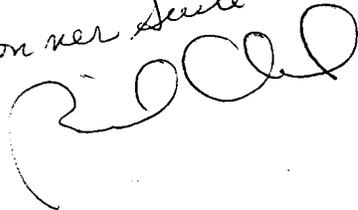
d) Rôle des intervenants

- La ville de Valleyfield : chapeauter le comité, être le point de chute des plaintes et assurer le lien entre les citoyens et le MENV;
- Le MENV : Coordonner les études permettant d'éclaircir la problématique actuelle, s'assurer du suivi des études et de fournir l'information pertinente aux membres du comité;
- La RRSSS : Fournir aux membres du comité les informations pertinentes permettant d'éclaircir et de documenter la problématique;
- Les citoyens : fournir aux membres du comité toutes les informations pertinentes permettant de résoudre ou de cibler la problématique;
- La compagnie Schenley : Fournir aux intervenants l'information provenant de ses opérations susceptibles de permettre de résoudre ou d'éclaircir la problématique.



FG/fg

Chimiste, Ph.D.  
Analyste

ok  
Sup donner suite  


## Guay, France

---

**De:** Ouellette, Hugues  
**Envoyé:** 13 mai, 2002 16:04  
**À:** Guay, France  
**Objet:** pucerons

[http://www.mrn.gouv.qc.ca/3/32/321/3210/3210dcf/Feuillet\\_info\\_im/puceron/puceron.asp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/3/32/321/3210/3210dcf/Feuillet_info_im/puceron/puceron.asp)

Voici ce que j'ai pu trouver sur les pucerons.

Il y aurait deux spécialistes des pucerons au MRN selon ce qu'on m'a dit. Je ne leur ai pas directement parlé.

Pierre Thérien et Diane Paré au téléphone 418-643-9538

*Hugues Ouellette, chimiste*

Ministère de l'Environnement

675, René Lévesque Est

9e étage, boîte 71

Québec, PQ

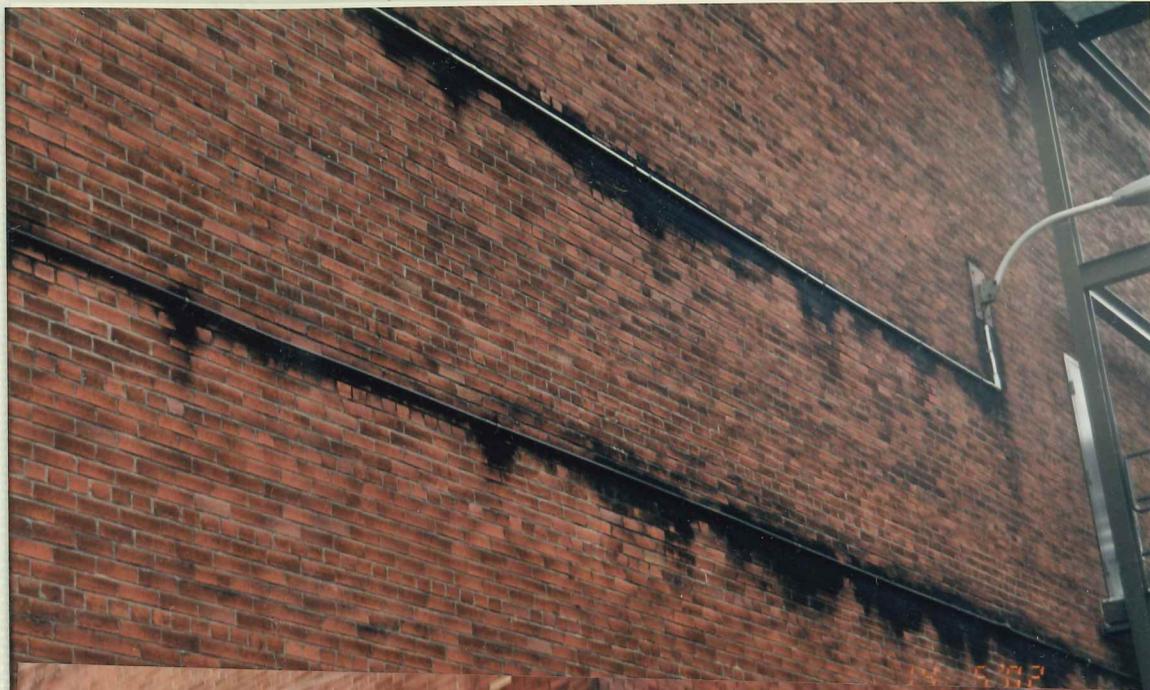
Canada

G1R 5V7

Téléphone: 418-521-3950 poste 4925

Télécopieur: 418-644-3386

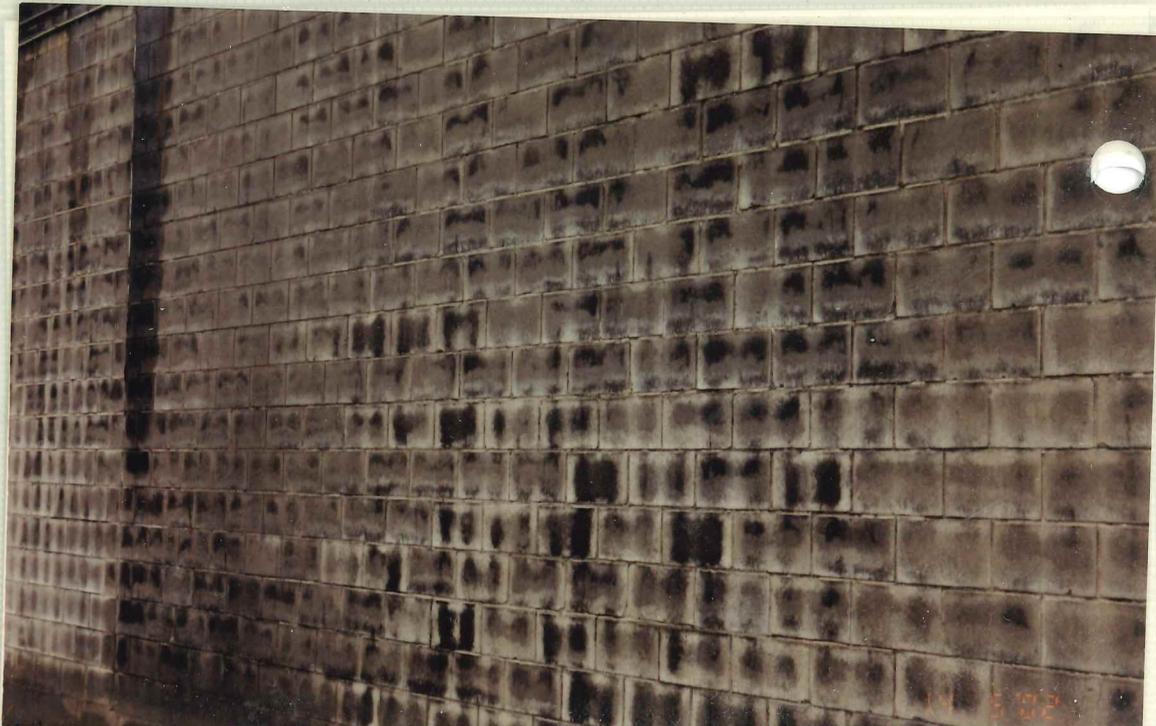
[hugues.ouellette@menv.gouv.qc.ca](mailto:hugues.ouellette@menv.gouv.qc.ca)



Photos - dépôt noir dans  
le quartier environnant  
la distillerie Schenley

Visite du 14 mai 2002

Françoise Guay  
Véronique Levesque



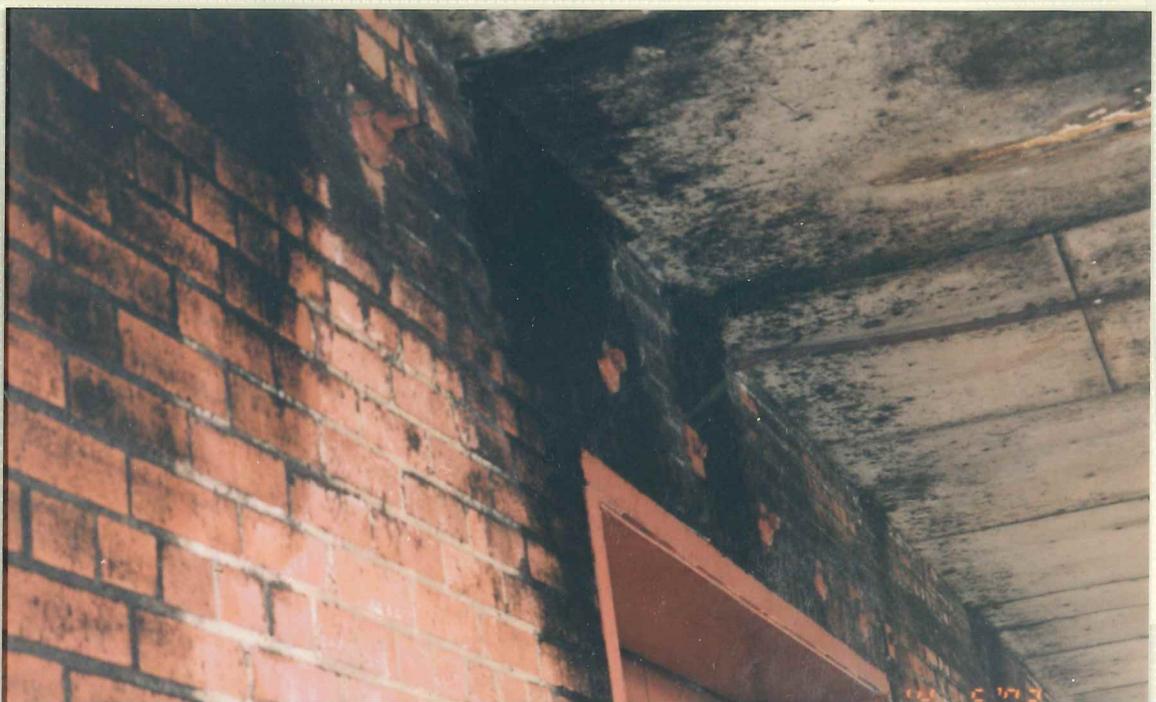


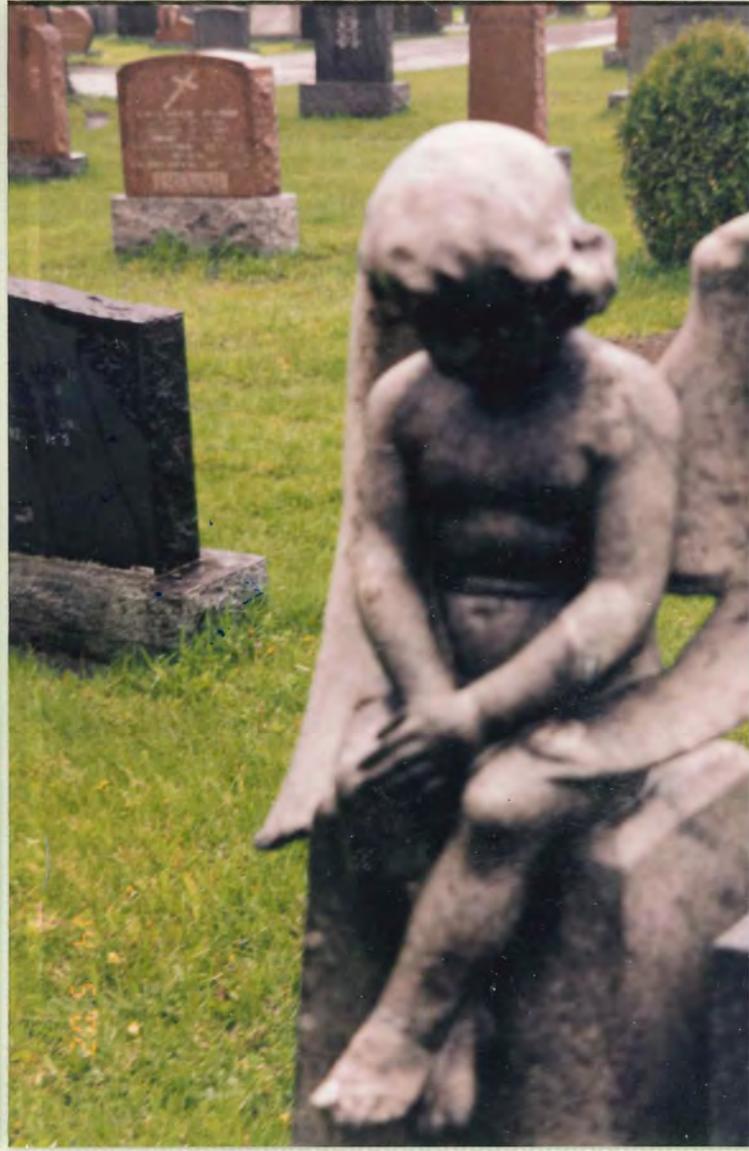
NO 2006



Grandin 400  
140X000000

140X000000







Tuyau  
pris des  
chauvettes  
de la  
distillerie

11 -01 NNNN 601

dans le  
cimetière

11 +00 NNNN 601

de cimetière

Vers le  
distillerie

11 -01 NNNN 601

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

30 MAI 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

NOTE

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Véronique Levesque  
DATE : Le 21 mai 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc.»  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

---

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 12 au 16 mai 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

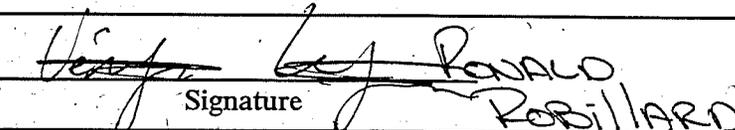


Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARE MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   1   2</b>	No du filtre <b>156621</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4503</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
------------	-------------------------------------------------------------

  
 Signature **RONALD ROBILLARD**

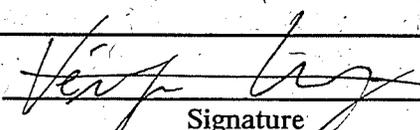
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARE MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   1   13</b>	No du filtre <b>156623</b>
--------------------------	----------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,3700</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
 Signature <b>RONALD ROBILARD</b>	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>VALLEYFIELD</i>
Poste (Nom) <i>PARC MORIN</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   05   14</i>	No du filtre <b>156626</b>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2955</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1084</i> B: <i>-3.1</i>
<i>FILTRE DÉCHIRÉ ET INFILTRATION</i>	
<i>VERONIQUE LEVESQUE</i> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

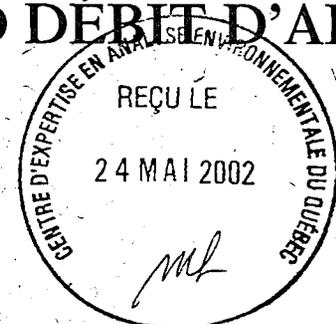
Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>156628</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>05</b>	<b>15</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2669</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
<b>VERONIQUE LEVESQUE</b> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

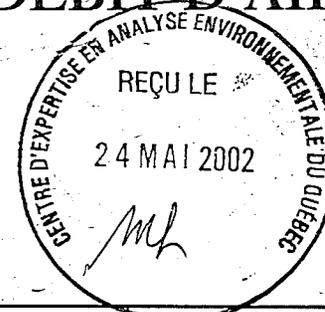
Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   1   6</b>	No du filtre <b>156631</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,2954</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.1084</u> B: <u>-3.1</u>
<u>VERONIQUE LEVESQUE</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



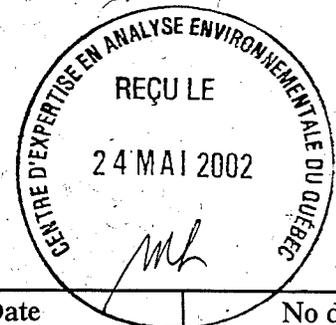
Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   1   2</b>	No du filtre <b>156622</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4030</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
<b>RONALD ROBILARD</b> Signature	

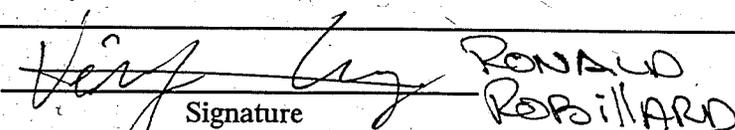
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité
VALLEYFIELD
Poste (Nom)
École N-D DU ST-ESPRIT

Poste No	Date	No du filtre
06685	An    Mois    Jour 0   20   5   1   3	156624

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,3331 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: 1.0619	B: 2.0
 Signature			

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

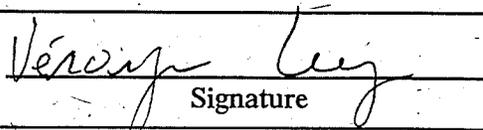
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>Écde N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An - Mois - Jour <b>0   2   0   5   1   4</b>	No du filtre <b>156627</b>
--------------------------	----------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2865</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



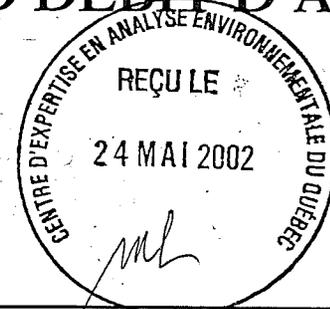
Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N.D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   1   5</b>	No du filtre <b>156630</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,2835</u> g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: <b>VENT</b>	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
<b>VERONIQUE LEVESQUE</b> Signature	

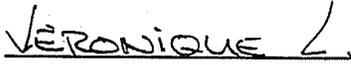
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité
VALLEYFIELD
Poste (Nom)
École N-D DU ST-ESPRIT

Poste No	Date	No du filtre
06685	An    Mois    Jour 0   2   0   5   1   6	156632

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,2871 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: 1.0619	B: 2.0
 Signature			

M S S A G E P A R T É L É C O P I E R

→ LE RAPPELLER  
DEBUT JUIN

EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
Ministère de l'Environnement  
Direction du suivi de l'état de l'environnement  
Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
Québec (Québec) G1R 5V7 -Boite 22  
Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
Télé : 418-643-9591  
Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

DESTINATAIRE :

Veronique Lévesque

TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

DATE :

22-05-2002

NBRE DE PAGE(S) :  
(incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
8 ½ x 14 :

MESSAGE

Bonjour,

tel que demandé à maître  
Valleyfield 1 au 16 mai 2002.

*[Signature]*

*[Signature]*

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

Mai 2002

Numéro : 7028680

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
01	08	6,0	4,0	1,0	0,0	0	SW	18	9								
01	18	13,5	5,0	0,0	0,0	-	SW	16	3								
02	08	9,0	4,0	0,0	0,0	0	E	8	10								
02	18	6,0	4,5	12,5	0,0	-	E	10	10								
03	08	4,5	3,0	3,0	0,0	0	SW	45	10								
03	18	12,5	3,0	0,4	0,0	-	SW	28	3								
04	08	9,0	1,0	0,0	0,0	0	SW	7	2								
04	18	17,0	7,0	-	0,0	-	SW	10	2								
05	08	15,0	4,0	0,0	0,0	0	SW	12	4								
05	18	20,0	12,0	0,0	0,0	-	SW	12	3								
06	08	14,0	6,0	0,0	0,0	0	C	-	6								
06	18	23,0	14,0	0,0 T	0,0	-	C	-	10								
07	08	19,0	10,0	0,5	0,0	0	E	6	10								
07	18	20,0	12,0	1,6	0,0	-	SW	40	10								
08	08	16,0	3,0	0,0	0,0	0	W	10	3								
08	18	13,0 F	6,0 F	0,0 F	0,0 F	-	E	6	6								
09	08	10,0	7,0	0,0	0,0	0	E	12	8								
09	18	17,0 F	10,0 F	2,5 F	0,0 F	-	C	-	10								
10	08	-	-	-	0,0 F	0 F	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	18	15,0	9,0	0,0 T	0,0	-	SW	48	4							1	
11	08	9,0	3,0	0,0	0,0	0	SW	29	3								
11	18	14,0	7,5	0,0	0,0	-	SW	15	2								
12	08	13,5	5,0	0,0	0,0	0	E	12	10								
12	18	12,0	8,0	0,0 T	0,0	-	SE	10	10								
13	08	8,0	6,0	0,0	0,0	0	NE	15	9								
13	18	8,5	6,0	8,6	0,0	-	NE	18	10								
14	08	6,0	3,0	19,4	0,0	0	E	14	10								
14	18	5,0	3,0	9,5	0,0	-	N	22	9								
15	08	6,5	2,0	1,0	0,0	0	W	25	4								
15	18	16,5	6,5	0,0	0,0	-	SW	22	3								
16	08	15,0	8,0	0,0	0,0	0	SE	10	10								
16	18	16,0	9,0	6,0	0,0	-	SW	24	8								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé

10 JUIN 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

**NOTE**

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Véronique Levesque  
DATE : Le 27 mai 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc. »  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 20 au 23 mai 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

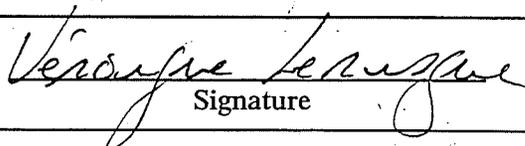
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>02   05   20</b>	No du filtre <b>156633</b>
--------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2685</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

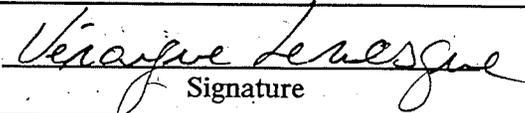


Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCCE N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   0</b>	No du filtre <b>156634</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3.2678</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
------------	------------------------------------------------------------

  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

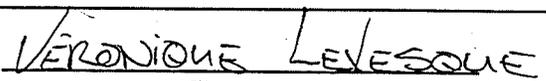
FV



Localité VALLEYFIELD
Poste (Nom) PARC MORIN

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0   20   5   2   1	No du filtre 156635
-------------------	--------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,2603 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084 B: -3.1
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>Valley Field</b>
Poste (Nom) <b>École N-D Du St-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   1</b>	No du filtre <b>156636</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3.2525</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
<b>VERONIQUE LEUESQUE</b> Signature	

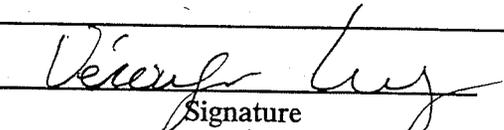
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité
Poste (Nom) <i>PARC MORIN</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An    Mois    Jour <i>0   2   0 5   2   2</i>	No du filtre <i>156637</i>
--------------------------	----------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
<i>✓</i>	Après _____ g		
	Avant <i>3,2377</i> _____ g		
	Poids brut _____ g	Débit (p13 par mois)	Concentration (ug/m3)
	Correction _____ g		
	Poids réel _____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: <i>1.1084</i>	B: <i>-3.1</i>
 Signature			

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   2</b>	No du filtre <b>156638</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,2174</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.0619</u> B: <u>2.0</u>
<u>VERONIQUE LEVESQUE</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   3</b>	No du filtre <b>15663</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2030</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
------------	-------------------------------------------------------------

**VÉRONIQUE LEVESQUE**  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

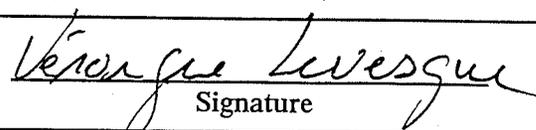
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE DU SAINT-ESPRIT</b> N-D →

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   2   3</b>	No du filtre <b>156640</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,1995</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

Les demandes d'expertises ont été réalisées dans une autre intervention. Deux documents produits, soient les demandes d'expertises. numéros 400026949 et 400026946. Le numéro de l'autre intervention est 300028807.

France Guay juin 2002

collaboration avec Michel Paquin du bureau de St-Timothée,

France Guay

Personnes ressources:

Distillerie Schenley: M. Michel Brodeur (450) 373-3230 poste 3210

RRSSS: Dr François Levac (450) 928-6777 poste 4061

Municipalité Mme Madeleine Lefebvre (450) 371-0943 ou (450) 601-0735

France Guay

La personne du MRN nous indique qu'il y avait des pucerons morts dans l'écorce des arbres que nous lui avons fait parvenir et en bonne quantité. Selon lui, il y a dû avoir des pucerons en très grand nombre et il y a eu formation de fumagine (champignons noirs) sur les arbres qui s'est développé sur le miellat des pucerons. Les coordonnées de la personne au MRN est:

M Pierre Therrien tel: (418) 643-9538 courriel: pierre.therrien@mrn.gouv.qc.ca

Ministère des Ressources naturelles

Direction de la conservation des forêts

Division des relevés et diagnostiques

2700 rue Einstein

local D.2.370A

Ste-Foy, Qc, G1P 3W8

France Guay 17 juin 2002

Suite à la réunion du 1er août, la municipalité s'est jointe aux citoyens et à la compagnie Schenley afin d'organiser un nettoyage complet du quartier et de l'usine. Un communiqué de presse a été émis le 10 septembre à cet effet par la municipalité. Il reste à obtenir les derniers rapports d'analyses pour clore le dossier.

France Guay

10 septembre 2002

Suite à la réunion du 23 avril 2003 le dossier est clos de notre côté puisque ce n'est pas une problématique environnementale. Le volet nettoyage sera commenté par la santé et le MRN.

France Guay

24 avril 2003

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE



14 JUIN 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

NOTE

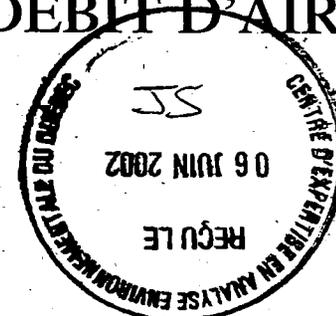
DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Véronique Levesque  
DATE : Le 3 juin 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc. »  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 26 au 30 mai 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



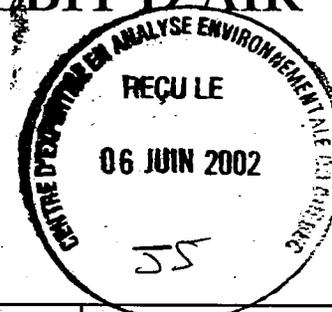


Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   6</b>	No du filtre <b>156641</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,1901</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>( 1.1084</b> B: <b>- 3.1</b>
<b>VÉRONIQUE LEVESQUE</b> Signature	



Localité VALLEYFIELD
Poste (Nom) PARC MORIN

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0   2   0   5   2   7	No du filtre 156643
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,1482 g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084      B: -3.1
VERONIQUE LEVESQUE Signature	



Localité VALLEXFELD
Poste (Nom) PARC MORIN

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0 2   0 5   2 8	No du filtre 156645
-------------------	-----------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,1009 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.084 B: <del>3.1</del> - 3.1
VERONIQUE LEVESQUE Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   05   2   9</b>	No du filtre <b>156647</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0818</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
<u>VERONIQUE LEVESQUE</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   20   5   30</b>	No du filtre <b>156649</b>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0726</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: Facteurs de calibration: M: **1.1084** B: **-3.1**

**HÉRONIQUE LEVESQUE**  
Signature



Localité <u>VALLEYFIELD</u>
Poste (Nom) <u>ÉCOLE N-D DU ST-ESPRIT</u>

Poste No <u>06685</u>	Date An Mois Jour <u>0</u>   <u>2</u>   <u>05</u>   <u>2</u>   <u>6</u>	No du filtre <u>156642</u>
--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre  Après _____ g Avant <u>3,1644</u> g Poids brut _____ g Correction _____ g Poids réel _____ g	Temps exposition (hre)	Facteur de correction
	Débit (p13 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.0619</u> B: <u>2.0</u>
<u>VERONIQUE LEUESQUE</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

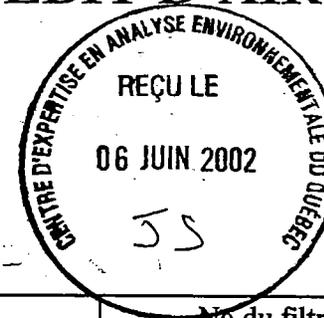


Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0 2 0 5 2 7</b>	No du filtre <b>156644</b>
--------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,1335</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi <sup>3</sup> par mois)	Concentration (ug/m <sup>3</sup> )
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
<b>VÉRONIQUE LEVESQUE</b> Signature	



Localité VALLEYFIELD
Poste (Nom) École <del>FR</del> N-D du ST-ESPRIT

Poste No 06685	Date An Mois Jour 0   2   0   5   2   8	No du filtre 156646
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,0952 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.0619 - B: 2.0
VERONIQUE LEVESQUE Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   2   9</b>	No du filtre <b>156648</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0842</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

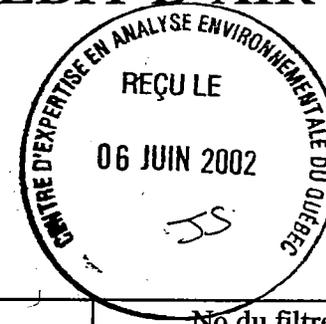
Remarques:

Facteurs de calibration:

M: **1.0619**

B: **2.0**

**VÉRONIQUE LEVESQUE**  
Signature



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   5   3   0</b>	No du filtre <b>156651</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3.4135</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
<b>VERONIQUE LEBOSSQUE</b> Signature	

MI SAGE PAR TÉLÉCOPIÉ R

EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
Ministère de l'Environnement  
Direction du suivi de l'état de l'environnement  
Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
Québec (Québec) G1R 5V7 -Boite 22  
Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
Télé : 418-643-9591  
Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

DESTINATAIRE :

Veronique Lévesque

TÉLÉCOPIEUR :

(45) 370-3088

DATE :

02-06-2002

NBRE DE PAGE(S) :  
(incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
8 ½ x 14 :

MESSAGE

*Bonjour,*  
*tel que demandé en matière*  
*Valleyfield 17 au 3<sup>e</sup> mai 2002.*

*[Signature]* *[Signature]*

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

# OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

Mai 2002

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Numéro : 7028680

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
17	08	15,0	6,0	1,5	0,0	0	NW	22	3								
17	18	12,5	8,0	0,0	0,0	-	W	14	4								
18	08	9,5	3,5	0,0	0,0	0	NE	10	9								
18	18	10,0	5,0	0,0	0,0	-	W	14	5								
19	08	8,5	1,5	0,0	0,0	0	SW	18	3								
19	18	8,5	5,0	0,0	0,0	-	SW	12	5								
20	08	5,0	2,5	0,0 T	0,0	0	W	9	9								
20	18	13,0	5,0	0,0	0,0	-	W	22	4								
21	08	11,0	4,0	0,0	0,0	0	W	22	3								
21	18	14,0	10,0	0,0	0,0	-	SW	14	3								
22	08	14,0	7,0	0,0	0,0	0	SW	22	3								
22	18	18,0	8,0	0,0	0,0	-	SW	20	4								
23	08	15,0	8,0	0,0	0,0	0	SW	24	3								
23	18	22,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	24	5								
24	08	19,0	14,0	0,0	0,0	0	SW	22	10								
24	18	21,0	14,0 F	0,0	0,0	-	NW	24	6								
25	08	-	-	-	0,0 F	0 F	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25	18	17,0	9,0	0,0	0,0	-	E	10	7								
26	08	14,0	10,0	2,0	0,0	0	S	10	10								
26	18	18,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	22	2								
27	08	16,0	7,0	0,0	0,0	0	S	10	6								
27	18	24,0	16,0	0,0	0,0	-	E	5	7								
28	08	17,0	13,0	0,0	0,0	0	E	8	4								
28	18	26,0	16,0	0,0	0,0	-	E	10	2								
29	08	23,0	11,0	0,0	0,0	0	C	-	2								
29	18	-	-	-	-	-	-	-	-								
30	08	-	-	-	-	-	-	-	-								
30	18	24,0	17,0	0,6	0,0	-	C	-	10	1							
31	08	21,0	17,5	12,0	0,0	0	SE	15	10								
31	18	-	-	-	-	-	-	-	-								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m  
Statut des données Blanc-Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 4 juin, 2002 12:01  
**À:** Paquin, Michel; Levesque, Véronique  
**Cc:** Delisle, Réal; St-Martin, Luc  
**Objet:** Dossier de la Schenley

Bonjour à vous deux,

J'aimerais avoir votre opinion concernant la note jointe et l'échantillonnage de lundi prochain. Merci de votre collaboration et à bientôt.



note-FG-dépôtnoir02-0  
6-03.doc

*France Guay, chimiste*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

📠 : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

**NOTE**

DESTINATAIRE : Michel Paquin  
Véronique Levesque

EXPÉDITEUR : France Guay

DATE : Le 4 juin 2002

OBJET : Dossier de la distillerie Schenley  
N/Réf.: 7610-16-01-0286800

---

Bonjour à vous,

Voici le bilan du dossier de la distillerie Schenley concernant le dépôt noir de mon côté. Si vous avez des commentaires, modifications ou ajouts, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Actuellement, je suis en contact avec le Dr François Levac de la RRSSS, M. Pierre Therrien du MRN et M. Jacques Boulerice du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Chacun de ces intervenants permettra d'éclaircir une partie des interrogations que nous avons concernant les dépôts noirs entourant la distillerie. En effet, plusieurs possibilités sont actuellement étudiées et un échantillonnage aura lieu le 10 juin prochain avec Mme Véronique Levesque ou M. Michel Paquin du bureau de Valleyfield. Je tenterai, ci-dessous, de faire la liste des rôles et mandats de chacun des intervenants:

- Dr François Levac (RRSSS): prendra des échantillons afin de vérifier la présence de moisissures qui proviendraient possiblement des murs externes de la distillerie (nourriture, humidité, etc.);
- M. Pierre Therrien (MRN) : le MENV prendra des échantillons (principalement d'écorce d'arbre ou suite au grattage de surface) et les

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste 268  
Télécopieur: (450)928-7625  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel: [france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)



- fera parvenir au MRN qui regardera pour de possibles maladies des arbres ou présence d'insectes;
- M. Jacques Boulerice (Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec) : collaborera avec nous pour l'établissement d'un protocole d'analyse permettant de bien cerner la composition du dépôt noir. Une première étape sera d'analyser la présence de suie puis de voir un traceur précis (HAP). Une fois les analyses réalisées sur un échantillon originaire de la compagnie et ayant un bon volume nous pourrons les extrapoler aux échantillons plus petits et extérieurs à la compagnie;
  - Le personnel du MENV :
    - ★ Fera la collecte des échantillons (le 10 juin prochain) pour le centre d'expertise et pour le MRN. La RRSSS effectuera ses propres échantillons (doubles de ceux du MENV);
    - ★ Effectuera le suivi des échantillonneurs à grands débits et des pétris durant les mois de mai, juin et juillet;
    - ★ Recueillera les données suivantes :
      - ◆ Délimitation (la plus précise possible) de toutes les zones résidentielles qui sont touchées par les dépôts noirs;
      - ◆ Inventaire de l'éventail des compagnies (et des contaminants) environnantes ayant des contaminants qui pourraient se retrouver dans les zones résidentielles ciblées;
      - ◆ Production d'un rapport sur le suivi des échantillonneurs (poids relatif des filtres, direction des vents, comparaison visuelle...);
      - ◆ Collecte des informations pertinentes au dossier (bilan des plaintes, localisation des dépôts, maladie des arbres connus par la ville...)
    - ★ Fera parvenir à la compagnie et à la municipalité une proposition de comité, dans le but, d'une réunion prochaine.

La collecte de toutes ces informations devrait permettre de cerner la problématique et de résoudre le problème s'il origine de la compagnie (moisissure ou suie), de vérifier les autres origines possibles (insectes, maladie des arbres, contaminants des autres compagnies).

Concernant le chauffage de la compagnie, cette dernière nous a fourni la quantité d'huile qu'elle utilisait et nous indique qu'elle n'a pas chauffé à l'huile depuis février dernier. La voie à regarder est l'utilisation du fusel qui n'est pas

nouveau et date de près de 10 ans. La compagnie arrêtera ses opérations le 17 juin prochain pour ne reprendre qu'en septembre.

Lors de l'échantillonnage du 10 juin prochain il faudra recueillir des échantillons afin de répondre aux maximums à toutes les possibilités que nous avons. Je propose comme base les points suivants:

1. Surface noire en cercle aplati se situant sur le mur à la sortie d'un tuyau de vapeur près du mur des bouloirs;
2. Surface noire (avec moisissure) se situant sur un tuyau en coude près du mur des bouilloires;
3. Surface noire sur un mur d'entrepôt (côté cimetièrè) près d'un quai de chargement;
4. Surface noire sur un mur d'entrepôt près d'un tuyau extérieur;
5. Surface noire à l'intérieur d'un entrepôt;
6. Cimetière :
  - a) Clôture
  - b) Arbres (incluant MRN);
  - c) Pierre tombale ou surface de bâtiment
7. Quartiers résidentiels
  - a) Endroits ciblés ou déjà échantillonnés.

FG/fg

France Guay  
Chimiste

## Guay, France

---

De: Guay, France  
Envoyé: 5 juin, 2002 11:25  
À: 'François Levac'  
Cc: Levesque, Véronique  
Objet: Échantillonnage de la Schenley

Bonjour François,

Je viens d'avoir les nouvelles de Véronique concernant les récipients pour échantillonnage. Elle m'indique que nous pouvons avoir des bocaux de 1 litre en plastic et non stérile avec une ouverture de 2,5 po. Tu en veux? De plus, il semble, que s'il pleut nous ne pourrons pas échantillonner pour la suie. Je t'envoie également une note que j'ai remise à Michel et Véronique qui inclut un projet d'échantillonnage (très succinct) pour commentaires. Le plan d'échantillonnage sera modifié lors de l'échantillonnage sur le terrain. Donne-moi de tes nouvelles rapidement pour les pots.



note-FG-dépôtnoir02-0  
6-03.doc

Concernant la température, nous déciderons lundi matin de la pertinence d'échantillonner ou non (vers 8h15/8h30 dans le stationnement arrière de l'édifice Monval).

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

**Guay, France**

---

**De:** MBrodeur@bartoninc.com  
**Envoyé:** 6 juin, 2002 16:06  
**À:** Guay,France  
**Cc:** LMadore@bartoninc.com  
**Objet:** Réf. : Proposition de comité

Bonjour France,

Votre proposition pour la formation d'un comité de concertation nous semble acceptable.

Cependant le premier but du comité nous semble incorrect car au lieu de "résoudre" il faudrait indiquer "identifier puis résoudre (si cela est techniquement possible) la problématique des dépôts noirs". Car comme nous vous l'avons déjà mentionné, la plupart des distilleries sont affectées par cette problématique depuis fort longtemps et ce, à travers l'Amé du Nord.

À bientôt,

Michel Brodeur

"Guay, France" <france.guay@menv.gouv.qc.ca>  
06/05/2002 03:46 PM AST

Pour : "Michel Brodeur - Schenley" <MBrodeur@bartoninc.com>  
cc :  
ccc :  
Objet : Proposition de comité

Bonjour M. Brodeur,

Vous trouverez, ci-dessous, un fichier contenant une proposition pour la formation d'un comité concertation concernant les dépôts noirs dans les quartiers environnants votre distillerie. Nous aimerions participation à ce comité et espérons pouvoir tenir une première réunion vers la fin de juin 2002. Merci d'avance de votre collaboration et à bientôt.

<<Proposition-comité- 05-06-02.doc>>

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
(:(450) 928-7607 poste 268  
È :(450) 928-7625  
: : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

sitôt. Merci !

COMPTE RENDU RENCONTRE

Nom de l'interlocuteur : M. Laurent Benoît  
M. André

Fonction : Préposé à l'entretien au cimetière

Date : 2002-06-06

Numéro de dossier : 7610-16-01-0286800

Compte rendu :

M. Benoit travaille au cimetière depuis 26 années. Selon lui, la présence de dépôts noirs sur les pierres tombales datent d'une quinzaine d'année environ mais le phénomène a évolué depuis les dernières années. La présence de dépôts noirs était plutôt concentré sur les pierres tombales situées près des bâtiments de la Schenley tandis qu'aujourd'hui s'est dépôts se sont propagés à la grandeur du cimetière. Il m'avise qu'une bordure de gros arbres (bouleau pleureur et peuplier) longeant la rue Salaberry, a été coupé en 1983 ou 1984. Celui-ci ne connaît pas les maladies dont les arbres sont atteint. Présentement, un bouleau doit être coupé bientôt.

De plus, il m'informe que le toit en tôle du bâtiment situé dans le cimetière a été remplacé voilà 2 ans. Il était d'un vert éclatant tandis qu'aujourd'hui .... À vous de juger !





Ci-dessous, une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs se situant dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield.

### PROPOSITION

- a) Formation du comité (maximum)
- Deux représentants de la ville de Valleyfield;
  - Deux représentants du MENV;
  - Un représentant de la RRSSS;
  - Deux représentants des citoyens;
  - Deux représentants de la distillerie Schenley.
- b) But du comité
- Identifier et résoudre (si cela est techniquement possible) la problématique des dépôts noirs;
  - Permettre l'échange d'information.
- c) Règles de fonctionnement
- Le comité sera chapeauté par la ville de Valleyfield (convocation, compte rendu, etc.);
  - Le comité sera basé sur la collaboration à la résolution du problème et non un « tribunal d'accusation »;
  - Le nombre de réunion sera déterminé selon les besoins et demandes de chacun des participants.
- d) Rôle des intervenants
- La ville de Valleyfield : chapeauter le comité, être le point de chute des plaintes et assurer le lien entre les citoyens et le MENV;
  - Le MENV : Coordonner les études permettant d'éclaircir la problématique actuelle, s'assurer du suivi des études et de fournir l'information pertinente aux membres du comité;
  - La RRSSS : Fournir aux membres du comité les informations pertinentes permettant d'éclaircir et de documenter la problématique;
  - Les citoyens : Fournir aux membres du comité toutes les informations pertinentes permettant de résoudre ou de cibler la problématique;
  - La compagnie Schenley : Fournir aux intervenants l'information provenant de ses opérations susceptibles de permettre de résoudre ou d'éclaircir la problématique.

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 7 juin, 2002 13:49  
**À:** 'Michel Brodeur - Schenley'  
**Cc:** Delisle, Réal  
**Objet:** Formation d'un comité de concertation

Bonjour M. Brodeur,

Voici une version corrigée de notre proposition pour la formation d'un comité de concertation concernant la problématique des dépôts noirs dans les quartiers environnants votre distillerie. Nous aimerions possiblement tenir une première réunion vers la fin juin et aimerions avoir vos disponibilités.



Proposition-comité-  
06-06-02.d...

Merci de votre collaboration et à bientôt.

*France Guay, Chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

Ci-dessous, une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs se situant dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield.

### PROPOSITION

- a) Formation du comité (maximum)
  - Deux représentants de la ville de Valleyfield;
  - Deux représentants du MENV;
  - Un représentant de la RRSSS;
  - Deux représentants des citoyens;
  - Deux représentants de la distillerie Schenley.
  
- b) But du comité
  - Identifier et résoudre (si cela est techniquement possible) la problématique des dépôts noirs;
  - Permettre l'échange d'information.
  
- c) Règles de fonctionnement
  - Le comité sera chapeauté par la ville de Valleyfield (convocation, compte rendu, etc.);
  - Le comité sera basé sur la collaboration à la résolution du problème et non un « tribunal d'accusation »;
  - Le nombre de réunion sera déterminé selon les besoins et demandes de chacun des participants.
  
- d) Rôle des intervenants
  - La ville de Valleyfield : chapeauter le comité, être le point de chute des plaintes et assurer le lien entre les citoyens et le MENV;
  - Le MENV : Coordonner les études permettant d'éclaircir la problématique actuelle, s'assurer du suivi des études et de fournir l'information pertinente aux membres du comité;
  - La RRSSS : Fournir aux membres du comité les informations pertinentes permettant d'éclaircir et de documenter la problématique;
  - Les citoyens : Fournir aux membres du comité toutes les informations pertinentes permettant de résoudre ou de cibler la problématique;
  - La compagnie Schenley : Fournir aux intervenants l'information provenant de ses opérations susceptibles de permettre de résoudre ou d'éclaircir la problématique.

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 7 juin, 2002 14:01  
**À:** 'Levac François (Dr - RRSSS)'  
**Cc:** Delisle, Réal  
**Objet:** Comité de concertation - Dossier Schenley Valleyfield

Bonjour François,

Tu trouveras, ci-dessous, un fichier contenant notre proposition pour la formation d'un comité de concertation concernant les dépôts noirs dans les quartiers environnants la distillerie. Nous aimerions tenir une première réunion fin juin afin d'indiquer ce que nous avons fait et ferons. J'aimerais avoir ton avis SVP. Merci d'avance.



Proposition-comité-  
06-06-02.d...

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

Ci-dessous, une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs se situant dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield.

### PROPOSITION

- a) Formation du comité (maximum)
  - Deux représentants de la ville de Valleyfield;
  - Deux représentants du MENV;
  - Un représentant de la RRSSS;
  - Deux représentants des citoyens;
  - Deux représentants de la distillerie Schenley.
  
- b) But du comité
  - Identifier et résoudre (si cela est techniquement possible) la problématique des dépôts noirs;
  - Permettre l'échange d'information.
  
- c) Règles de fonctionnement
  - Le comité sera chapeauté par la ville de Valleyfield (convocation, compte rendu, etc.);
  - Le comité sera basé sur la collaboration à la résolution du problème et non un « tribunal d'accusation »;
  - Le nombre de réunion sera déterminé selon les besoins et demandes de chacun des participants.
  
- d) Rôle des intervenants
  - La ville de Valleyfield : chapeauter le comité, être le point de chute des plaintes et assurer le lien entre les citoyens et le MENV;
  - Le MENV : Coordonner les études permettant d'éclaircir la problématique actuelle, s'assurer du suivi des études et de fournir l'information pertinente aux membres du comité;
  - La RRSSS : Fournir aux membres du comité les informations pertinentes permettant d'éclaircir et de documenter la problématique;
  - Les citoyens : Fournir aux membres du comité toutes les informations pertinentes permettant de résoudre ou de cibler la problématique;
  - La compagnie Schenley : Fournir aux intervenants l'information provenant de ses opérations susceptibles de permettre de résoudre ou d'éclaircir la problématique.

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 7 juin, 2002 13:41  
**À:** 'Madeleine Lefebvre(conseill-mun-Valley)'  
**Cc:** Delisle, Réal  
**Objet:** Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

Bonjour Mme Lefebvre,

Vous trouverez, ci-dessous, un fichier contenant une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield. Nous aimerions avoir vos commentaires concernant cette proposition.

Le Ministère accumule actuellement des données et nous pourrions vers la fin juin transmettre au comité un bilan des actions entreprises ainsi que les échéanciers. En effet, nous commençons à recevoir des résultats des échantillonneurs grands débits qui sont installés et un échantillonnage avec le RRSSS est prévu pour lundi prochain.

J'aimerais que vous m'indiquiez s'il y a eu des changements pour les citoyens depuis notre dernière rencontre.

Merci de votre collaboration et à bientôt.



Proposition-comité-  
06-06-02.d...

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

Ci-dessous, une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs se situant dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield.

### PROPOSITION

- a) Formation du comité (maximum)
  - Deux représentants de la ville de Valleyfield;
  - Deux représentants du MENV;
  - Un représentant de la RRSSS;
  - Deux représentants des citoyens;
  - Deux représentants de la distillerie Schenley.
  
- b) But du comité
  - Identifier et résoudre (si cela est techniquement possible) la problématique des dépôts noirs;
  - Permettre l'échange d'information.
  
- c) Règles de fonctionnement
  - Le comité sera chapeauté par la ville de Valleyfield (convocation, compte rendu, etc.);
  - Le comité sera basé sur la collaboration à la résolution du problème et non un « tribunal d'accusation »;
  - Le nombre de réunion sera déterminé selon les besoins et demandes de chacun des participants.
  
- d) Rôle des intervenants
  - La ville de Valleyfield : chapeauter le comité, être le point de chute des plaintes et assurer le lien entre les citoyens et le MENV;
  - Le MENV : Coordonner les études permettant d'éclaircir la problématique actuelle, s'assurer du suivi des études et de fournir l'information pertinente aux membres du comité;
  - La RRSSS : Fournir aux membres du comité les informations pertinentes permettant d'éclaircir et de documenter la problématique;
  - Les citoyens : Fournir aux membres du comité toutes les informations pertinentes permettant de résoudre ou de cibler la problématique;
  - La compagnie Schenley : Fournir aux intervenants l'information provenant de ses opérations susceptibles de permettre de résoudre ou d'éclaircir la problématique.



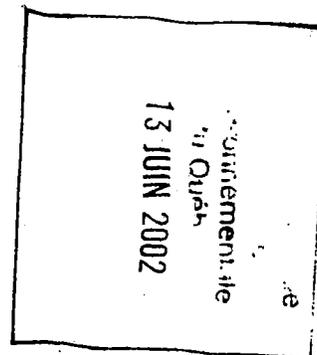
2 1 JUIN 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

NOTE

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Véronique Levesque  
DATE : Le 10 juin 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc. »

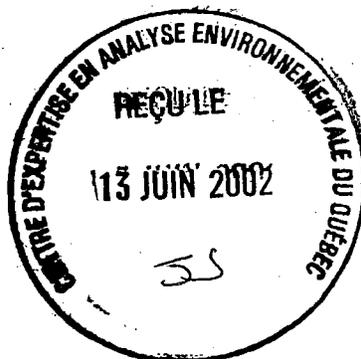
N/Réf.: 7610-16-01-0778100



Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 2 au 6 juin 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT FAIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du ST-Espirit</i>

Poste N° <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>02   06   02</i>	No du filtre <i>156653</i>
--------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4450</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>20</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité Valleyfield
Poste (Nom) Ecole ND du ST-Esprit

Poste No 06685	Date An Mois Jour 0   2   0   6   0   3	No du filtre 156655
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,7891 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: 1.0619 B: 2.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR <sup>F-V</sup>



Localité	VALLEYFIELD
Poste (Nom)	École N-D du ST-ESPRIT

Poste No	Date	No du filtre
06685	An Mois Jour 0   2   0   6   0   4	156657

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,5097 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi <sup>3</sup> par mois)	Concentration (ug/m <sup>3</sup> )
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: 1.0619 B: 2.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   6   0   5</b>	No du filtre <b>156659</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après _____ g	Avant <u>3,5426</u> g		
Poids brut _____ g	Correction _____ g	Débit (pi3 par-mois)	Concentration (ug/m3)
Poids réel _____ g			

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <u>1.0619</u> B: <u>2.0</u>
<u>VERONIQUE LEVESQUE</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D de ST-Esprit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   0   6</i>	No du filtre <b>156661</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5425</i> g		
Poids brut	_____ g	- Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

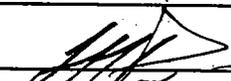
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Moir</i>

Poste No <i>0668-1</i>	Date			No du filtre <i>156652</i>
	An <i>02</i>	Mois <i>06</i>	Jour <i>02</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4343</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖3.1</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

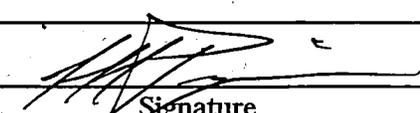


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste N° <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   06   03</i>	No du filtre <i>156654</i>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4648</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>3.1</i>
------------	------------------------------------------------------------

Signature  *VL*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



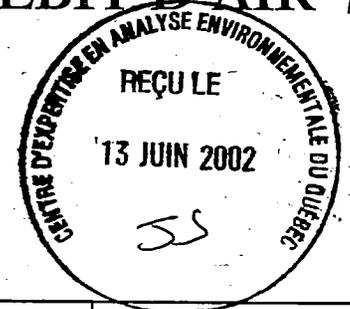
Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <sup>o</sup> <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   6   0   4</b>	No du filtre <b>156656</b>
---------------------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4971</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (µg/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
<b>VERONIQUE LEVESQUE</b> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR EV

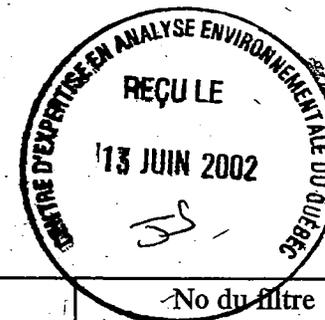


Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   6   0   5</b>	No du filtre <b>156658</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,5287</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

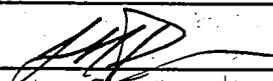
Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.1084</u> B: <u>-3.1</u>
<u>VÉRONIQUE LEVESQUE</u> Signature	



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   0   6</i>	No du filtre <i>156660</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5512</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖ 3.1</i>
 _____ Signature	

Art. 48

-----Message d'origine-----

De : Guay, France <france.guay@menv.gouv.qc.ca>  
A : 'Madeleine Lefebvre(conseill-mun-Valley)' <madeleine.lefebvre@mmic.net>  
Cc : Delisle, Réal <real.delisle@menv.gouv.qc.ca>  
Date : 7 juin, 2002 13:41  
Objet : Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

Bonjour Mme Lefebvre,

Vous trouverez, ci-dessous, un fichier contenant une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield. Nous aimerions avoir vos commentaires concernant cette proposition.

Le Ministère accumule actuellement des données et nous pourrions vers la fin juin transmettre au comité un bilan des actions entreprises ainsi que les échéanciers. En effet, nous commençons à recevoir des résultats des échantillonneurs grands débits qui sont installés et un échantillonnage avec le RRSSS est prévu pour lundi prochain.

J'aimerais que vous m'indiquiez s'il y a eu des changements pour les citoyens depuis notre dernière rencontre.

Merci de votre collaboration et à bientôt.

<<Proposition-comité- 06-06-02.doc>>

*France Guay, Chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
☎:(450) 928-7607 poste 268  
☎:(450) 928-7625  
✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !



**NOTE AU DOSSIER**

DATE : Le 11 juin 2002

OBJET : Visite du 10 juin 2002

DOSSIER : Distillerie Schenley – volet dépôt noir  
Liste des échantillons  
7610-16-01-0286800

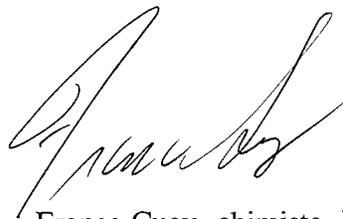
---

Voici la liste des échantillons prélevés lors de la visite du 10 juin 2002. Étaient présents : Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons prélevé des échantillons à l'usine même, dans le cimetière situé à proximité et chez deux citoyens. Voici les coordonnées des échantillons :

- Échantillon #1: Prélevé sur le « mur nord de la centrale thermique ». Photos #002 de loin, #003 et #004 de près. Photos #005 et #006 montrent le noir sur le tuyau nord de la centrale thermique.
- Échantillon #2: Prélevé de « drêche » sans photo.
- Échantillon #3: Prélevé sur le « mur sud-est de l'entrepôt C ». Photos #007 de loin, #008 de près et #009 très grossit.
- Échantillon #4: Prélevé sur le toit de l'entrepôt 112.
- Échantillon #5: Échantillon d'un bouleau près de l'entrepôt C  
Photo #010 de loin et #011 de près.

- Échantillon #6: Échantillon d'un érable près de l'entrepôt C (voisin de l'échantillon 5).  
Photos # 012 de loin et #013 de près.
- Échantillon #7: Prélevé sur la pierre tombale de M. Raymond en face de l'entrepôt C.  
Photos #014 de loin et #015 de près.
- Échantillon #8: Prélevé chez M. Laurent Benoit, du 59 Haineault.  
Dessous de la gouttière arrière près de la piscine.  
Photos # 016 de près et #017 de loin.
- Échantillon #9: Prélevé chez Mme Diane Paquin au 55, rue Malreau.  
Gouttière arrière qui a été nettoyée voilà trois ans.  
Photos #019 de loin et #020 de près.

FG/fg



France Guay, chimiste, Ph.D.  
Analyste

## Guay, France

---

De: Guay, France  
Envoyé: 12 juin, 2002 11:22  
À: Paquin, Michel  
Objet: Coordonnées du MRN

Bonjour Michel,

Les coordonnées de notre personne-ressource au MRN sont les suivantes :

M. Pierre Therrien  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la conservation des forêts  
Division des relevés et diagnostics  
2700 rue Einstein  
local D.2.370A  
Ste-Foy, Qc  
G1P 3W8

Indique sur les pots l'origine de l'échantillon (érable ou bouleau près de la distillerie Schenley). De plus donnez lui mes coordonnées en soulignant de me contacter pour les observations. Les photos numériques suivront bientôt. Merci d'avance et à bientôt.

*France Guay, chimiste*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

## Guay, France

---

De: Guay, France  
Envoyé: 12 juin, 2002 11:40  
À: Walsh, Pierre  
Cc: Paquin, Pierre  
Objet: numéro de projet - Schenley Valleyfield

Bonjour Pierre,

Le numéro de projet que nous possédons pour le laboratoire pour ce dossier est le:

2002-7610-160

J'espère avoir répondu à ta demande. Bye et à la prochaine.

*France Guay, chimiste*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

📠 : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

## Guay, France

---

De: Guay, France  
Envoyé: 12 juin, 2002 13:54  
À: Paquin, Michel  
Cc: 'Levac François (Dr - RRSSS)'  
Objet: Liste des échantillons - dépôt noir

Bonjour Michel,

Voici la liste de échantillons que nous avons prélevés lors de notre visite de lundi dernier. Une note descriptive suivra bientôt.



026800-schenley-2002  
-06-10-éch...

*France Guay, ingénieur*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !



**NOTE AU DOSSIER**

DATE : Le 11 juin 2002

OBJET : Visite du 10 juin 2002

DOSSIER : Distillerie Schenley – volet dépôt noir  
Liste des échantillons  
7610-16-01-0286800

---

Voici la liste des échantillons prélevés lors de la visite du 10 juin 2002. Étaient présents : Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons prélevé des échantillons à l'usine même, dans le cimetière situé à proximité et chez deux citoyens. Voici les coordonnées des échantillons :

- Échantillon #1: Prélevé sur le « mur nord de la centrale thermique ». Photos #002 de loin, #003 et #004 de près. Photos #005 et #006 montrent le noir sur le tuyau nord de la centrale thermique.
- Échantillon #2: Prélevé de « drêche » sans photo.
- Échantillon #3: Prélevé sur le « mur sud-est de l'entrepôt C ». Photos #007 de loin, #008 de près et #009 très grossit.
- Échantillon #4: Prélevé sur le toit de l'entrepôt 112.
- Échantillon #5: Échantillon d'un bouleau près de l'entrepôt C. Photo #010 de loin et #011 de près.

- Échantillon #6: Échantillon d'un érable près de l'entrepôt C (voisin de l'échantillon 5).  
Photos # 012 de loin et #013 de près.
- Échantillon #7: Prélevé sur la pierre tombale de art. 53-54 en face de l'entrepôt C.  
Photos #014 de loin et #015 de près.
- Échantillon #8: Prélevé chez art. 53-54  
Dessous de la gouttière arrière près de la piscine.  
Photos # 016 de près et #017 de loin.
- Échantillon #9: Prélevé chez art. 53-54  
Gouttière arrière qui a été nettoyée voilà trois ans.  
Photos #019 de loin et #020 de près.

FG/fg

France Guay, chimiste, Ph.D.  
Analyste

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046844

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/23

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002/06/12

HEURE : Pm

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE : Nil

**LIEU INSPECTÉ :**

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Et Les Distilleries Schenley inc.  
Salaberry-de-Valleyfield

**ADRESSE POSTALE :**

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

**PERSONNES RENCONTRÉES :**

Nom : Michel Brodeur,  
Distilleries Schenley inc.  
art. 53-54 , Consul-Air  
art. 53-54 , Inspec-Sol

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES : Nil

**BUTS :**

Réaliser une inspection de l'industrie "Les Distilleries Schenley Inc." lors de la campagne d'échantillonnage des émissions d'odeurs en rapport avec le suivi du dépôt de substance noire

### 2. DESCRIPTION

Lors de cette inspection j'ai constaté que des échantillons d'air ont été prélevé par la firme Consul-Air afin d'établir les degrés d'odeurs émises par les activités de la Distilleries pendant les échantillonnages des conduites d'évacuation des gaz étaient en arrêt pour le reste de la journée.

### 3. CONCLUSION

Les équipes de deux consultants différents se trouvaient sur place pour évaluer les émissions d'odeurs, de poussières et des gaz.

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction requis : [NON]

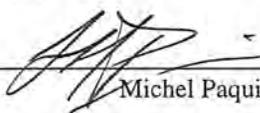
Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

**Autres :**

Informé le chargé de dossier.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 10 / 23

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 29

COMMENTAIRES :



## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046842

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/23

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002/06/10

HEURE : AM

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE : France Guay, chimiste, DR Montérégie  
Francois Levac, dr. RRSSS

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Salaberry-de-Valleyfield

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : Michel Brodeur, resp.

Téléphone : [514]

Distilleries Schenley inc.

M. art.53-54 résident

Mme art. 53-54 résidente

PHOTOS ANNEXÉES : Nil

AUTRES : Résumé de la visite rédigé par France Guay

BUTS :

Accompagner France Guay et le Dr. François Levac du RRSSS dans le secteur Le Bassin pour prélèvement d'échantillon du dépôt noir

### 2. DESCRIPTION

Lors de cette inspection nous avons vérifié l'étendue du dépôt noir et la possibilité que ce dépôt provienne d'une autre industrie. Nous avons également prélevé 9 échantillons. J'ai joint le rapport de France Guay qui explique la stratégie employée et les prélèvements réalisés.

### 3. CONCLUSION

Nous avons établie les zones les plus affectées et avons prélevés 9 échantillons

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction requis : [NON]

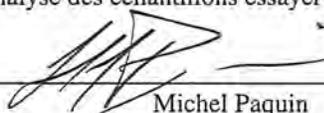
Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

Suite aux résultats d'analyse des échantillons essayer de déterminer la nature et la provenance du dépôt noirâtre.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 10 / 23

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 28

COMMENTAIRES : 

**NOTE**

DESTINATAIRE : Michel Paquin  
Véronique Levesque

EXPÉDITEUR : France Guay

DATE : Le 4 juin 2002

OBJET : Dossier de la distillerie Schenley

N/Réf.: 7610-16-01-0286800

---

Bonjour à vous,

Voici le bilan du dossier de la distillerie Schenley concernant le dépôt noir de mon côté. Si vous avez des commentaires, modifications ou ajouts, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Actuellement, je suis en contact avec le Dr François Levac de la RRSSS, M. Pierre Therrien du MRN et M. Jacques Boulerice du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Chacun de ces intervenants permettra d'éclaircir une partie des interrogations que nous avons concernant les dépôts noirs entourant la distillerie. En effet, plusieurs possibilités sont actuellement étudiées et un échantillonnage aura lieu le 10 juin prochain avec Mme Véronique Levesque ou M. Michel Paquin du bureau de Valleyfield. Je tenterai, ci-dessous, de faire la liste des rôles et mandats de chacun des intervenants:

- Dr François Levac (RRSSS): prendra des échantillons afin de vérifier la présence de moisissures qui proviendraient possiblement des murs externes de la distillerie (nourriture, humidité, etc.);
- M. Pierre Therrien (MRN): le MENV prendra des échantillons (principalement d'écorce d'arbre ou suite au grattage de surface) et les

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste 268  
Télécopieur: (450)928-7625  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel: [france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)



- fera parvenir au MRN qui regardera pour de possibles maladies des arbres ou présence d'insectes;
- M. Jacques Boulerice (Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec) : collaborera avec nous pour l'établissement d'un protocole d'analyse permettant de bien cerner la composition du dépôt noir. Une première étape sera d'analyser la présence de suie puis de voir un traceur précis (HAP). Une fois les analyses réalisées sur un échantillon originaire de la compagnie et ayant un bon volume nous pourrons les extrapoler aux échantillons plus petits et extérieurs à la compagnie;
  - Le personnel du MENV :
    - \* Fera la collecte des échantillons (le 10 juin prochain) pour le centre d'expertise et pour le MRN. La RRSSS effectuera ses propres échantillons (doubles de ceux du MENV);
    - \* Effectuera le suivi des échantillonneurs à grands débits et des pétris durant les mois de mai, juin et juillet;
    - \* Recueillera les données suivantes :
      - ◆ Délimitation (la plus précise possible) de toutes les zones résidentielles qui sont touchées par les dépôts noirs;
      - ◆ Inventaire de l'éventail des compagnies (et des contaminants) environnantes ayant des contaminants qui pourraient se retrouver dans les zones résidentielles ciblées;
      - ◆ Production d'un rapport sur le suivi des échantillonneurs (poids relatif des filtres, direction des vents, comparaison visuelle...);
      - ◆ Collecte des informations pertinentes au dossier (bilan des plaintes, localisation des dépôts, maladie des arbres connus par la ville...)
    - \* Fera parvenir à la compagnie et à la municipalité une proposition de comité, dans le but, d'une réunion prochaine.

La collecte de toutes ces informations devrait permettre de cerner la problématique et de résoudre le problème s'il origine de la compagnie (moisissure ou suie), de vérifier les autres origines possibles (insectes, maladie des arbres, contaminants des autres compagnies).

Concernant le chauffage de la compagnie, cette dernière nous a fourni la quantité d'huile qu'elle utilisait et nous indique qu'elle n'a pas chauffé à l'huile depuis février dernier. La voie à regarder est l'utilisation du fusel qui n'est pas

nouveau et date de près de 10 ans. La compagnie arrêtera ses opérations le 17 juin prochain pour ne reprendre qu'en septembre.

Lors de l'échantillonnage du 10 juin prochain il faudra recueillir des échantillons afin de répondre aux maximums à toutes les possibilités que nous avons. Je propose comme base les points suivants:

1. Surface noire en cercle aplati se situant sur le mur à la sortie d'un tuyau de vapeur près du mur des bouloirs;
2. Surface noire (avec moisissure) se situant sur un tuyau en coude près du mur des bouilloires;
3. Surface noire sur un mur d'entrepôt (côté cimetièrre) près d'un quai de chargement;
4. Surface noire sur un mur d'entrepôt près d'un tuyau extérieur;
5. Surface noire à l'intérieur d'un entrepôt;
6. Cimetière :
  - a) Clôture
  - b) Arbres (incluant MRN);
  - c) Pierre tombale ou surface de bâtiment
7. Quartiers résidentiels
  - a) Endroits ciblés ou déjà échantillonnés.



FG/fg

France Guay  
Chimiste

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 JUIL. 2002

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

**NOTE**

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Michel Paquin  
DATE : Le 17 juin 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc. »  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 9 au 13 juin 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



Direction régionale de la Montérégie  
Bureau régional de Valleyfield  
Service industriel  
900, rue Léger  
Saint-Timothée QC J6S 5A3

Téléphone : (450) 370-3085, poste 232  
Télocopieur : (450) 370-3088  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel : [veronique.levesque@menv.gouv.qc.ca](mailto:veronique.levesque@menv.gouv.qc.ca)



Québec

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 JUL. 2002

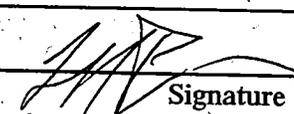
DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARE MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>02   06   11</b>	No du filtre <b>156666</b>
--------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4990</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU

02 JUIL. 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>156662</b>		
	An	Mois	Jour			
	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3.5410</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <u>1.1084</u> B: <u>-3.0</u>
<u>VERONIQUE L.</u> Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 JUL. 2002

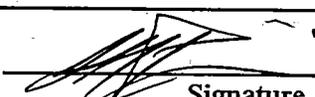
DIRECTION MONTEREGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No	Date			No du filtre
<i>06684</i>	An	Mois	Jour	<i>156665</i>
	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>06</i>	
			<i>10</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,515</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1084</i> B: <i>3.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 JUIL. 2002

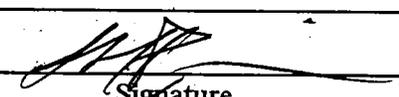
DIRECTION MONTERÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No. <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   06   1   2</i>	No du filtre <i>156669</i>
---------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4492</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖ 3.0</i>
 Signature	

**ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR**

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 RÉGION DE MONTRÉGIE  
 RECUEIL

02 JUIL. 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date			No du filtre <i>156670</i>
	An <i>02</i>	Mois <i>06</i>	Jour <i>13</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4352</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1084</i> B: <i>30</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 JUIL. 2002

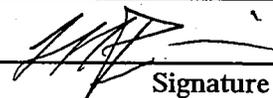
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du S-ESPRIT</b>

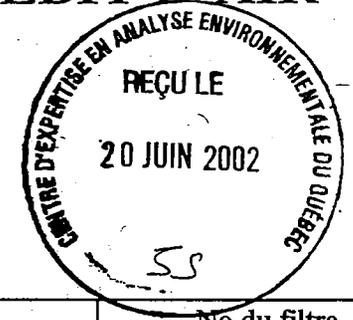
Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0 2 0 6 1 1</b>	No du filtre <b>156667</b>
--------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4931</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

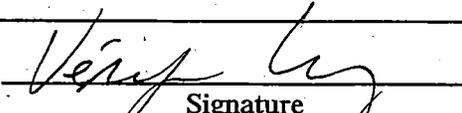
02 JUIL. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   6   0   9</b>	No du filtre <b>156663</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,5386</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 JUIL. 2002

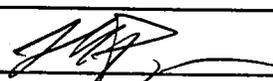
DIRECTION MONTEREGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D de St-Esprit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   1   0</i>	No du filtre <b>156664</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5331</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR - 17V

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 JUIL. 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité Valleyfield
Poste (Nom) Ecole N-D. du St-Espit

Poste No 06685	Date			No du filtre 156668
	An 02	Mois 06	Jour 12	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,4507 g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques: \_\_\_\_\_ Facteurs de calibration: M: 1.0619 B: 2.0

\_\_\_\_\_  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

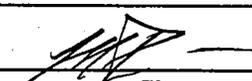
FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D du ST-Espirit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   06   1   3</i>	No du filtre <i>156671</i>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4338</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
<i>1</i>	
 Signature	

Les demandes d'expertises ont été réalisées dans une autre intervention. Deux documents produits, soient les demandes d'expertises. numéros 400026949 et 400026946. Le numéro de l'autre intervention est 300028807.

France Guay juin 2002

collaboration avec Michel Paquin du bureau de St-Timothée,

France Guay

Personnes ressources:

Distillerie Schenley: M. Michel Brodeur (450) 373-3230 poste 3210

RRSSS: Dr François Levac (450) 928-6777 poste 4061

Municipalité Mme Madeleine Lefebvre (450) 371-0943 ou (450) 601-0735

France Guay

La personne du MRN nous indique qu'il y avait des pucerons morts dans l'écorce des arbres que nous lui avons fait parvenir et en bonne quantité. Selon lui, il y a dû avoir des pucerons en très grand nombre et il y a eu formation de fumagine (champignons noirs) sur les arbres qui s'est développé sur le miellat des pucerons. Les coordonnées de la personne au MRN est:

M Pierre Therrien tel: (418) 643-9538 courriel: pierre.therrien@mrn.gouv.qc.ca

Ministère des Ressources naturelles

Direction de la conservation des forêts

Division des relevés et diagnostiques

2700 rue Einstein

local D.2.370A

Ste-Foy, Qc, G1P 3W8

France Guay 17 juin 2002

Suite à la réunion du 1er août, la municipalité s'est jointe aux citoyens et à la compagnie Schenley afin d'organiser un nettoyage complet du quartier et de l'usine. Un communiqué de presse a été émis le 10 septembre à cet effet par la municipalité. Il reste à obtenir les derniers rapports d'analyses pour clore le dossier.

France Guay

10 septembre 2002

Suite à la réunion du 23 avril 2003 le dossier est clos de notre côté puisque ce n'est pas une problématique environnementale. Le volet nettoyage sera commenté par la santé et le MRN.

France Guay

24 avril 2003

077 8100

## Guay, France

**De:** Delisle, Réal  
**Envoyé:** 18 juin, 2002 15:05  
**À:** Guay, France  
**Objet:** RE: Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

Bonjour France,

C'est fait jè viens de parler à M.Lapointe qui adhère à la démarche. Mme Lefebvre a été désignée volontaire avec représentant municipal et elle se chargera d'inviter aussi 2 représentant de citoyens ( une dame dont j'oublie le nom et art. 53-54 M.le maire sugg de tenir la rencontre la semaine prochaine. Mme Lefebvre va t'appeler pour suggérer des dates convenant aux élus municipaux e citoyens et tu te charges de la Cie, de la RRSSS et du MRN.

Salutations

-----Message d'origine-----

**De:** Guay, France  
**Date:** mardi 18 juin 2002 14:17  
**À:** Delisle, Réal  
**Objet:** TR: Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

Salut toi,

Tu prends la relève pour le maire? Je m'occupe des intervenants de notre côté (RRSSS) et possiblement MRN. Il semble avoir des problèmes dans ce secteur. Il faut qu'on se parle avant que tu intervienne. Bye.

*France Guay, chimiste*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

✉ : (450) 928-7625

📧 : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

-----Message d'origine-----

**De :** Madeleine Lefebvre [<mailto:madeleine.lefebvre@mmic.net>]  
**Date:** 18 juin, 2002 14:10  
**À:** Guay, France  
**Objet:** Re: Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

-----Message d'origine-----

**De :** Guay, France <[france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)>  
**À :** 'Madeleine Lefebvre(conseil-mun-Valley)' <[madeleine.lefebvre@mmic.net](mailto:madeleine.lefebvre@mmic.net)>  
**Cc :** Delisle, Réal <[real.delisle@menv.gouv.qc.ca](mailto:real.delisle@menv.gouv.qc.ca)>  
**Date :** 7 juin, 2002 13:41  
**Objet :** Proposition d'un comité de concertation à Valleyfield

Bonjour Mme Lefebvre,

Vous trouverez, ci-dessous, un fichier contenant une proposition pour la formation d'un futur comité de concertation. L'objectif premier de ce comité sera d'identifier et de résoudre (si cela est techniquement possible) le problème des dépôts noirs dans les quartiers environnants la Distillerie Schenley de Valleyfield. Nous aimerions avoir vos commentaires concernant cette proposition.

transmettre au comité un bilan des actions entreprises ainsi que les échéanciers. En effet, nous commençons à recevoir des résultats des échantillons de leurs grands débits qui sont installés et un échantillonnage avec le RRSSS est prévu pour lundi prochain.

J'aimerais que vous m'indiquiez s'il y a eu des changements pour les citoyens depuis notre dernière rencontre.

Merci de votre collaboration et à bientôt.

<<Proposition-comité- 06-06-02.doc>>



Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
☎ : (450) 928-7607 poste 268  
☎ : (450) 928-7625  
✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

Art. 48

**NOTE AU DOSSIER**

DATE : Le 19 juin 2002

OBJET : Visite du 10 juin 2002

DOSSIER : Distillerie Schenley – volet dépôt noir  
Visite et observations

7610-16-01-0286800

---

Une visite a été effectuée, le 10 juin dernier, avec le Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons discuté et statué, tous les trois, de la stratégie à adopter pour bien cerner le problème des dépôts noirs et du plan d'échantillonnage. Michel Paquin avait fait une liste des usines susceptibles de générer des dépôts dans les quartiers environnants (annexe 1).

Dans un premier temps, nous avons visité les zones environnantes des autres usines qui sont susceptibles d'émettre des particules. Voici les différentes zones identifiées (voir carte jointe – annexe 2):

- Zone 1 : près de la compagnie Good Year Canada inc. (fabrique des pneus - possibilité de noir de carbone utilisé pour les pneus);
- Zone 2 : près de Grace Canada inc. (usine de silicate – possibilité de poussière blanche);
- Zone 3 : près de CEZinc (usine de zinc – possibilité de poussière rouge de jarosite).

Pour certaines zones, des sous sections ont été redessinée afin d'affiner nos observations. Ainsi, nous aurons 2a), 3a)b)c).

- Zone 1 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2a) : cette zone est celle du garage municipal. Les arbres sont légèrement noirs (donc léger dépôt);
- Zone 3 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 3a) : cette zone est la section du boulevard Sainte-Marie près des entrepôts de la distillerie. Les arbres sont légèrement noirs (donc dépôt léger);
- Zone 3b) : cette zone couvre l'intercection du boulevard Sainte-Marie et la rue Viau. Ici encore il y a un léger dépôt sur les arbres;
- Zone 3c) : cette zone couvre les rues Napoléon, Académie et Viau entre Sainte-Marie et Laroche. Les arbres sont légèrement noirs ainsi que les gouttières.



Suite à l'observation des zones environnantes des autres entreprises, nous avons refait le trajet parcourant le quartier d'où nous provient les plaintes. Sur la rue Saint-Laurent, qui est près de la rivière, nous avons observé que les arbres étaient noirs plus que près du garage municipal mais moins que dans le reste du quartier. Les maisons n'étaient pas noires sur cette rue.

En général, plus nous appochons du cimetière et plus les arbres noircissent et qu'il y a augmentation du dépôt noir sur les maisons. Le maximum est observé à entre les rues Côté et Avon.

Suite à notre visite complète, nous avons recueilli neuf échantillons qui sont décrit en annexe 3. Les téléphones des citoyens rencontrés sont les suivants :

art. 53-54



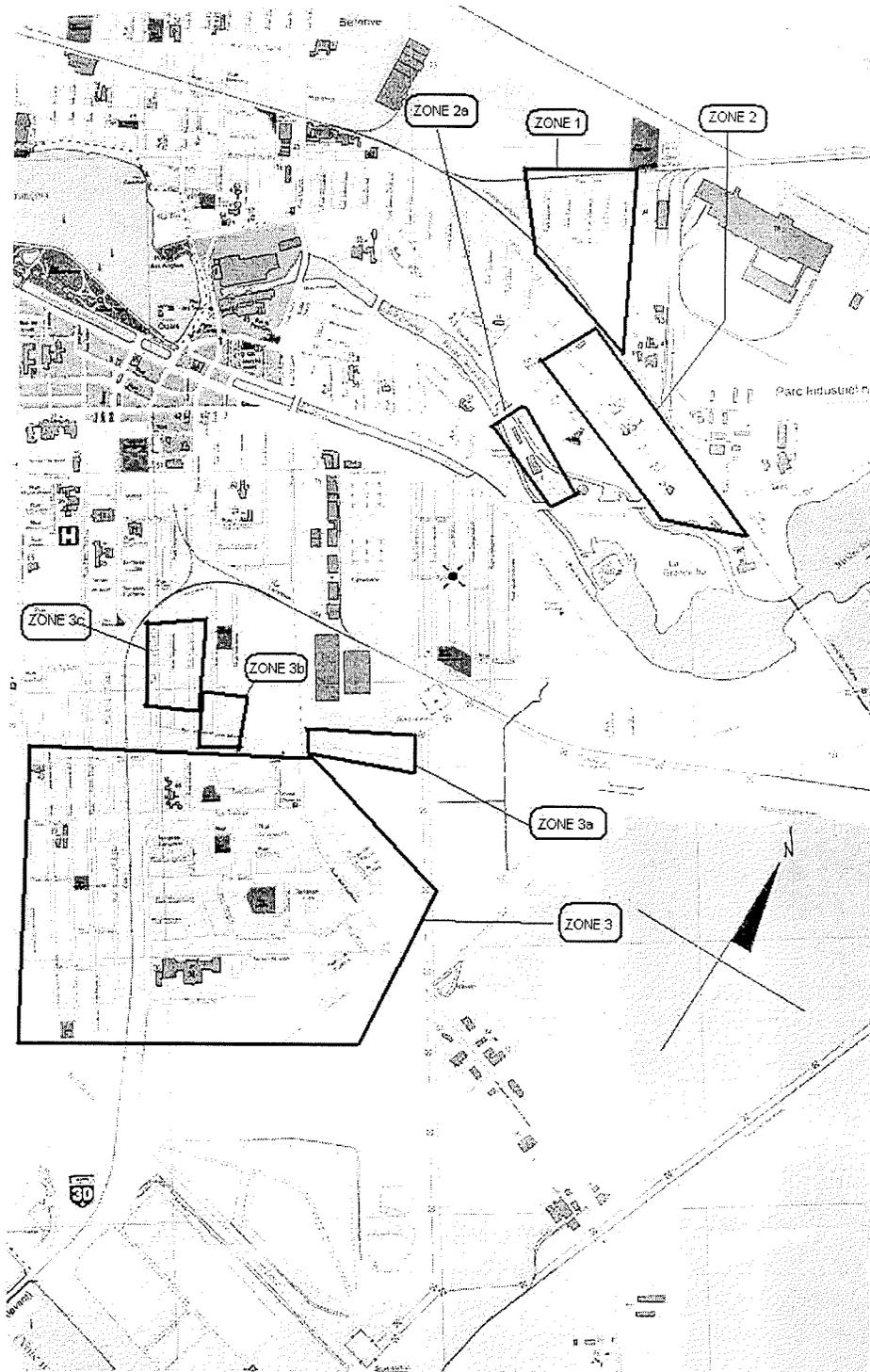
FG/fg

France Guay, chimiste, Ph.D.  
Analyste

### Annexe 1

#	ENTREPRISE	ÉLOIGNE- MENT (km)	ACTIVITÉS
75	Les Distilleries Schenley	000	Distillerie
88	Plastiques Qualiplast inc.	0 01	
79	Grace Canada inc.	0 01	Catalyseurs pour industries pétrolières (zone 2 : silicate - dépôt blanc)
99	Van Waters & Rogers Ltée.	0 01	Entreposage de matière première
85	Macco organiques inc.	0 01	Produits de conservations alimentaires
69	Léger inc.	0 01	
100	Vêtements sports Gildan inc.	0 01	Textile
94	Silicate National Ltée	0 02	Silicate de sodium
78	Good Year Canada inc.	0 02	Caoutchou (zone 1 : noir de carbone)
72	Canbro	0 02	
84	M & J Moules inc.	0 02	
83	J.R. Mécanique ltée	0 02	
89	PolyOne	0 02	Plastique
70	Meloche inc.	0 02	Atelier d'usinage
73	C.A.T 2000	0 02	Transporteur
96	Trial Design	0 02	Ébénisterie architecturale sur mesure
74	Diésels Dion ltée.	0 02	Réparation de compresseur
76	Eka Chimie Canada inc.	0 02	Chlorate de sodium
91	QUSAC Décaf inc.	0 02	Décaféination
77	Fibrex Canada inc.	0 03	Entreprise fermé
80	Industries d'acier Gevrey inc.	0 03	
86	Noranda-CEZinc	0 03	Métallurgie (zone 3 : jarosite – dépôt rouge)
66	Ali Excavation inc.	0 03	Asphalte

## Annexe 2

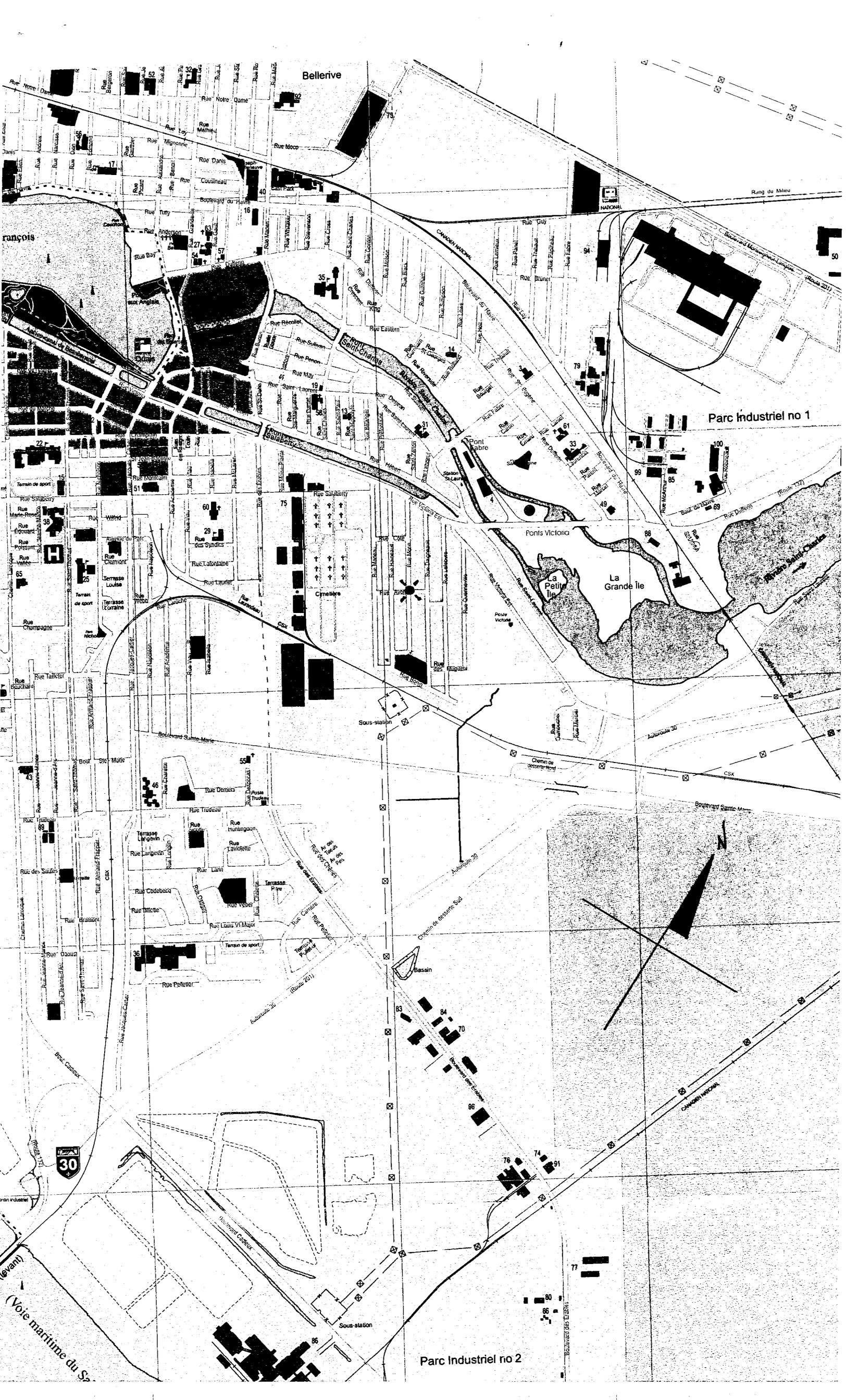


### Annexe 3

Voici la liste des échantillons prélevés lors de la visite du 10 juin 2002. Étaient présents : Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons prélevé des échantillons à l'usine même, dans le cimetière situé à proximité et chez deux citoyens. Voici les coordonnées des échantillons :

- Échantillon #1: Prélevé sur le « mur nord de la centrale thermique ».  
Photos #002 de loin, #003 et #004 de près.  
Photos #005 et #006 montrent le noir sur le tuyau nord de la centrale thermique.
- Échantillon #2: Prélevé de « drêche » sans photo.
- Échantillon #3: Prélevé sur le « mur sud-est de l'entrepôt C ».  
Photos #007 de loin, #008 de près et #009 très grossit.
- Échantillon #4: Prélevé sur le toit de l'entrepôt 112.
- Échantillon #5: Échantillon d'un bouleau près de l'entrepôt C  
Photo #010 de loin et #011 de près.
- Échantillon #6: Échantillon d'un érable près de l'entrepôt C (voisin de l'échantillon 5).  
Photos # 012 de loin et #013 de près.
- Échantillon #7: Prélevé sur la pierre tombale de art. 53-54 en face de l'entrepôt C.  
Photos #014 de loin et #015 de près.
- Échantillon #8: Prélevé chez l art. 53-54  
Dessous de la gouttière arrière près de la piscine.  
Photos # 016 de près et #017 de loin.
- Échantillon #9: Prélevé chez art. 53-54  
Gouttière arrière qui a été nettoyée voilà trois ans.  
Photos #019 de loin et #020 de près.





Belleive

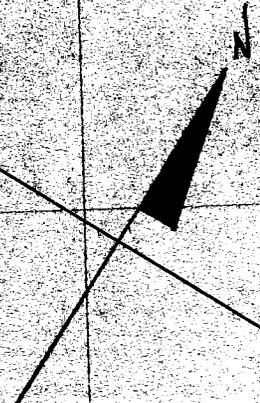
Parc Industriel no 1

Ponts Victoria

La Petite Ile

La Grande Ile

Parc Industriel no 2



Rue St. Charles

#	ENTREPRISE	ÉLOIGNEMENT (km)	ACTIVITÉS
75	Les Distilleries Schenley	0,42	Distillerie
88	Plastiques Qualiplast inc.	1,00	
79	Grace Canada inc.	1,05	Catalyseurs pour industries pétrolières
99	Van Waters & Rogers Ltée.	1,08	Entreposage de matière première
85	Macco organiques inc.	1,18	Produits de conservations alimentaires
69	Léger inc.	1,29	
100	Vêtements sports Gildan inc.	1,32	Textile
94	Silicate National Ltée	1,53	Silicate de sodium
78	Good Year Canada inc.	1,56	Caoutchou
72	Canbro	1,66	
84	M & J Moules inc.	1,66	
83	J.R. Mécanique Ltée	1,73	
89	PolyOne	1,74	Plastique
70	Meloche inc.	1,79	Atelier d'usinage
73	C.A.T 2000	1,81	TRANSPORTEUR
96	Trial Design	2,15	Ébénisterie architecturale sur mesure
74	Diésels Dion Ltée.	2,42	Réparation de compresseur
76	Eka Chimie Canada inc.	2,42	Chlorate de sodium
91	QUSAC Décaf inc.	2,44	Décaféination
77	Fibrex Canada inc.	2,77	Entreprise fermé
80	Industries d'acier Gevrey inc.	2,95	
86	Noranda-CEZinc	2,98	Métallurgie
66	Ali Excavation inc.	3,02	Asphalte

Silicate (blanc)  
zone 2

NOIR CARBON  
zone 1

zone 1b → rouge.  
zone 3

Révisé 10 juin de Michel Poirier à faire

mm/1

café #2



**NOTE AU DOSSIER**

DATE : Le 19 juin 2002

OBJET : Visite du 10 juin 2002

DOSSIER : Distillerie Schenley – volet dépôt noir  
Visite et observations

7610-16-01-0286800

---

Une visite a été effectuée, le 10 juin dernier, avec le Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons discuté et statué, tous les trois, de la stratégie à adopter pour bien cerner le problème des dépôts noirs et du plan d'échantillonnage. Michel Paquin avait fait une liste des usines susceptibles de générer des dépôts dans les quartiers environnants (annexe 1).

Dans un premier temps, nous avons visité les zones environnantes des autres usines qui sont susceptibles d'émettre des particules. Voici les différentes zones identifiées (voir carte jointe – annexe 2):

- Zone 1 : près de la compagnie Good Year Canada inc. (fabrique des pneus - possibilité de noir de carbone utilisé pour les pneus);
- Zone 2 : près de Grace Canada inc. (usine de silicate – possibilité de poussière blanche);
- Zone 3 : près de CEZinc (usine de zinc – possibilité de poussière rouge de jarosite).

Pour certaines zones, des sous sections ont été redessinée afin d'affiner nos observations. Ainsi, nous aurons 2a), 3a)b)c).

- Zone 1 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 2a) : cette zone est celle du garage municipal. Les arbres sont légèrement noirs (donc léger dépôt);
- Zone 3 : les maisons ainsi que les arbres sont propres et aucun dépôt noir n'est observé;
- Zone 3a) : cette zone est la section du boulevard Sainte-Marie près des entrepôts de la distillerie. Les arbres sont légèrement noirs (donc dépôt léger);
- Zone 3b) : cette zone couvre l'interception du boulevard Sainte-Marie et la rue Viau. Ici encore il y a un léger dépôt sur les arbres;
- Zone 3c) : cette zone couvre les rues Napoléon, Académie et Viau entre Sainte-Marie et Laroche. Les arbres sont légèrement noirs ainsi que les gouttières.



Suite à l'observation des zones environnantes des autres entreprises, nous avons refait le trajet parcourant le quartier d'où nous provient les plaintes. Sur la rue Saint-Laurent, qui est près de la rivière, nous avons observé que les arbres étaient noirs plus que près du garage municipal mais moins que dans le reste du quartier. Les maisons n'étaient pas noires sur cette rue.

En général, plus nous appochoons du cimetière et plus les arbres noircissent et qu'il y a augmentation du dépôt noir sur les maisons. Le maximum est observé à entre les rues Côté et Avon.

Suite à notre visite complète, nous avons recueilli neuf échantillons qui sont décrit en annexe 3. Les téléphones des citovens rencontrés sont les suivants :  
art. 53-54

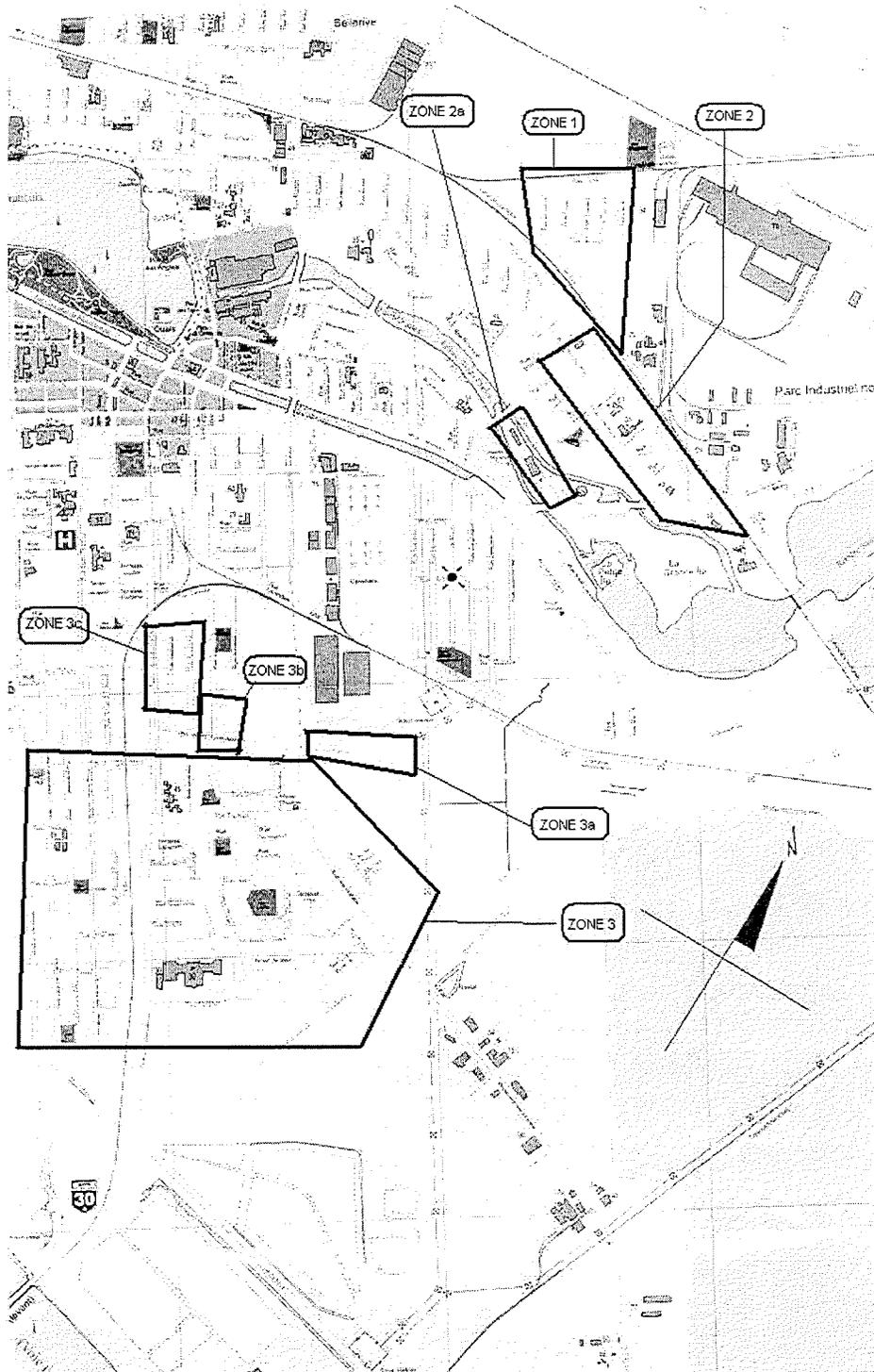
FG/fg

France Guay, chimiste, Ph.D.  
Analyste

### Annexe 1

#	ENTREPRISE	ÉLOIGNE- MENT (km)	ACTIVITÉS
75	Les Distilleries Schenley	000	Distillerie
88	Plastiques Qualiplast inc.	0 01	
79	Grace Canada inc.	0 01	Catalyseurs pour industries pétrolières (zone 2 : silicate - dépôt blanc)
99	Van Waters & Rogers Ltée.	0 01	Entreposage de matière première
85	Macco organiques inc.	0 01	Produits de conservations alimentaires
69	Léger inc.	0 01	
100	Vêtements sports Gildan inc.	0 01	Textile
94	Silicate National Ltée	0 02	Silicate de sodium
78	Good Year Canada inc.	0 02	Caoutchou (zone 1 : noir de carbone)
72	Canbro	0 02	
84	M & J Moules inc.	0 02	
83	J.R. Mécanique Itée	0 02	
89	PolyOne	0 02	Plastique
70	Meloche inc.	0 02	Atelier d'usinage
73	C.A.T 2000	0 02	Transporteur
96	Trial Design	0 02	Ébénisterie architecturale sur mesure
74	Diésels Dion Itée.	0 02	Réparation de compresseur
76	Eka Chimie Canada inc.	0 02	Chlorate de sodium
91	QUSAC Décaf inc.	0 02	Décaféination
77	Fibrex Canada inc.	0 03	Entreprise fermé
80	Industries d'acier Gevrey inc.	0 03	
86	Noranda-CEZinc	0 03	Métallurgie (zone 3 : jarosite – dépôt rouge)
66	Ali Excavation inc.	0 03	Asphalte

Annexe 2



### Annexe 3

Voici la liste des échantillons prélevés lors de la visite du 10 juin 2002. Étaient présents : Dr François Levac (RRSSS), Michel Paquin (MENV-Valleyfield) et moi-même. Nous avons prélevé des échantillons à l'usine même, dans le cimetière situé à proximité et chez deux citoyens. Voici les coordonnées des échantillons :

- Échantillon #1: Prélevé sur le « mur nord de la centrale thermique ».  
Photos #002 de loin, #003 et #004 de près.  
Photos #005 et #006 montrent le noir sur le tuyau nord de la centrale thermique.
- Échantillon #2: Prélevé de « drêche » sans photo.
- Échantillon #3: Prélevé sur le « mur sud-est de l'entrepôt C ».  
Photos #007 de loin, #008 de près et #009 très grossit.
- Échantillon #4: Prélevé sur le toit de l'entrepôt 112.
- Échantillon #5: Échantillon d'un bouleau près de l'entrepôt C  
Photo #010 de loin et #011 de près.
- Échantillon #6: Échantillon d'un érable près de l'entrepôt C (voisin de l'échantillon 5).  
Photos # 012 de loin et #013 de près.
- Échantillon #7: Prélevé sur la pierre tombale de M. Raymond en face de l'entrepôt C.  
Photos #014 de loin et #015 de près.
- Échantillon #8: Prélevé chez M. Laurent Benoit, du 59 Haineault.  
Dessous de la gouttière arrière près de la piscine.  
Photos # 016 de près et #017 de loin.
- Échantillon #9: Prélevé chez Mme Diane Paquin au 55, rue Malreau.  
Gouttière arrière qui a été nettoyée voilà trois ans.  
Photos #019 de loin et #020 de près.

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale

Québec 

## BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date: <i>2002-06-26</i>	Heure:	Nombre de pages transmises (incluant celle-ci): <i>1</i>
-------------------------	--------	----------------------------------------------------------

### 1- Identification du destinataire

Nom <i>GUAY</i>	Prénom <i>FRANCE</i>	Téléphone au bureau ( ) poste
Adresse <i>MENV. MONTEGEE</i>		Télécopieur <i>(450) 928-7625</i>

### 2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom <i>Boulence</i>	Prénom <i>Jacques</i>	Téléphone au bureau (450) 664 - 1750 poste <i>223</i>
Adresse Laboratoire des pollutions industrielles 850, boul. Vanier, Laval (Québec) H7C 2M7		Télécopieur (450) 661- 8512

### 3- Commentaires

*A la demande de Michel Faguin  
p.c. qu'il a un problème de  
télécopieur*

*Merci* 

### 4- Avis relatif à cette télécopie

<b>Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :</b>		
Nom	Prénom	Téléphone au bureau (450) 664 - 1750 poste
<p><i>Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.</i></p>		

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
156607	1	22.00	60.5	3.5270	3.5635	15
156609	2	23.35	61.0	3.5540	3.5716	7
156611	5	24.00	59.0	3.5521	3.6360	33
156613	6	24.15	57.5	3.5476	3.7012	62
156615	7	23.80	59.0	3.5343	3.5840	20
156617	8	23.90	60.0	3.4970	3.6292	51
156619	9	23.00	59.5	3.4527	3.5378	35

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156621	12	24.00	62.0	3.4503	3.5005	19
156623	13	23.05	62.0	3.3700	3.3885	7
156626	14	23.65	63.5	3.2955	3.3085	5
156628	15	24.00	62.0	3.2669	3.3288	23
156631	16	23.10	61.5	3.2954	3.3521	22
156633	20	23.75	63.0	3.2685	3.2948	10
156635	21	24.00	62.5	3.2603	3.3171	21

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684							Ville: PARC MUNICIPAL							MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )														
156637	22	23.95	62.5	3.2377	3.3243	32														
156639	23	23.55	60.5	3.2030	3.3408	54														
156641	26	23.90	62.0	3.1901	3.2418	19														
156643	27	24.00	61.0	3.1482	3.2789	50														
156645	28	24.05	61.0	3.1009	3.2744	66														
156647	29	23.70	60.5	3.0818	3.2081	49														
156649	30	23.65	60.5	3.0726	3.1540	32														

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                      Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                      MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156608	1	23.90	40.0	3.5444	3.5802	20
156610	2	23.60	40.0	3.5686	3.5815	7
156612	5	23.45	40.0	3.5482	3.6070	33
156614	6	24.00	40.0	3.5465	3.6559	60
156616	7	24.00	40.5	3.5145	3.5545	22
156618	8	24.00	42.0	3.4841	3.5549	37
156620	9	24.00	41.0	3.4683	3.5135	24

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685							Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT							MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m3)														
156622	12	24.00	44.0	3.4030	3.4358	17														
156624	13	22.70	42.0	3.3331	3.3435	6														
156627	14	23.00	42.5	3.2865	3.2974	6														
156630	15	23.85	43.0	3.2835	3.3302	24														
156632	16	24.45	43.0	3.2871	3.3303	22														
156634	20	23.35	44.0	3.2678	3.2899	11														
156636	21	24.00	44.0	3.2525	3.2933	21														

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                      Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                      MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156638	22	23.80	43.5	3.2174	3.2739	29
156640	23	24.00	42.0	3.1995	3.2941	50
156642	26	23.50	43.5	3.1644	3.2053	21
156644	27	23.85	43.5	3.1335	3.2148	42
156646	28	24.00	43.5	3.0952	3.2169	62
156648	29	24.35	42.5	3.0842	3.1702	44
156651	30	23.55	40.0	3.4135	3.4693	31

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 25 juin, 2002 13:36  
**À:** Delisle, Réal  
**Cc:** Paquin, Michel; St-Martin, Luc; 'Levac François (Dr - RRSSS)'  
**Objet:** Résumé de la visite du 10 juin - dossier des dépôts noirs près de la distillerie Schenley

Bonjour Réal,

Tu trouveras, ci-dessous, un résumé de notre visite du 10 juin dernier concernant le dossier en objet. Si tu as des questions, n'hésite pas à communiquer avec moi. Mme Lefebvre ne m'a pas encore donné de nouvelles pour la réunion malgré mon message de jeudi dernier. Je continue mes tentatives pour la joindre.



026800-schenley-2002

-06-10-vis...

*France Guay, chimiste*

Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil

☎ : (450) 928-7607 poste 268

📠 : (450) 928-7625

📧 : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR

EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 -Boîte 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

DESTINATAIRE :

Michel Paquin

TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

DATE :

\_\_\_\_\_

NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 :

MESSAGE

*(Paquin)*

*tel que convenu.*

*Le Keyfield, lecture bi-quotidienne de juin, juillet et  
 Août 2002, à chaque mi-mois et fin de mois.*

*Salutations*

*Roger Gagné*

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield		Année : 2002															
Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec.		Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.															
		Numéro : 7028680															
		Altitude : 46 m.															
Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
01	08	16,0	12,5	2,6	0,0	0	SW	24	3								
01	18	24,0	15,0	0,0	0,0	-	SW	35	2								
02	08	23,0	10,0	3,5	0,0	0	W	30	3								
02	18	16,0	12,0	0,0	0,0	-	W	25	2					1			
03	08	12,0	4,0	0,0	0,0	0	W	16	3								
03	18	17,0	9,0	0,0	0,0	-	W	6	2								
04	08	11,0	5,0	0,0	0,0	0	E	6	2								
04	18	21,5	9,0	0,0	0,0	-	E	6	9								
05	08	19,0	14,0	2,0	0,0	0	S	5	10								
05	18	21,0	15,0	0,5	0,0	-	E	12	10								
06	08	16,0	12,0	0,0	0,0	0	S	7	8								
06	18	19,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	10	6								
07	08	15,0	9,0	0,0	0,0	0	E	12	2								
07	18	21,0	12,0	0,0	0,0	-	C	-	3								
08	08	20,0	8,0	0,0	0,0	0	C	-	9								
08	18	20,0	12,5	0,2	0,0	-	S	10	8								
09	08	20,0 F	16,0	0,0	0,0	0	S	14	3								
09	18	24,0	20,0	0,0	0,0	-	NW	30	3								
10	08	21,0	8,0	0,0	0,0	0	SW	7	2								
10	18	21,0	15,0	0,0	0,0	-	C	-	10								
11	08	16,0	12,5	12,2	0,0	0	E	10	10								
11	18	19,0	12,5	30,0	0,0	-	NE	18	10								
12	08	12,5	12,0	37,0	0,0	0	NE	20	10								
12	18	17,0	12,0	3,2	0,0	-	E	8	3								
13	08	17,0	10,0	0,0	0,0	0	SW	6	4								
13	18	24,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	8	2								
14	08	18,0	11,0	0,0	0,0	0	E	12	10								
14	18	22,0	15,0	0,0	0,0	-	E	7	8								
15	08	21,0	13,5	6,2	0,0	0	E	10	10								
15	18	13,5	11,0	21,0	0,0	-	E	16	10								
16	08	11,0	10,0	5,0	0,0	0	E	10	10								
16	18	14,0	9,0	5,6	0,0	-	E	6	10								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé



22 JUIL, 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

NOTE

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Michel Paquin *Le tour*  
DATE : Le 02 juillet 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc.»

N/Réf.: 7610-16-01-0778100

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 17 au 27 juin 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

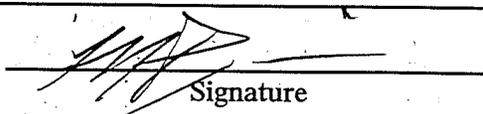
FV

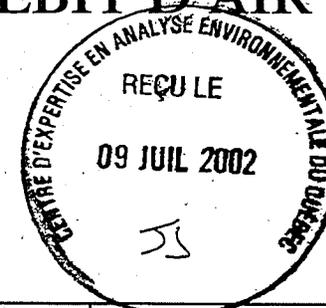


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   1   6</i>	No du filtre <i>156672</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,3942</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>0.30</i>
 Signature	



Localité Valleyfield
Poste (Nom) Parc Morin

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0   2   0   6   1   7	No du filtre 156674
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,3130 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084      B: 3.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   06   1   8</b>	No du filtre <b>156677</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2656</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>3.0</b>
	_____ Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   1   9</i>	No du filtre <b>156679</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre  Après _____ g Avant <i>3,2739</i> _____ g Poids brut _____ g Correction _____ g Poids réel _____ g	Temps exposition (hre)	Facteur de correction
	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖ 3.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

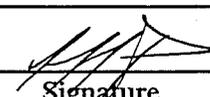


✓

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   2   0</i>	No du filtre <i>156681</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2885</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖ 3.0</i>
 _____ Signature	

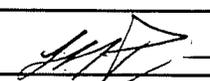
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



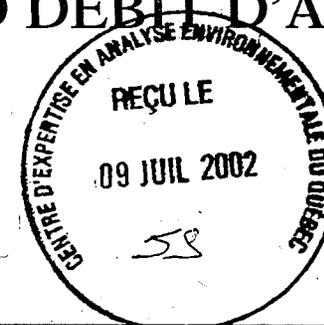
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   2   4</i>	No du filtre <i>156683</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2670</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖3.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Posté No <i>06684</i>	Date			No du filtre <b>156685</b>
	An	Mois	Jour	
	<i>02</i>	<i>06</i>	<i>25</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2448</i> g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: <i>1.1084</i>	B: <i>⊖ 3.0</i>
	Signature _____		

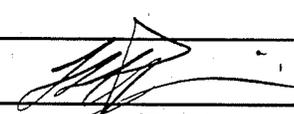
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   2   6</i>	No du filtre  <i>156687</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-----------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2348</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖3.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Parc Morin</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>02   06   27</b>	No du filtre <b>156689</b>
--------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,1994</b> _____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m <sup>3</sup> )
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>⊖ 3.0</b>
------------	--------------------------------------------------------------

  
 \_\_\_\_\_  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité Valleyfield
Poste (Nom) Parc Morin

Poste No 06684	Date An Mois Jour 0   2   0   7   0   1	No du filtre 156691
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,1609 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.1084 B: -3.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

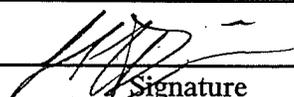
FV



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>156693</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>07</b>	<b>02</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,1301</b> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.1084</b> B: <b>0.30</b>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

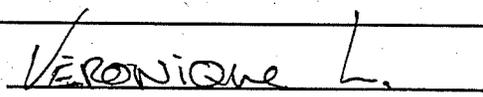
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

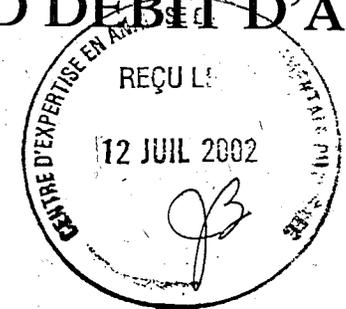
Posté No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   7   0   3</b>	No du filtre <b>156695</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0903</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (p13 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>- 3.1</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

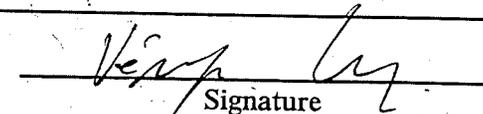
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>156697</b>
	An <b>02</b>	Mois <b>07</b>	Jour <b>04</b>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3.0703</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.1084</b> B: <b>- 3.1</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

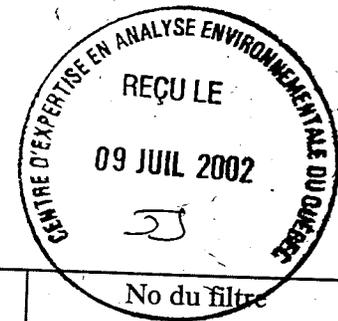
Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   1   6</i>	No du filtre <i>156673</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,3590</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Ecole N-D du St-Esprit</b>



Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   06   17</b>	No du filtre <b>156676</b>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2817</b> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: **1.0619** B: **2.0**

\_\_\_\_\_  
Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

F.V



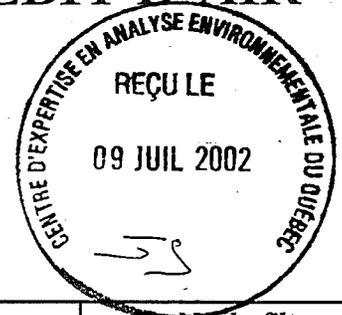
Localité <b>VALLEXFELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date			No du filtre <b>156678</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>06</b>	<b>18</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,2661</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
_____ Signature	

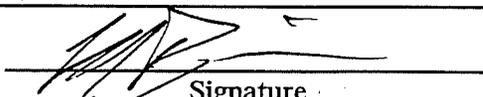
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



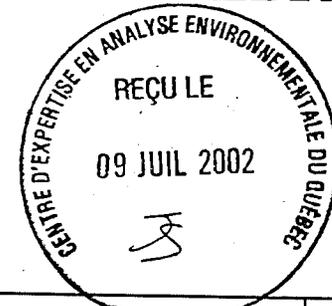
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École ND du St-Espit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   7   06   19</i>	No du filtre  <i>156680</i>
--------------------------	------------------------------------------------	-----------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2854</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

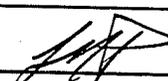
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valley hill</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D. du St-Esprit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   2   0</i>	No du filtre <i>156682</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2799</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

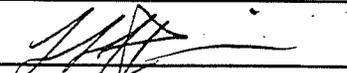


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D. du St-Esprit</i>

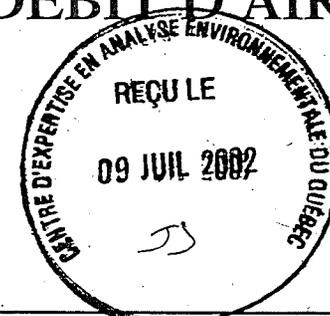
Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   06   2   4</i>	No du filtre <b>156684</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2544</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <del>1.0619</del> <i>2.0</i>
------------	------------------------------------------------------------------------------

  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Espirit</i>

Poste No <i>00685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   6   2   5</i>	No du filtre <b>156686</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,2421</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
_____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

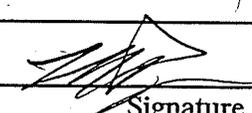
FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D du ST-Esprit</i>

Poste No <i>06085</i>	Date			No du filtre <i>156688</i>	
	An	Mois	Jour		
	<i>0</i>	<i>9</i>	<i>06</i>	<i>2</i>	<i>6</i>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,219</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité
Valleyfield
Poste (Nom)
Ecole N-D du St-Esprit

Poste No	Date	No du filtre
06685	An Mois Jour	156690
	0   2   0   6   2   7	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,1825 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: 1.0619 B: 2.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



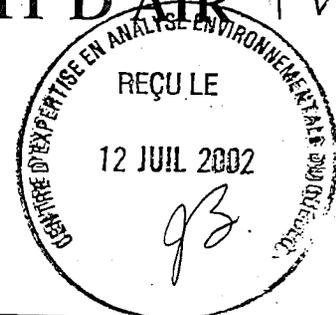
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D-du ST-Esprit</i>

Poste No <i>06085</i>	Date			No du filtre <i>156692</i>
	An <i>02</i>	Mois <i>07</i>	Jour <i>01</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,1436</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole ND - L. ST-Esprit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An    Mois    Jour <i>0   2   0   7   0   2</i>	No du filtre  <i>156694</i>
--------------------------	------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,1094</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 Signature	

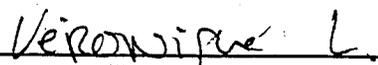
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <b>VALKEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No. <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   7   0   3</b>	No du filtre <b>156696</b>
---------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0724</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

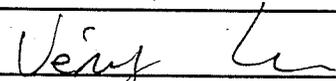
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date			No du filtre <b>156698</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction	
Après	_____ g			
Avant	<b>3,0689</b> g			
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)		Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g			
Poids réel	_____ g			

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 _____ Signature	

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 3 juillet, 2002 10:25  
**À:** 'Brodeur Michel- (Schenley)'; 'Levac François (Dr - RRSSS)'; 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'; Paquin, Michel  
**Cc:** Cusson, Gérard  
**Objet:** Réunion du comité de concertation - Valleyfield  
**Importance:** Haute

Bonjour messieurs,

La conseillère municipale de la ville de Valleyfield vient de m'aviser que les citoyens ont été choisis pour faire parti du comité et qu'elle attend une proposition de date pour une réunion rapidement. La réunion devra se tenir à 15h30 à Valleyfield. J'aimerais que vous me transmettiez vos disponibilités pour les dates suivantes :

- 10,11 12,15,17 ou 19 juillet

Si ces dates ne vous conviennent pas, transmettez-moi vos propositions d'ici vendredi SVP. Merci de votre collaboration et à bientôt.

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎:(450) 928-7607 poste 268

✉:(450) 928-7625

💻 : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 3 juillet, 2002 11:08  
**À:** 'Madeleine Lefebvre'  
**Cc:** Cusson, Gérard; St-Martin, Luc  
**Objet:** RE: rencontre avec le comité  
**Importance:** Haute

Bonjour Mme Lefebvre,

Je suis heureuse d'avoir de vos nouvelles concernant le comité de concertation. Nous sommes conscients de l'urgence d'une réunion, et c'est, pour cette raison, que nous voulions une réunion à la fin juin. Maintenant que la période des vacances est commencée et je ne sais pas si je vais pouvoir rejoindre les intervenants (Dr Levac de la RRSSS, M. Therrien du MRN, et M. Brodeur de la compagnie Schenley ainsi que M. Paquin du MENV) de mon côté. Je tente donc ce matin même de joindre toutes les personnes et d'obtenir leurs disponibilités pour le 10,11,12,15,17 et 19 juillet prochain. Je tiens à vous aviser que M. Delisle est maintenant en vacances et ce, jusqu'au 5 août. C'est M. Gérard Cusson (450-928-7607 poste 265), directeur régional adjoint responsable du service industriel, qui est en charge du bureau de St-Timothée en son absence.

Une visite du quartier, le 26 juin dernier avec le représentant du MRN, laisse penser qu'il y a eu une infestation de puceron dans les dernières années. Les pucerons auraient généré du miellat sur lequel poussent des champignons que l'on nomme "fumagine" ou "suie des pucerons". Nous continuons actuellement nos analyses sur les échantillons prélevés le 10 juin dernier.

Merci de votre collaboration et à bientôt.

*France Guay, Ministre Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
☎:(450) 928-7607 poste 268  
☎:(450) 928-7625  
✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !



- Les ministres \
- Le ministère \
- Air \
- Biodiversité \
- Changements climatiques \
- Développement durable \
- Eau \
- Évaluations environnementales \
- Matières dangereuses ou résiduelles \
- Milieu agricole \
- Pesticides \
- Regards sur l'environnement \
- Terrains contaminés \

## Communiqué de presse

### DE NOUVELLES RÈGLES PLUS SÉVÈRES RÉGIRONT L'UTILISATION ET LA VENTE DES PESTICIDES

**Québec, le 3 juillet 2002** – Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, a rendu public aujourd'hui un projet de *Code de gestion des pesticides* comprenant de nouvelles règles plus sévères qui régiront progressivement l'utilisation et la vente des pesticides au Québec afin d'allier utilisation minimale et prudente de ces produits au respect de la santé et de l'environnement.

« Cette réglementation avant-gardiste permettra de faire en sorte que les Québécoises et les Québécois puissent disposer de moyens adéquats et de la meilleure information possible afin de diminuer leur exposition aux pesticides. La prudence la plus élémentaire s'impose d'autant plus que ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables », a déclaré le ministre Boisclair.

### Une utilisation plus restreinte et plus sécuritaire

D'abord, il sera désormais interdit d'appliquer, et ce, dès l'entrée en vigueur du code de gestion, les pesticides les plus nocifs pour la santé sur les pelouses des espaces verts publics, parapublics et municipaux. Cette interdiction s'étendra, de plus, d'ici trois ans, à l'ensemble des espaces verts privés et commerciaux.

Également, il sera interdit d'appliquer dès maintenant la quasi-totalité des pesticides à l'intérieur et à l'extérieur des centres de la petite enfance, ainsi que des écoles primaires et secondaires. Dans les deux cas, des règles particulières régiront l'application des pesticides dont l'utilisation demeurera autorisée.

Par ailleurs, le respect de distances d'éloignement des plans d'eau, cours d'eau et de toute prise d'eau sera

exige tous de l'application de pesticides. A cela s'ajoutent des distances d'éloignement des zones d'activités humaines dans les cas de dérive importante, notamment d'épandage aérien, et pour l'utilisation de pesticides dans les couloirs routiers, ferroviaires ou d'énergie.

Comme autre mesure, les entreprises en services d'entretien des espaces verts ne pourront plus appliquer des mélanges de pesticides et de fertilisants. Ces produits génèrent une utilisation non seulement abusive, mais bien souvent non requise de pesticides.

Enfin, il y aura obligation pour les terrains de golf de présenter au ministère de l'Environnement un plan triennal de réduction des pesticides, soit trois ans après l'entrée en vigueur du *Code de gestion des pesticides*.

### **Un processus de vente mieux encadré**

Une des principales mesures vise à interdire, d'ici un an, la vente des mélanges fertilisants-pesticides et des emballages mixtes, tels que des herbicides et des insecticides.

Aussi, dans deux ans, l'accès direct aux produits d'usage domestique les plus nocifs sera interdit au public. Ces produits devront être tenus dans des étalages appropriés. Des préposés formés devront être au service de la clientèle pour la conseiller et lui fournir des instructions d'usage et de manipulation sécuritaire.

De plus, dans trois ans, la vente de certains pesticides d'usage domestique pour l'entretien des espaces verts sera interdite au Québec.

Des modifications seront également apportées au *Règlement sur les permis et sur les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides*. Elles comprendront la création de permis et de certificats spécifiques à la vente au détail ainsi que l'élargissement de la certification à tous les producteurs agricoles et forestiers qui utilisent des pesticides. De plus, le ministère de l'Environnement poursuit ses démarches pour améliorer la formation des vendeurs qui travaillent dans le secteur de la vente au détail des pesticides.

Rappelc que ce projet découle de recommandations contenues dans le rapport du Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain, déposé en mars 2002, et dont le mandat était d'identifier des avenues de solutions qui permettraient aux Québécoises et aux Québécoises de réduire leur dépendance à l'égard de ces produits notamment utilisés pour l'entretien des espaces verts.

Pour le ministre Boisclair, ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale qui comprend, entre autres, la sensibilisation du public aux dangers que présentent les pesticides chimiques et à l'efficacité des méthodes alternatives à ces produits. Elles font également suite à la récente décision de la Cour suprême qui confirmait le pouvoir des municipalités de légiférer en matière d'utilisation des pesticides sur leur territoire. Dans ce contexte, le ministre entend faire modifier la *Loi sur les pesticides* afin que les autorités municipales puissent conserver ce pouvoir de réglementer, et ce, en allant au-delà du *Code de gestion des pesticides* et ainsi améliorer les gains pour l'environnement et la santé. De plus, le ministre souhaite que le gouvernement fédéral révise ses critères d'homologation des pesticides et mène à court terme la réévaluation des pesticides les plus nocifs pour la santé.

« Je considère que la santé est plus fondamentale qu'une pelouse parfaite. J'invite donc les Québécoises et les Québécois à ne plus recourir aux pesticides et, s'ils doivent les utiliser, à s'assurer que cet usage se fasse dans le respect de la santé et de l'environnement », a conclu le ministre Boisclair.

Les personnes et les organismes intéressés sont invités, d'ici le 3 septembre 2002, à présenter leur opinion ou leurs suggestions en s'adressant par écrit au ministre de l'Environnement. Le texte du projet de *Code de gestion des pesticides*, versions en bref et intégrale et des modifications au *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides* est disponible dans le site Internet du ministère de l'Environnement à l'adresse suivante : [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca).

On trouvera, dans l'annexe 1, la liste des ingrédients actifs qui seront interdits pour l'entretien des espaces verts et, dans l'annexe 2, celle des ingrédients actifs qui seront permis à l'intérieur et à l'extérieur des centres de la petite enfance et des écoles primaires et secondaires.

English version available

-30 -

## CODE DE GESTION DES PESTICIDES

### ANNEXE I – LISTE DES INGRÉDIENTS ACTIFS QUI SERONT INTERDITS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

(a. 23, 29 et 63)

Ingrédients actifs interdits	Numéro CAS
Butoxyde de pipéronyle	51-03-6
Dichloro-1,3 propène	542-75-6
Dicofol	115-32-2
Lindane	58-89-9
Malathion	121-75-5
Méthoxychlore	72-43-5
N-octyl bicycloheptène dicarboximide	113-48-4
Perméthrine	52645-53-1
Acétate de phénylmercure	62-38-4
Bénomyl	17804-35-2
Captane	133-06-2
Chlorothalonil	1897-45-6
Chlorure mercurique	7487-94-7
Iprodione	36734-19-7

Métam sodium	137-42-8
2,4-D esters	25168-26-7
2,4-D forme acide	94-75-7
2,4-D sels d'amine	2008-39-1
2,4-D sels de sodium	2702-72-9
Amitrole	61-82-5
Arsenic (sous forme de méthylarsenate d'ammonium)	6379-37-9
MCPA esters	26544-20-7
MCPA sels d'amine	2039-46-5
MCPA sels de potassium ou de sodium	3653-48-3
Mécoprop forme acide	93-65-2
Mécoprop sels d'amine	66423-09-4
Mécoprop sels de potassium	1929-86-8

## **CODE DE GESTION DES PESTICIDES**

### **Annexe II – LISTE DES INGRÉDIENTS ACTIFS QUI SERONT permis À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

**(a. 30 et 31)**

#### **Ingrédients actifs autorisés**

<b>HERBICIDES</b>	<b>Nunéro CAS</b>
Mélange d'acides caprique et pélargonique	N/A
Savon herbicide	N/A
<b>INSECTICIDES</b>	<b>Numéro CAS</b>
Savon insecticide	N/A

Silice amorphe	7631-86-9
Dioxyde de silicium (terre diatomée)	60676-86-0
Acide borique	10043-35-3
Pyréthrines	8003-34-7
Méthoprène	40596-69-8
Octaborate disodique tétrahydrate	120078-41-2

## FONGICIDES

Numéro CAS

Soufre	7704-34-9
Sulfure de calcium ou polysulfure de calcium	1344-81-6

### SOURCE :

Jean-Louis Laplante  
 Attaché de presse  
 Cabinet du ministre d'État aux Affaires  
 municipales et à la Métropole,  
 à l'Environnement et à l'Eau  
 Tél. : (418) 521-3911

Louise Barrette  
 Direction des communications  
 Ministère de l'Environnement  
 Tél. : (418) 521-3823, poste 4163



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |  
 | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Votre opinion compte](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002

MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR

EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 - Boîte 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

DESTINATAIRE :

Michel Paquin

TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

DATE :

\_\_\_\_\_

NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 1/2 x 11 : 2  
 8 1/2 x 14 :

MESSAGE

*(Paquin)*  
 tel que convenu.  
 Le Keyfield, lecture bi-quotidienne de juin, juillet et  
 Août 2002, à chaque mi-mois et fin de mois.  
 Satisfaction  
 Roger Gagné

*Tous OK le 03-07-2002*

# OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

Juin 2002

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Numéro : 7028680

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébuf (0-10)	Phénomènes divers *								
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI	
01	08	16,0	12,5	2,6	0,0	0												
01	18	24,0	15,0	0,0	0,0	0	SW	24	3			1	1					
02	08	23,0	10,0	3,5	0,0	0	W	35	2									
02	18	16,0	12,0	0,0	0,0	0	W	30	3				1		1			
03	08	12,0	4,0	0,0	0,0	0	W	25	2									
03	18	17,0	9,0	0,0	0,0	0	W	16	3									
04	08	11,0	5,0	0,0	0,0	0	W	6	2									
04	18	21,5	9,0	0,0	0,0	0	E	6	2									
05	08	19,0	14,0	2,0	0,0	0	E	6	9									
05	18	21,0	15,0	0,5	0,0	0	S	5	10									
06	08	16,0	12,0	0,0	0,0	0	E	12	10									
06	18	19,0	14,0	0,0	0,0	0	S	7	8									
07	08	15,0	9,0	0,0	0,0	0	SW	10	6									
07	18	21,0	12,0	0,0	0,0	0	E	12	2									
08	08	20,0	8,0	0,0	0,0	0	C	-	3									
08	18	20,0	12,5	0,2	0,0	0	C	-	9									
09	08	20,0 F	16,0	0,0	0,0	0	S	10	8									
09	18	24,0	20,0	0,0	0,0	0	S	14	3									
10	08	21,0	8,0	0,0	0,0	0	NW	30	3									
10	18	21,0	15,0	0,0	0,0	0	SW	7	2									
11	08	16,0	12,5	12,2	0,0	0	C	-	10									
11	18	14,0 F	12,5	30,0	0,0	0	E	10	10									
12	08	12,5	12,0	37,0	0,0	0	NE	18	10				1					
12	18	17,0	12,0	3,2	0,0	0	NE	20	10				1					
13	08	17,0	10,0	0,0	0,0	0	E	8	3									
13	18	24,0	14,0	0,0	0,0	0	SW	6	4	1								
14	08	18,0	11,0	0,0	0,0	0	SW	8	2									
14	18	22,0	15,0	0,0	0,0	0	E	12	10									
15	08	21,0	13,5	6,2	0,0	0	E	7	8									
15	18	13,5	11,0	21,0	0,0	0	E	10	10									
16	08	11,0	10,0	5,0	0,0	0	E	16	10									
16	18	14,0	9,0	5,6	0,0	0	E	10	10									
							E	6	10									

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrerie VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé

# OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

Juin 2002

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Numéro : 7028680

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
17	08	14,0	12,0	1,2	0,0	0	SW	15	10								
17	18	18,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	20	8								
18	08	14,0	12,0	0,4	0,0	0	SW	12	8								
18	18	21,5	14,0	0,0	0,0	-	C	-	5								
19	08	19,0	10,0	0,2	0,0	0	C	-	3								
19	18	24,0	16,0	0,0	0,0	-	C	-	3								
20	08	22,0	12,0	0,0	0,0	-	C	-	3								
20	18	28,0	19,0	0,0	0,0	0	C	-	3								
21	08	26,5	16,5	0,0	0,0	-	S	10	3								
21	18	29,5	21,0	0,0	0,0	0	SW	7	4	1							
22	08	24,0	18,0	3,0	0,0	0	SW	14	8								
22	18	23,0	18,0	0,0	0,0	-	NE	8	10								
23	08	20,0	15,0	0,0	0,0	-	NE	10	3								
23	18	29,0	20,0	10,0	0,0	0	S	15	4	1							
24	08	20,0	12,0	0,0	0,0	-	SW	20	10				1			1	
24	18	25,0	16,0	0,0	0,0	-	W	20	2								
25	08	20,0	15,0	0,0	0,0	-	W	12	3				1				
25	18	23,0	16,0	0,6	0,0	0	SE	6	10								
26	08	19,0	16,0	1,5	0,0	-	E	10	9								
26	18	26,0	18,0	0,8	0,0	0	E	5	10					1			
27	08	24,0	20,0	0,2	0,0	0	S	10	10								
27	18	27,5 F	19,0 F	7,5 F	0,0 F	-	SW	24	6								
28	08	19,0	17,0	1,7	0,0	-	S	15	5								
28	18	27,0	19,0	0,0	0,0	0	SW	10	3	1				1			
29	08	22,0	14,0	0,0	0,0	-	SW	10	2								
29	18	28,0	22,0	0,0	0,0	0	SW	5	2								
30	08	23,0	15,0	0,0	0,0	-	SW	8	3								
30	18	29,0	19,0	0,0	0,0	0	SW	14	5								
						-	SW	14	6								

Statut d'approbation :

Données préliminaires

\* Phénomènes divers

BB Brouillard-brume

GR Grêle

GI Giboulée

OT Orage-tonnerre

PO Poudrenie

VV Vent violent

VE Verglas

VI Visibilité <400m

Statut des données

Blanc Correct

E Estimé

I Incomplet

F Forcé

T Trace

D Douceux

C Cumulé

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 5 juillet, 2002 10:18  
**À:** 'Brodeur Michel- (Schenley)'; 'Levac François (Dr - RRSSS)'; 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'; Paquin, Michel  
**Cc:** Cusson, Gérard; Delisle, Réal; 'Lefebvre Madeleine (cons-mun-Valley)'; St-Martin, Luc  
**Objet:** Réunion du comité de concertation - Valleyfield - suite  
**Importance:** Haute

Bonjour messieurs,

Suite à ma première consultation, je n'ai obtenu aucune concordance de date pour une réunion possible à Valleyfield pour les semaines des 8 et 15 juillet prochains. Je demande encore votre collaboration et vos disponibilités pour les dates suivantes :

- 25, 29 ou 31 juillet
- 1<sup>er</sup> août

Ce sont les dernières dates avant la semaine du 2 septembre prochain. J'attends vos réponses, si possible, d'ici mercredi prochain. Merci de votre collaboration et à bientôt.

*France Guay, Ministre P.N.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

✉ : (450) 928-7625

📧 : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

## Guay, France

---

De: Guay, France  
Envoyé: 5 juillet, 2002 14:52  
À: 'Lefebvre Madeleine (cons-mun-Valley)'  
Cc: Cusson, Gérard  
Objet: Réunion du comité de concertation - date possible

Importance: Haute

Bonjour Mme Lefebvre,

Après plusieurs consultations avec les intervenants du MRN (une personne), de la RRSSS (une personne) et de la compagnie (deux personnes) il semble que la première date possible (et la seule avant le début septembre) soit le 1er août vers 15h30. Je vous demande donc si cette date vous convient ainsi qu'aux citoyens. Du côté du ministère je serai présente avec M. Michel Paquin. Merci de votre collaboration. En espérant recevoir de vos nouvelles rapidement. À bientôt.

*France Guay, Ministre P.N.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

☎ : (450) 928-7625

📧 : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

**RAPPORT D'INSPECTION**N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046848

DATE DE RÉDACTION : 2002/11/06

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2002/07/09

HEURE : AM

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE : Nil

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Et Les Distilleries Schenley inc.  
Salaberry-de-ValleyfieldVille de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : art. 53-54  
Distilleries Schenley inc.

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES : Nil

BUTS :

Réaliser l'échantillonnage des poussières se trouvant dans la conduite d'évacuation des gaz de la chaudière de l'entreprise "Les Distilleries Schenley inc." - Suivi du dépôt de substance noires

**2. DESCRIPTION**

Lors de l'inspection j'ai prélevé un échantillon (# 11) constitués de pots de suie provenant de l'intérieur de la conduite d'évacuation des gaz se trouvant entre la cheminée et la chaudière même. Un pot pour l'analyse des HAP et un pour la présence de fumagine.

L'échantillon fut prélevé à 10h14 sur le fond de la conduite où s'accumule les poussières. Une épaisseur variant de 0.2 à 1.0 cm de poussières était visible sur le plancher de la conduite.

Selon monsieur art. 53-54 le nettoyage s'effectue 1 fois par année par aspiration.

**3. CONCLUSION**

Un échantillon de poussière a été prélevé directement à la sortie de la chaudière.

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

**4. RECOMMANDATION**

Avis d'infraction requis : [NON]

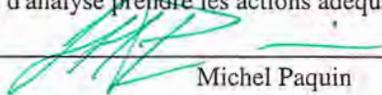
Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

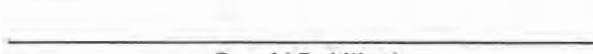
Informé le chargé de dossier.  
Suite aux résultats d'analyse prendre les actions adéquates.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 11 / 06

VÉRIFIÉ PAR :

  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 28

COMMENTAIRES : 

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100  
# D'INTERVENTION : 300046848

DATE DE RÉDACTION : 2002/10/24

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2002/06/17

HEURE : Pm

INSPECTÉ PAR : Michel Paquin, tech.

ACCOMPAGNÉ DE : Nil

LIEU INSPECTÉ :

ADRESSE POSTALE :

Présence d'un dépôt noir  
Secteur du bassin à l'ouest de l'usine de distillation  
Salaberry-de-Valleyfield

Ville de Salaberry-de-Valleyfield  
61, rue Sainte-Cécile  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

PLAIGNANT RENCONTRÉ : [N/A]

Nom :

Téléphone : [514]

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom : Michel Brodeur,  
Distilleries Schenley inc.

Téléphone : [514]

PHOTOS ANNEXÉES : Nil

BUTS :

Procéder au prélèvement d'un échantillon du dépôt noir se trouvant sur les bâtiments de la distillerie et l'expédier au représentant du M.R.N.

### 2. DESCRIPTION

À la demande de France Guay je suis retourné à l'industrie prélevé un échantillon du dépôt noir pour ensuite l'expédier au biologiste du M.R.N. L'échantillon fut prélevé sur le mur sud-est de l'entrepôt C au même endroit que l'échantillon numéro 3 prélevé le 10 juin.

### 3. CONCLUSION

Un échantillon de dépôt noirâtre a été prélevé pour avoir un avis du biologiste du MRN

LOIS ET/OU RÈGLEMENTS :

ARTICLES :

### 4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction requis : [NON]

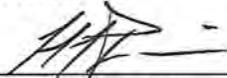
Transfert aux enquêtes : [NON]

Suivi nécessaire : [NON]

Autres :

Informé le chargé de dossier.

INSPECTÉ PAR :

  
Michel Paquin

2002/ 10 / 24

VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Ronald Robillard

2002/ 11 / 28

COMMENTAIRES : *See AL*

## Guay, France

De: MBrodeur@bartoninc.com

Envoyé: 10 juillet, 2002 08:06

À: Guay, France

Objet: Coordonnées du Centre de recherches de UDV

Bonjour France,

Voici les coordonnées du " International Technical Services" de la compagnie UDV.

- United Distillers & Vintners
- International Technological Services
- Glenochil
- Menstrie
- Clackmannanshire FK11 7ES

tél : 01259 761481

fax: 01259 762271

Ces coordonnées datent de 1998 et je ne peux dire si elles sont toujours valables.

Laissez-moi savoir si cela fonctionne.

Également je vous fais parvenir le rapport préliminaire de Consulair sur les émissions du Séchage.

Salutations,

Michel Brodeur

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale

Québec 

## Bordereau de télécopie

Date :	2002-07-10	Nombre total de pages :	5
Destinataire Nom :	Michel Piquin	Organisme :	MENV ST-Thomas
Adresse :			
Téléphone :		Télécopieur :	450-370-3088
Expéditeur Nom :	Jacques Beaulieu	Unité administrative :	
Téléphone :	(450) 664-1750, poste 223	Télécopieur :	(450) 661-8512

Message :

*Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.*

Laboratoire des pollutions industrielles  
850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7

Téléphone : (450) 664-1750  
Télécopieur : (450) 661-8512  
Internet : [www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq](http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq)  
Courriel : [ceaeq.laval@menv.gouv.qc.ca](mailto:ceaeq.laval@menv.gouv.qc.ca)

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684		Ville: PARC MUNICIPAL			JUN 2002	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156652	2	24.00	59.0	3.4343	3.4905	22
156654	3	24.00	59.0	3.4648	3.5332	27
156656	4	23.65	57.5	3.4971	3.5842	36
156658	5	23.75	57.5	3.5287	3.6018	30
156660	6	24.25	58.0	3.5512	3.6446	37
156662	9	23.95	53.5	3.5410	3.6131	31
156665	10	23.85	58.0	3.5115	3.5787	27

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684			Ville: PARC MUNICIPAL			JUIN 2002
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
156666	11	23.60	58.0	3.4990	3.5298	13
156669	12	24.00	58.0	3.4492	3.5117	25
156670	13	23.80	59.0	3.4352	3.5407	42

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685						
Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT						
JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156653	2	23.70	42.0	3.4450	3.4816	20
156655	3	24.00	41.5	3.4891	3.5392	27
156657	4	23.80	40.0	3.5097	3.5843	41
156659	5	23.30	40.5	3.5426	3.5850	24
156661	6	24.25	41.5	3.5425	3.6107	36
156663	9	23.55	42.0	3.5386	3.6005	33
156664	10	24.00	41.0	3.5331	3.5829	27

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685						
Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT						
JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156667	11	23.10	41.0	3.4931	3.5243	17
156668	12	23.50	41.5	3.4507	3.5006	27
156671	13	23.80	41.0	3.4338	3.5385	57

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

15 JUL. 2002

DIRECTION MONTEREGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

## NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Michel Paquin  
Direction régionale Montérégie

DATE : Le 11 juillet 2002

OBJET : Résultats d'analyse de concentration des particules en suspension  
dans l'air ambiant.

---

Vous trouverez ci-inclus les résultats d'analyse de concentration des particules en suspension pour les mois d'avril, mai et juin 2002.

Jean-Pierre Blouin, Chim. M. Sc.  
Chef de division  
Chimie inorganique

JPB/II

p.j.

Service du laboratoire des pollutions industrielles  
850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7

Téléphone : (450) 664-1750, poste 256  
Télécopieur : (450) 661-8512  
Courriel : [jean-pierre.blouin@menv.gouv.qc.ca](mailto:jean-pierre.blouin@menv.gouv.qc.ca)  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeg>

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL <b>AVRIL 2002</b>						
<i>Mai, juin</i>						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156602	28	24.00	61.0	3.4496	3.4773	11
156603	29	23.60	60.5	3.4697	3.5131	17
156605	30	22.75	64.0	3.5022	3.5322	11

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

15 JUIL. 2002

DIRECTION MONTEGÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE



CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685			Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			MAI 2002
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
156608	1	23.90	40.0	3.5444	3.5802	20
156610	2	23.60	40.0	3.5686	3.5815	7
156612	5	23.45	40.0	3.5482	3.6070	33
156614	6	24.00	40.0	3.5465	3.6559	60
156616	7	24.00	40.5	3.5145	3.5545	22
156618	8	24.00	42.0	3.4841	3.5549	37
156620	9	24.00	41.0	3.4683	3.5135	24

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

15 JUL. 2002

DIRECTION MONTEREGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                                          Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                                          MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156622	12	24.00	44.0	3.4030	3.4358	17
156624	13	22.70	42.0	3.3331	3.3435	6
156627	14	23.00	42.5	3.2865	3.2974	6
156630	15	23.85	43.0	3.2835	3.3302	24
156632	16	24.45	43.0	3.2871	3.3303	22
156634	20	23.35	44.0	3.2678	3.2899	11
156636	21	24.00	44.0	3.2525	3.2933	21

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE



CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684							Ville: PARC MUNICIPAL							MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )														
156607	1	22.00	60.5	3.5270	3.5635	15														
156609	2	23.35	61.0	3.5540	3.5716	7														
156611	5	24.00	59.0	3.5521	3.6360	33														
156613	6	24.15	57.5	3.5476	3.7012	62														
156615	7	23.80	59.0	3.5343	3.5840	20														
156617	8	23.90	60.0	3.4970	3.6292	51														
156619	9	23.00	59.5	3.4527	3.5378	35														

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

15 JUL. 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      MAI 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156621	12	24.00	62.0	3.4503	3.5005	19
156623	13	23.05	62.0	3.3700	3.3885	7
156626	14	23.65	63.5	3.2955	3.3085	5
156628	15	24.00	62.0	3.2669	3.3288	23
156631	16	23.10	61.5	3.2954	3.3521	22
156633	20	23.75	63.0	3.2685	3.2948	10
156635	21	24.00	62.5	3.2603	3.3171	21

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE











**Guay, France**

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 12 juillet, 2002 09:17  
**À:** 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'; 'Levac François (Dr - RRSSS)'  
**Objet:** TR: Communiqué

Bonjour Pierre,

Vous serez peut-être intéressés par l'annexe du document du MENV concernant les fongicides. Bonne lecture et à bientôt.

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
☎:(450) 928-7607 poste 268  
☎:(450) 928-7625  
✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

<http://www.menv.gouv.qc.ca/infuseur/communiqué.asp?No=165>



- Les ministres \
- Le ministère \
- Air \
- Biodiversité \
- Changements climatiques \
- Développement durable \
- Eau \
- Évaluations environnementales \
- Matières dangereuses ou résiduelles \
- Milieu agricole \
- Pesticides \
- Regards sur l'environnement \
- Terrains contaminés \

## Communiqué de presse

### DE NOUVELLES RÈGLES PLUS SÉVÈRES RÉGIRONT L'UTILISATION ET LA VENTE DES PESTICIDES

**Québec, le 3 juillet 2002** – Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, a rendu public aujourd'hui un projet de *Code de gestion des pesticides* comprenant de nouvelles règles plus sévères qui régiront progressivement l'utilisation et la vente des pesticides au Québec afin d'allier utilisation minimale et prudente de ces produits au respect de la santé et de l'environnement.

« Cette réglementation avant-gardiste permettra de faire en sorte que les Québécoises et les Québécois puissent disposer de moyens adéquats et de la meilleure information possible afin de diminuer leur exposition aux pesticides. La prudence la plus élémentaire s'impose d'autant plus que ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables », a déclaré le ministre Boisclair.

### Une utilisation plus restreinte et plus sécuritaire

D'abord, il sera désormais interdit d'appliquer, et ce, dès l'entrée en vigueur du code de gestion, les pesticides les plus nocifs pour la santé sur les pelouses des espaces verts publics, parapublics et municipaux. Cette interdiction s'étendra, de plus, d'ici trois ans, à l'ensemble des espaces verts privés et commerciaux.

Également, il sera interdit d'appliquer dès maintenant la quasi-totalité des pesticides à l'intérieur et à l'extérieur des centres de la petite enfance, ainsi que des écoles primaires et secondaires. Dans les deux cas, des règles particulières régiront l'application des pesticides dont l'utilisation demeurera autorisée.

Par ailleurs, le respect de distances d'éloignement des plans d'eau, cours d'eau et de toute prise d'eau sera

exige lors de l'application de pesticides. A cela s'ajoutent des distances d'éloignement des zones d'activités humaines dans les cas de dérive importante, notamment d'épandage aérien, et pour l'utilisation de pesticides dans les couloirs routiers, ferroviaires ou d'énergie.

Comme autre mesure, les entreprises en services d'entretien des espaces verts ne pourront plus appliquer des mélanges de pesticides et de fertilisants. Ces produits génèrent une utilisation non seulement abusive, mais bien souvent non requise de pesticides.

Enfin, il y aura obligation pour les terrains de golf de présenter au ministère de l'Environnement un plan triennal de réduction des pesticides, soit trois ans après l'entrée en vigueur du *Code de gestion des pesticides*.

### **Un processus de vente mieux encadré**

Une des principales mesures vise à interdire, d'ici un an, la vente des mélanges fertilisants-pesticides et des emballages mixtes, tels que des herbicides et des insecticides.

Aussi, dans deux ans, l'accès direct aux produits d'usage domestique les plus nocifs sera interdit au public. Ces produits devront être tenus dans des étalages appropriés. Des préposés formés devront être au service de la clientèle pour la conseiller et lui fournir des instructions d'usage et de manipulation sécuritaire.

De plus, dans trois ans, la vente de certains pesticides d'usage domestique pour l'entretien des espaces verts sera interdite au Québec.

Des modifications seront également apportées au *Règlement sur les permis et sur les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides*. Elles comprendront la création de permis et de certificats spécifiques à la vente au détail ainsi que l'élargissement de la certification à tous les producteurs agricoles et forestiers qui utilisent des pesticides. De plus, le ministère de l'Environnement poursuit ses démarches pour améliorer la formation des vendeurs qui travaillent dans le secteur de la vente au détail des pesticides.

Rappelons que ce projet découle des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain, déposé en mars 2002, et dont le mandat était d'identifier des avenues de solutions qui permettraient aux Québécoises et aux Québécoises de réduire leur dépendance à l'égard de ces produits notamment utilisés pour l'entretien des espaces verts.

Pour le ministre Boisclair, ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale qui comprend, entre autres, la sensibilisation du public aux dangers que présentent les pesticides chimiques et à l'efficacité des méthodes alternatives à ces produits. Elles font également suite à la récente décision de la Cour suprême qui confirmait le pouvoir des municipalités de légiférer en matière d'utilisation des pesticides sur leur territoire. Dans ce contexte, le ministre entend faire modifier la *Loi sur les pesticides* afin que les autorités municipales puissent conserver ce pouvoir de réglementer, et ce, en allant au-delà du *Code de gestion des pesticides* et ainsi améliorer les gains pour l'environnement et la santé. De plus, le ministre souhaite que le gouvernement fédéral révise ses critères d'homologation des pesticides et mène à court terme la réévaluation des pesticides les plus nocifs pour la santé.

« Je considère que la santé est plus fondamentale qu'une pelouse parfaite. J'invite donc les Québécoises et les Québécois à ne plus recourir aux pesticides et, s'ils doivent les utiliser, à s'assurer que cet usage se fasse dans le respect de la santé et de l'environnement », a conclu le ministre Boisclair.

Les personnes et les organismes intéressés sont invités, d'ici le 3 septembre 2002, à présenter leur opinion ou leurs suggestions en s'adressant par écrit au ministre de l'Environnement. Le texte du projet de *Code de gestion des pesticides*, versions en bref et intégrale et des modifications au *Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides* est disponible dans le site Internet du ministère de l'Environnement à l'adresse suivante : [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca).

On trouvera, dans l'annexe 1, la liste des ingrédients actifs qui seront interdits pour l'entretien des espaces verts et, dans l'annexe 2, celle des ingrédients actifs qui seront permis à l'intérieur et à l'extérieur des centres de la petite enfance et des écoles primaires et secondaires.

-30 -

## CODE DE GESTION DES PESTICIDES

### ANNEXE I – LISTE DES INGRÉDIENTS ACTIFS QUI SERONT INTERDITS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

(a. 23, 29 et 63)

Ingrédients actifs interdits	Numéro CAS
Butoxyde de pipéronyle	51-03-6
Dichloro-1,3 propène	542-75-6
Dicofol	115-32-2
Lindane	58-89-9
Malathion	121-75-5
Méthoxychlore	72-43-5
N-octyl bicycloheptène dicarboximide	113-48-4
Perméthrine	52645-53-1
Acétate de phénylmercure	62-38-4
Bénomyl	17804-35-2
Captane	133-06-2
Chlorothalonil	1897-45-6
Chlorure mercurique	7487-94-7
Iprodione	36734-19-7

	2
Métam sodium	137-42-8
2,4-D esters	25168-26-7
2,4-D forme acide	94-75-7
2,4-D sels d'amine	2008-39-1
2,4-D sels de sodium	2702-72-9
Amitrole	61-82-5
Arsenic (sous forme de méthylarsenate d'ammonium)	6379-37-9
MCPA esters	26544-20-7
MCPA sels d'amine	2039-46-5
MCPA sels de potassium ou de sodium	3653-48-3
Mécoprop forme acide	93-65-2
Mécoprop sels d'amine	66423-09-4
Mécoprop sels de potassium	1929-86-8

## **CODE DE GESTION DES PESTICIDES**

### **Annexe II – LISTE DES INGRÉDIENTS ACTIFS QUI SERONT permis À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

**(a. 30 et 31)**

**Ingrédients actifs autorisés** 12427-38-

#### **HERBICIDES**

Nunéro CAS

Mélange d'acides caprique et N/A  
pélargonique

Savon herbicide N/A

#### **INSECTICIDES**

Numéro CAS

Savon insecticide N/A

Silice absorbante	7631-86-9
Dioxyde de silicium (terre diatomée)	60676-86-0
Acide borique	10043-35-3
Pyréthrines	8003-34-7
Méthoprène	40596-69-8
Octaborate disodique tétrahydrate	120078-41-2

### **FONGICIDES**

**Numéro CAS**

Soufre	7704-34-9
Sulfure de calcium ou polysulfure de calcium	1344-81-6

#### **SOURCE :**

Jean-Louis Laplante  
 Attaché de presse  
 Cabinet du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole,  
 à l'Environnement et à l'Eau  
 Tél. : (418) 521-3911

Louise Barrette  
 Direction des communications  
 Ministère de l'Environnement  
 Tél. : (418) 521-3823, poste 4163




---

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |  
 | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Votre opinion compte](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec](#), 2002

## Guay, France

---

**De:** pierre.therrien@mrn.gouv.qc.ca  
**Envoyé:** 12 juillet, 2002 14:04  
**A:** france.guay@menv.gouv.qc.ca  
**Objet:** Résultats d'analyse

Madame Guay,

Pour donner suite à vos demandes d'analyse de quatre échantillons prélevés à Valleyfield au cours du mois de juin et au début du mois de juillet, voici mes conclusions provisoires.

- 1) Les échantillons prélevés sur le tronc de deux arbres du cimetière contiennent de la fumagine et des exuvies de pucerons.
- 2) L'échantillon prélevé sur le mur de l'entrepôt de la distillerie contient des éclats de brique et de la fumagine.
- 3) L'échantillon prélevé dans la cheminée de la distillerie contient de la suie et quelques traces de fumagine.

La fumagine, aussi connue sous le nom de moisissure charbonneuse, est constituée de deux champignons (*Aureobasidium pullulans* et *Cladosporium herbarum*) qui croissent naturellement sur le miellat produit par les pucerons, les cochenilles et les aleurodes. Ces champignons peuvent aussi se développer sur certaines matières organiques mortes. Les spores des champignons sont facilement transportées par le vent et la pluie.

Lors de ma visite du 26 juin, j'ai pu constater que les troncs des arbres du cimetière sont complètement couverts de fumagine, mais je n'ai pas trouvé de traces de miellat ni des insectes produisant le miellat. La présence de fumagine en aussi grande quantité suggère que la contamination n'est pas récente. Il me semble que le problème a commencé par une infestation de pucerons dans le cimetière pour se propager ensuite par les vents et la pluie.

Les résultats de vos analyses chimiques apporteront de nouvelles informations et nous pourrons alors discuter à nouveau de ce problème.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Therrien, Ph. D.  
Biologiste

Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la conservation des forêts  
Division des relevés et des diagnostics  
2700, rue Einstein, Local D.2.370a  
Sainte-Foy, Québec  
G1P 3W8

Tél. : 643-0430  
Télé. : 643-0381  
Courriel : pierre.therrien@mrn.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci!



JUL 10 02 015614

DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Présence de substances noires <i>d'un dépôt noir</i>		Code projet <i>7611</i> 2002-7616-160
Responsable Michel Paquin		Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Montérégie, bur. de Valleyfield		
Adresse 30, ave. du Centenaire		
Code postal J6S 5X4	Télé. 450-370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.ca
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin	Tél. : ( 450 ) 370 - 3085 poste 224
Adresse 30, ave. du Centenaire	
Remarques	
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	<b>015614</b>	11	1	2002-07-09	1014	ds	I	conduite des gaz entre la chaudière et la cheminée
						ds	I	
						ds		
						ds		
						ds		

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	Microspie et HAP si nécessaire (Jacques Boulerice) <i>Microscopie, comparer avec #15097 à 15104</i>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

05 AOUT 2002

DIRECTION MONTE RÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Remarque :

Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

N.B. : Les sections ombragées sont réservées au Centre d'expertise

FO-09-01-001 24 mars 1999

NOTE

DESTINATAIRE : Jacques Boulérice  
EXPÉDITEUR : Michel Paquin  
DATE : Le 22 juillet 2002  
OBJET : Présence de dépôt noir à proximité de l'entreprise «Les distillateurs Schenley inc. »  
N/Réf.: 7610-16-01-0778100

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

05 AOÛT 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU REGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Projet de Valleyfield – Échantillons de la semaine du 9 au 18 juillet 2002.  
Échantillonneur à grand débit d'air.

Poste 06684 : Parc Morin

Poste 06685 : École Notre-Dame du Saint-Esprit



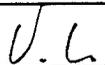
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   7   0   9</b>	No du filtre <b>157702</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,5865</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 _____ Signature	

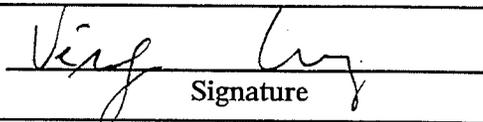
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité Valleyfield
Poste (Nom) École N-D du St-Esprit

Poste No 06685	Date An Mois Jour 0   2   0   7   1   0	No du filtre 15770r
-------------------	-----------------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,6051 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.0619      B: 2.0
 Signature	

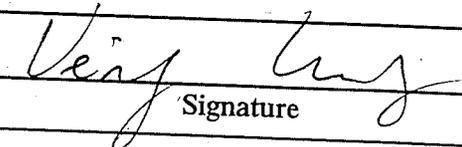
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D. DU ST-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date			No du filtre <b>157705</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>07</b>	<b>111</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6061</b> _____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

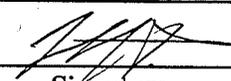
FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D. du St-Espirit</i>

Poste No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   07   1   4</i>	No du filtre <i>157701</i>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5680</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (p13 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



FV

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D de St-Esprit</i>

Posté No <i>06685</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   0   7   1   5</i>	No du filtre <i>15770</i>
--------------------------	------------------------------------------------------	------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5986</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0619</i> B: <i>2.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

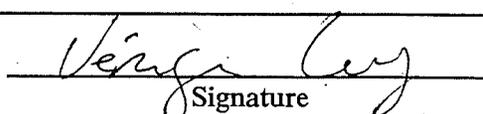
F.V



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du St-ESPRIT</b>

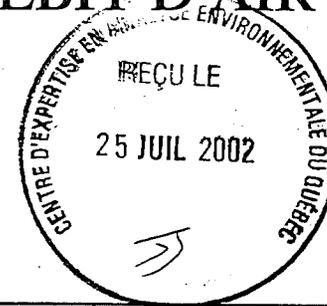
Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   07   1   6</b>	No du filtre <b>157710</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6084</b> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <del>1.108</del> <b>1.0619</b> B: <b>2.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

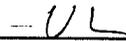
FV



Localité
Valleyfield
Poste (Nom)
Écoles N-D du St-Esprit

Posté No	Date	No du filtre
06685	An Mois Jour 0   2   0   7   1   8	157712

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,5864 _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: 1.0619	B: 2.0
 _____ Signature			

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

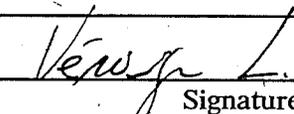
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois -Jour <b>0 2 0 7 0 9</b>	No du filtre <b>157701</b>
--------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6157</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

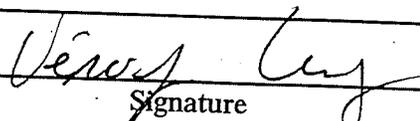
FV



Localité <b>Valley Field</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   7   0   0</b>	No du filtre <b>157703</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,5924</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.1</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

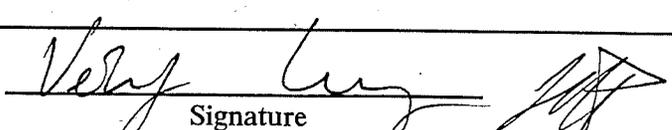
FV



Localité <b>VALLEY FIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   07   14</b>	No du filtre <b>156699</b>
--------------------------	------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,0532</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

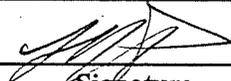
FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date An Mois Jour <i>0   2   07   15</i>	No du filtre <i>15770</i>
--------------------------	------------------------------------------------	------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,5857</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1084</i> B: <i>⊖3.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

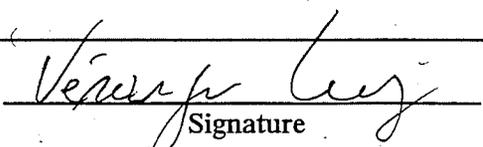
FV



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

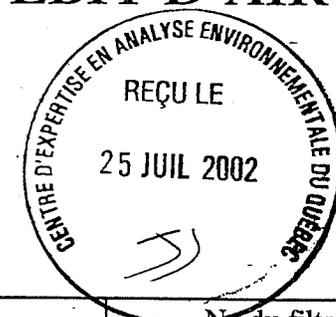
Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   20   7   1   6</b>	No du filtre <b>157705</b>
--------------------------	---------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,5790</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <u>1.1084</u> B: <u>-3.0</u>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FU



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

Poste No <b>06684</b>	Date An Mois Jour <b>0   2   0   7   1   8</b>	No du filtre <b>157711</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6077</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.1084</b> B: <b>-3.0</b>
 _____ Signature	

## M. S S A G E P A R T É L É C O P I E U R

## EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 - Boite 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

## DESTINATAIRE :

Michel Poquin

## TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

## DATE :

 NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 :

## MESSAGE

*(Poquin)*

*tel que convenu*

*Le Keyfield, lectures bi-quotidiennes de juin, juillet et  
 août 2002, à chaque mi-mois et fin de mois.*

*Satellions*

*Roger Gagné*

*Juin OK le 03-07-2002*

*Juillet 1<sup>er</sup> OK le 25-07-2002*

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

**Juillet 2002**

Numéro : 7028680

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
01	08	25,0	20,5	2,8	0,0	0	SW	16	5				1				
01	18	31,0	24,0 F	0,0	0,0	-	SW	20	3								
02	08	27,0	23,0	0,0	0,0	0	SW	20	3								
02	18	32,0	25,0 F	0,0	0,0	-	SW	27	3								
03	08	30,0	23,0	0,0	0,0	0	SW	15	3								
03	18	33,5	25,0 F	0,0	0,0	-	SW	10	5								
04	08	27,0	23,0	0,0	0,0	0	SW	20	3								
04	18	31,0	24,0 F	0,0	0,0	-	SW	10	2								
05	08	24,0	16,0	0,0	0,0	0	SW	16	7								
05	18	24,0	18,0	0,0	0,0	-	NW	26	3								
06	08	21,0	15,0	0,0	0,0	0	SW	16	5								
06	18	28,0	18,0	0,0	0,0	-	SE	12	4								
07	08	22,0	14,5	0,0	0,0	0	S	16	9	1							
07	18	24,0	19,0	0,0	0,0	-	N	10	5								
08	08	23,0	19,0	0,0	0,0	0	SW	25	3								
08	18	27,0	21,0	4,4	0,0	-	SW	12	10								
09	08	24,0 F	19,0	2,6	0,0	0	SW	10	6				1				
09	18	28,0	21,0	0,0	0,0	-	NW	18	3								
10	08	24,0 F	11,0	0,0	0,0	0	NW	14	2								
10	18	21,0	14,0	0,0	0,0	-	W	25	3								
11	08	17,0	9,5	0,0	0,0	0	W	20	3								
11	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	08	18,0	12,0	0,0	0,0	0	SW	12	3								
12	18	26,0	18,0	0,0	0,0	-	SW	20	3								
13	08	22,0	17,0	0,0	0,0	0	S	15	8								
13	18	28,0	18,0	0,0	0,0	-	NW	28	7								
14	08	23,5	18,0	0,0 T	0,0	0	S	10	2				1				
14	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	08	24,0	18,0	7,0	0,0	0	SW	10	8				1				
15	18	26,0	19,0	0,0	0,0	-	W	12	3								
16	08	24,0	15,0	0,0	0,0	0	C	-	4								
16	18	22,0	16,0	0,0	0,0	-	E	7	5								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé

Art. 48

Art. 48

-----Message d'origine-----

De : Guay, France <france.guay@menv.gouv.qc.ca

<mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca> >

À : 'Lefebvre Madeleine (cons-mun-Valley)'

art. 53-54

Cc : Cusson, Gérard <gerard.cusson@menv.gouv.qc.ca

<mailto:gerard.cusson@menv.gouv.qc.ca> >; St-Martin, Luc <

luc.st-martin@menv.gouv.qc.ca <mailto:luc.st-martin@menv.gouv.qc.ca> >;

Delisle, Réal <real.delisle@menv.gouv.qc.ca

<mailto:real.delisle@menv.gouv.qc.ca> >

Date : 26 juillet, 2002 09:56

Objet : TR: Réunion du comité de concertation - Valleyfield - suite

Bonjour Mme Lefebvre,

La réunion du 1er août arrive rapidement et j'aimerais pouvoir confirmer à mes collègues et à la compagnie l'heure et la salle de réunion. Avez-vous une proposition d'ordre du jour? Je voyais la réunion

comme une séance d'information nous permettant (MENV, RRSSS et MRN) d'expliquer nos démarches et nos conclusions actuelles.

J'attends de vos nouvelles rapidement. Merci de votre collaboration.

France Guay, chimiste  
Direction régionale de la Montérégie  
Service industriel de Longueuil  
\* : (450) 928-7607 poste 268  
\* : (450) 928-7625  
\* : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>  
<<mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

-----Message d'origine-----

De: Guay, France  
Date: 8 juillet, 2002 08:22  
À: 'Madeleine Lefebvre'  
Cc: Cusson, Gérard; St-Martin, Luc; Delisle, Réal  
Objet: RE: Réunion du comité de concertation - Valleyfield - suite

Bonjour Mme Lefebvre,

Je suis heureuse que la date du 1er août convienne car, comme l'indiquait mon dernier courriel de vendredi, cette date est la seule possible d'ici septembre prochain. Les intervenants de mon côté sont déjà "réservés" et n'attendent que les coordonnées et l'heure. J'attends donc un retour de vous nous indiquant l'heure exacte (j'ai indiqué 15h30 sous toute réserve) ainsi que le lieu de la rencontre. Merci de votre collaboration et à bientôt.

France Guay, chimiste Ph.D.  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
\* : (450) 928-7607 poste 268  
\* : (450) 928-7625  
\* : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

Art. 48

De : Guay, France <[france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)>  
À : 'Brodeur Michel- (Schenley)' <[MBrodeur@bartoninc.com](mailto:MBrodeur@bartoninc.com)>; 'Levac François

(Dr - RRSSS) ' <f.levac@rrsss16.gouv.qc.ca>; 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'  
<pierre.therrien@mrn.gouv.qc.ca>; Paquin, Michel  
<michel.paquin@menv.gouv.qc.ca>  
Cc : Cusson, Gérard <gerard.cusson@menv.gouv.qc.ca>; Delisle, Réal  
<real.delisle@menv.gouv.qc.ca>; 'Lefebvre Madeleine (cons-mun-Valley)'  
<madeleine.lefebvre@mmic.net>; St-Martin, Luc  
<luc.st-martin@menv.gouv.qc.ca>  
Date : 5 juillet, 2002 10:18  
Objet : Réunion du comité de concertation - Valleyfield - suite

Bonjour messieurs,

Suite à ma première consultation, je n'ai obtenu aucune concordance de date pour une réunion possible à Valleyfield pour les semaines des 8 et 15 juillet prochains. Je demande encore votre collaboration et vos disponibilités pour les dates suivantes :

25, 29 ou 31 juillet  
1er août

Ce sont les dernières dates avant la semaine du 2 septembre prochain. J'attends vos réponses, si possible, d'ici mercredi prochain. Merci de votre collaboration et à bientôt.

France Guay, chimiste Ph.D.  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
(:(450) 928-7607 poste 268  
É :(450) 928-7625  
: : mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca  
<mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

## Guay, France

---

**De:** Guay, France  
**Envoyé:** 30 juillet, 2002 10:56  
**À:** 'Therrien Pierre (MRN-Qc)'; 'Levac François (Dr - RRSSS)'; Paquin, Michel  
**Cc:** Cusson, Gérard; St-Martin, Luc; Delisle, Réal  
**Objet:** réunion du 1er août à Valleyfield

Bonjour à vous tous,

J'ai rejoint M. Lapointe (maire de Valleyfield) qui m'a confirmé que la réunion se tiendrait à la salle Moïse-Plante (2e étage) à l'Hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield à compter de 15h30.

Seront présent art. 53-54 (citoyen du quartier affecté)  
ainsi que Mme Lefebvre et M. Lapointe (conseillère et maire). Il y aura également deux  
représentants de la compagnie Schenley. La ville nous fournira un canon et un projecteur à acétate.

Nous nous rejoindrons au bureau de la direction régionale de St-Timothée vers 13h30  
afin de préparer notre réunion. Les coordonnées du bureau de St-Timothée sont les suivantes:

900, rue Léger  
Saint-Timothée, Qc, J6S 5A3  
tel: (450) 370-3085

Merci de votre collaboration.

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
☎:(450) 928-7607 poste 268  
☎:(450) 928-7625  
✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.  
Merci !

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15614

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/07/09  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/07/10  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Conduite des gaz entre la chaudière et la cheminée  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 11

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

## CERTIFICAT D'ANALYSE CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15104

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Drèche.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 2

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15103

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Diane Paquin, 55 rue Malreau, gouttière arrière.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 9

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15102

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: 59 Haineault, dessous de gouttière arrière piscine.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33 BOUTEILLE NO.: 8

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Pierre tombale M. Raymond en face de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33 BOUTEILLE NO.: 7

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTE RÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15100

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Bouleau près de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 5

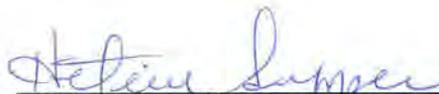
PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
RÉGULÉ

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15099

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Toit de l'entrepôt 112.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 4

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Mur sud-est de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33

BOUTEILLE NO.: 3

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPER, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE INORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15097

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Mur nord de la centrale thermique.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (hre): 3,33 BOUTEILLE NO.: 1

PARAMETRE	MÉTHODE	RÉSULTAT	LDM
Identification		H/V	NA

NA: Ne s'applique pas

H/V: Voir annexe

CERTIFICAT ÉMIS LE: 2002/08/02

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

  
HÉLENE SUPPÉR, CHIMISTE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

07 AOÛT 2002

DIRECTION MONTEGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

## ANNEXE

Projet : 2002-7611-160 - Présence d'un dépôt noir

Le 13 juin 2002, nous avons reçu huit (8) échantillons portant les numéros de laboratoire 15097 à 15104 et le 10 juillet 2002, nous avons reçu un (1) échantillon portant le numéro de laboratoire 15614. Une vérification microscopique a été faite dans le but de vérifier s'il y a présence de suie et de drêche dans ces échantillons.

### Identification des échantillons :

N <sup>os</sup> laboratoire	Endroit de prélèvement
15097	Mur nord de la centrale thermique
15098	Mur sud-est de l'entrepôt C
15099	Toit de l'entrepôt C
15100	Bouleau près de l'entrepôt C
15101	Pierre tombale de art. 53-54 en face de l'entrepôt C
15102	art. 53-54 Dessous de la gouttière arrière piscine
15103	art. 53-54 Gouttière arrière
15104	Drêche
15614	Conduite des gaz entre la chaudière et la cheminée

Voici ce que j'ai observé au microscope pour chacun des échantillons.

#15097 : Cet échantillon montre la présence une substance que je ne peux identifier mais dont je peux dire qu'il est composé d'un résidu « noir-charcoal », malléable, spongieux qui fait penser à de la résine mélangée avec des résidus. Cette matière constitue la plus grande proportion de l'échantillon, le reste étant de la suie et de la silice. Aucune présence de drêche.

#15098 : Cet échantillon montre la présence de suie, de silice et un peu de résidu « noir-charcoal », décrit à l'échantillon #15097. Aucune présence de drêche.

#15099 : Cet échantillon montre la présence de suie, de silice et très peu de résidu « noir-charcoal » décrit à l'échantillon #15097. Aucune présence de drêche.

#15100 : Cet échantillon montre la même composition que l'échantillon #15097 et ce dans des proportions équivalentes mais avec, en plus un peu d'écorce de bouleau. Aucune présence de drêche.

#15101 à #15103 : Ces trois échantillons montrent une composition similaire, soit surtout du résidu « noir-charcoal » tel que décrit à l'échantillon #15097, et très peu de suie et de silice. Aucune présence de drêche.

#15104 : Drêche, produit de référence.

#15614 : Cet échantillon est radicalement différent des autres. Sans doute à cause de l'endroit de prélèvement. Cette matière réagit avec le peroxyde d'hydrogène mais pas avec de l'acide chlorhydrique, sans que je puisse pour autant l'identifier. Aucune présence de drêche.

Rapport émis le 2 août 2002



Hélène Supper, Chim. B. Sc.  
Division chimie inorganique

**MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR**

**EXPÉDITEUR**

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 - Boite 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

**DESTINATAIRE :**

*Michel Paquin*

**TÉLÉCOPIEUR :**

*(450) 370-3088*

**DATE :**

**NBRE DE PAGE(S) :**  
 (incluant celle-ci)

8 1/2 x 11 : 2  
 8 1/2 x 14 :

**MESSAGE**

*(Bonjour)*

*tel que convenu*

*Le Keyfield, lectures bi-quotidiennes de juin, juillet et août 2002, à chaque mi-mois et fin de mois.*

*Salutations*

*Roger Gagné*

*Juin OK le 03-07-2002*

*juillet 1 au 16 OK le 25-07-2002*

*juillet 17 au 31 OK le 07-08-2002*

*En vacances*

*du 9 au 26 août*

*RG.*

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements personnels. Si vous êtes destinataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

ention du  
 dataire, vous

# OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

**Août 2002**

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Numéro : 7028680

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *									
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI		
01	08	28,0	21,0	0,0	0,0														
01	18	31,5	23,0 F	0,0	0,0	0	S	12	2										
02	08	27,0	20,0	9,5	0,0	-	SW	10	3										
02	18	28,5	21,0	0,0 T	0,0	0	SE	9	9										
03	08	25,0	18,0	0,0	0,0	-	S	10	3						1				
03	18	29,5	20,0	0,0	0,0	0	C	-	2						1				
04	08	26,5	18,0	0,0	0,0	-	W	10	2										
04	18	28,0	23,0 F	0,0	0,0	0	S	10	3										
05	08	26,0	21,0	0,0	0,0	-	C	-	8										
05	18	27,0	20,0	7,8	0,0	0	SW	12	3										
06	08	21,0	11,0	0,0	0,0	-	SW	10	4										
06	18	21,0	14,5	0,0	0,0	0	NW	14	5										
07	08	16,0	12,0	0,0	0,0	-	W	10	2										
07	18	25,0	15,0	0,0	0,0	0	W	18	2										
08	08	20,0	13,0	0,0	0,0	-	W	15	3										
08	18	25,0	20,0	0,0	0,0	0	W	10	2										
09	08	21,0	12,0	0,0	0,0	-	W	6	2										
09	18	-	-	-	0,0	0	SW	10	2										
10	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
10	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
11	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
11	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
12	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
12	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
13	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
13	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
14	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
14	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
15	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
15	18	-	-	-	-	-	-	-	-										
16	08	-	-	-	-	-	-	-	-										
16	18	-	-	-	-	-	-	-	-										

Statut d'approbation :

Données préliminaires

\* Phénomènes divers

BB Brouillard-brume

GR Grêle

GI Giboulée

OT Orage-tonnerre

PO Poudrière

VV Vent violent

VE Verglas

VI Visibilité <400m

Statut des données

Blanc Correct

E Estimé

I Incomplet

F Forcé

T Trace

D Douteux

C Cumulé

## MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR

## EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 - Boîte 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

## DESTINATAIRE :

Michel Paquin

## TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

## DATE :

NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 :

## MESSAGE

Barpin,

tel que convenu

Le Keyfield, lectures bi-quotidiennes de juin, juillet et  
août 2002, à chaque mi-mois et fin de mois.

Satisfaction

Roger Gagné

Trin OK le 03-07-2002

Trinlet 1 au 16 OK le 25-07-2002

Trinlet 17 au 31 OK le 07-08-2002

Audit 1 au 9 OK le 09-08-2002

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield

**Août 2002**

Numéro : 7028680

Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec. Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.

Altitude : 46 m.

Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
01	08	28,0	21,0	0,0	0,0	0	S	12	2								
01	18	31,5	23,0 F	0,0	0,0	-	SW	10	3								
02	08	27,0	20,0	9,5	0,0	0	SE	9	9				1				
02	18	28,5	21,0	0,0 T	0,0	-	S	10	3				1				
03	08	25,0	18,0	0,0	0,0	0	C	-	2								
03	18	29,5	20,0	0,0	0,0	-	W	10	2								
04	08	26,5	18,0	0,0	0,0	0	S	10	3								
04	18	28,0	23,0 F	0,0	0,0	-	C	-	8								
05	08	26,0	21,0	0,0	0,0	0	SW	12	3								
05	18	27,0	20,0	7,8	0,0	-	SW	10	4								
06	08	21,0	11,0	0,0	0,0	0	NW	14	5								
06	18	21,0	14,5	0,0	0,0	-	W	10	2								
07	08	16,0	12,0	0,0	0,0	0	W	18	2								
07	18	25,0	15,0	0,0	0,0	-	W	15	3								
08	08	20,0	13,0	0,0	0,0	0	W	10	2								
08	18	25,0	20,0	0,0	0,0	-	W	6	2								
09	08	21,0	12,0	0,0	0,0	0	SW	10	2								
09	18	27,0	16,0	0,0	0,0	-	S	10	5								
10	08	23,0	18,0	0,2	0,0	0	SW	20	5								
10	18	29,0	20,0	0,0	0,0	-	W	16	2								
11	08	28,0	15,0	0,0	0,0	0	C	-	2								
11	18	32,5	18,0	0,0	0,0	-	SW	16	2								
12	08	27,0	20,0	0,0	0,0	0	SW	14	2								
12	18	33,0	23,5 F	0,0	0,0	-	S	14	3								
13	08	28,0	22,0	0,0	0,0	0	SW	12	3								
13	18	32,0	24,0 F	0,0	0,0	-	C	-	3								
14	08	27,0	20,0	0,0	0,0	0	S	7	3								
14	18	36,0 F	24,0 F	0,0	0,0	-	C	-	3								
15	08	31,0	23,0 F	0,0	0,0	0	C	-	10								
15	18	30,5	24,0 F	1,0	0,0	-	C	-	3								
16	08	26,5	22,0	0,0	0,0	0	SW	10	9								
16	18	31,5	24,0 F	0,0	0,0	-	S	24	3								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douceux C Cumulé

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Nom : Valleyfield		Août 2002															
Latitude : 45 deg. 17 min. 00 sec.		Longitude : 74 deg. 06 min. 00 sec.															
		Numéro : 7028680															
		Altitude : 46 m.															
Jour	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (deg. C)	Min (deg. C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
17	08	27,0	19,0	0,0	0,0	0	S	15	2								
17	18	30,0	21,5	0,0	0,0	-	SW	10	2								
18	08	28,5	22,0	0,0	0,0	0	S	14	4								
18	18	32,0	26,0 F	0,0	0,0	-	SW	14	2								
19	08	26,0	15,0	0,0	0,0	0	S	5	2								
19	18	25,0	18,0	0,0	0,0	-	W	14	8								
20	08	18,0	14,0	1,0	0,0	0	SW	5	3								
20	18	26,0	16,0	0,0	0,0	-	SE	5	2								
21	08	22,0	12,0	0,0	0,0	0	W	5	2	1							
21	18	28,0	16,0	0,0	0,0	-	C	-	9								
22	08	22,0	17,0	0,0	0,0	0	C	-	10								
22	18	22,0	17,0	8,6	0,0	-	NE	8	8								
23	08	17,0	10,0	0,2	0,0	0	E	10	2								
23	18	22,5	13,0	0,0	0,0	-	C	-	4								
24	08	19,0	12,0	0,0	0,0	0	E	8	8								
24	18	25,0	17,0	0,0	0,0	-	C	-	5								
25	08	23,5	16,0	0,0	0,0	0	SW	12	2								
25	18	25,0	18,0	0,0	0,0	-	SW	16	2								
26	08	21,0	13,0	0,0	0,0	0	SW	17	3								
26	18	28,0	17,0	0,0	0,0	-	SW	10	3								
27	08	24,0	11,0	0,0	0,0	0	N	15	2								
27	18	22,0	14,0	0,0	0,0	-	C	-	2								
28	08	17,0	9,0	0,0	0,0	0	NE	12	2								
28	18	24,0	14,0	0,0	0,0	-	NE	8	3								
29	08	20,0	12,0	0,0	0,0	0	C	-	5								
29	18	22,5	14,0	0,0	0,0	-	E	10	5								
30	08	18,0	11,0	0,0	0,0	0	SW	10	3								
30	18	29,0 F	15,0 F	0,0 F	0,0 F	-	NW	8	5								
31	08	22,0	13,0	0,0	0,0	0	NE	14	2								
31	18	27,0	15,0	0,0	0,0	-	E	12	2								

Statut d'approbation : Données préliminaires

\* Phénomènes divers BB Brouillard-brume GR Grêle GI Giboulée OT Orage-tonnerre  
PO Poudrière VV Vent violent VE Verglas VI Visibilité <400m

Statut des données Blanc Correct E Estimé I Incomplet F Forcé T Trace D Douteux C Cumulé

## Les émissions de particules atmosphériques endommageant les propriétés du secteur du bassin... Une affaire biologique.

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 septembre 2002 - Depuis la séance publique d'information du 17 avril dernier, des spécialistes des ministères de l'Environnement, de la Santé et des Ressources naturelles ont procédé à des recherches et analyses de micro-organismes et de moisissures (champignons) par prélèvement direct. Ces spécialistes ont confirmé la présence de champignons dont l'aspect est compatible avec la **fumagine**, une variété de champignons que l'on retrouve habituellement sur les arbres infestés de pucerons. Le représentant du ministère de la Santé précise toutefois que ces champignons ne présentent pas de risque pour la santé.

Un comité de concertation a été formé par résolution du Conseil afin d'assurer le suivi de l'intervention des ministères et de trouver une solution aux problèmes causés par l'émission de particules atmosphériques qui endommagent les propriétés des résidants du ~~secteur~~ Le Bassin du quartier Robert Cauchon. C'est à l'occasion d'une réunion tenue à l'hôtel de ville le jeudi le 1er août 2002 que les membres du comité de concertation ont pris connaissance des résultats des échantillonnages.

Le docteur Pierre Therrien du ministère des Ressources naturelles a expliqué que son équipe a analysé quatre (4) échantillons qui révèlent la trace de fumagine. Il appert que ces champignons soient la conséquence d'une ~~invasion de pucerons~~ survenue il y a probablement une ~~dizaine~~ dizaine d'années dans le secteur du Bassin dont les traces sont encore visibles sur les arbres du ~~cimetière~~. Il souligne qu'ils n'ont pas décelé la présence de pucerons dans les échantillons de cette année.

Ces champignons, de couleur noire, qui utilisent comme milieu de croissance le miellat produit par les pucerons ou la matière organique végétale en décomposition, sont donc à l'origine des dépôts sur les patios et sur les gouttières des maisons.

Les cellules de fumagine déposées au cours des années précédentes sur les arbres, les murs et les équipements peuvent aussi être une source de recroissance des champignons. Le docteur Levac de la santé publique soulignait qu'un phénomène semblable a également déjà été observé aux Etats-Unis.

Afin de faire disparaître ces dépôts, un nettoyage d'envergure doit être entrepris à l'échelle du quartier. Cependant tous les bâtiments devraient l'être en même temps pour éviter la recroissance. D'emblée, le maire Denis Lapointe a fait une demande auprès du ministère des Ressources naturelles dans le but de cibler un spécialiste en foresterie afin d'obtenir un avis sur la procédure de nettoyage des arbres de ce secteur. Une société spécialisée, la compagnie Sylvico, a déjà été saisie du problème et soumettra une proposition aux autorités municipales.

Les membres du comité de concertation composé de Denis Lapointe, Madeleine Lefebvre et Pierre Lafrance, respectivement maire, conseillère municipale du quartier Robert Cauchon et directeur général de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, de messieurs Frank Mooijekind et Réjean Vallée, représentants des citoyens, des représentants du ministère de la Santé publique, du ministère de l'Environnement, du ministère des Ressources naturelles, des Distilleries Schenley Inc. ainsi que Mme Sandra Schneider, spécialiste de la firme CRA représentant les Distilleries Schenley Inc. se sont rencontrés le 1er août dernier tel que prévu au plan d'action entériné lors de la séance d'information du 17 avril 2002 au Club nautique.

L'objectif visé par la rencontre des membres de ce comité de concertation était de prendre, dans un premier temps, connaissance des résultats préliminaires obtenus par les démarches du ministère de l'Environnement, du ministère de la Santé publique Montérégie et du ministère des Ressources naturelles afin de déterminer la nature exacte et l'origine des problèmes présents et de l'évaluation qualitative et quantitative des poussières présentes dans le secteur du Bassin. Dans un deuxième temps, on souhaitait évaluer les mesures à prendre dans ce dossier.

Rappelons que des échantillonneurs à grand débit ont été installés en début mai près de l'école Notre-Dame du Saint-Esprit et dans le parc Morin et cinq (5) disques de Petri ont été également installés afin de recueillir de façon statique les poussières. Onze (11) échantillons ont été prélevés en juin dernier. ~~Les résultats des échantillonneurs confirment que la compagnie Schenley n'influence pas les résultats.~~ La source des dépôts n'est donc pas de nature industrielle.

Le comité de concertation se rencontrera à nouveau après le dépôt des rapports des spécialistes soit à la fin du mois de septembre.

Denis Lapointe, Madeleine Lefebvre et la Direction générale assurent donc à nouveau leur soutien aux citoyens du secteur du Bassin dans leurs démarches auprès du ministère de l'Environnement. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Danielle Prieur au numéro 370-4770, poste 4854.

*Michel Joly*

4854

## Les émissions de particules atmosphériques endommagent les propriétés du secteur du bassin... Une affaire biologique.

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 septembre 2002 - Depuis la séance publique d'information du 17 avril dernier, des spécialistes des ministères de l'Environnement, de la Santé et des Ressources naturelles ont procédé à des recherches et analyses de micro-organismes et de moisissures (champignons) par prélèvement direct. Ces spécialistes ont confirmé la présence de champignons dont l'aspect est compatible avec la fumagine, une variété de champignons que l'on retrouve habituellement sur les arbres infestés de pucerons. Le représentant du ministère de la Santé précise toutefois que ces champignons ne présentent pas de risque pour la santé.

Un comité de concertation a été formé par résolution du Conseil afin d'assurer le suivi de l'intervention des ministères et de trouver une solution aux problèmes causés par l'émission de particules atmosphériques qui endommagent les propriétés des résidents du secteur «Le Bassin» du quartier Robert-Cauchon. C'est à l'occasion d'une réunion tenue à l'hôtel de ville le jeudi le 1er août 2002 que les membres du comité de concertation ont pris connaissance des résultats des échantillonnages.

Le docteur Pierre Therrien du ministère des Ressources naturelles a expliqué que son équipe a analysé quatre (4) échantillons qui révèlent la trace de fumagine. Il appert que ces champignons soient la conséquence d'une invasion de pucerons survenue il y a probablement une dizaine d'années dans le secteur du Bassin dont les traces sont encore visibles sur les arbres du cimetière. Il souligne qu'ils n'ont pas décelé la présence de pucerons dans les échantillons de cette année.

Ces champignons, de couleur noire, qui utilisent comme milieu de croissance le miellat produit par les pucerons ou la matière organique végétale en décomposition, sont donc à l'origine des dépôts sur les patios et sur les gouttières des maisons.

Les cellules de fumagine déposées au cours des années précédentes sur les arbres, les murs et les équipements peuvent aussi être une source de recroissance des champignons. Le docteur Levac de la santé publique soulignait qu'un phénomène semblable a également déjà été observé aux Etats-Unis.

Afin de faire disparaître ces dépôts, un nettoyage d'envergure doit être entrepris à l'échelle du quartier. Cependant tous les bâtiments devraient l'être en même temps pour éviter la recroissance. D'emblée, le maire Denis Lapointe a fait une demande auprès du ministère des Ressources naturelles dans le but de cibler un spécialiste en foresterie afin d'obtenir un avis sur la procédure de nettoyage des arbres de ce secteur. Une société spécialisée, la compagnie Sylvico, a déjà été saisie du problème et soumettra une proposition aux autorités municipales.

Les membres du comité de concertation composé de Denis Lapointe, Madeleine Lefebvre et Pierre Lafrance, respectivement maire, conseillère municipale du quartier Robert Cauchon et directeur général de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, de messieurs Frank Mooijekind et Réjean Vallée, représentants des citoyens, des représentants du ministère de la Santé publique, du ministère de l'Environnement, du ministère des Ressources naturelles, des Distilleries Schenley Inc. ainsi que Mme Sandra Schneider, spécialiste de la firme CRA représentant les Distilleries Schenley Inc. se sont rencontrés le 1er août dernier tel que prévu au plan d'action entériné lors de la séance d'information du 17 avril 2002 au Club nautique.

L'objectif visé par la rencontre des membres de ce comité de concertation était de prendre, dans un premier temps, connaissance des résultats préliminaires obtenus par les démarches du ministère de l'Environnement, du ministère de la Santé publique Montérégie et du ministère des Ressources naturelles afin de déterminer la nature exacte et l'origine des problèmes présents et de l'évaluation qualitative et quantitative des poussières présentes dans le secteur du Bassin. Dans un deuxième temps, on souhaitait évaluer les mesures à prendre dans ce dossier.

Rappelons que des échantillonneurs à grand débit ont été installés en début mai près de l'école Notre-Dame du Saint-Esprit et dans le parc Morin et cinq (5) disques de Petri ont été également installés afin de recueillir de façon statique les poussières. Onze (11) échantillons ont été prélevés en juin dernier. Les résultats des échantillonneurs confirment que la compagnie Schenley n'influence pas les résultats. La source des dépôts n'est donc pas de nature industrielle.

Le comité de concertation se rencontrera à nouveau après le dépôt des rapports des spécialistes soit à la fin du mois de septembre.

Denis Lapointe, Madeleine Lefebvre et la Direction générale assurent donc à nouveau leur soutien aux citoyens du secteur du Bassin dans leurs démarches auprès du ministère de l'Environnement. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Danielle Prieur au numéro 370-4770, poste 4854.

23 avril 2003  
rencontre avec les citoyens



19 SEP 2002

DIRECTION MONTRÉGIE

BUREAU RÉGIONAL

DE VALLEYFIELD

## NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Michel Paquin  
Direction régionale de la Montérégie

DATE : Le 16 septembre 2002

OBJET : Résultats d'analyse de concentration des particules en suspension  
dans l'air ambiant.

---

Vous trouverez ci-inclus les résultats d'analyse de concentration des particules en suspension pour les mois de juin et juillet 2002.

Jean-Pierre Blouin, Chim. M. Sc.  
Chef de division  
Chimie inorganique

JPB/ll

p.j.

19 SEP. 2002

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU REGIONAL

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684

Ville: PARC MUNICIPAL

JUIN 2002  
*8 juin 02*

Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156652	2	24.00	59.0	3.4343	3.4905	22
156654	3	24.00	59.0	3.4648	3.5332	27
156656	4	23.65	57.5	3.4971	3.5842	36
156658	5	23.75	57.5	3.5287	3.6018	30
156660	6	24.25	58.0	3.5512	3.6446	37
156662	9	23.95	53.5	3.5410	3.6131	31
156665	10	23.85	58.0	3.5115	3.5787	27

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

18 SEP 2002

DIRECTION MONTAGNE  
BUREAU REGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
156666	11	23.60	58.0	3.4990	3.5298	13
156669	12	24.00	58.0	3.4492	3.5117	25
156670	13	23.80	59.0	3.4352	3.5407	42
156672	16	24.00	60.0	3.3942	3.4259	12
156674	17	24.10	60.0	3.3130	3.3494	14
156677	18	24.20	63.5	3.2656	3.3064	15
156679	19	23.70	61.0	3.2739	3.3703	37

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

18 SEP 2002

DIRECTION MONTEGÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ser vice de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
156681	20	24.25	61.0	3.2885	3.3906	38
156683	24	24.00	61.0	3.2670	3.3275	23
156685	25	24.00	60.5	3.2448	3.3348	34
156687	26	23.40	60.0	3.2348	3.3439	43
156689	27	24.50	62.0	3.1994	3.2464	17

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

18 SEP. 2002

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684						
			Ville: PARC MUNICIPAL		JUILLET 2002	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156691	1	24.00	59.5	3.1609	3.6465	189
156693	2	23.80	60.0	3.1301	3.2787	58
156695	3	23.80	60.0	3.0903	3.2286	54
156697	4	21.55	60.0	3.0705	3.1867	50
157701	9	23.45	56.0	3.6157	3.7000	36
157703	10	2.75	59.0	3.5924	3.6090	57
156699	14	23.95	43.0	3.0532	3.1271	41

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP. 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684							Ville: PARC MUNICIPAL							JUILLET 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )														
157707	15	24.05	40.0	3.5857	3.6299	26														
157709	16	23.50	40.0	3.5790	3.6365	35														
157711	18	23.75	40.0	3.6077	3.7016	56														
157713	21	23.90	40.0	3.5739	3.6521	47														
157715	22	23.40	38.5	3.6275	3.7026	48														
157717	23	23.50	40.3	3.6388	3.6738	21														
157719	24	24.00	40.5	3.6252	3.6944	41														

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

REÇU LE

14 SEP 2002

DIRECTION MONTÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Ser vice de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684                      Ville: PARC MUNICIPAL                      JUILLET 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157721	25	23.50	40.0	3.6457	3.7081	38
157723	28	24.00	40.0	3.6292	3.6934	38
157726	29	24.00	39.5	3.6394	3.6858	28
157729	30	24.00	40.0	3.6459	3.6929	28
157730	31	23.50	40.0	3.6443	3.7111	40

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP 2002

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                                          Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                                          JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156653	2	23.70	42.0	3.4450	3.4816	20
156655	3	24.00	41.5	3.4891	3.5392	27
156657	4	23.80	40.0	3.5097	3.5843	41
156659	5	23.30	40.5	3.5426	3.5850	24
156661	6	24.25	41.5	3.5425	3.6107	36
156663	9	23.55	42.0	3.5386	3.6005	33
156664	10	24.00	41.0	3.5331	3.5829	27

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP 2002

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                      Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                      JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156667	11	23.10	41.0	3.4931	3.5243	17
156668	12	23.50	41.5	3.4507	3.5006	27
156671	13	23.80	41.0	3.4338	3.5385	57
156673	16	23.80	43.0	3.3590	3.3875	15
156676	17	24.30	43.0	3.2817	3.3087	14
156678	18	24.30	43.0	3.2661	3.2991	17
156680	19	23.70	42.5	3.2854	3.3589	39

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP. 2002

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685                                      Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT                                      JUIN 2002						
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156682	20	24.85	42.5	3.2799	3.3542	37
156684	24	24.25	44.0	3.2544	3.3019	24
156686	25	24.65	44.0	3.2421	3.3156	36
156688	26	23.30	43.0	3.2119	3.2954	44
156690	27	24.30	44.0	3.1825	3.2231	20

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685

Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT

JUILLET 2002

Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
156692	1	24.00	43.0	3.1436	3.2842	72
156694	2	24.10	43.0	3.1094	3.2251	59
156696	3	23.50	43.0	3.0724	3.1721	52
156698	4	24.25	43.5	3.0689	3.1556	44
157702	9	23.85	41.0	3.5865	3.6657	43
157704	10	24.40	42.0	3.6051	3.6559	26
157705	11	23.50	41.5	3.6061	3.6783	39

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP 2002

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU RÉGIONAL

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685

Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT

JUILLET 2002

Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157706	14	24.20	41.0	3.5680	3.6486	43
157708	15	24.20	41.0	3.5986	3.6434	24
157710	16	23.75	41.5	3.6084	3.6742	35
157712	18	24.25	41.0	3.5864	3.6577	38
157714	21	23.75	40.2	3.6360	3.7274	51
157716	22	23.60	40.0	3.5998	3.6743	42
157718	23	23.50	41.0	3.6438	3.6778	19

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

19 SEP. 2002

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU REGIONAL  
DE VALLEYFIELD

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685						
			Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT		JUILLET 2002	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157720	24	24.20	41.0	3.6254	3.7000	40
157722	25	23.60	41.0	3.6661	3.7219	31
157724	28	22.90	40.0	3.6392	3.7090	40
157727	29	24.00	40.5	3.6245	3.6780	29
157728	30	23.30	40.0	3.6499	3.6968	27
157731	31	24.25	40.0	3.6119	3.6793	37

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

23 SEP. 2002

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Pierre tombale M. Raymond en face de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (HRE): 10,41

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

BOUTEILLE NO.: 7

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures polycycliques aromatiques.		
Naphtalène	<1.7	mg/Kg
2-Méthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
1-Méthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
1-Chloronaphtalène et 2-Chloronaphtalène	<1.7	mg/Kg
Acénaphthylène	<1.7	mg/Kg
1,3-Diméthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
Acénaphène	<1.7	mg/Kg
2,3,5-Triméthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
Fluorène	<1.7	mg/Kg
Phénanthrène	<1.7	mg/Kg
Anthracène	<1.7	mg/Kg
Carbazole	<1.7	mg/kg
Fluoranthène	<1.7	mg/Kg
Pyrène	<1.7	mg/Kg
2-Méthyle fluoranthène	<1.7	mg/kg
Benzo(c)phénanthrène	<1.7	mg/Kg
Benzo(c) acridine	<1.7	mg/kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Benzo (a) anthracène	<1.7	mg/Kg
Chrysène	<1.7	mg/Kg
3-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
2-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
4+5+6-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
1-Nitropyrene	<5.1	mg/kg
Benzo (b,j) fluorantène	<1.7	mg/kg
Benzo (k) fluorantène	<1.7	mg/kg
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	<1.7	mg/Kg
Benzo (e) pyrène	<1.7	mg/Kg
Benzo (a) pyrène	<1.7	mg/Kg
Pérylène	<1.7	mg/Kg
3-Méthylcholanthrène	<3.4	mg/Kg
Dibenzo (a,h) acridine	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,j) anthracène	<1.7	mg/kg
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,c)+(a,h) anthracène	<1.7	mg/Kg
7H-Dibenzo (c,g) carbazole	<1.7	mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	<1.7	mg/Kg
Anthanthrène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,e) fluoranthène	<1.7	mg/kg
Coronène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,e) pyrène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,h) pyrène	<1.7	mg/Kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

---

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION ( % )
Acénaphène-d10	72
Anthracène-d10	92
Pyrène-d10	93
Chrysène-d12	90
Benzo(a)pyrène-d12	106
Dibenzo(a,h)anthracène-d14	104

NB.: Le chromatogramme de cet échantillon possède un profil similaire aux échantillons 15097 et 15098 mais à l'état de traces seulement.

Il est à noter que les limites de détection sont plus élevées que normalement à cause des quantités initiales qui sont moindres.

La méthode appliquée: MA.400-HAP 1.1

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2002/09/17

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

  
LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

23 SEP. 2002

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Mur sud-est de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (HRE): 10,41

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

BOUTEILLE NO.: 3

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures polycycliques aromatiques.		
Naphtalène	<0.09	mg/Kg
2-Méthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
1-Méthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
1-Chloronaphtalène et 2-Chloronaphtalène	<0.09	mg/Kg
Acénaphthylène	<0.09	mg/Kg
1,3-Diméthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
Acénaphthène	<0.09	mg/Kg
2,3,5-Triméthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
Fluorène	<0.09	mg/Kg
Phénanthrène	0.6	mg/Kg
Anthracène	<0.09	mg/Kg
Carbazole	DNQ	
Fluoranthène	0.8	mg/Kg
Pyrène	0.4	mg/Kg
2-Méthyle fluoranthène	DNQ	
Benzo(c)phénanthrène	<0.09	mg/Kg
Benzo(c) acridine	<0.09	mg/kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Benzo (a) anthracène	<0.09	mg/Kg
Chrysène	DNQ	
3-Méthyle chrysène	<0.09	mg/kg
2-Méthyle chrysène	<0.09	mg/kg
4+5+6-Méthyle chrysène	DNQ	
1-Nitropyrene	<0.3	mg/kg
Benzo (b,j) fluorantène	0.4	mg/kg
Benzo (k) fluorantène	<0.09	mg/kg
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	<0.09	mg/Kg
Benzo (e) pyrène	DNQ	
Benzo (a) pyrène	DNQ	
Pérylène	<0.09	mg/Kg
3-Méthylcholanthrène	<0.2	mg/Kg
Dibenzo (a,h) acridine	DNQ	
Dibenzo (a,j) anthracène	<0.09	mg/kg
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	DNQ	
Dibenzo (a,c)+(a,h) anthracène	<0.09	mg/Kg
7H-Dibenzo (c,g) carbazole	<0.09	mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	DNQ	
Anthanthrène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	<0.09	mg/Kg
Dibenzo (a,e) fluoranthène	<0.09	mg/kg
Coronène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,e) pyrène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	<0.09	mg/Kg
Dibenzo (a,h) pyrène	<0.09	mg/Kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION ( % )
Acénaphthène-d10	73
Anthracène-d10	95
Pyrène-d10	95
Chrysène-d12	93
Benzo(a)pyrène-d12	132
Dibenzo(a,h)anthracène-d14	109

NB.: Les résultats sont corrigés en fonction de la récupération des surrogates, sauf pour les composés du benzo(bj)fluoranthène jusqu'au 3-méthylcholanthrène à cause d'une interférence pour le benzo(a)pyrène-d12.

Il est à noter que les limites de détection sont plus élevées que normalement à cause des quantités initiales qui sont moindres.

La méthode appliquée: MA.400-HAP 1.1

DNQ: Détecté, non quantifié

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2002/09/17

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

  
LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
**REÇU LE**

23 SEP. 2002

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Pierre tombale M. Raymond en face de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (HRE): 10,41

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

BOUTEILLE NO.: 7

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures polycycliques aromatiques.		
Naphtalène	<1.7	mg/Kg
2-Méthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
1-Méthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
1-Chloronaphtalène et 2-Chloronaphtalène	<1.7	mg/Kg
Acénaphthylène	<1.7	mg/Kg
1,3-Diméthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
Acénaphène	<1.7	mg/Kg
2,3,5-Triméthylnaphtalène	<1.7	mg/Kg
Fluorène	<1.7	mg/Kg
Phénanthrène	<1.7	mg/Kg
Anthracène	<1.7	mg/Kg
Carbazole	<1.7	mg/kg
Fluoranthène	<1.7	mg/Kg
Pyrène	<1.7	mg/Kg
2-Méthyle fluoranthène	<1.7	mg/kg
Benzo(c)phénanthrène	<1.7	mg/Kg
Benzo(c) acridine	<1.7	mg/kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Benzo (a) anthracène	<1.7	mg/Kg
Chrysène	<1.7	mg/Kg
3-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
2-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
4+5+6-Méthyle chrysène	<1.7	mg/kg
1-Nitropyrene	<5.1	mg/kg
Benzo (b,j) fluorantène	<1.7	mg/kg
Benzo (k) fluorantène	<1.7	mg/kg
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	<1.7	mg/Kg
Benzo (e) pyrène	<1.7	mg/Kg
Benzo (a) pyrène	<1.7	mg/Kg
Pérylène	<1.7	mg/Kg
3-Méthylcholanthrène	<3.4	mg/Kg
Dibenzo (a,h) acridine	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,j) anthracène	<1.7	mg/kg
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,c)+(a,h) anthracène	<1.7	mg/Kg
7H-Dibenzo (c,g) carbazole	<1.7	mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	<1.7	mg/Kg
Anthanthrène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,e) fluoranthène	<1.7	mg/kg
Coronène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,e) pyrène	<1.7	mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	<1.7	mg/Kg
Dibenzo (a,h) pyrène	<1.7	mg/Kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15101

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION ( % )
Acénaphène-d10	72
Anthracène-d10	92
Pyrène-d10	93
Chrysène-d12	90
Benzo(a)pyrène-d12	106
Dibenzo(a,h)anthracène-d14	104

NB.: Le chromatogramme de cet échantillon possède un profil similaire aux échantillons 15097 et 15098 mais à l'état de traces seulement.

Il est à noter que les limites de détection sont plus élevées que normalement à cause des quantités initiales qui sont moindres.

La méthode appliquée: MA.400-HAP 1.1

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2002/09/17

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15097

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

23 SEP. 2002

DIRECTION MONTE RÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Mur nord de la centrale thermique.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (HRE): 10,41

BOUTEILLE NO.: 1

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures polycycliques aromatiques.		
Naphtalène	<0.6	mg/Kg
2-Méthylnaphtalène	<0.6	mg/Kg
1-Méthylnaphtalène	<0.6	mg/Kg
1-Chloronaphtalène et 2-Chloronaphtalène	<0.6	mg/Kg
Acénaphthylène	<0.6	mg/Kg
1,3-Diméthylnaphtalène	<0.6	mg/Kg
Acénaphène	<0.6	mg/Kg
2,3,5-Triméthylnaphtalène	<0.6	mg/Kg
Fluorène	<0.6	mg/Kg
Phénanthrène	DNQ	
Anthracène	<0.6	mg/Kg
Carbazole	<0.6	mg/kg
Fluoranthène	<0.6	mg/Kg
Pyrène	<0.6	mg/Kg
2-Méthyle fluoranthène	<0.6	mg/kg
Benzo(c)phénanthrène	<0.6	mg/Kg
Benzo(c) acridine	<0.6	mg/kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15097

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Benzo (a) anthracène	<0.6	mg/Kg
Chrysène	<0.6	mg/Kg
3-Méthyle chrysène	<0.6	mg/kg
2-Méthyle chrysène	<0.6	mg/kg
4+5+6-Méthyle chrysène	<0.6	mg/kg
1-Nitropyrene	<1.9	mg/kg
Benzo (b,j) fluorantène	DNQ	
Benzo (k) fluorantène	<0.6	mg/kg
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	<0.6	mg/Kg
Benzo (e) pyrène	<0.6	mg/Kg
Benzo (a) pyrène	<0.6	mg/Kg
Pérylène	<0.6	mg/Kg
3-Méthylcholanthrène	<1.3	mg/Kg
Dibenzo (a,h) acridine	<0.6	mg/kg
Dibenzo (a,j) anthracène	<0.6	mg/kg
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	<0.6	mg/Kg
Dibenzo (a,c)+(a,h) anthracène	<0.6	mg/Kg
7H-Dibenzo (c,g) carbazole	<0.6	mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	<0.6	mg/Kg
Anthanthrène	<0.6	mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	<0.6	mg/Kg
Dibenzo (a,e) fluoranthène	<0.6	mg/kg
Coronène	<0.6	mg/kg
Dibenzo (a,e) pyrène	<0.6	mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	<0.6	mg/Kg
Dibenzo (a,h) pyrène	<0.6	mg/Kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15097

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION ( % )
Acénaphthène-d10	81
Anthracène-d10	111
Pyrène-d10	103
Chrysène-d12	81
Benzo(a)pyrène-d12	127
Dibenzo(a,h)anthracène-d14	113

NB.: Les résultats sont corrigés en fonction de la récupération des surrogates, sauf pour les composés du benzo(bj)fluoranthène jusqu'au 3-méthylcholanthrène à cause d'une interférence pour le benzo(a)pyrène-d12.

De plus, le chromatogramme de cet échantillon est comparable avec celui de l'échantillon 15098, mais à un niveau plus bas.

Il est à noter que les limites de détection sont plus élevées que normalement à cause des quantités initiales qui sont moindres.

La méthode appliquée: MA.400-HAP 1.1

DNQ: Détecté, non quantifié

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2002/09/17

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

LINDA LECOURES, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

CLIENT: Milieu industriel  
Direction régionale de la Montérégie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

23 SEP. 2002

PROJET: 2002-7611-160 Présence d'un dépôt noir  
RESPONSABLE: Paquin, Michel CR: 7611  
PRÉLEVEUR: Paquin, Michel  
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2002/06/11  
DATE DE RÉCEPTION: 2002/06/13  
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Mur sud-est de l'entrepôt C.  
NATURE: Résidu solide  
TEMPS (HRE): 10,41

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

BOUTEILLE NO.: 3

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures polycycliques aromatiques.		
Naphtalène	<0.09	mg/Kg
2-Méthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
1-Méthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
1-Chloronaphtalène et 2-Chloronaphtalène	<0.09	mg/Kg
Acénaphthylène	<0.09	mg/Kg
1,3-Diméthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
Acénaphthène	<0.09	mg/Kg
2,3,5-Triméthylnaphtalène	<0.09	mg/Kg
Fluorène	<0.09	mg/Kg
Phénanthrène	0.6	mg/Kg
Anthracène	<0.09	mg/Kg
Carbazole	DNQ	
Fluoranthène	0.8	mg/Kg
Pyrène	0.4	mg/Kg
2-Méthyle fluoranthène	DNQ	
Benzo(c)phénanthrène	<0.09	mg/Kg
Benzo(c) acridine	<0.09	mg/kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Benzo (a) anthracène	<0.09	mg/Kg
Chrysène	DNQ	
3-Méthyle chrysène	<0.09	mg/kg
2-Méthyle chrysène	<0.09	mg/kg
4+5+6-Méthyle chrysène	DNQ	
1-Nitropyrene	<0.3	mg/kg
Benzo (b,j) fluorantène	0.4	mg/kg
Benzo (k) fluorantène	<0.09	mg/kg
7,12-Diméthylbenzo(a)anthracène	<0.09	mg/Kg
Benzo (e) pyrène	DNQ	
Benzo (a) pyrène	DNQ	
Pérylène	<0.09	mg/Kg
3-Méthylcholanthrène	<0.2	mg/Kg
Dibenzo (a,h) acridine	DNQ	
Dibenzo (a,j) anthracène	<0.09	mg/kg
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	DNQ	
Dibenzo (a,c)+(a,h) anthracène	<0.09	mg/Kg
7H-Dibenzo (c,g) carbazole	<0.09	mg/kg
Benzo (g,h,i) pérylène	DNQ	
Anthanthrène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,l) pyrène	<0.09	mg/Kg
Dibenzo (a,e) fluoranthène	<0.09	mg/kg
Coronène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,e) pyrène	<0.09	mg/kg
Dibenzo (a,i) pyrène	<0.09	mg/Kg
Dibenzo (a,h) pyrène	<0.09	mg/Kg

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE  
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 15098

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION ( % )
Acénaphthène-d10	73
Anthracène-d10	95
Pyrène-d10	95
Chrysène-d12	93
Benzo(a)pyrène-d12	132
Dibenzo(a,h)anthracène-d14	109

NB.: Les résultats sont corrigés en fonction de la récupération des surrogates, sauf pour les composés du benzo(bj)fluoranthène jusqu'au 3-méthylcholanthrène à cause d'une interférence pour le benzo(a)pyrène-d12.

Il est à noter que les limites de détection sont plus élevées que normalement à cause des quantités initiales qui sont moindres.

La méthode appliquée: MA.400-HAP 1.1

DNQ: Détecté, non quantifié

CERTIFICAT ÉMIS LE : 2002/09/17

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURES, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

21 OCT. 2002

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

## NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Michel Paquin  
Direction régionale de la Montérégie

DATE : Le 11 octobre 2002

OBJET : Résultats d'analyse de concentration des particules en suspension  
dans l'air ambiant.

---

Vous trouverez ci-inclus les résultats d'analyse de concentration des particules en suspension pour le mois d'août 2002.



Jean-Pierre Blouin, Chim. M. Sc.  
Chef de division  
Chimie inorganique

JPB/lj

p.j.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684		Ville: PARC MUNICIPAL			AOUT 2002	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157732	1	24.00	40.0	3.6208	3.6876	40

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction des laboratoires

Service de l'analyse des  
pollutions industrielles

850 Vanier  
Laval, QC, H7C 2M7  
(450) 664-1750

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685		Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			AOUT 2002	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157733	1	23.40	40.0	3.6512	3.7217	40

Type de filtres: Fibre de verre

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

**Tableaux des résultats d'échantillonnage réalisés suite à la présence  
d'un dépôt noir sur les résidences situées à proximité  
de l'entreprise "Les Distilleries Schenley inc"**

Date de prélèvement	Paramètres d'analyses	Méthodes de prélèvement	No. d'échantillon	Localisation		Laboratoire d'analyse	Analysé par	Résultats et commentaires	
				No. civique, rue	Autres informations				
Prélèvements lors de l'inspection du 9 mai 2001	Identification de champignons/ moisissures	Prélèvements par grattage à l'aide d'une spatule	Art. 53-54		surface de la balançoire	CEAEQ Ste-Foy	Philippe Cantin, Ph.D., microbiologiste	Présence de moisissures de type micélyum et hyphes / Espèce et origine non déterminable	
					rampe du balcon arrière				
	Révéler la présence de suie	Prélèvements réalisés par frottis			Glissoire de la piscine	surface de la balançoire	CEAEQ Laval	Hélène Supper, Chimiste, B.Sc.	Présence de suie dans les quatres échantillons
					recouvrement venyle remise				
					rampe du balcon arrière				
					Glissoire de la piscine				
Prélèvements lors de l'inspection du 13 sept. 2001	Identification de champignons/ moisissures	Prélèvements par grattage à l'aide d'une spatule			bordure de la remise	CEAEQ Ste-Foy et	Philippe Cantin, Ph.D., microbiologiste	Levure, Cladosporium, Aspergillus, Chaetomium, Aureobasidium	
					gouttière arrière de la résidence	Le Centre de Recherche de l'hôpital Laval	et Caroline Duchaine, Ph.D. prof. adj. biochimie-microbiologie	Cladosporium, Mycelium stérile	
	rampe du balcon arrière							Boite très confluyente - impossible à analyser	
		Révéler la présence de suie			Prélèvements réalisés par frottis	bordure de la remise	CEAEQ Laval	Hélène Supper, Chimiste, B.Sc.	Présence de suie dans les trois échantillons
			gouttière arrière de la résidence						
			rampe du balcon arrière						

## Inspections réalisées par les représentants du ministère

Date	Lieu	Réalisé par	But	Constatations	Commentaires et conclusions
11-07-00	art. 53-54	Véronique Levesque, tech.	Prendre connaissance du problème de dépôt noirâtre sur les résidences	Présence anormalement élevée d'un dépôt noir qui souille les résidences s'apparentant à de la suie	Les résidences affectées par ledit problème sont situées dans les vents dominants de l'entreprise Schenley - Vérifier les activités de l'entreprise susceptible de laisser échapper de la suie.
07-09-00	Les Distilleries Schenley inc.	Michel Paquin, tech.	Vérifier les activités de l'entreprise et le suivi des chaudières.	Selon le représentant de l'entreprise et suite à des prélèvements réalisés pour l'entreprise, il s'agirait de moisissure plutôt que de poussières de suie	Un rapport a été remis au tech. par le représentant de l'entreprise et on recommande l'assistance du secteur analyse pour étudier ledit problème.
09-05-01	Résidences affectées par la présence de moisissure	Véronique Levesque, tech. et Michel Paquin, tech.	Prélever des échantillons du dépôt noir pour fin d'analyse	Plusieurs résidences sont affectées par les problèmes à un degré plus ou moins élevés. - Le dépôt noir est très incrusté sur les diverses surfaces	Quatre échantillons ont été prélevés, un pour analyse de suie et les trois autres pour analyse de suie et de champignons/moisissures.
13-09-01	Résidences affectées par la présence de moisissure	Véronique Levesque, tech. et Michel Paquin, tech.	Réaliser de nouveaux prélèvements des échantillons du dépôt noir pour fin d'analyse	Les résidences qui ont été nettoyées au début ou durant la saison estivale ne sont pas affectées par la présence de moisissure	Trois échantillons furent prélevés pour analyse de suie et de moisissure - Le développement des nouvelles moisissures semble avoir très peu évolué durant l'été.
16-01-02	Les Distilleries Schenley inc.	Michel Paquin, tech. et Ronald Robillard, chef d'équipe	Vérifier la conformité des activités, la présence d'odeur d'éthanol, les procédés ou équipements susceptibles de laisser échapper des vapeurs d'éthanol.	Les événements de toits des entrepôts, l'entreposage extérieur des barils vides et les événements des réservoirs d'entreposage sont les principales sources d'émission de vapeurs d'alcool	Discuter avec le secteur analyse des constatations réalisées et vérifier les solutions possibles pour l'avancement du dossier.
21-03-02	Les Distilleries Schenley inc. et les résidences affectées par la présence de moisissure	Michel Paquin, tech. et Pierre Walsh de la Direction du Suivi de l'État de l'Environnement	Déterminer les endroits propices à l'installation de station d'échantillonnage et de permettre au représentant de la DSEEQ de prendre connaissance de la situation.	Le parc Morin est adéquatement situé soit au centre de la zone affectée et suffisamment éloignée des résidences pour ne pas causer d'inconvénients en ce qui a trait au bruit. Présence anormale de moisissure	Procéder à l'installation de deux stations, une en amont et une en aval de l'usine - Étudier les méthodes possibles d'échantillonnage et de caractérisation des moisissures

Date	Station		Concentration µg/m3	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
2002-04-28	X		13	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-04-28		X	11				
2002-04-29	X		21	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-04-29		X	17				
2002-04-30	X		15	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-04-30		X	11				
2002-05-01	X		20	SW	18	SW	16
2002-05-01		X	15				
2002-05-02	X		7	E	8	E	10
2002-05-02		X	7				
2002-05-05	X		33	SW	12	SW	12
2002-05-05		X	33				
2002-05-06	X		60	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-05-06		X	62				
2002-05-07	X		22	E	6	SW	40
2002-05-07		X	20				
2002-05-08	X		37	W	10	E10	6
2002-05-08		X	51				
2002-05-09	X		24	E	12	N/D	N/D
2002-05-09		X	35				
2002-05-12	X		17	E	12	SE	10
2002-05-12		X	19				
2002-05-13	X		6	NE	15	NE	18
2002-05-13		X	7				
2002-05-14	X		6	E	14	N	22
2002-05-14		X	5				
2002-05-15	X		24	W	25	SW	22
2002-05-15		X	23				
2002-05-16	X		22	SE	10	SW	24
2002-05-16		X	22				
2002-05-20	X		11	W	9	W	22
2002-05-20		X	10				
2002-05-21	X		21	W	22	SW	14
2002-05-21		X	21				
2002-05-22	X		29	SW	22	SW	20
2002-05-22		X	32				
2002-05-23	X		50	SW	24	SW	24
2002-05-23		X	54				
2002-05-26	X		21	S	10	SW	22
2002-05-26		X	19				
2002-05-27	X		42	S	10	E	5
2002-05-27		X	50				
2002-05-28	X		62	E	8	E	10
2002-05-28		X	66				
2002-05-29	X		44	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-05-29		X	49				

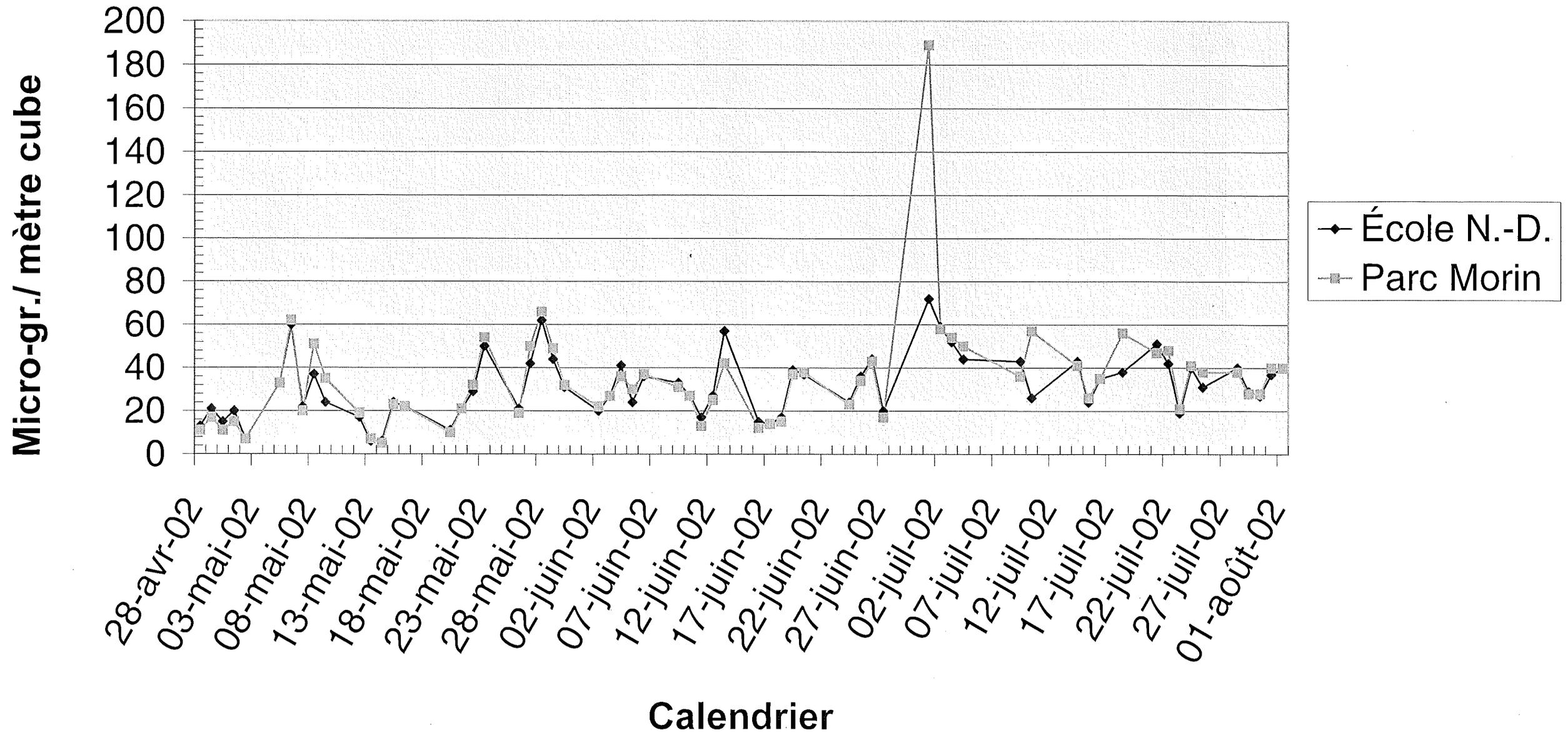
Date	Station		Concentration µg/m3	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
2002-05-30	X		31	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-05-30		X	32				
2002-06-02	X		20	W	30	W	25
2002-06-02		X	22				
2002-06-03	X		27	W	16	W	6
2002-06-03		X	27				
2002-06-04	X		41	E	6	E	6
2002-06-04		X	36				
2002-06-05	X		24	S	5	E	12
2002-06-05		X	30				
2002-06-06	X		36	S	7	SW	10
2002-06-06		X	37				
2002-06-09	X		33	S	14	NW	3
2002-06-09		X	31				
2002-06-10	X		27	SW	7	N/D	N/D
2002-06-10		X	27				
2002-06-11	X		17	E	10	NE	18
2002-06-11		X	13				
2002-06-12	X		27	NE	20	E	8
2002-06-12		X	25				
2002-06-13	X		57	SW	6	SW	8
2002-06-13		X	42				
2002-06-16	X		15	E	10	E	6
2002-06-16		X	12				
2002-06-17	X		14	SW	15	SW	20
2002-06-17		X	14				
2002-06-18	X		17	SW	12	N/D	N/D
2002-06-18		X	15				
2002-06-19	X		39	N/D	N/D	N/D	N/D
2002-06-19		X	37				
2002-06-20	X		37	N/D	N/D	S	10
2002-06-20		X	38				
2002-06-24	X		24	W	20	W	12
2002-06-24		X	23				
2002-06-25	X		36	SE	6	E	10
2002-06-25		X	34				
2002-06-26	X		44	E	5	S	10
2002-06-26		X	43				
2002-06-27	X		20	SW	24	S	15
2002-06-27		X	17				
2002-07-01	X		72	SW	16	SW	20
2002-07-01		X	189				
2002-07-02	X		59	SW	20	SW	27
2002-07-02		X	58				
2002-07-03	X		52	SW	15	SW	10
2002-07-03		X	54				

Date	Station		Concentration µg/m <sup>3</sup>	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
2002-07-04	X		44				
2002-07-04		X	50	SW	20	SW	10
2002-07-09	X		43				
2002-07-09		X	36	SW	10	NW	18
2002-07-10	X		26				
2002-07-10		X	57	NW	14	W	25
2002-07-14	X		43				
2002-07-14		X	41	S	10	N/D	N/D
2002-07-15	X		24				
2002-07-15		X	26	SW	10	W	12
2002-07-16	X		35				
2002-07-16		X	35	N/D	N/D	E	7
2002-07-18	X		38				
2002-07-18		X	56	E	8	SW	6
2002-07-21	X		51				
2002-07-21		X	47	S	10	SE	6
2002-07-22	X		42				
2002-07-22		X	48	S	24	SW	30
2002-07-23	X		19				
2002-07-23		X	21	SW	14	W	15
2002-07-24	X		40				
2002-07-24		X	41	NE	17	N/D	N/D
2002-07-25	X		31				
2002-07-25		X	38	E	6	E	8
2002-07-28	X		40				
2002-07-28		X	38	N/D	N/D	SW	20
2002-07-29	X		29				
2002-07-29		X	28	SW	20	S	8
2002-07-30	X		27				
2002-07-30		X	28	SW	18	S	14
2002-07-31	X		37				
2002-07-31		X	40	SW	20	SW	12
2002-08-01	X		40				
2002-08-01		X	40	S	12	SW	10

## VENTS

Date	8h00		18h00		Date	8h00		18h00	
	Direction	Vitesse	Direction	Vitesse		Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
28-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	12-juin-02	NE	20	E	8
29-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	13-juin-02	SW	6	SW	8
30-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	16-juin-02	E	10	E	6
01-mai-02	SW	18	SW	16	17-juin-02	SW	15	SW	20
02-mai-02	E	8	E	10	18-juin-02	SW	12	N/D	N/D
05-mai-02	SW	12	SW	12	19-juin-02	N/D	N/D	N/D	N/D
06-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	20-juin-02	N/D	N/D	S	10
07-mai-02	E	6	SW	40	24-juin-02	W	20	W	12
08-mai-02	W	10	E10	6	25-juin-02	SE	6	E	10
09-mai-02	E	12	N/D	N/D	26-juin-02	E	5	S	10
12-mai-02	E	12	SE	10	27-juin-02	SW	24	S	15
13-mai-02	NE	15	NE	18	01-juil-02	SW	16	SW	20
14-mai-02	E	14	N	22	02-juil-02	SW	20	SW	27
15-mai-02	W	25	SW	22	03-juil-02	SW	15	SW	10
16-mai-02	SE	10	SW	24	04-juil-02	SW	20	SW	10
20-mai-02	W	9	W	22	09-juil-02	SW	10	NW	18
21-mai-02	W	22	SW	14	10-juil-02	NW	14	W	25
22-mai-02	SW	22	SW	20	14-juil-02	S	10	N/D	N/D
23-mai-02	SW	24	SW	24	15-juil-02	SW	10	W	12
26-mai-02	S	10	SW	22	16-juil-02	N/D	N/D	E	7
27-mai-02	S	10	E	5	18-juil-02	E	8	SW	6
28-mai-02	E	8	E	10	21-juil-02	S	10	SE	6
29-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	22-juil-02	S	24	SW	30
30-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	23-juil-02	SW	14	W	15
02-juin-02	W	30	W	25	24-juil-02	NE	17	N/D	N/D
03-juin-02	W	16	W	6	25-juil-02	E	6	E	8
04-juin-02	E	6	E	6	28-juil-02	N/D	N/D	SW	20
05-juin-02	S	5	E	12	29-juil-02	SW	20	S	8
06-juin-02	S	7	SW	10	30-juil-02	SW	18	S	14
09-juin-02	S	14	NW	3	31-juil-02	SW	20	SW	12
10-juin-02	SW	7	N/D	N/D	01-août-02	S	12	SW	10
11-juin-02	E	10	NE	18					

# Résultats des poussières présentes dans l'air



Date	Station		Concentration µg/m3	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
02-04-28	X		13	N/D	N/D	N/D	N/D
02-04-28		X	11				
02-04-29	X		21	N/D	N/D	N/D	N/D
02-04-29		X	17				
02-04-30	X		15	N/D	N/D	N/D	N/D
02-04-30		X	11				
02-05-01	X		20	SW	18	SW	16
02-05-01		X	15				
02-05-02	X		7	E	8	E	10
02-05-02		X	7				
02-05-05	X		33	SW	12	SW	12
02-05-05		X	33				
02-05-06	X		60	N/D	N/D	N/D	N/D
02-05-06		X	62				
02-05-07	X		22	E	6	SW	40
02-05-07		X	20				
02-05-08	X		37	W	10	E10	6
02-05-08		X	51				
02-05-09	X		24	E	12	N/D	N/D
02-05-09		X	35				
02-05-12	X		17	E	12	SE	10
02-05-12		X	19				
02-05-13	X		6	NE	15	NE	18
02-05-13		X	7				
02-05-14	X		6	E	14	N	22
02-05-14		X	5				
02-05-15	X		24	W	25	SW	22
02-05-15		X	23				
02-05-16	X		22	SE	10	SW	24
02-05-16		X	22				
02-05-20	X		11	W	9	W	22
02-05-20		X	10				
02-05-21	X		21	W	22	SW	14
02-05-21		X	21				
02-05-22	X		29	SW	22	SW	20
02-05-22		X	32				
02-05-23	X		50	SW	24	SW	24
02-05-23		X	54				
02-05-26	X		21	S	10	SW	22
02-05-26		X	19				
02-05-27	X		42	S	10	E	5
02-05-27		X	50				
02-05-28	X		62	E	8	E	10
02-05-28		X	66				

Date	Station		Concentration µg/m3	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
02-05-29	X		44	N/D	N/D	N/D	N/D
02-05-29		X	49				
02-05-30	X		31	N/D	N/D	N/D	N/D
02-05-30		X	32				
02-06-02	X		20	W	30	W	25
02-06-02		X	22				
02-06-03	X		27	W	16	W	6
02-06-03		X	27				
02-06-04	X		41	E	6	E	6
02-06-04		X	36				
02-06-05	X		24	S	5	E	12
02-06-05		X	30				
02-06-06	X		36	S	7	SW	10
02-06-06		X	37				
02-06-09	X		33	S	14	NW	3
02-06-09		X	31				
02-06-10	X		27	SW	7	N/D	N/D
02-06-10		X	27				
02-06-11	X		17	E	10	NE	18
02-06-11		X	13				
02-06-12	X		27	NE	20	E	8
02-06-12		X	25				
02-06-13	X		57	SW	6	SW	8
02-06-13		X	42				
02-06-16	X		15	E	10	E	6
02-06-16		X	12				
02-06-17	X		14	SW	15	SW	20
02-06-17		X	14				
02-06-18	X		17	SW	12	N/D	N/D
02-06-18		X	15				
02-06-19	X		39	N/D	N/D	N/D	N/D
02-06-19		X	37				
02-06-20	X		37	N/D	N/D	S	10
02-06-20		X	38				
02-06-24	X		24	W	20	W	12
02-06-24		X	23				
02-06-25	X		36	SE	6	E	10
02-06-25		X	34				
02-06-26	X		44	E	5	S	10
02-06-26		X	43				
02-06-27	X		20	SW	24	S	15
02-06-27		X	17				
02-07-01	X		72	SW	16	SW	20

Date	Station		Concentration µg/m <sup>3</sup>	Vents			
	École N-D du St-Esprit	Parc Municipal Morin		8h00		18h00	
				Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
02-07-01		X	189	SW	16	SW	20
02-07-02	X		59	SW	20	SW	27
02-07-02		X	58				
02-07-03	X		52	SW	15	SW	10
02-07-03		X	54				
02-07-04	X		44	SW	20	SW	10
02-07-04		X	50				
02-07-09	X		43	SW	10	NW	18
02-07-09		X	36				
02-07-10	X		26	NW	14	W	25
02-07-10		X	57				
02-07-14	X		43	S	10	N/D	N/D
02-07-14		X	41				
02-07-15	X		24	SW	10	W	12
02-07-15		X	26				
02-07-16	X		35	N/D	N/D	E	7
02-07-16		X	35				
02-07-18	X		38	E	8	SW	6
02-07-18		X	56				
02-07-21	X		51	S	10	SE	6
02-07-21		X	47				
02-07-22	X		42	S	24	SW	30
02-07-22		X	48				
02-07-23	X		19	SW	14	W	15
02-07-23		X	21				
02-07-24	X		40	NE	17	N/D	N/D
02-07-24		X	41				
02-07-25	X		31	E	6	E	8
02-07-25		X	38				
02-07-28	X		40	N/D	N/D	SW	20
02-07-28		X	38				
02-07-29	X		29	SW	20	S	8
02-07-29		X	28				
02-07-30	X		27	SW	18	S	14
02-07-30		X	28				
02-07-31	X		37	SW	20	SW	12
02-07-31		X	40				
02-08-01	X		40	S	12	SW	10
02-08-01		X	40				

28 avril 2002	13	11
29 avril 2002	21	17
30 avril 2002	15	11
1 mai 2002	20	15
2 mai 2002	7	7
5 mai 2002	33	33
6 mai 2002	60	62
7 mai 2002	22	20
8 mai 2002	37	51
9 mai 2002	24	35
12 mai 2002	17	19
13 mai 2002	6	7
14 mai 2002	6	5
15 mai 2002	24	23
16 mai 2002	22	22
20 mai 2002	11	10
21 mai 2002	21	21
22 mai 2002	29	32
23 mai 2002	50	54
26 mai 2002	21	19
27 mai 2002	42	50
28 mai 2002	62	66
29 mai 2002	44	49
30 mai 2002	31	32
2 juin 2002	20	22
3 juin 2002	27	27
4 juin 2002	41	36
5 juin 2002	24	30
6 juin 2002	36	37
9 juin 2002	33	31
10 juin 2002	27	27
11 juin 2002	17	13
12 juin 2002	27	25
13 juin 2002	57	42
16 juin 2002	15	12
17 juin 2002	14	14
18 juin 2002	17	15
19 juin 2002	39	37
20 juin 2002	37	38
24 juin 2002	24	23
25 juin 2002	36	34
26 juin 2002	44	43
27 juin 2002	20	17
1 juillet 2002	72	189
2 juillet 2002	59	58
3 juillet 2002	52	54
4 juillet 2002	44	50
9 juillet 2002	43	36
10 juillet 2002	26	57

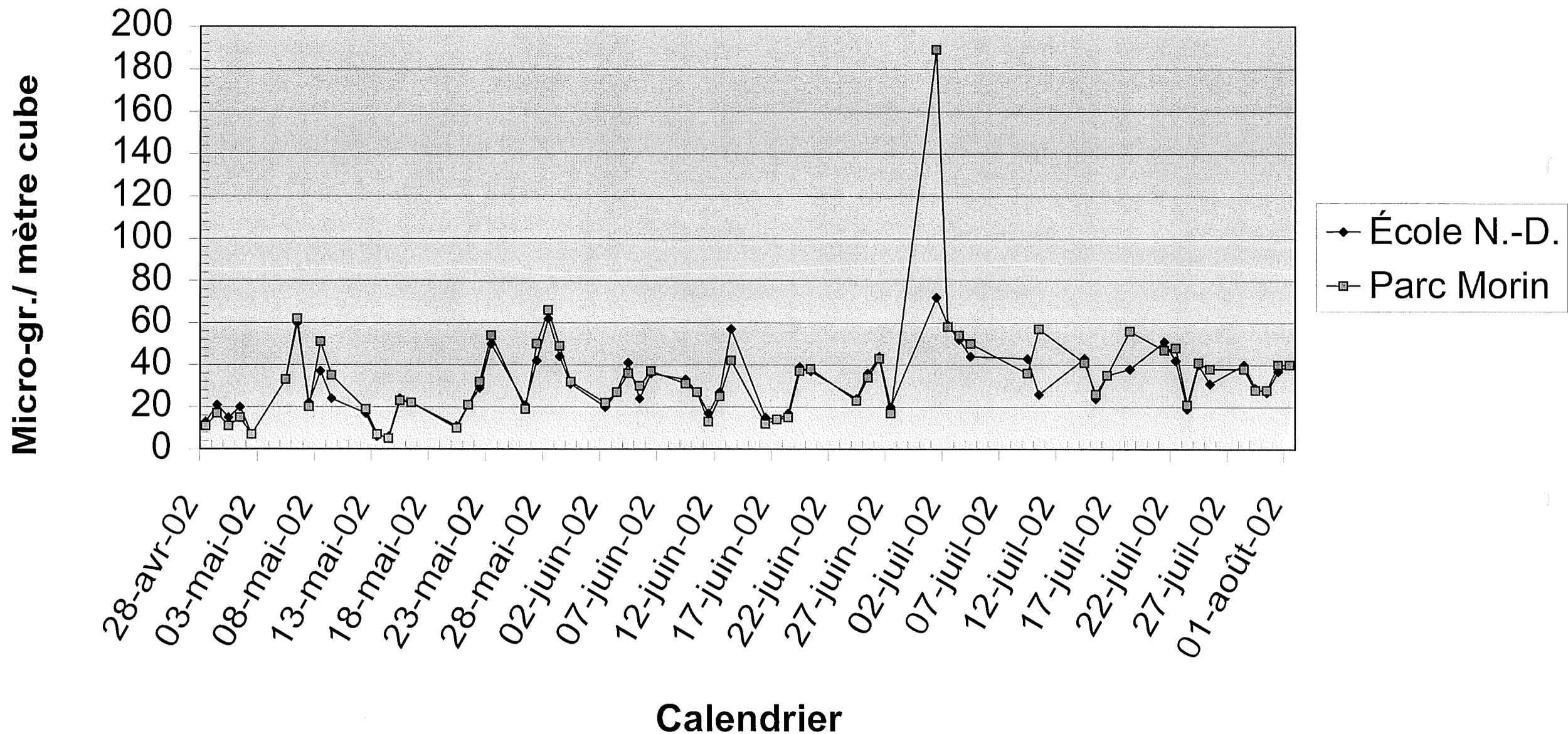
14 juillet 2002	43	41
15 juillet 2002	24	26
16 juillet 2002	35	35
18 juillet 2002	38	56
21 juillet 2002	51	47
22 juillet 2002	42	48
23 juillet 2002	19	21
24 juillet 2002	40	41
25 juillet 2002	31	38
28 juillet 2002	40	38
29 juillet 2002	29	28
30 juillet 2002	27	28
31 juillet 2002	37	40
1 août 2002	40	40

## VENTS

Date	8h00		18h00		Date	8h00		18h00	
	Direction	Vitesse	Direction	Vitesse		Direction	Vitesse	Direction	Vitesse
28-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	12-juin-02	NE	20	E	8
29-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	13-juin-02	SW	6	SW	8
30-avr-02	N/D	N/D	N/D	N/D	16-juin-02	E	10	E	6
01-mai-02	SW	18	SW	16	17-juin-02	SW	15	SW	20
02-mai-02	E	8	E	10	18-juin-02	SW	12	N/D	N/D
05-mai-02	SW	12	SW	12	19-juin-02	N/D	N/D	N/D	N/D
06-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	20-juin-02	N/D	N/D	S	10
07-mai-02	E	6	SW	40	24-juin-02	W	20	W	12
08-mai-02	W	10	E10	6	25-juin-02	SE	6	E	10
09-mai-02	E	12	N/D	N/D	26-juin-02	E	5	S	10
12-mai-02	E	12	SE	10	27-juin-02	SW	24	S	15
13-mai-02	NE	15	NE	18	01-juil-02	SW	16	SW	20
14-mai-02	E	14	N	22	02-juil-02	SW	20	SW	27
15-mai-02	W	25	SW	22	03-juil-02	SW	15	SW	10
16-mai-02	SE	10	SW	24	04-juil-02	SW	20	SW	10
20-mai-02	W	9	W	22	09-juil-02	SW	10	NW	18
21-mai-02	W	22	SW	14	10-juil-02	NW	14	W	25
22-mai-02	SW	22	SW	20	14-juil-02	S	10	N/D	N/D
23-mai-02	SW	24	SW	24	15-juil-02	SW	10	W	12
26-mai-02	S	10	SW	22	16-juil-02	N/D	N/D	E	7
27-mai-02	S	10	E	5	18-juil-02	E	8	SW	6
28-mai-02	E	8	E	10	21-juil-02	S	10	SE	6
29-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	22-juil-02	S	24	SW	30
30-mai-02	N/D	N/D	N/D	N/D	23-juil-02	SW	14	W	15
02-juin-02	W	30	W	25	24-juil-02	NE	17	N/D	N/D
03-juin-02	W	16	W	6	25-juil-02	E	6	E	8
04-juin-02	E	6	E	6	28-juil-02	N/D	N/D	SW	20
05-juin-02	S	5	E	12	29-juil-02	SW	20	S	8
06-juin-02	S	7	SW	10	30-juil-02	SW	18	S	14
09-juin-02	S	14	NW	3	31-juil-02	SW	20	SW	12
10-juin-02	SW	7	N/D	N/D	01-août-02	S	12	SW	10
11-juin-02	E	10	NE	18					



# Résultats des poussières présentes dans l'air





Art. 48

-----Message d'origine-----

**De :** france.guay@menv.gouv.qc.ca [mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 27 janvier 2003 11:24

**À :** Therrien, Pierre (DCF)

**Cc :** real.delisle@menv.gouv.qc.ca; luc.st-martin@menv.gouv.qc.ca

**Objet :** TR: Proposition de la Cie Sylvico - Problèmes de champignon Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Bonjour M. Therrien,

Nous avons eu une réunion (le 23 janvier dernier) avec la ville de Valleyfield, sur le dossier de la fumagine. La ville nous a remis la proposition d'un consultant concernant le nettoyage de la fumagine par des agents issus de la biotechnologie. La ville aimerait avoir l'avis d'un expert afin

03-01-29

de savoir si elle peut s'orienter vers ce type de solution et la faisabilité d'un tel projet. Connaissez-vous ce type de recherche et l'équipe en question? Le MRN a-t-il des programmes de subventions concernant des recherches possibles ou des cas similaires? Merci de l'attention que vous porterez à ma demande. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information particulière. À bientôt.

*France Guay, chimiste Ph.D.*

Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie

Longueuil (Québec) J4K 2T5

☎ : (450) 928-7607 poste 268

📠 : (450) 928-7625

✉ : <mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

Art. 48

## MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR

## EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 - Boite 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

## DESTINATAIRE :

Michel Piquin

## TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

## DATE :

février et mars 2003

 NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 : .

## MESSAGE

Bonjour,

Tout vous conviendrait-il de recevoir les relevés de qualité de notre station Valleyfield. Ces rapports seront expédiés 2 fois par mois puisque chaque document couvre 1/2 mois à la fois. La période concernée est du début février 2003 à la fin mars 2003.

Deloitte

Roger Gagné

### OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Station : Valleyfield  
 7028680

Période : Février 2003

Latitude : 45° 17' 00"

Longitude : 74° 06' 00"

Altitude : 46 m

Jour climato	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (°C)	Min (°C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
01	08	-4.0	-7.0	0.0	0.0	16	N	10	10								
01	18	0.5	-4.0	0.0	0.0	-	NE	5	6								
02	08	-0.5	-3.0	0.0	0.0 T	15	W	10	10								
02	18	3.0	-0.5	0.0	0.0	-	W	10	6								
03	08	2.0	-8.0	0.0	0.0	14	W	14	2								
03	18	-2.0	-8.0	0.0	0.0	-	E	4	9								
04	08	1.0	-5.0	12.8	0.0	10	E	12	10								1
04	18	2.5	1.0	6.5	0.0	-	SW	32	7								
05	08	1.0	-14.0	0.0	0.0 T	6	W	44	3								1
05	18	-10.0	-14.0	0.0	0.0	-	W	24	2								
06	08	-12.0	-16.0	0.0	0.0	6	SW	14	9								
06	18	-4.0	-12.0	0.0	0.0 T	-	SE	10	10								
07	08	-6.0	-11.0	0.0	1.5	7	NE	7	10								
07	18	-7.0	-11.0	0.0	0.0	-	SW	14	2								
08	08	-10.0	-16.0	0.0	0.0	7	SW	15	2								
08	18	-4.0	-10.0	0.0	0.0	-	W	22	8								
09	08	-4.0	-6.0 F	0.0	6.5	12	SW	10	10								
09	18	-5.0	-10.0 F	0.0	0.0	-	SW	10	2								
10	08	-10.0	-16.0	0.0	1.0	12	SW	8	8								
10	18	-3.0	-10.0	0.0	1.0	-	S	8	10								
11	08	-5.0	-26.0 F	0.0	1.0	14	SW	16	2								1
11	18	-18.0	-25.0	0.0	0.0	-	C	-	6								
12	08	-19.0	-22.0	0.0	2.5	16	N	10	10								
12	18	-10.0	-19.0	0.0	1.0	-	W	30	1								
13	08	-17.0	-27.0	0.0	0.0	16	W	12	3								1
13	18	-18.0	-23.0	0.0	0.0	-	W	12	2								
14	08	-21.0	-26.0	0.0	0.0	16	W	12	4								
14	18	-15.0	-25.0	0.0	0.0	-	W	10	1								
15	08	-18.0	-27.0	0.0	0.0	15	W	14	2								
15	18	-18.0	-24.0	0.0	0.0	-	W	10	2								
16	08	-20.0	-27.0	0.0	0.0	15	N	12	3								
16	18	-18.0	-24.0	0.0	0.0	-	N	8	4								

Statut d'approbation : **Données préliminaires**

- \* **Phénomènes divers :** BB Brouillard-brume    GI Giboulée    GR Grêle    OT Orage-tonnerre  
 PO Poudrière    VE Verglas    VI Visibilité (<400m)    VV Vent violent (+de 62 km/h)
- \* **Statut des données :** C Cumulé    D Douteux    E Estimé    F Forcé    I Incomplet    T Trace    Blanc Correct

## MESSAGE PAR TÉLÉCOPIEUR

## EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 -Boite 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

## DESTINATAIRE :

Michel Piquin

## TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

## DATE :

fin février et mars 2003

NBRE DE PAGE(S) :  
(incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 :

## MESSAGE

Bonjour,

Tel que convenu auparavant les relevés  
bi-quotidiens de notre station Valleyfield. Ces rapports  
seront expédiés 2 fois par mois puisque chaque document  
couvre 1/2 mois à la fois. La période concernée est du  
début février 2003 à la fin mars 2003.

Schlotterman

Roger Gagné

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

## OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Station : Valleyfield  
 7028680

Latitude : 45° 17' 00"

Longitude : 74° 06' 00"

Période : Février 2003

Altitude : 46 m

Jour climato	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (°C)	Min (°C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
17	08	-22,0	-24,0	0,0	0,0	15	N	14	8								
17	18	-12,5	-22,0	0,0	0,0	-	NE	10	8								
18	08	-12,0	-15,0	0,0	0,0	15	N	7	5								
18	18	-5,5	-12,0	0,0	0,0	-	SW	3	8								
19	08	-1,0	-8,0	0,0	0,0 T	14	S	12	10								
19	18	1,5	-1,0	0,0	0,0	-	SW	24	10								
20	08	1,0	-4,0	0,0	0,0	12	SW	20	4								
20	18	2,0	-3,0	0,0	0,0	-	SW	24	2								
21	08	1,0	-1,0	0,0	0,0	8	SW	14	3								
21	18	4,5	1,0	0,0	0,0	-	NE	10	10								
22	08	1,0	-7,0	0,0	0,0	4	NE	14	5								
22	18	-3,0	-6,0	0,0	6,0	-	NE	26	10					1			
23	08	-4,0	-7,0	-	6,0	14	NE	24	10					1		1	
23	18	-3,0	-7,0	-	6,0	-	W	34	10					1		1	
24	08	-7,0	-18,0	0,0	1,0	18	W	18	3					1			1
24	18	-12,0	-16,0	0,0	0,0	-	W	12	4					1			
25	08	-12,0	-19,0	0,0	0,0 T	18	SW	14	2								
25	18	-14,0	-18,0	0,0	0,0	-	SW	10	3								
26	08	-15,0	-27,0	0,0	0,0	17	N	3	2								
26	18	-10,0	-23,0	0,0	0,0	-	E	3	2								
27	08	-12,0	-22,0	0,0	0,0	17	NE	8	2								
27	18	-7,0	-18,0	0,0	0,0	-	C	-	2								
28	08	-10,0	-18,0	0,0	0,0	17	NE	10	4								
28	18	-2,0	-14,0	0,0	0,0	-	SE	8	2								

Statut d'approbation : **Données préliminaires**

\* **Phénomènes divers :** BB Brouillard-brume    GI Giboulée    GR Grêle    OT Orage-tonnerre  
 PO Poudrière    VE Verglas    VI Visibilité (<400m)    VV Vent violent (+de 62 km/h)

\* **Statut des données :** C Cumulé    D Doux    E Estimé    F Forcé    I Incomplet    T Trace    Blanc Correct

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

REÇU LE

6 MAR 2003

DIRECTION MONTEREGIE  
 BUREAU REGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>PARC MORIN</b>

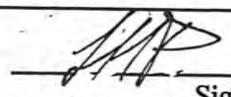
Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>157734</b>
	An	Mois	Jour	
	<b>03</b>	<b>02</b>	<b>04</b>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6461</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: **402/04/12** M: **1.1207** B: **0.0**

**Ajuster la charte à 36 CFM**

  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

REÇU LE

- 6 MAR. 2003.

DIRECTION MONTEGÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Parc Morin</b>

Poste No <b>06684</b>	Date			No du filtre <b>157737</b>		
	An	Mois	Jour			
	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6492</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <b>1.1207</b> B: <b>0.0</b>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

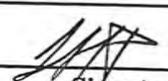
DIRECTION MONTEGASIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   08</i>	No du filtre <i>157739</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6508</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTRÉAL  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



FV

Localité Valleyfield
Poste (Nom) Ponc Morin

Poste No 6684	Date An Mois Jour 03   02   10	No du filtre 157741
------------------	--------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,6693 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: 1.1207 B: 0.0
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE



- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <del>1</del> <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   12</i>	No du filtre <i>157744</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6684</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FU

REÇU LE

6 MAR. 2003

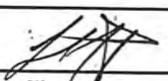
DIRECTION MONTEREGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No	Date	No du filtre
<i>06684</i>	An: <i>03</i> Mois: <i>02</i> Jour: <i>14</i>	<i>157745</i>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6878</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

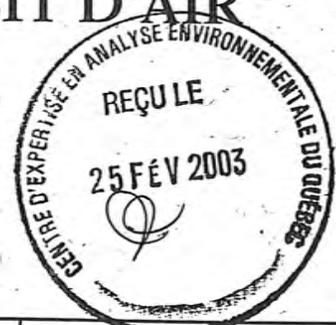
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

REÇU LE

- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Posté No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>0   3   0   2   2   1</i>	No du filtre <i>157747</i>
-------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6462</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0227</i> B: <i>2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

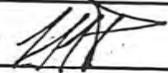
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>VALLEYFIELD</b>
Poste (Nom) <b>ÉCOLE N-D DU S-ESPRIT</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   3   0   2   0   4</b>	No du filtre <b>157735</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6249</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: ↳ 02/09/12	M: <b>1.0545</b>	B: <b>2.6</b>
	 _____ Signature		

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTEGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du St-Esprit</b>

Poste No <b>06685</b>	Date An Mois Jour <b>0   3   0   2   0   6</b>	No du filtre <b>157738</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<b>3,6442</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <b>1.0545</b> B: <b>2.6</b>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
**REÇU LE**

- 6 MAR. 2003

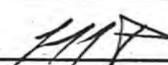
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D du St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date			No du filtre <i>157740</i>
	An <i>03</i>	Mois <i>02</i>	Jour <i>08</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6605</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: <i>1.0575</i>	B: <i>2.6</i>
	 _____ Signature		

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

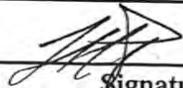
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D. du ST-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date			No du filtre <i>157742</i>
	An <i>03</i>	Mois <i>02</i>	Jour <i>10</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6394</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU REGIONAL  
 DE VALLEYFIELD

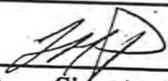


FV

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   12</i>	No du filtre <i>157743</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6377</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FU

REÇU LE

- 6 MAR. 2003

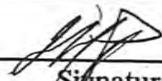
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D de St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   14</i>	No du filtre <i>157746</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6733</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

- 6 MAR. 2003

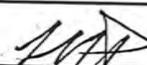
DIRECTION MONTEBÉLLE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École N-D du St. Esprit</i>

Poste No	Date			No du filtre
	An	Mois	Jour	
<i>6685</i>	<i>03</i>	<i>02</i>	<i>18</i>	<i>157749</i>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,6859</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0545</i> B: <i>1 2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 6 MAR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

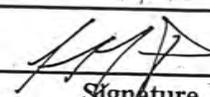


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du ST-Esprit</i>

\*

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   21</i>	No du filtre <i>157751</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4390</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
<i>* Filtré endommagé mais complet - Attention au petit morceau.</i>	
 Signature	

## DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° 0 de 1

DIRECTION MONTREAL  
BUREAU REGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Nom du projet : HAP-mousse-particulaires/Shawinigan	Code projet : 2002-2340-018
Responsable : Manon Therrien	Tél. : (418) 521 - 3826 poste 4570
Client (direction ou organisme) : DSEE - volet air	
Adresse : Édifice Marie-Guart, 675 boul. René Lévesque est, 5 <sup>e</sup> étage Québec	
Code postal G1R 5V7	Télé. (418) 643 - 9591
Courriel manon.therrien@menv.gouv.qc.ca	
Raison de la demande Expédié à : Jacques Boulerice (514) 664-1750 Poste 223	

Prélevé par : Réginald Gélinas	Tél. (819) 536-4722
Adresse : 2375 Ave Côté apt. 1 Shawinigan Sud, Qué. G9P 4 W7	
Remarques	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° Filtre)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	019700	AUCUN (filtre)	1	03-02-20	24h	aa		SHAWINIGAN - 04130
		(A) (mousse haut)	1	03-02-20	24h	aa		SHAWINIGAN - 04130
		(B) (mousse bas)	1	03-02-20	24h	aa		SHAWINIGAN - 04130

Prélevé Sur :  PST  X  PM10 :   COV / ALDÉHYDES :  #

Paramètre D'étalonnage : Mm = 0.9159 Bm = 5.6 Date Étalonnage : 2002-09-04

Mass Flow Controleur : 10 cc Calibré à : °C et mmHg Facteur : Pente = Bm =

Mass Flow Controleur : 2000 cc Calibré à : °C et mmHg Facteur : Pente = Bm =

Installation Filtre/Cartouche : Date : 2003-02-18 Heure : 16 h 00 HMA

Récupération Filtre/Cartouche : Date : 2003-02-21 Heure :

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	HAP basse résolution
	Peser les particulaires

Remarque :  
Rejet d'échantillon (raison, no labo, paramètre) :



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGLIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité

Valleyfield &

Poste (Nom)

Parc Morin

Poste No

6684

Date

An Mois Jour  
03 | 02 | 24

No du filtre

157736

Poids du filtre

Après

\_\_\_\_\_ g

Avant

3,6348 \_\_\_\_\_ g

Poids brut

\_\_\_\_\_ g

Correction

\_\_\_\_\_ g

Poids réel

\_\_\_\_\_ g

Temps exposition (hre)

Facteur de correc

Débit (pi3 par mois)

Concentration (ug

Remarques:

Facteurs de calibration:

M:

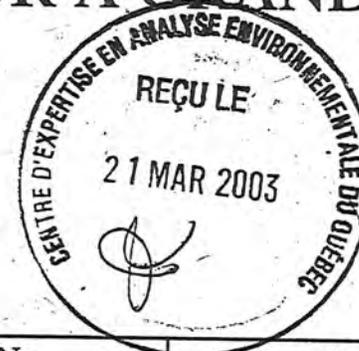
1.0227

B:

2.6

Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Parc Morin</b>

Poste No <b>6684</b>	Date An Mois Jour <b>0   3   0   2   2   6</b>	No du filtre <b>157755</b>
-------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correc
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4190</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: **1.0227** B: **2.6**

*MP*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   02   08</i>	No du filtre <i>157757</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de corre
Après	_____ g		
Avant	<i>3.4140</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (u
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0227* B: *2.6*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Moun</i>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
RECEU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Poste No <i>6684</i>	Date			No du filtre <i>157759</i>
	An <i>03</i>	Mois <i>03</i>	Jour <i>04</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de corr
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4080</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (t

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0227* B: *2.6*

  
Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 AVR. 2003

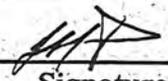
DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   06</i>	No du filtre <b>157761</b>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correc
Après	_____ g		
Avant	<i>34421</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug

Remarques: \_\_\_\_\_ Facteurs de calibration: \_\_\_\_\_  
 M: *1.0227* B: *2.0*

  
 Signature

Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Parc Morin</b>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Poste No	Date			No du filtre
	An	Mois	Jour	
6684	03	03	10	157765

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correctio
Après	_____ g		
Avant	3,4331 g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m)

Remarques: Facteurs de calibration:

M: 1.1207 B: 0.0

changement du moteur du Hi-Vol → Nouveau facteur de calibration

  
 Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Parc Morin</b>

Poste No <b>668-1</b>	Date An Mois Jour <b>0   3   0   3   1   2</b>	No du filtre <b>157763</b>
--------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de corr
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4037</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (t
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: **1.1207** B: **0.0**

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Poste No <i>6684</i>	Date			No du filtre <b>157767</b>
	An <i>03</i>	Mois <i>03</i>	Jour <i>14</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4566</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug)

Remarques: \_\_\_\_\_ Facteurs de calibration: \_\_\_\_\_

M: *1.1207* B: *0.0*

*[Signature]*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

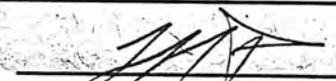
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>06684</i>	Date			No. du filtre <b>157769</b>
	An <i>03</i>	Mois <i>03</i>	Jour <i>18</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de corr
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4348</i> _____ g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi <sup>3</sup> par mois)	Concentration (t

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.1207* B: *0.0*



# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Ecole N-D du ST-Esprit</b>

Poste No. <b>6685</b>	Date An Mois Jour <b>0 3 0 2 2 4</b>	No du filtre <b>157753</b>
--------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<u>3,4200</u> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/n)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_ Facteurs de calibration: M: 1.0545 B: 2.6

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
**REÇU LE**

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>École N-D du St-Esprit</b>

Poste No	Date			No du filtre
	An	Mois	Jour	
<b>6685</b>	<b>03</b>	<b>02</b>	<b>26</b>	<b>157754</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4300</b> g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: **1.0545** B: **2.6**

*1177*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
 BUREAU RÉGIONAL  
 DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>École MD du St-Espirit</i>

Poste No <i>6085</i>	Date			No du filtre <i>157758</i>
	An <i>03</i>	Mois <i>02</i>	Jour <i>28</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<i>3,436</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2.6*

*MAD*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Cole N-D du St-Esprit</i>

Poste No	Date			No du filtre
	An	Mois	Jour	
<i>6685</i>	<i>03</i>	<i>03</i>	<i>06</i>	<b>157762</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4098</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2-6*

*MA*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉAL  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité

Valleyfield

Poste (Nom)

Cole N-D du St-Esprit

Poste No	Date	No du filtre
6685	An Mois Jour 0   3   0   3   0   4	157760

Poids du filtre

Après

\_\_\_\_\_ g

Avant

3,4239 \_\_\_\_\_ g

Poids brut

\_\_\_\_\_ g

Correction

\_\_\_\_\_ g

Poids réel

\_\_\_\_\_ g

Temps exposition (hre)

Facteur de correc

Débit (p13 par mois)

Concentration (ug

Remarques:

Facteurs de calibration:

M:

1.0545

B:

2.6

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE  
02 AVR. 2003  
DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité:  
*Valleyfield*

Poste (Nom):  
*Cole N-D du St-Esprit*

Poste No	Date			No du filtre
<i>6685</i>	An	Mois	Jour	<i>157766</i>
	<i>03</i>	<i>03</i>	<i>10</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4171</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (p13 par mois)	Concentration (ug)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2.6*

*117*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Localité <b>Valleyfield</b>
Poste (Nom) <b>Rob N-D du St-Esprit</b>

Poste No <b>6685</b>	Date An Mois Jour <b>03   03   12</b>	No du filtre <b>157764</b>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<b>3,4390</b> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: **1.0545** B: **2.6**

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>code RD de St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   14</i>	No du filtre <b>157768</b>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correct
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4494</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques: \_\_\_\_\_

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2.6*

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

02 AVR. 2003

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>le N-D du St-Esprit</i>

Poste No	Date			No du filtre
	An	Mois	Jour	
<i>06685</i>	<i>03</i>	<i>03</i>	<i>18</i>	<b>157770</b>

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4326</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/l)

Remarques: \_\_\_\_\_ Facteurs de calibration: \_\_\_\_\_

M: *1.0545* B: *2.6*

*AAK*

Nom du projet Présence d'un dépôt noir		Code projet
Responsable Michel Paquin		2002-7611-160
Client (direction ou organisme) Dir. Rég. Montérégie - Bureau de Valleyfield		Tél. : (450) 370-3085 poste 224
Adresse 900, rue Léger St-Timothée		
Code postal J6S 5A3	Télec. 450 370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.c
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin	Tél. : ( ) - poste
Adresse 900, rue Léger, St-Timothée, J6S 5A3	
Remarques 17 filtres	
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1		n/a						2 stations pour un total de 17 filtres

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	concentration des particules en suspension dans l'air ambiant

*[Signature]*



Remarque :
Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

M E S S A G E P A R T É L É C O P I E U R

EXPÉDITEUR

Roger Gagné, technicien spécialiste  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction du suivi de l'état de l'environnement  
 Service de l'information sur le milieu atmosphérique (SIMAT)  
 Édifice Marie-Guyart  
 675, boulevard René Lévesque Est, 7e étage  
 Québec (Québec) G1R 5V7 -Boite 22  
 Tél : 418-521-3820 - Poste 4579  
 Téléc : 418-643-9591  
 Courriel : roger.gagne@menv.gouv.qc.ca

DESTINATAIRE :

Michel Piquin

TÉLÉCOPIEUR :

(450) 370-3088

DATE :

février et mars 2003

NBRE DE PAGE(S) :  
 (incluant celle-ci)

8 ½ x 11 : 2  
 8 ½ x 14 :

M E S S A G E

*Bonjour,*

*Tel que convenu auparavant, les relevés de qualité de notre station Valleyfield, Ce rapporte seront expédiés 2 fois par mois puisque chaque document couvre 1/2 mois à la fois. La période concernée est de début février 2003 à la fin mars 2003.*

*Schlotterman* *Roger Gagné*

*18-03-2003, il me reste que la fin mars à envoyer*

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

OBSERVATIONS BI-QUOTIDIENNES

Station : Valleyfield

7028680

Période : Mars 2003

Latitude : 45° 17' 00"

Longitude : 74° 06' 00"

Altitude : 46 m

Jour climato	Heure (HNE)	Température		Précipitation		Neige au sol (cm)	Vent		Nébul (0-10)	Phénomènes divers *							
		Max (°C)	Min (°C)	Pluie (mm)	Neige (cm)		Dir (deg.)	Vit (km/h)		BB	GI	GR	OT	PO	VV	VE	VI
17	08	6.0	-1.0	0.0	0.0	28	E	3	5	1							
17	18	8.0	3.0	0.0	0.0	-	N	5	9								
18	08	3.0	-4.0	0.0	0.0	24	C	-	2								
18	18	5.0	-1.0	0.0	0.0	-	E	4	2								
19	08	0.0	-10.0	0.0	0.0	20	E	10	3								
19	18	0.0	-6.0	0.0	0.0	-	E	6	2								
20	08	-4.0	-10.0	0.0	0.0	16	N	10	9								
20	18	0.0	-6.0	4.0	0.0	-	NE	7	10								
21	08	4.0	0.0	27.0	0.0	8	W	7	10	1							
21	18	8.0	3.0	0.0	0.0	-	E	4	4								
22	08	4.0	1.0	1.0	0.0	6	W	4	10	1							
22	18	4.0	3.0	3.0	0.0	-	S	6	9								
23	08	3.0	0.0	3.0	0.0	3	SW	10	10								
23	18	4.0 F	1.0 F	0.0 F	0.0 F	-	E	4	8								
24	08	3.0	-2.0	0.0	0.0	3	SW	8	7								
24	18	9.0	3.0	0.0	0.0	-	E	3	3								
25	08	5.0	-1.0	1.0	0.0	0	NE	4	10								
25	18	9.5	3.0	2.2	0.0	-	SE	10	9								
26	08	5.5	2.0	1.0	0.0	0	SW	10	10	1							
26	18	8.0	4.0	0.0	0.0	-	SW	8	3								
27	08	5.0	-1.0	0.0	0.0	0	SW	10	8								
27	18	7.0	0.0	0.0	0.0	-	N	5	2								
28	08	3.0	-2.0	0.0	0.0	0	NE	14	8								
28	18	9.0	1.0	0.0	0.0	-	N	12	5								
29	08	15.0	2.0	0.0	0.0	0	S	18	8								
29	18	18.0	5.0	7.0	0.0	-	SW	24	5								
30	08	5.0	0.0	0.0	0.0	0	W	10	10								
30	18	1.0	-3.0	0.0	1.0	-	W	10	10								
31	08	3.0	-7.0 F	0.0	1.0	2	NW	24	2								
31	18	-1.0	-6.0	0.0	0.0	-	NW	22	2								

Statut d'approbation : **Données préliminaires**

\* **Phénomènes divers :** BB Brouillard-brume GI Giboulée GR Grêle OT Orage-tonnerre  
PO Poudrierie VE Verglas VI Visibilité (<400m) VV Vent violent (+de 62 km/h)

\* **Statut des données :** C Cumulé D Douteux E Estimé F Forcé I Incomplet T Trace Blanc Correct

## Bordereau de télécopie

Date :	5 mai 2003.	Nombre total de pages :	2.
Destinataire	Nom :	Organisme :	
	Adresse :		
	Téléphone :	Télécopieur :	
Expéditeur	Nom :	Unité administrative :	Direction régionale de la Mortérégie
	Téléphone :	Télécopieur :	(450) 370-3088

Message :

Bonjour,  
Tel que demandé.

J.

*Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.*

900, rue Léger  
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3

# Les résidents du Bassin devront se soumettre à une corvée de nettoyage

Cette fois-ci, les sceptiques ont été vraiment étouffés chez les résidents du secteur Le Bassin qui sont aux prises avec des problèmes de poussière depuis plusieurs années.

## par Denis Lapointe

La grande majorité des quelque 50 citoyens présents à la réunion d'information tenue mercredi dernier au Club nautique ont *acheté* les conclusions tirées par des spécialistes du ministère de l'Environnement à l'effet qu'une invasion de pucerons survenue il y a une dizaine d'années est à la source des émanations de particules atmosphériques qui persistent dans le quartier.

Ce qui a été plus difficile à vendre, c'est que tous les résidents de ce quartier devront se soumettre à une ambitieuse corvée de nettoyage d'ici l'automne prochain pour éviter la recroissance des champignons.

Tous les bâtiments et les arbres devront être traités en même temps dans l'intervalle d'un mois, ce qui paraît irréalisable pour de nombreux propriétaires fonciers.

Plusieurs se questionnent à savoir si tous les résidents du Bassin vont mettre l'épave à roue, surtout que des résultats immédiats ne sont pas garantis.

Un fonctionnaire du ministère des Ressources naturelles, Pierre Therrien, a admis en effet qu'il faudra probablement quelques années avant que les traces de fumagine disparaissent complètement et ce, même si les citoyens se précipitent à un nettoyage généralisé.

### Phénomène sans précédent

Des échantillonneurs à grand débit ont été installés l'été dernier près de l'école Saint-Henri et dans le parc Martinus Mooljckind à



(Photo: Pierre Langlois)

Les échanges ont été parfois virulents et à un certain moment de la réunion, l'impairance a gagné l'ex-maire Martinus Mooljckind. Le maire Denis Lapointe lui a dit que la porte était la s'il ne voulait pas écouter.

l'évaluation des poussières. Cinq disques de Peiri ont également été posés pour répondre à des besoins de statistiques.

Mercredi dernier, France Guay et Michel Paquin, du ministère de l'Environnement, ont conduit que les émanations de particules atmosphériques sont attribuables à l'invasion d'une colonie de pucerons qui sont à l'origine des dépôts que l'on retrouve sur les parois et les gouttières de maison, sans compter les arbres du quartier. Les malheurs qui s'achèvent sur les résidents du Bassin relèvent donc d'un phénomène de nature biologique.

Le docteur Pierre Therrien a affirmé que la présence de fumagine est la conséquence directe de cette infestation de pucerons qui a frappé le cimetière de Valleyfield il y a une dizaine d'années et ce, même si aucune trace n'a été décelée dans les récents échantillons.

Ces champignons de couleur noire, qui utilisent comme milieu de croissance le mielat produit par les pucerons ou la matière organique végétale en décomposition, sont encore omniprésents dans le quartier. Les cellules de fumagine déposées au cours des années précèdent sur les arbres, les murs et les équipements peuvent également être une source de recroissance des champignons.

«En ce qui me concerne, c'est du jamais vu. Des problèmes de pucerons et de fumagine ont déjà été signalés ailleurs au Québec mais jamais d'une telle ampleur. Il s'agit d'une situation très particulière. On ne peut expliquer pourquoi il y a eu une telle manifestation de pucerons dans le cimetière. Tous les troncs d'arbre sont convertis de fumagine», a indiqué le docteur Therrien.

Selon le représentant du ministère des Ressources naturelles, il n'y a aucune corrélation



(Photo: Pierre Langlois)

sement France Guay, du ministère de l'Environnement, les résultats des échantillonneurs à grand débit ont confirmé que les émanations de poussières relèvent d'un phénomène à caractère biologique.

tion avec l'usine Schenley et il faudra être persuadé pour enterrer complètement la fumagine. «Tant qu'un nettoyage d'urgence ne sera pas effectué en même temps à la grandeur du quartier, il sera impossible de régler le problème» a-t-il tranché.

Pour le grand nettoyage, le docteur Therrien a proposé une recette de produits très puissants constituée de savon domestique en poudre (1/3 de tasse), de phosphate de sodium trisbasique (2/3 de tasse), d'eau de javel (1 litre) et d'eau (3 litres). Il a recommandé, par mesure de précaution, de porter des gants et des verres de protection lors de l'utilisation de la solution sur la peinture, le plastique et le PVC. «Cette solution ne doit pas servir à nettoyer les matières organiques comme les arbres» a-t-il spécifié.

### Blitz de nettoyage

Pendant le déroulement de la réunion, l'impairance a gagné quelques résidents du quartier L'ex-maire Martinus Mooljckind a interrompu les exposés des fonctionnaires en lançant: «Alignez-vous et donnez-nous des réponses claires. Ça fait deux ans qu'on patine dans ce dossier».

La réponse du maire Denis Lapointe ne s'est pas fait attendre. «On demande un minimum de politesse. Ces gens ont passé une année à faire des interventions. Si vous ne voulez pas les écouter, la porte est là » devait rétorquer le premier magistrat.

Des citoyens ont émis des doutes sur l'emplacement des échantillonneurs à grand débit, soulignant qu'ils ne demeureraient pas à proximité de ces endroits et que les problèmes de poussières se poursuivraient chez eux.

D'autres résidents trouvent difficile à croire qu'une telle infestation de pucerons s'est manifestée à Valleyfield seulement. Un propriétaire de la rue Hainault, Ferdinand Méharid, a dit que c'est rêver en couleurs que de penser tout le monde va monter dans les arbres et froter les maisons en même temps. «C'est une zone sinistrée. Le problème doit être abordé par des experts. Il faut engager une firme qui



(Photo: Pierre Langlois)

Le docteur Pierre Therrien, du ministère des Ressources naturelles, a indiqué que l'infestation de pucerons survenue dans le cimetière est d'une ampleur qu'il n'a jamais vu ailleurs au Québec. À ses côtés, on peut voir Michel Paquin, du ministère de l'Environnement.

peut aller dans les arbres. Sinon, on s'en sortira jamais» a-t-il opiné.

Le docteur Therrien a insisté sur le fait qu'il faut réduire le problème petit à petit. Le maire Denis Lapointe s'est fait rassurant lui aussi et il a exhorté les résidents du quartier à embarquer dans le blitz de nettoyage.

«La compagnie Schenley va embaucher une firme pour nettoyer le mur est de son usine. La ville, de son côté, va intervenir dans le cimetière. Un appel d'offre sera fait pour l'engagement d'une société qui va procéder au nettoyage. De plus, un suivi sera assuré pour voir à ce que tous les résidents participent. Les récalcitrants seront identifiés» a prévenu le maire.

M. Lapointe a plus tard signifié que la Ville regardera la possibilité d'embaucher une firme pour le nettoyage des arbres et qu'une partie de la facture pourrait être défrayée par la municipalité.

La Ville publiera éventuellement dans les journaux un plan d'action sur les périodes de nettoyage et les produits à utiliser. Selon toute vraisemblance, ce n'est pas avant l'automne que l'opération sera entamée.

Une citoyenne a suggéré de fermer le quartier pour la corvée de nettoyage et d'en faire un party au son de la musique. Pourquoi pas une activité commanditée par une brasserie que l'on pourrait inviter la journée *Pucerons light*...

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Présence d'un dépôt noir		Code projet <i>2003-7620-150 ml</i> <del>2002-7611-160</del>
Responsable Michel Paquin		Tél. : (450) 370-3085 poste 224
Client (direction ou organisme) Dir. Rég. Montérégie - Bureau de Valleyfield		
Adresse 900, rue Léger St-Timothée		
Code postal J6S 5A3	Télec. 450 370-3088	Courriel michel.paquin@menv.gouv.qc.c
Raison de la demande		

Prélevé par Michel Paquin	Tél. : ( ) - poste
Adresse 900, rue Léger, St-Timothée, J6S 5A3	
Remarques 15 filtres	
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1		n/a						2 stations pour un total de 15 filtres

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	concentration des particules en suspension dans l'air ambiant

*MP*  
03/04/07

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

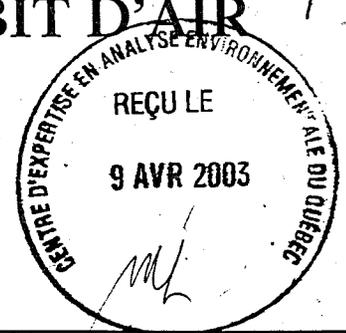
12 MAI 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

Remarque :
Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

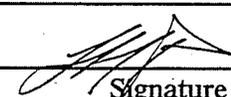
PV



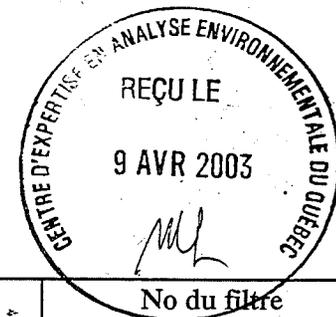
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   20</i>	No du filtre <i>157771</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4576</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valley field</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

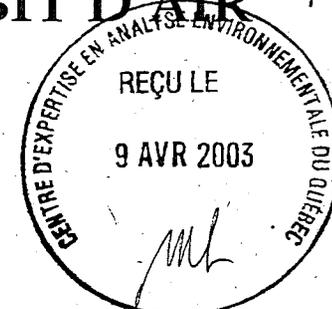
Poste No <i>6684</i>	Date An    Mois    Jour <i>0   3   0   3   2   2</i>	No du filtre <b>157773</b>
-------------------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4521</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>	
		 _____ Signature

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

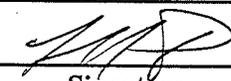
FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

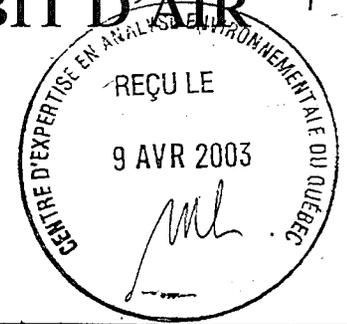
Poste N° <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   24</i>	No du filtre <b>157776</b>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après _____ g	Avant <u><i>3,4426</i></u> g		
Poids brut _____ g		Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction _____ g			
Poids réel _____ g			

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

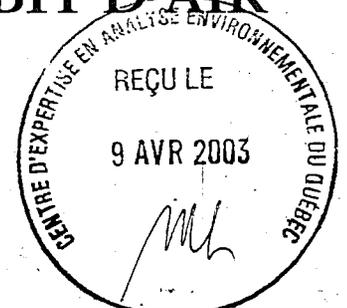
Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>0   3   0   3   2   6</i>	No du filtre <i>157778</i>
-------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4427</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:
	M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

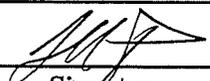
11



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   28</i>	No du filtre <i>157780</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>34562</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 Signature	

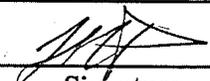
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>0   3   0   4   0   1</i>	No du filtre <i>157782</i>
-------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4528</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.1207</i> B: <i>0.0</i>
 _____ Signature	

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale

Québec

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Téflon

Fibre de verre

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Parc Morin</i>

PM-10

PST

PM-2.5

Poste No <i>6684</i>	Date An Mois Jour <i>03 04 03</i>	No du filtre <i>159401</i>
-------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Débit (pi3 par min)
Après	_____ g		
Avant	<i>3,8845</i> g		
Poids brut	_____ g	Concentration (µg/m3)	
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Facteurs de calibration: M: *1.1207* B: *0.0*

Remarques:

*Michel Pagnon*  
Nom du préleveur

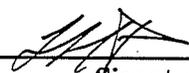
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date			No du filtre <i>157772</i>
	An <i>03</i>	Mois <i>03</i>	Jour <i>20</i>	

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4746</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

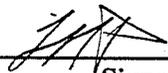
FV



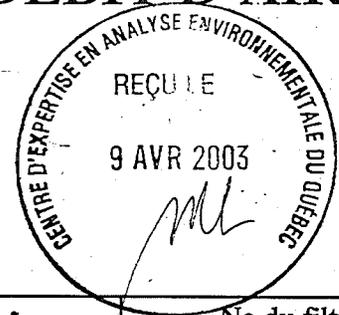
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03   03   22</i>	No du filtre <i>157774</i>
-------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4597</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 _____ Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité Valleyfield
Poste (Nom) École ND de St-Espil

Poste No 6685	Date An Mois Jour 03   03   24	No du filtre 157777
------------------	--------------------------------------	------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,4404 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: 1.0545      B: 2.6
Signature _____	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR

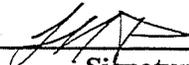
FV



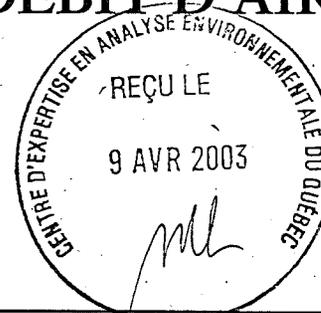
Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Espirit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>0   3   0   3   2   6</i>	No du filtre <i>157779</i>
-------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4509</i> _____ g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration: M: <i>1.0545</i> B: <i>2.6</i>
 Signature	

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV

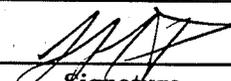


Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

Poste No <i>6685</i>	Date An    Mois    Jour <i>0   3   0   3   2   8</i>	No du filtre <b>157781</b>
-------------------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	<i>3,4312</i> g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi <sup>3</sup> par mois)	Concentration (ug/m <sup>3</sup> )
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:	M: <i>4.0545</i>	B: <i>2.6</i>
------------	--------------------------	------------------	---------------

  
 \_\_\_\_\_  
 Signature

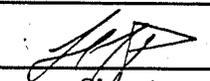
# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR FV



Localité
Valleyfield
Poste (Nom)
Ecole N-D du St-Esprit

Poste No	Date	No du filtre						
6685	<table style="margin: auto; border: none;"> <tr> <td style="padding: 0 5px;">An</td> <td style="padding: 0 5px;">Mois</td> <td style="padding: 0 5px;">Jour</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">03</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">04</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">01</td> </tr> </table>	An	Mois	Jour	03	04	01	157783
An	Mois	Jour						
03	04	01						

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Facteur de correction
Après	_____ g		
Avant	3,4568 g		
Poids brut	_____ g	Débit (pi3 par mois)	Concentration (ug/m3)
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Remarques:	Facteurs de calibration:		
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">M: 1.0545</td> <td style="width: 50%; text-align: center; border-bottom: 1px solid black;">B: 2.6</td> </tr> </table>	M: 1.0545	B: 2.6
M: 1.0545	B: 2.6		
 _____ Signature			

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale

Québec

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Téflon

Fibre de verre

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

PM-10

PST

PM-2.5

Poste No <i>6685</i>	Date An Mois Jour <i>03 10 14 03</i>	No du filtre <i>159402</i>
-------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Débit (pi3 par min)
Après	_____ g		
Avant	<i>3,8819</i> g		
Poids brut	_____ g		
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		
		Concentration (µg/m3)	

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2.6*

Remarques:

*Michel Piquin*  
Nom du préleveur

Centre d'expertise  
en analyse  
environnementale

Québec

# ÉCHANTILLONNEUR À GRAND DÉBIT D'AIR



Téflon

Filter de verre

Localité <i>Valleyfield</i>
Poste (Nom) <i>Ecole N-D du St-Esprit</i>

PM-10

PST

PM-2.5

Poste No <i>6685</i>	Date An <i>03</i> Mois <i>04</i> Jour <i>05</i>	No du filtre <i>159404</i>
-------------------------	----------------------------------------------------	-------------------------------

Poids du filtre		Temps exposition (hre)	Débit (pi3 par min)
Après	_____ g		
Avant	<i>3,8689</i> g		
Poids brut	_____ g	Concentration (µg/m3)	
Correction	_____ g		
Poids réel	_____ g		

Facteurs de calibration: M: *1.0545* B: *2.6*

Remarques:

---

\_\_\_\_\_  
Nom du préleveur

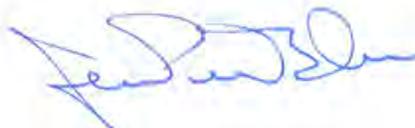
DESTINATAIRE : Monsieur Michel Paquin  
Direction régionale de la Montérégie

DATE : Le 2 juin 2003

OBJET : Résultats d'analyse de concentration des particules en suspension  
dans l'air ambiant.

---

Vous trouverez ci-inclus les résultats d'analyse de concentration des particules en suspension pour les mois de février et mars 2003.



Jean-Pierre Blouin, Chim. M. Sc.  
Chef de division  
Chimie inorganique

JPB/ll

p.j.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Année de l'Eau 2003

Service du laboratoire des pollutions industrielles  
850, boul. Vanier, porte Sud  
Laval (Québec) H7C 2M7

Téléphone : (450) 664-1750, p.256  
Télécopieur : (450) 661-8512  
Courriel : [jean-pierre.blouin@menv.gouv.qc.ca](mailto:jean-pierre.blouin@menv.gouv.qc.ca)  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq/>

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685			Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			MARS 2003
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
157760	4	23.85	43.5	3.4239	3.5046	41
157762	6	24.00	44.0	3.4098	3.4737	32
157766	10	24.00	44.0	3.4171	3.4651	24
157764	12	24.50	43.5	3.4390	3.5050	33
157768	14	24.00	44.0	3.4494	3.5127	32
157770	18	24.00	43.0	3.4326	3.5167	43
157772	20	23.90	42.0	3.4746	3.5408	35

Type de filtres: Fibre de verre.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

- 5 JUIN 2003  
DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685			Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			MARS 2003
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157774	22	23.95	42.0	3.4597	3.5126	28
157777	24	23.50	42.0	2.4404	2.5393	53
157779	26	24.00	42.0	3.4509	3.5208	37
157781	28	24.00	41.5	3.4312	3.5647	71

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685		Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			FEVRIER 2003	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157735	4	24.25	42.0	3.6249	3.6864	32
157738	6	24.55	42.0	3.6442	3.7154	36
157740	8	23.90	42.0	3.6605	3.7359	40
157742	10	24.00	42.5	3.6394	3.6935	28
157743	12	19.75	43.0	3.6377	3.6773	25
157746	14	24.60	45.0	3.6733	3.7325	28
157749	18	24.00	41.5	3.6859	3.8435	83

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

- 5 JUIN 2003  
DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685			Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			FEVRIER 2003
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157751	21	23.85	43.5	3.4390	3.5220	42
157753	24	24.50	44.0	3.4200	3.4631	21
157754	26	23.90	45.0	3.4300	3.5494	59
157758	28	23.65	44.0	3.4360	3.6664	117

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684		Ville: PARC MUNICIPAL			MARS 2003	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157759	4	23.00	47.0	3.4080	3.4690	31
157761	6	5.75	41.0	3.4421	3.4599	41
157765	10	24.00	40.0	3.4331	3.4749	23
157763	12	24.00	41.0	3.4037	3.4567	28
157767	14	24.00	41.5	3.4566	3.5098	28
157769	18	24.00	40.5	3.4348	3.5096	40
157771	20	24.00	39.5	3.4576	3.5129	31

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684		Ville: PARC MUNICIPAL			MARS 2003	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
157773	22	24.00	39.5	3.4531	3.4963	24
157776	24	23.75	40.0	3.4426	3.5183	42
157778	26	24.00	40.0	3.4427	3.4914	27
157780	28	24.00	39.5	3.4562	3.5552	55

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTERÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684		Ville: PARC MUNICIPAL			FEVRIER 2003	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157734	4	24.00	40.5	3.6461	3.7190	39
157737	6	22.90	43.0	3.6492	3.7063	30
157739	8	23.00	41.0	3.6508	3.7166	37
157741	10	24.00	41.5	3.6693	3.7248	29
157744	12	21.00	42.0	3.6684	3.7509	49
157745	14	(3)				
157747	21	24.00	44.0	3.6462	3.7219	38

Type de filtres: Fibre de verre

- (1) Filtre absent
- (2) Impossible de lire débit
- (3) Echantillonnage inacceptable
- (4) Impossible de lire le temps
- (5) Mauvais filtre envoyé
- (6) Filtre incomplet

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06684			Ville: PARC MUNICIPAL			FEVRIER 2003
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi <sup>3</sup> /min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration (µg/m <sup>3</sup> )
157736	24	23.60	45.5	3.6348	3.6756	21
157755	26	22.80	46.0	3.4190	3.5276	56
157757	28	24.40	45.5	3.4140	3.6164	99

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

- 5 JUIN 2003

DIRECTION MONTÉRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

DESTINATAIRE : Monsieur Michel Paquin  
Direction régionale de la Montérégie

DATE : Le 15 juillet 2003

OBJET : Résultats d'analyse de concentration des particules en suspension  
dans l'air ambiant.

---

Vous trouverez ci-inclus les résultats d'analyse de concentration des particules en suspension pour les mois d'avril et mai 2003.



Jean-Pierre Blouin, Chim. M. Sc.  
Chef de division  
Chimie inorganique

JPB/II

p.j.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

18 JUIL. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD



Année de l'Eau 2003

Service du laboratoire des pollutions industrielles  
850, boul. Vanier, porte Sud  
Laval (Québec) H7C 2M7

Téléphone : (450) 664-1750, p.256  
Télécopieur : (450) 661-8512  
Courriel : jean-pierre.blouin@menv.gouv.qc.ca  
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq/>

CONTAMINANTS INDUSTRIELS INORGANIQUES  
-----

CONCENTRATION DES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR AMBIANT

Station: 06685		Ville: ECOLE N.D. ST-ESPRIT			AVRIL 2003	
Numéro de filtre	Date	Durée (hres)	Débit pi3/min	Poids du filtre avant (g)	Poids du filtre après (g)	Concentration ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )
157783	1	24.00	43.0	3.4568	3.5366	41
159402	3	24.00	41.5	3.8819	4.0283	77
159404	5	24.45	41.0	3.8689	3.8935	13

Type de filtres: Fibre de verre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

18 JUL. 2003

DIRECTION MONTRÉGIE  
BUREAU RÉGIONAL  
DE VALLEYFIELD

JEAN-PIERRE BLOUIN, CHIMISTE

**Séguin, Robert**

---

**De:** Leduc, Johanne  
**Envoyé:** 24 janvier 2005 11:54  
**À:** Séguin, Robert  
**Objet:** Dossier - fumagine

Bonjour Robert,

Après vérification, j'ai reçu le dossier archivé 7610-16-01-0273900 qui s'appelle «Retombée de suie», il ne semble pas avoir de lien avec le dossier de la fumagine. Le 7610-16-01-0273900 concerne une plainte de citoyens de Saint-Timothée (pétition en 1991) qui recevaient de la poussière noire semblant provenir de l'usine Good Year. Il n'y a dans le dossier ni rapport d'inspection, ni de document qui apporte une conclusion... le dernier document présent au dossier est le document de la plainte transmise au service industriel... D'ailleurs, je n'y ai pas accès dans SAGIR, mais je suggère que le numéro 7610-16-01-0273900, inscrit dans les interventions concernant la fumagine, soit remplacé par celui indiqué au paragraphe suivant.

Je propose donc de donner le numéro suivant aux documents et interventions concernant la fumagine : 7610-16-01-~~0778100~~00\Salaberry-de-Valleyfield\Présence d'un dépôt noir. C'est un dossier qui a été ouvert spécifiquement pour ce sujet. Je vais d'ailleurs y faire intégrer les documents sur le même sujet qui ont été classés au numéro du dossier de la compagnie Schenley soit le 7610-16-01-026800. Comme tu m'as demandé d'attendre pour confier ça à l'éventuel occasionnel qui pourrait remplacer Michel, je vais l'attendre.

Bonne journée

Johanne



## **Veilleux, Lucie**

---

**De:** Séguin, Robert  
**Envoyé:** 22 février 2005 09:32  
**À:** Veilleux, Lucie  
**Objet:** TR : Remise sur pied du projet FUMAGINE

Bonjour Lucie. POUR info seulement.

### **Robert Séguin**

Chef d'équipe

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie

201, Place Charles-Le Moyne, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél.: (450) 928-7607 poste 271

Télécopieur: (450) 928-7625

Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>

[robert.seguin@menv.gouv.qc.ca](mailto:robert.seguin@menv.gouv.qc.ca)

-----Message d'origine-----

**De :** Guay, France  
**Envoyé :** 22 février 2005 09:11  
**À :** 'Claire Lachance'  
**Cc :** Longpré, Lyne; St-Martin, Luc; Séguin, Robert  
**Objet :** RE : Remise sur pied du projet

Bonjour Mme Lachance,

Je suis très heureuse que la corvée de nettoyage du secteur du bassin à Valleyfield puisse avoir lieu l'été prochain et que le travail que nous avons réalisé soit utilisé. Malheureusement, je ne pourrai être présente à la réunion du 24 février prochain ainsi que M. Pierre Paquin. Pour toute information sur ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450-928-7607 poste 268 ou M. Robert Séguin au 450-928-7607 poste 271. Je vous souhaite bonne chance.

*France Guay, chimiste Ph.D.*  
Ministère du développement durable et des parcs  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Estrie et de la Montérégie  
Service industriel

2005-02-22

Longueuil (Québec) J4K 2T5  
tel: (450 928-7607 poste 268  
télécopie: (450) 928-7625  
courriel: [france.guay@menv.gouv.qc.ca](mailto:france.guay@menv.gouv.qc.ca)

**AVIS IMPORTANT**

Ce message électronique est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif de la personne ou entité dont le nom apparaît plus haut. Si vous n'êtes pas le destinataire ci-haut mentionné, veuillez noter que vous ne pouvez divulguer, distribuer ou copier ce message et que l'utilisation des informations est prohibée. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser immédiatement. Merci.

Art. 48

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

DOSSIER : Présence d'un dépôt noir  
(Infestation de fumagine)

MUNICIPALITÉ : Salaberry-de-Valleyfield (quartier Robert-Cauchon)

RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0778100

DATE : 2 mars 2005

PRÉSENTS : Claire Lachance, directrice du comité ZIP  
Marthe Théorêt, agente de communication du comité ZIP  
Lucie Veilleux, technicienne MENV  
Pierre Therrien, entomologiste MRN  
Robert Sauvé, représentant de la Schenley  
art. 53-54 directeur du cimetière  
Alain Gagnon, représentant de la ville de Valleyfield  
Marcel Lalonde, consultant en communication  
art. 53-54 , arboriculteur

1) Présentation du comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent et de leur mandat :

Depuis l'entente intervenue entre les gouvernements fédéral et provincial visant la dépollution du fleuve Saint-Laurent, 14 comités à but non lucratif ont vu le jour au Québec, afin de réaliser des travaux de réhabilitation. Le mandat qui leur est accordé par la municipalité dans le présent dossier consiste à coordonner et réaliser une corvée de nettoyage pour enrayer le problème de fumagine.

2) Présentation des étapes antérieures et historique :

En juillet 2000 et mai 2001, le MENV reçoit de nombreuses plaintes de citoyens concernant la présence de dépôts noirs sur leur propriété. Des inspections et des échantillonnages réalisés par le MENV confirme la présence de moisissures, sans toutefois pouvoir établir leur nature et leur origine. En juin 2002, en collaboration avec la RRSSS et le MRN, une investigation et des échantillonnages plus poussés démontrent que le problème se concentre près du cimetière, que la Schenley n'influence pas les résultats et qu'il n'y a pas de risque pour la santé.

...2



### 3) Description de la problématique :

Les analyses identifient la présence de champignons appelés fumagine. Celle-ci aurait fait son apparition suite à une invasion de pucerons qui serait survenue il y a une dizaine d'années. En effet, des cadavres de pucerons ont été observés dans les échantillons. La fumagine se nourrit du miellat secrété par les pucerons, car il constitue un substrat idéal pour celle-ci (eau sucrée, acides aminés, nutriments). La persistance de la fumagine serait due au fait qu'elle a continué à se développer sur les cadavres de champignons des années précédentes. Dans le cimetière, les pierres tombales infectées sont situées principalement sous les arbres contaminés. Quant aux propriétés environnantes, elles ont été infectées à cause de la dispersion des spores par les vents dominants.

### 4) Nettoyage des murs de la Schenley :

En 2003, l'entreprise a investi 70 000\$ en engageant un contractant pour nettoyer avec de l'eau sous pression une partie des murs des bâtiments. Depuis, la contamination n'est pas revenue. Près de 100 000\$ reste à investir dans le nettoyage des bâtiments, dont 45 000\$ en 2006.

### 5) Procédure de nettoyage et échéancier :

Le nettoyage de tout le quartier doit être effectué en même temps afin d'enrayer la propagation ou une nouvelle croissance de la fumagine. Le quartier comporte 600 résidences au total. La corvée de nettoyage est prévue à partir du 23 avril pour une période de 2 semaines. Une solution de chlore et de phosphate sera mise gratuitement à la disponibilité des citoyens et des bénévoles qui souhaitent participer. Au préalable, les informations pertinentes seront diffusées à la population via des envois postaux, l'installation de panneaux à l'entrée du cimetière, des feuillets paroissiaux, des avis publics dans les journaux et une soirée publique. L'inventaire des propriétés nettoyées sera répertorié lors de l'intervention.

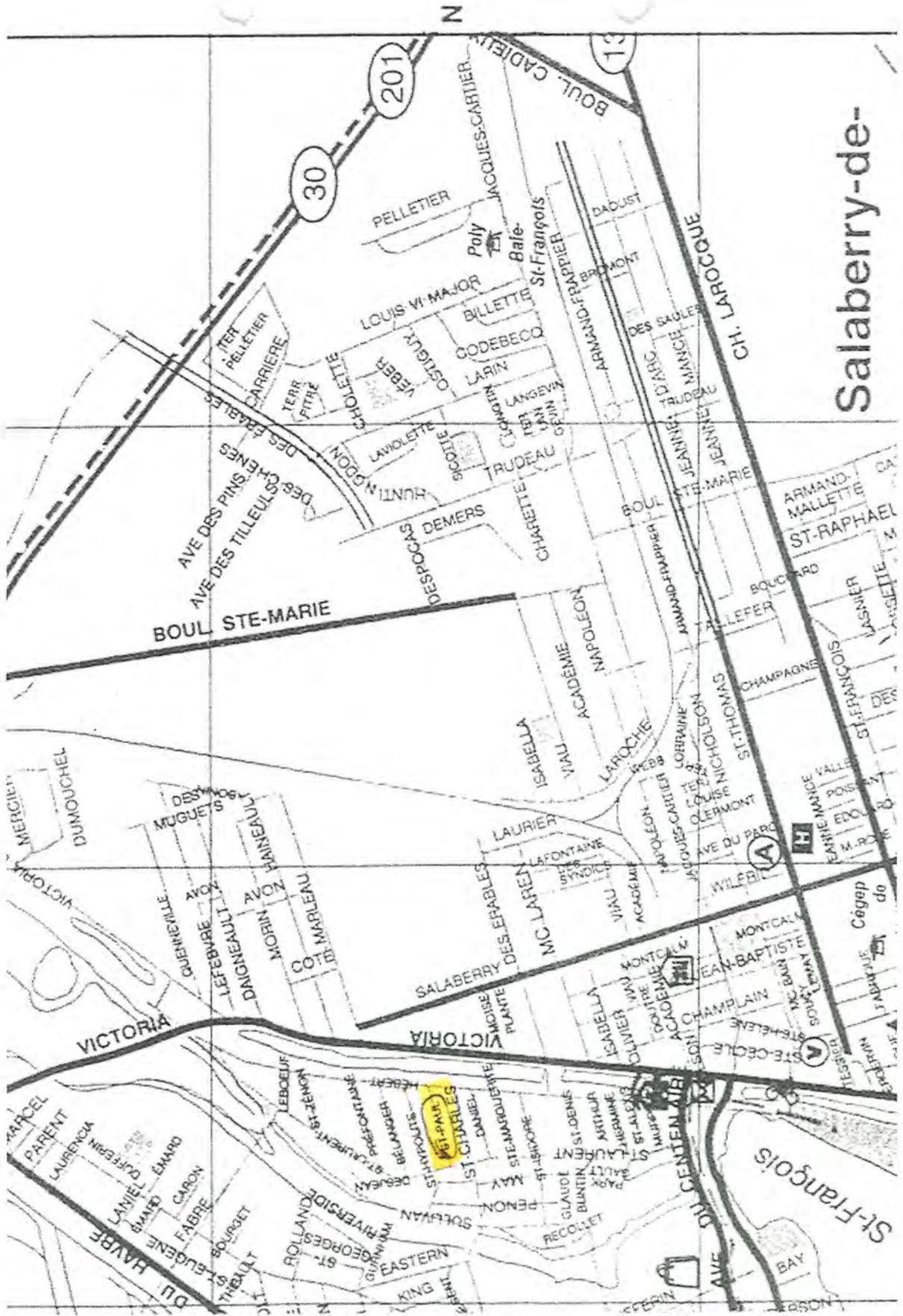
### 6) Questionnements :

La solution de nettoyage devrait-elle être testée sur une résidence au préalable?  
La décontamination des arbres étant coûteuse et complexe, y a-t-il lieu de la faire?

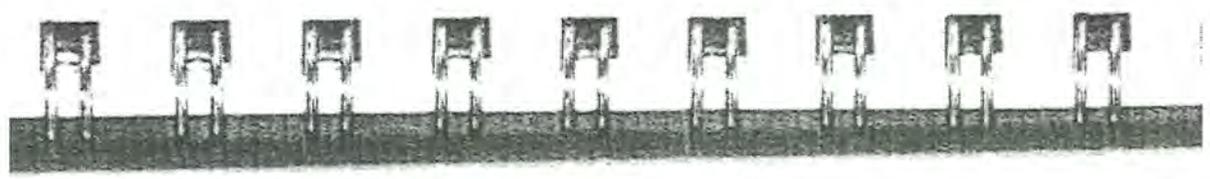
LV/



Lucie Veilleux, technicienne  
Secteur industriel



# Salaberry-de-



Art. 48

## Annexe 1

### HISTORIQUE : PROBLÉMATIQUE ET ÉCHANTILLONNAGE

- En juillet 2000, les citoyens qui résident à l'"est" de l'industrie se plaignent de la présence d'un dépôt noir sur leurs meubles de jardin, leurs patios, leurs maisons, etc. Selon les plaignants, la provenance de ce dépôt serait attribuable à des poussières provenant de l'entreprise "Les Distilleries Schenley";
- Une inspection, réalisée le 7 septembre 2000 par le MENV, indique qu'il s'agirait de moisissures présentes normalement dans l'air;
- En mai 2001, un problème technique avec l'alimentation de l'une des chaudières de la distillerie Schenley survient et il y a dégagement d'un épais nuage noir. La suie retombe sur le quartier à proximité de l'usine: un avis d'infraction est expédié à l'entreprise pour ne pas avoir informé le MENV de ce rejet. Suite à cet incident et à de nombreuses plaintes reçues concernant des dépôts noirs, deux échantillonnages sont réalisés le 9 mai et le 13 septembre 2001, afin d'identifier la nature et la provenance du dépôt noir sur les propriétés. Les résultats d'analyses ont permis de confirmer la présence visuelle de moisissure et de suie. Cependant, le type de moisissure et la provenance de la suie n'ont pu être clairement établis;
- Le 17 avril 2002, une réunion a lieu entre les représentants du MENV, la RRSSS, la municipalité et les citoyens afin de faire le point sur les actions et les résultats obtenus. Il fut décidé, lors de cette réunion, d'effectuer une recherche de cas similaire ainsi que des échantillonnages complets afin de cerner le problème;
- Durant les mois de mai, juin et juillet 2002, plusieurs visites des représentants du MENV (seul ou accompagnés du représentant de la RRSSS ou de celui du MRN) ont été effectuées afin de cerner le problème des dépôts noirs;
- Le 10 juin 2002, une inspection, du quartier du bassin et des quartiers environnants, a été effectuée afin d'évaluer les entreprises susceptibles d'émettre des poussières (entre autres: Good Year, Grace Chemicals, Schenley, CEZ) et d'inspecter les environs de ces dernières. Durant cette inspection, la présence de dépôts noirs fut observée sur les arbres et sur les maisons des secteurs avoisinant la compagnie Schenley. Ce phénomène se retrouvait principalement du côté « est » de la compagnie (côté cimetièrre). Il fut constaté que les arbres étaient attaqués en premier lieu et que le dépôt se propageait par la suite aux maisons;
- Un échantillonnage des surfaces fut également effectué le 10 juin 2002. Les échantillons furent remis à la RRSSS, au MRN et au MENV. En tout, 11 échantillons (de dépôts noirs sur les murs, dalles, clôtures,...) ont été prélevés. En parallèle, 2 échantillonneurs à grand débit furent installés et ont fonctionné à partir de mai 2002 (École Notre-Dame du St-Esprit et Parc Morin). Cinq disques de Pétri ont aussi été installés afin de recueillir de façon statique les poussières;

➤ Le 1<sup>er</sup> août 2002, une rencontre du comité de concertation mis en place suite à la réunion d'avril 2002 a eu lieu afin que le MENV, la RRSS et le MRN présentent les conclusions de leurs recherches :

- \* Les résultats des échantillonneurs varient de 7 à 60 mg/m<sup>3</sup> en mai et juin (le maximum ayant été observé une ou deux journées). Les deux échantillonneurs ont des résultats du même ordre de grandeur, ce qui semble indiquer que la compagnie Schenley n'influence pas les résultats;
- \* Ministère de la Santé : La recherche de micro-organismes et de moisissures (champignons) par prélèvement direct indique que certaines espèces ont été identifiées mais il n'y a aucun danger sur la santé;
- \* Ministère des Richesses naturelles : Les quatre échantillons analysés montrent la présence de la Fumagine (champignon) et des moisissures. Il n'y a plus de pucerons dans les échantillons de cette année mais il existe des traces d'une invasion de pucerons d'une dizaine d'années;
- \* Il fut conclu que ces dépôts de champignons (Fumagine) seraient à l'origine des dépôts sur les patios et sur les gouttières et peuvent être nettoyés à l'aide d'un mélange d'eau de Javel et de phosphate (selon MRN). Cependant toutes les maisons doivent être nettoyées en même temps pour éviter une nouvelle croissance de ces champignons. Les arbres peuvent en être une source principale.
- \* Monsieur le maire demande que le MRN trouve un spécialiste en foresterie dans sa banque d'experts afin d'obtenir un avis sur le nettoyage des arbres;
- \* La Ville devait publier un communiqué suite à une validation par les trois ministères concernés et les participants du comité;
- \* Une prochaine rencontre doit avoir lieu après la compilation des derniers résultats d'analyses (en attente : nous n'avons que mai et juin et aucune analyse de HAP) et qui devrait être finalisée à l'automne 2003.
- \* Réunion du 23 janvier 2003 permettra de faire le point sur l'ensemble des résultats d'analyses obtenus du MENV et de la RRSS.

## VOLET ÉCHANTILLONNAGE

- Afin de déterminer s'il y avait ou non présence de suie provenant de la combustion, le 10 juin 2002, trois échantillons de dépôt noir furent prélevés (échantillons #1, # 3 et # 7) et analysés afin de déterminer leur concentration en HAP (hydrocarbures polycycliques aromatiques). Les résultats obtenus se situent sous le seuil de détection de l'appareil à l'exception de l'échantillon # 3 ou de très faibles traces (non significatives) ont été mesurées.
- Entre le 3 mai 2002 et le 24 juillet 2002 cinq stations d'échantillonnages composés chacun d'un disque de pétri munies d'un adhésif à l'intérieur ont été installées afin de recueillir de façon statique les retombés de poussières. Au total 95 disques, soit 19 jours d'échantillonnage, ont été retenus pour observation. Dans aucun de ces disques il a été noté une accumulation révélatrice d'une présence anormalement élevée de poussières.

# Vaste opération de nettoyage de la fumagine

NORMAND MORAND

**U**ne vaste opération de nettoyage de la fumagine aura lieu le samedi 23 avril dans le cimetière de Valleyfield ainsi que dans le secteur bassin, district Robert-Cauchon.

Les pierres tombales ainsi que les arbres du cimetière seront nettoyés tout comme les résidences affectées par cette saleté dans le secteur Bassin.

La Ville de Valleyfield a mandaté le Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) du Haut Saint-Laurent pour organiser cette corvée de nettoyage qui doit être faite au maximum sur une période de deux semaines.

Selon les spécialistes, des pucerons auraient élu domicile dans des arbres du cimetière il y a une dizaine d'années. Les excréments de ces derniers auraient entraîné la formation de champignons qui produisent cette sorte de suie qui adhère à toutes les surfaces du territoire concerné.

On estime qu'une centaine de résidences du secteur Bassin sont touchées ainsi que 3000 pierres tombales et plusieurs arbres tant dans le cimetière que sur les rues avoisinantes.

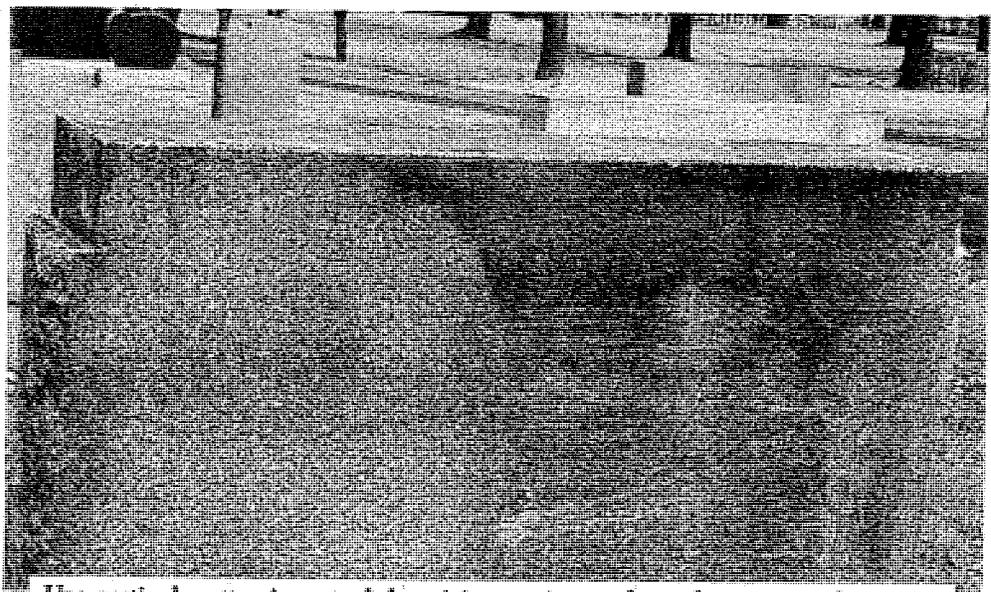
Une soixantaine de bénévoles - des cadets de la marine et de l'air - verra à nettoyer quelque 1100 pierres tombales au cours de cette corvée. Le nettoyage des autres monuments sera confié à un entrepreneur spécialisé. Quant aux troncs d'arbres, ils seront débarrassés de la fumagine par un arboriculteur.

Mme Marthe C. Théorêt, agente d'information et de relations publiques pour le Comité ZIP, a précisé au *Soleil* que la Ville avait accordé un montant de 33 000 \$ pour la réalisation de l'ensemble des travaux.

Le 23 avril à compter de 9 h, un kiosque sera aménagé à l'arrière du 57, rue Victoria, afin que tous les citoyens munis d'une preuve de résidence puissent se procurer gratuitement les produits nécessaires au nettoyage. Le revêtement des maisons, les cabanons, les clôtures ainsi que les articles de jardin devront être soigneusement nettoyés et les organisateurs souhaitent que toute l'opération de déroule dans l'ambiance d'une journée familiale.



La fumagine adhère surtout à la surface rugueuse des troncs d'arbres. Ainsi, ce saule sera nettoyé par un arboriculteur.



Une partie de cette pierre tombale a été nettoyée avec le produit qui sera fourni aux citoyens du secteur.

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Estrie et de la Montérégie

## COMPTE RENDU TÉLÉPHONIQUE

COMPAGNIE : Les Distilleries Schenley inc.  
MUNICIPALITÉ : Salaberry-de-Valleyfield  
INTERLOCUTEUR : Michel Brodeur  
NO. TÉLÉPHONE : (450) 373-3230 poste 3230  
DATE DE L'APPEL : Le 13 juin 2005 HEURE : 10h10  
OBJET : Émissions de fumée noire dans l'atmosphère  
N/Réf. : 7610-16-01-0286800

---

Monsieur Brodeur m'a appelé pour les connaître les règlements environnementaux qui doivent être respecté pour l'opacité des rejets atmosphériques. En effet, l'entreprise effectue présentement des ajustements au niveau de la combustion. Ils doivent agir par essais et erreurs. Cette façon de faire entraîne sporadiquement une émission atmosphérique de fumée noire.

Il m'a informé que ce matin il avait eue une période de fumée noire. Elle a seulement duré quelques seconds. Je lui ai dit que j'allais me renseigner sur la réglementation et que je lui retéléphonerai sous peu.

Lucie m'a ensuite aidé à trouver l'article 11 du règlement sur la qualité de l'atmosphère. Il nous informe des critères à respecter.

Il m'avait aussi laissé son numéro de cellulaire art. 53-54 Cependant je n'ai pu le rejoindre aux deux références et j'ai laissé un message dans sa boîte vocale de son bureau.

CSH/CSH

Direction régionale de la Montérégie  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil QC J4K 2T5  
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bur. 1.08  
Bromont QC J0E 1L0  
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
30, avenue du Centenaire, bur. 2.05  
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4 5X4  
Télécopieur : (450) 370-3088

**Veilleux, Lucie**

---

**De:** Veilleux, Lucie  
**Envoyé:** 16 août 2005 11:31  
**À:** Séguin, Robert  
**Cc:** Héroux, Stéphanie  
**Objet:** TR : Plainte : Fumée noire à salaberry-de-Valleyfield

J'ai appelé la dame pour lui expliquer qu'il sagit de moisissures et non de suie, que la Schenley n'est pas responsable et que le Ministère ne peut pas intervenir.

Elle dit que le problème n'est pas résolu, car la fumagine continue de revenir sur sa propriété et que la corvée de nettoyage orchestrée par le comité ZIP n'a pas été efficace (produit de nettoyage utilisé inadéquat, mauvais suivi des travaux, etc.).

Elle demande d'être informée si d'autres interventions sont réalisées.

Lucie

-----Message d'origine-----

**De :** Héroux, Stéphanie  
**Envoyé :** 15 août 2005 13:10  
**À :** Veilleux, Lucie  
**Objet :** TR : Plainte : Fumée noire à salaberry-de-Valleyfield

Salut Lucie!

Te serait-il possible de vérifier le dossier Schenley (7610-16-01-0054800, 7610-16-01-0286800, 7610-16-01-0778100) et de rappeler <sup>art.53-54</sup> suite à la plainte de fumées noires ci-dessous provenant de la Schenley? Elle souhaitait avoir de l'info sur la fumagine (je pense que c'est le champignon responsable de la suie noire).

De mon côté, je lui ai téléphoné le 15 août en AM et lui ai mentionné que ttes les émissions de la Schenley ont été regardées et que seules les émissions des chaudières pourraient être noires (selon France Guay). Elle me disait qu'elle n'en avait pas observé récemment (sauf cet hiver). Je lui ai demandé de noter la date, l'heure et la durée des émissions, si elle en voyait, et de nous contacter (on fera un suivi auprès de la cie dans ce cas). Je l'ai informé de l'article 11 du RQA pour les exceptions. Je lui ai également mentionné que la compagnie Schenley n'était pas en cause relativement aux dépôts de suie.

Toutefois, comme je n'ai pas en main le dossier, je n'ai pas pu répondre à ses questions relativement à la fumagine... Pourrais-tu S.V.P. la recontacter pour lui donner des infos là-dessus et/ou la référer à qui de droit dans ce dossier (municipalité???)? La dame pose beaucoup de questions. On peut peut-être la référer à Josée Dandurand (ou la responsable du bureau de Valleyfield (je sais pas si c'est Josée qui s'occupe des demandes d'accès à l'info)) si elle veut avoir les détails du dossier.

Merci beaucoup de ta collaboration, bonne journée,

Stéphanie

-----Message d'origine-----

**De :** Leduc, Johanne  
**Envoyé :** 15 août 2005 10:28  
**À :** Héroux, Stéphanie  
**Objet :** Plainte : Fumée noire à salaberry-de-Valleyfield

Bonjour Stéphanie,

J'ai reçu, ce matin un appel d'une dame qui habite dans le secteur du «Bassin» à Salaberry-de-Valleyfield. Elle se plaint qu'il y a des nuages de fumée noire qui sortent encore de la cheminée de

2005-08-16

la compagnie Schenley et elle veut savoir ce que ça contient. Elle dit que sa maison est tachée de suie noire et qu'elle l'a déjà fait laver mais que ça revient. Elle demande si elle va toujours devoir recommencer à laver sa maison et est persuadée que c'est la compagnie Schenley qui émet cette suie noire. Elle ne croit pas que ce sont des champignons. Elle aimerait qu'on analyse ce qu'elle a sur sa maison.

Je lui ai donné le numéro de téléphone du Comité Zip Haut-Saint-Laurent (450) 371-2492, qui a eu le mandat du nettoyage dans ce secteur à la suite des travaux et des analyses qui ont eu lieu à ce sujet (nous avons tout le dossier au bureau) mais malgré cela, elle aimerait que quelqu'un de notre ministère y voit parce qu'elle est septique et elle pense que le problème vient de la compagnie Schenley.

Son nom : art. 53-54

Son # de téléphone : art. 53-54

Bonne journée

Johanne



**Diaz, Iris**

**De:** Dupuis, Nathalie  
**Envoyé:** 17 février 2014 09:15  
**À:** Diaz, Iris  
**Cc:** Savoie, Daniel  
**Objet:** TR : texte

*suite du courriel du 13 février. Merci !*

*Nathalie Dupuis, secr.*

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Centre de contrôle environnemental  
de l'Estrie et de la Montérégie  
450 928-7607, poste 231

-----Message d'origine-----

**De :** Internet DR16  
**Envoyé :** 17 février 2014 09:06  
**À :** Savoie, Daniel  
**Objet :** TR : texte

Bonjour Monsieur Savoie,

Un deuxième envoi..suite du 13 février dernier.

*Robert Rubénovitch*

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
[robert.rubenovitch@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:robert.rubenovitch@mddefp.gouv.qc.ca)



**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !**

**Avis de confidentialité:**

*Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils ne peuvent être utilisés que par la ou le destinataire mentionné à l'en-tête. Si ce courriel vous est parvenu par erreur, vous êtes avisé que tout usage (copie, distribution, divulgation ou autre) de ce courriel est strictement interdit. Vous êtes prié de signaler cette erreur dans les meilleurs délais en communiquant avec l'expéditeur et de détruire ce courriel de votre ordinateur. Merci de votre collaboration.*

-----Message d'origine-----

**De :** art. 53-54  
**Envoyé :** 16 février 2014 11:00  
**À :** Internet DR16  
**Objet :** TR: texte

Développement durable,  
Environnement,  
Faune et Parcs

Montérégie  
Longueuil  
201, place Charles Le Moyne, 2<sup>ième</sup> étage  
Longueuil Québec J4K 2T5  
Téléphone 450-928-7607  
Télécopieur 450-928-7625

2014-02-19

[monteregie@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:monteregie@mddefp.gouv.qc.ca)

De;

art. 53-54

NOIR qui se dépose et colle sur nos maisons, articles extérieurs, nous remarquons qu'à chaque année il y en a plus depuis 2005  
Chaque propriétaire doit laver sa maison annuellement,  
Chaque propriétaire doit laver ses articles extérieurs (chaises de patio, table de patio, parasol etc.) annuellement  
Le noir qui se dépose sur les objets de résine ils doivent être lavés avec un produit très fort en y ajoutant de l'eau de javelle ce qui enlève la  
protection (cire) résultat ils doivent être remplacés par l'achat

**Si le noir colle sur les articles et qu'il n'est pas lavable je dis que mes poumons doivent en mangés tout un coup**

Cette situation dure depuis le début de l'an 2000 comme le mentionne la lettre ci inclus qui a été déposé en séance du conseil Publique de la ville le 21 janvier dernier par le conseiller municipale Jacques Smith

**Je demande que le nécessaire soit fait pour que cette situation soit corrigée dans le plus bref délai**

Secteur touché la majorité des propriétés 300 à 400 demeures autour de la **Cie DIAGÉO** rue Salaberry

M. Denis Lapointe, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers,

Je veux porter à votre attention un problème qui perdure depuis déjà plusieurs années dans le quartier Robert-Cauchon que je représente. Il s'agit de résidus noir qui collent aux structures extérieures : Maisons, meubles extérieures, automobiles et j'en passe. Ce phénomène se retrouve particulièrement dans le secteur "Bassin". Il est à noter également que nous le retrouvons dans les quartiers Champlain, rue Hébert, Saint-Timothée, rue des Muguets et Jules-Léger, rue Viau.

Un bref historique :

2004-2005 : Une pétition signée par la majorité des résidents du quartier Robert-Cauchon, secteur du Bassin, est remis au conseil municipal. Par la suite, une réunion spéciale tenu à la salle de la Légion canadienne est organisée et ce peu de temps avant l'élection municipale de l'automne 2005.

Une étude faite par le ministère de l'Environnement en arrive à la conclusion que la cause est reliée à la présence de pucerons qui forment des champignons sur les arbres et les monuments du cimetière situé près des résidences touchées. D'autre part, des représentants des services de santé énoncent qu'il n'y a pas de danger pour la santé.

Le conseil municipal décide de dégager une somme de \$40,000.00 pour procéder au nettoyage des arbres, des monuments du cimetière et des résidences.

Aujourd'hui, on constate que malgré cette corvée de nettoyage, le problème est toujours aussi présent comme on peut le lire dans un article parue dans le journal Valleyfield Express du 22 octobre 2013.

Lors de la dernière campagne électorale, j'ai rencontré la grande majorité des résidents de ce secteur. La principale question soulevée : Allez-vous régler ce problème?

Il est de mon devoir de soulever encore une fois cette question car les gens touchés sont exaspérés. Comme moi, ils s'interrogent sur la cause, sur les effets possible sur la santé.

En conclusion, je demande au conseil d'agir dans ce dossier et que l'on vide la question une fois pour toute. Quelle est la cause, y a-t-il une solution? Le cas échéant, que pouvons nous faire?

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-03-27	Heure d'arrivée : 9h37	Heure de départ : 12h12
Inspecteur : Julien Paquette	Accompagné de : Lyne Longpré et Christine Paquette	

N° intervention : 300871936	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-16-01-0286800	N° du rapport d'inspection : 401147346
N° demande : 200158823	Type de demande : Projet / programme

**But de l'inspection :** Diageo inc. Salaberry de Valleyfield  
Vérifier la conformité du lieu avant l'émission d'un nouveau CA et vérifier si les plaintes concernant le dépôt d'une substance noirâtre (fumagine) sont fondées.

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : Diageo Canada inc. /approvisionnement mondial, Valleyfield	
Nom usuel du lieu : ancien nom : Les Distilleries Schenley inc.	
N° du lieu : 55233241	Type de lieu : industrie
<b>Localisation du lieu inspecté :</b> Adresse du lieu : 1, rue Salaberry Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,255908333300;-74,120413888900	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Diageo Canada inc.	Propriétaire	225, avenue Lafleur Montréal (Québec) H8R 3H2	Y0003476

**Conditions météo**

Ensoleillé avec nuages.

**Personnes rencontrées**  SO

art. 53-54	Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
		Directeur d'usine	
	Mme. Annie Rathée	Ingénieur de procédé	art. 53-54
	M. Mario Leduc	VP usine	

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : RDV pris en avance			

**Plainte**  SO

Plaignant rencontré :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
-----------------------	-----------------------------------------	------------------------------

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos annexées au rapport : 8
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Julien Paquette avec un appareil photo de type Sony Cybershot DSC-TF1. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\paqju01\7610-16-01-0286800\2014-03-27	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

**Grilles d'inspection annexées**  SO

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Localisation du site
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	Annexe A	Preuves de disposition des MDR

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

La compagnie est en processus pour obtenir un certificat d'autorisation (CA) du MDDELCC. Avant la délivrance du CA, la compagnie doit réaliser une étude de caractérisation de ses émissions atmosphériques afin de s'assurer du respect des normes d'émissions des différents paramètres. Il est prévu effectuer une visite des lieux en compagnie de la DRAE afin de valider les points d'échantillonnages et les paramètres devant être analysés.

Des plaintes concernant le dépôt d'une substance noire sur les maisons faisant référence à de la fumagine ont été signalées ces derniers temps au MDDELCC.

**3 Description de l'inspection**

Nous nous rendons sur place et rencontrons les responsables de l'usine.

L'usine reçoit les grains de maïs dans <sup>art. 23-24</sup> extérieurs, 24 / 24 heures, 7 / 7 jours. Le maïs passe ensuite au moulage, à la balance et à la cuisson. Il est cuit pendant 5 jours avant d'aller vers la section de la fermentation. Il y a <sup>art. 23-24</sup> de <sup>art. 23-24</sup> chacun. Il y aura fermentation durant 50 heures. La levure est ensuite ajoutée. Le produit va ensuite dans la tour de distillation, dans l'entrepôt pour le mélange pour ensuite être embouteillé et mis dans les entrepôts de vieillissement. Les sous produits (fibres, matières grasses) passent dans une centrifugeuse avant que la partie solide soit séchée. La majorité des odeurs proviendraient des deux séchoirs.

Des discussions ont lieu entre la DRAE et les représentant afin de bien cibler les points d'émissions devant être caractérisées et les paramètres devant être analysés.

Il y a 3 zones dans la cour où il y a entreposage de MDR. L'entreposage des MDR est fait en baril dans des abris fermés avec bassin de rétentions intégrés prévus à cet effet (photos 8). Un des abris a subi des dommages et devra être réparé (photos 6-7). Au total, pour les 3 abris, on dénombre 1 baril de cannettes aérosols et un baril de boyaux, tous deux remplis moins que le quart. 6 barils d'huile usée dont 4 sont remplis, 1 baril de guenilles usées et un baril d'absorbant tous deux remplis.

Nous parcourons la cour en entier. Les bâtiments sont propres et exempts de matière noire. Il y aurait un nettoyage en rotation des bâtiments soit environ 2 bâtiments par année. Il n'y a pas d'odeur particulière dans la cour. Les bâtiments utilisés pour le vieillissement de l'alcool sont munis de ventilateurs muraux (photos 4-5). Ces derniers sont activés seulement lorsqu'un employé entre à l'intérieur du bâtiment.

Nous questionnons les représentants de la compagnie sur la problématique entourant les dépôts de matière noire dans le quartier voisin, probablement de la fumagine. La compagnie ne croit pas que la problématique soit liée à leurs activités. Il n'y a pas eu de démarche ou d'investigation faites à ce sujet par la compagnie depuis 2002 et aucune démarche n'est prévue en ce sens pour le futur.

Nous quittons les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO

2014-04-01. Courriel de Mme. Ratté fournissant les preuves de disposition des différentes MDR et confirmant que le couvercle de l'abri sera changé dans les plus brefs délais.

**5 Conclusion**

- L'entreprise est en opération sans CA. Des démarches sont entreprises depuis quelques années avec le MDDELCC pour l'obtention d'un CA.
- L'entreprise devra effectuer une étude de caractérisation en respectant les exigences de la DRAE avant que le MDDELCC puisse émettre un CA.
- Concernant la problématique des dépôts noirâtre, il est difficile de statuer présentement sur la cause de cette problématique. La compagnie ne croit pas que la problématique soit liée à leurs activités.

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** SO

## 6 Recommandations

Ainsi, je recommande de :

- S'assurer que la compagnie continue les démarches pour l'obtention d'un CA.
- Attendre le rapport d'analyse lorsque la caractérisation des émissions sera faite.
- Rester en contact avec les plaignants pour le dossier de la fumagine.

Rédigé par : Julien Paquette

Date de rédaction : 2014-07-02

Signature :

*Julien Paquette*

Date de signature : 2014-07-02

## 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Iris Diaz

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

*Iris Diaz*

Date :

2014/07/03

Commentaires :

*voir 300 8944 11*



Photo 1. *DSC00075.jpg*  
Vue des sorties d'air des séchoirs

Photo 2. *DSC00076.jpg*  
Vue des sorties d'air des séchoirs



Photo 3. *DSC00077.jpg*  
Aire de réception des grains

Photo 4. *DSC00078.jpg*  
Vue des sorties d'air des bâtiments de vieillissement



Photo 5. DSC00079.jpg  
Sortie d'air



Photo 6. DSC00080.jpg  
Abri servant à l'entreposage des MDR. Cet abri est brisé.



Photo 7. DSC00081.jpg  
Abri servant à l'entreposage des MDR. Cet abri est brisé.



Photo 8. DSC00082.jpg  
Abri servant à l'entreposage des MDR.

Carte 1. Localisation du site  
Diagéo - Valleyfield



Diagéo



Carte routière

# ANNEXE A

Preuves de disposition

Art. 23-24

Art. 23-24

Art. 23-24

Art. 23-24

Art. 23-24

Art. 23-24



Art. 23-24

Art. 23-24

## Paquette, Julien

---

**De:** Diaz, Iris  
**Envoyé:** 7 décembre 2015 15:57  
**À:** Leduc, Johanne  
**Cc:** Paquette, Julien; Paquette, Christine; France Guay  
**Objet:** RE: Diageo - "champignon du whisky"- nouveau rapport

Merci beaucoup Johanne, je l'envoie aux personnes concernées soit M et Mme Paquette ainsi qu'à France pour qu'elle ne s'ennuie pas de nous.

Merci

Iris

**De :** Leduc, Johanne  
**Envoyé :** 7 décembre 2015 15:47  
**À :** Diaz, Iris <Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca>  
**Objet :** Diageo - "champignon du whisky"- nouveau rapport

Bonjour Iris,

Voici un article sur un sujet qui nous est bien connu : les problèmes dus à un champignon (appelé fumagine, à l'époque) qui cause un dépôt noir sur les maison et les objets dans le secteur du Bassin à Salaberry-de-Valleyfield :

<http://www.journalsaint-francois.ca/actualites/societe/2015/12/1/une-etude-confirme-un-lien-entre-le-champignon-du-whiskey-et-dia.html>

Je ne sais pas si c'est pertinent pour votre travail ni trop à qui l'envoyer mais comme c'est le contrôle qui s'en était occupé, je te l'envoie.

Pour info voir # du lieu : X2009886

Merci

Johanne

## Paquette, Julien

---

**De:** Diaz, Iris  
**Envoyé:** 17 juin 2016 09:30  
**À:** Paquette, Christine  
**Cc:** Paquette, Julien  
**Objet:** TR: Noir qui se dépose sur nos résidences et ....  
**Pièces jointes:** 2016-05-12 Lettre aux citoyens secteur Bassin.docx

Bonjour,  
Voici le communiqué transmis aux citoyens concernés par Diageo

Iris

Art. 48

---

**De :** [Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca) [<mailto:Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca>]  
**Envoyé :** 17 juin 2016 09:22  
**À :** Joly, Michel  
**Cc :** [Denis.Lapointe@Ville.Valleyfield.qc.c](mailto:Denis.Lapointe@Ville.Valleyfield.qc.c)  
**Objet :** TR: Noir qui se dépose sur nos résidences et ....  
**Importance :** Haute

Bonjour M. Joly,

Je viens de recevoir ce courriel d'un des plaignants dans le dossier Diageo.  
Il me semble que la municipalité devait faire un communiqué aux citoyens pour l'informer de décisions et actions prises lors de notre rencontre en mars dernier.  
Pouvez-vous me le confirmer svp.

Bien à vous,

*Iris Diaz, Chef d'équipe  
Secteur industriel CCEQ Estrie - Montérégie  
MDDELCC  
201, place Charles-LeMoyne, 2e étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone:(450) 928-7607, poste 242  
Télécopieur: (450) 928-7625  
Courriel: [iris.diaz@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:iris.diaz@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet: [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)*

## Message important du personnel de la fonction publique en négociation

Le recours à la **SOUS-TRAITANCE** entraîne une explosion des coûts comparativement à l'exécution du de la fonction publique.

Dans les secteurs des services et de la construction, plus de 8 000 contrats totalisent plus de annuellement. Plusieurs études, dont celle du Vérificateur général du Québec, ont démontré qu'il est cher d'avoir recours à la sous-traitance pour des activités récurrentes.

Notre Syndicat propose plutôt que le gouvernement s'engage à plafonner le coût annuel de la sous-2014 et que, pour chaque année de convention collective, qu'il s'engage également à diminuer de 10 % en sous-traitance.

Pourquoi, malgré les économies que représente cette proposition, le gouvernement préfère-t-il enco des contrats à l'externe plutôt que de recourir à son personnel?

**Quand l'État sous-traite, il paie trop cher!**

De : Internet DR16

Envoyé : 17 juin 2016 08:21

À : Diaz, Iris <Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Noir qui se dépose sur nos résidences et ....

Bonjour Iris,

Une demande qui transite par la bte régionale. Merci.

*Robert Rubénovitch*

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

[robert.rubenovitch@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:robert.rubenovitch@mddelcc.gouv.qc.ca)



**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !**

**Avis de confidentialité:**

*Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils ne peuvent être utilisés que par la ou le destinataire mentionné à l'en-tête. Si ce courriel vous est parvenu par erreur, vous êtes avisé que tout usage (copie, distribution, divulgation ou autre) de ce courriel est strictement interdit. Vous êtes prié de signaler cette erreur dans les meilleurs délais en communiquant avec l'expéditeur et de détruire ce courriel de votre ordinateur. Merci de votre collaboration.*

Envoyé : 16 juin 2016 17:34

À : Internet DR16 <monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : Noir qui se dépose sur nos résidences et ....

Bonjour

Je suis ...

En février 2014 je vous ai fait parvenir un courriel concernant du NOIR qui se dépose et colle sur nos maisons, articles extérieurs,

Les gens de chez vous qui ont été impliqué dans le dossier

Robert Rubénovitch

Iris Diaz technicienne Chef d'Équipe

Daphnée Guillemant Adjointe aux conseillers politiques Cabinet du ministre du développement durable

Et autres

Nous sommes en juin 2016 **30** mois plus tard et le problème n'est toujours pas résolu ni même une solution possible de résolution n'est pas connu du moins personne de chez vous a communiqué avec moi pour m'informer

Oui il y a un comité qui rencontre la ville mais je pense qu'ils ne me disent pas tout

Oui il y a des rencontres qui ont eu lieu avec la ville de Salaberry de Valleyfield et vous  
Mais la personne qui a porté la plainte reste dans le néant ( qui est moi )

Le 9 mars dernier la ville , des gens de l'environnement , des gens de la santé et des gens de DIAGEO ont tenu une  
rencontre à laquelle je souhaitais être présent mais on m'a refusé d'y assister pour des raisons ????

Je souhaite connaître la suite des choses

Ça coûte entre 500 et 750 \$ à chaque année pour faire nettoyer nos maisons

C'est un dossier chaud car cela implique une cie international  
Cette responsabilité revient à la Cie, à la ville, et au ministère de l'environnement

Le ministère de l'environnement a la responsabilité de voir à ce que l'environnement soit propre

Merci de me répondre

Art. 48

Art. 48

<b>1 Identification</b>		
Date de l'intervention : 2021-11-30	Heure de début : 10 h 15	Heure de fin : 13 h 14
Intervention effectuée par : Benoit Ethier		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>		

<b>1.1 Demande</b>		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200775690	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : Plainte d'émission de poussières		

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention : 301566723 et 301333214	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0286800	N° de document : 402089388
But de l'intervention : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 20 octobre 2021 relative aux émissions de poussières noires. Suivi de l'avis de non-conformité du 15 mai 2018	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Diageo Canada inc. /approvisionnement mondial, Valleyfield	
	Nom usuel du lieu : ancien:LES DISTILLATEURS UNIS DU CANADA INC.;Les Distilleries Schenley inc.,Schenley Canad	
	N° du lieu : 55233241	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 1, rue Salaberry Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,255908333300;-74,120413888900	

<b>3 Intervenant du lieu</b>					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Diageo Canada Inc.		1, rue Salaberry Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9	Y2190856	55233241

<b>4 Condition météo</b>		<input type="checkbox"/> SO
Description : Partiellement nuageux -3C	<input type="checkbox"/> Précisions	

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mario Leduc	Directeur de l'usine	--- art. 53-54
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Ratté	Coordonnatrice environnement	-- art. 53-54
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art. 53-54	Responsable santé & sécurité	----:

<b>5.1 Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

<b>6 Plainte</b>		<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

<b>7 Photo numérique</b> <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 3	Nombre de photos intégrées au rapport : 2
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Benoit Ethier avec un appareil photo de type Fujifilm xp70. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\ethbe02\7610-16-01-0286800\2021-11-30</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

<b>7.1 Modification apportée aux photos numériques</b> ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	DSCF2892.JPG	A été zoomée pour montrer les résidus noirs

<b>8 Grille d'intervention annexée</b> ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------------------------------------------------------

<b>9 Autre pièce annexée au rapport</b> ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO			
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Registre des plaintes
2	Document	2	Données de l'enregistreur en continu
3	Document	3	Factures d'entretien de l'enregistreur en continu
4	Document	4	Preuves d'entretien des dépoussiéreurs

<b>10 Équipement utilisé</b> ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------------------------------------------------------------------

<b>11 Échantillon</b> ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------------------------------------------------------

<b>12 Mise en contexte</b> <input type="checkbox"/> SO
--------------------------------------------------------

#### Résidus noirs

La problématique reliée à la présence de résidus noirs sur les maisons et bâtiments du secteur de l'usine est connue du Ministère, de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, de la Direction de la santé publique (DSP) et de la compagnie depuis plusieurs années. Toutefois, le lien entre les activités de la compagnie et la présence de résidus noirs (fumagine) n'a pas été fait mais il est cependant suspecté.

#### Certificat d'autorisation

Le 16 décembre 2016, la compagnie obtient un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une distillerie dont la capacité maximale annuelle en éthanol, pour chacun des secteurs, est la suivante :

- Fermentation : 36 000 000 litres d'alcool absolu;
- Distillation : 36 000 000 litres d'alcool absolu;
- Mélange : 72 000 000 litres d'alcool absolu;
- Embouteillage : 20 000 000 de caisses de 9 litres;
- Entrepôts de maturation : capacité maximale d'entreposage de 431 940 barils.

#### Autorisation

Le 16 décembre 2016, la compagnie obtient une autorisation pour l'installation d'un collecteur à voie humide par lavage de art. 23-24 avec tour de garnissage. Cet équipement servira à l'épuration des émissions des fermenteurs ayant une capacité maximale de production journalière de 104 167 litres d'alcool absolu.

#### Certificat d'autorisation

Le 10 octobre 2017, la compagnie obtient un certificat d'autorisation pour l'installation et exploitation d'une chaudière à vapeur au gaz naturel d'une capacité nominale de art. 23-24 (Remplacement de la chaudière à vapeur no.3).

#### Avis de non-conformité

Une inspection a eu lieu le 13 mars 2018, au cours de laquelle cinq (5) manquements ont été constatés. L'avis de non-conformité date du 15 mai 2018.

L'un des manquements était en lien avec l'installation d'un épurateur humide qui n'avait pas été fait dans un délai de 8 à 12 mois. Un autre au sujet du registre qui collige les informations du système de surveillance en continu des émissions de la cheminée des chaudières qui n'était pas conservé. Deux manquements étaient reliés à l'étiquetage d'un réservoir d'huile usée. Et enfin le dernier était en lien avec l'émission de poussières à plus de 2 m du point d'émission.

Une inspection a eu lieu le 12 novembre 2020, au cours de laquelle, deux (2) manquements ont été constatés. L'avis de non-conformité date du 11 décembre 2020.

Les deux manquements étaient en lien avec l'émission de poussières à la suite au bris d'un dépoussiéreur.

**13 Description de l'intervention****Présence de résidus noirs**

J'effectue une tournée en véhicule autour de l'usine ainsi que dans les quartiers résidentiels à proximité de celle-ci. Je ne constate aucune émission de fumée ou de poussière noire provenant des activités de l'usine. À partir de la rue Victoria, je constate des résidus noirs sur un réservoir situé sur le terrain de l'usine. (Voir annexe photo et carte, photo 1). Toujours sur la rue Victoria, je constate des résidus du noir sur un bâtiment du centre d'action bénévole de Valleyfield, situé au 51 rue Victoria à une centaine de mètres à l'est de l'usine. (Voir annexe photo et carte, photo 2). Je constate de résidus noirs sur des résidences situés au sud-ouest de l'usine également.

À mon arrivée à l'usine, je rencontre M. art. 53-54 responsable de la santé & sécurité, Mme Annie Ratté, coordonnatrice en environnement et M. Mario Leduc, directeur de l'usine. Je les questionne au sujet de la plainte d'émission de poussière noire.

**Entretien**

Selon M. Leduc, la compagnie ne reconnaît pas qu'elle soit à l'origine de la formation de résidus noirs sur les bâtiments autour de l'usine qui seraient plutôt reliés à des facteurs environnementaux, ou au manque d'entretien des bâtiments. La compagnie n'aurait jamais payé ou remboursé des frais de nettoyage de maisons ou de véhicules des résidents.

**Registre de plainte de citoyen**

La compagnie tient un registre de plainte qu'elle reçoit des citoyens dont j'obtiens une copie. (Voir annexe 1)

Le registre s'échelonne sur une période allant du 8 juin 2018 au 20 octobre 2021. Il contient 21 événements.

Six(6) de ces événements sont reliés à des plaintes de *poussières noires ou résidus noirs* sur les résidences. Dans les commentaires la compagnie affirme ne pas être responsable et attribue la présence de poussières noires à plusieurs facteurs, dont l'humidité et le manque d'ensoleillement.

Cinq(5) des événements sont reliés à des plaintes de bruits, en lien avec le passage d'un train ou de camions réfrigérants.

**Comité citoyen**

Il y a un comité de citoyen en place qui est en contact avec la ville et la compagnie au sujet des plaintes.

**Avis de non-conformité du 15 mai 2018 et entretien des équipements d'épurations**

J'apprends que l'épurateur à voie humide avec tour de garnissage qui a fait l'objet d'un manquement en 2018, (voir contexte ci-haut), a été mis en fonction le 3 décembre 2019.

J'apprends que le système de surveillance en continu des émissions de la cheminée des chaudières est en fonction et collecte les données en continu. Je demande à voir les données de la journée en cours. (Voir annexe 2)

Je demande à voir les certificats d'entretiens de la dernière calibration du système de surveillance des émissions. Deux factures me sont transmises, l'une fait état d'un entretien effectué le 1 février 2021 et l'autre d'une calibration effectuée le 21 octobre 2021. (Voir annexe 3).

Je demande à voir des preuves d'entretiens des dépoussiéreurs. On me remet deux copies de rapport de maintenance. L'un contient les informations de l'entretien du dépoussiéreur à sacs 2<sup>e</sup> près de la cheminée #2. L'autre contient les informations d'entretien du dépoussiéreur à cartouches situé sur le toit du silo à drèche. (Voir annexe 4) Selon les documents fournis, l'inspection des filtres et du dépoussiéreur à cartouche pour le drèche est effectuée aux six mois et un entretien préventif est effectué à chaque année. Le dernier entretien préventif a été effectué le 7 août 2021 pour cet équipement ainsi que pour le dépoussiéreur à sacs.

En ce qui concerne le manquement relié à l'affiche sur le réservoir d'huile usée. Mme Ratté me montre une photo sur laquelle je constate que les correctifs ont été apportés.

**14 Vérification complémentaire à l'intervention** SO**Système de surveillance en continu des émissions de la cheminée (CEMS). Annexe 2**

Selon le document fourni, celui-ci était en fonction au moment de l'inspection.

**15 Conclusion**

Aucun manquement constaté lors de l'inspection.

**Résidus noirs**

Aucune émission de fumée ou de poussière noire en provenance de l'usine n'a été constatée.

Des résidus de couleur noirs ont été constatés sur des équipements de la compagnie et sur des résidences et bâtiment du quartier.

Selon mes constats, je ne peux confirmer que la présence de ses résidus est reliée aux activités de la compagnie.

Ainsi, la plainte est fondée en partie.

La compagnie affirme que ces résidus noirs ne sont pas reliés à leurs activités.

**Suivi de l'avis de non-conformité du 15 mai 2018.**

Les manquements énumérés dans l'avis de non-conformité du 15 mai 2018 ont été corrigés.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
1	Manquement : Référence légale :	Degré de gravité des conséquences : Sélectionner une valeur
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Sélectionner une valeur Explication :	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Sélectionner une valeur Les conséquences sont : Sélectionner une valeur Explication :	Gravité objective du manquement de catégorie : Sélectionner une valeur
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sélectionner une valeur Explication :	

16.1 Facteurs aggravants	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	----------------------------------------

16.2 Facteurs atténuants	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	----------------------------------------

17 Recommandations	
Je recommande de fermer l'intervention et de faire un suivi du dossier avec la DRAE.	
Rédigé par : Benoit Ethier	Fonction : inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2021-12-21

18 Vérification du rapport d'intervention		<input type="checkbox"/> SO
Approuvé par : Michelle Marcotte	Fonction : Chef d'équipe du contrôle industriel	
Signature : 	Date : 2021-12-22	
Commentaires : Faire la rétroinfo.		



Emplacement des photos  
Carte 1. Emplacement des photos



*Photo 1*

Photo 1. À partir de la rue Victoria, je constate des résidus noirs sur un réservoir (blanc), situé sur le terrain de l'usine.



DSCF2890.JPG

Photo 2. Un bâtiment du centre d'action bénévole de Valleyfield, situé au 51 rue Victoria

# Annexe 1

Registre des plaintes

Art. 23-24

art. 23-24



art. 23-24

art. 23-24

# Annexe 2

Données de l'enregistreur en continu

art. 23-24

art. 23-24

# Annexe 3

Factures d'entretien de l'enregistreur en  
continu

art. 23-24



art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

# Annexe 4

Preuves d'entretien des dépoussiéreurs

art. 23-24

art. 23-24



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale  
de la Montérégie

Longueuil, le 26 septembre 1994

### CERTIFICAT D'AUTORISATION

Les distillateurs unis du Canada Inc.  
600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2200  
Montréal (Québec)  
H3A 2J2

N/Réf. : 7610-16-01-0286800  
1065826

Objet : Exploitation d'une centrale thermique de 45 MWatt

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation reçue le 28 janvier 1991 et complétée le 16 septembre 1994, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une centrale thermique de 45 MWatt sur le lot 928 du cadastre de la paroisse de Sainte-Cécile, au 1 rue Salaberry dans la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Plan #C-01, 4 feuillets, Cheminée isolée, Schenley Canada Inc., signé et scellé par E.M. Malins, ing., 18 avril 1990;



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-16-01-0286800  
1065826

Le 26 septembre 1994

- Évaluation des performances environnementales de la chaudière Nebraska, Les distillateurs unis du Canada Inc., 11 p., 6 annexes, par Sylvain Chenail, ing., CIMA, 11 janvier 1994;
- Programme d'entretien de la chaudière Nebraska, Les distillateurs unis du Canada Inc., signé par Luc E. Madore, vice-président, 26 juillet 1994, 3 p., 3 annexes #13-14-17;
- Rapport annuel d'analyse, Les distillateurs unis du Canada Inc., signé par Luc E. Madore, vice président, 7 septembre 1994, 1 p.

Le projet devra être exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

L'activité autorisée peut être entreprise à compter de la date des présentes.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement  
et de la Faune,

*Kathleen Carrière*

Kathleen Carrière  
Directrice régionale - Environnement

KC/DL/sf



Longueuil, le 16 décembre 2016

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
**(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)**

Diageo Canada inc.  
1, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9

N/Réf. : 7610-16-01-0286804  
401533913

**Objet : Exploitation d'une distillerie**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 23 octobre 2015, reçue le même jour et complétée le 14 décembre 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une distillerie dont la capacité maximale annuelle en éthanol, pour chacun des secteurs, est la suivante :

- Fermentation : 36 000 000 litres d'alcool absolu;
- Distillation : 36 000 000 litres d'alcool absolu;
- Mélange : 72 000 000 litres d'alcool absolu;
- Embouteillage : 20 000 000 de caisses de 9 litres;
- Entrepôts de maturation : capacité maximale d'entreposage de 431 940 barils.

L'entreprise est située au 1, rue Salaberry sur les lots 4 515 620, 4 515 710 et 4 515 917 du cadastre du Québec, à Salaberry-de-Valleyfield dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 22 octobre 2015, signée par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., 2 pages, accompagnée d'un document explicatif de 17 pages, de 22 plans, de 10 tableaux et de 11 annexes;
- Document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 24 février 2016 et signé par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., concernant des informations techniques relatives au projet;
- Document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 31 mars 2016 et signé par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., comportant des précisions techniques additionnelles, une étude de modélisation de la dispersion atmosphérique et un plan d'action pour l'optimisation du contrôle et de la gestion des odeurs, 3 pages et 2 annexes;
- Document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 30 mai 2016 et signé par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., concernant des informations techniques relatives au projet, 4 pages;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 20 juin 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur la modélisation de l'acétate d'éthyle;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 30 juin 2016 et signée par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., 1 page accompagnée d'un memorandum (5 pages, 2 annexes);
- Demande d'autorisation pour l'installation d'un système d'épuration d'air pour des activités de fermentation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 29 juillet 2016, signée par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., 2 pages et un formulaire de demande d'autorisation 48 comportant 4 annexes;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 15 septembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;

- Courriels (3) transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les 19, 25 et 29 septembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 11 octobre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives à l'utilisation des saveurs;
- Courriels (2) transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 20 octobre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet et comportant l'engagement de la part de la compagnie à effectuer une modélisation des émissions atmosphériques du site, respectivement 6 et 7 fichiers joints;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 14 novembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet et précisant que les activités de maturation font partie de la demande de certificat d'autorisation, 1 fichier joint;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 25 novembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 2 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives à l'entreposage de matières résiduelles, 1 fichier joint;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 5 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 7 décembre 2016 et signé par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., concernant des informations techniques relatives au projet ainsi qu'un engagement de la part de la compagnie à procéder à la modélisation des émissions atmosphériques de l'ensemble du site, 3 pages;

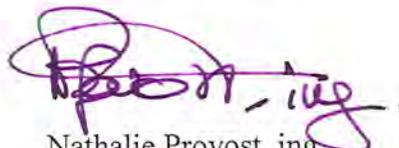
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 8 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet, 1 fichier joint.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



NP/CP/imb

Nathalie Provost, ing.  
Directrice régionale de l'analyse et de  
l'expertise de l'Estrie et de la  
Montérégie

Longueuil, le 16 décembre 2016

**AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(RLRQ, chapitre Q-2, article 48)

Diageo Canada inc.  
1, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9

N/Réf. : 7610-16-01-0286804  
401533750

**Objet : Installation d'un équipement d'épuration des émissions des  
fermenteurs**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation du 29 juillet 2016, reçue le 2 août 2016 et complétée le 14 décembre 2016, j'autorise, conformément à l'article 48 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'un collecteur à voie humide par lavage de modèle art. 23-24 avec tour de garnissage. Cet équipement servira à l'épuration des émissions des fermenteurs ayant une capacité maximale de production journalière de 104 167 litres d'alcool absolu.

L'entreprise est située au 1, rue Salaberry sur les lots 4 515 620, 4 515 710 et 4 515 917 du cadastre du Québec, à Salaberry-de-Valleyfield dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Demande d'autorisation pour l'installation d'un système d'épuration d'air pour des activités de fermentation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 29 juillet 2016, signée par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., 2 pages et un formulaire de demande d'autorisation 48 comportant 4 annexes;

- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 15 septembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Courriels (3) transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les 19, 25 et 29 septembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 11 octobre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives à l'utilisation des saveurs;
- Courriels (2) transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 20 octobre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet et comportant l'engagement de la part de la compagnie à effectuer une modélisation des émissions atmosphériques du site, respectivement 6 et 7 fichiers joints;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 14 novembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet et précisant que les activités de maturation font partie de la demande de certificat d'autorisation, 1 fichier joint;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 25 novembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 2 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives à l'entreposage de matières résiduelles, 1 fichier joint;
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 5 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet;
- Document au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques,

daté du 7 décembre 2016 et signé par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., concernant des informations techniques relatives au projet ainsi qu'un engagement de la part de la compagnie à procéder à la modélisation des émissions atmosphériques de l'ensemble du site, 3 pages;

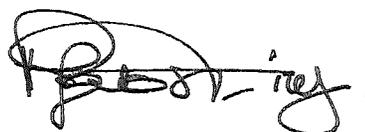
- Courriel transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 8 décembre 2016 par monsieur Jean-Robert Leblanc, ing., portant sur des informations techniques relatives au projet, 1 fichier joint.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



NP/ CP/imb

Nathalie Provost, ing.  
Directrice régionale de l'analyse et de  
l'expertise de l'Estrie et de la  
Montérégie

Longueuil, le 10 octobre 2017

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
**(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)**

Diageo Canada inc.  
1, rue Salaberry  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 2G9

N/Réf. : 7610-16-01-0286805  
401614694

**Objet : Remplacement de la chaudière à vapeur no 3**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 17 avril 2017 reçue le 19 avril 2017 et complétée le 5 octobre 2017, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation et exploitation d'une chaudière à vapeur au gaz naturel d'une capacité nominale de art. 23-24

Cette activité a lieu au 1, rue Salaberry à Salaberry-de-Valleyfield dans la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, sur le terrain désigné par les numéros de lots 4 515 620, 4 515 710 et 4 515 917 du cadastre du Québec.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 17 avril 2017, préparée par GCI Expert en énergie (projet 1405A) (1 page, 1 formulaire de demande de certificat d'autorisation signé par monsieur Jean-Robert Leblanc ing., daté du 7 avril 2017, ainsi que 12 annexes);
- Courriel au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, transmis le 14 juillet 2017

par monsieur Emmanuel Cayer de GCI Expert en énergie, comportant des précisions techniques relatives au projet (2 fichiers joints);

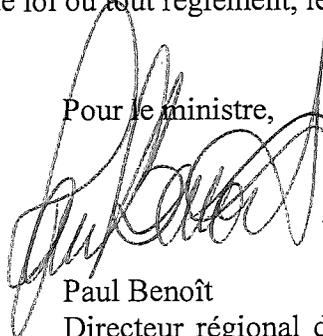
- Courriel au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, transmis le 18 août 2017 par monsieur Emmanuel Cayer de GCI Expert en énergie, comportant des précisions techniques relatives au projet (1 fichier joint consistant en une étude de la dispersion des émissions atmosphériques, datée du 17 août 2017, portant le numéro de dossier 011-055, par Études gestion solutions);
- Courriel au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, transmis le 18 septembre 2017 par monsieur Jean-Robert Leblanc ing., concernant des informations relatives à la demande de certificat d'autorisation;
- Document au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 22 septembre 2017, signé par monsieur Jean-Robert Leblanc ing., consistant en un engagement relatif aux émissions sonores (2 pages).

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



Paul Benoît  
Directeur régional de l'analyse et de  
l'expertise de la Montérégie  
Secteur industriel

PB/CP/pab